

مؤلف

الأساسيات و الضروريات في مختلف  
المناحي في ظل الاستقرار توثيقا و  
تصحيحا.

مجلد خاص

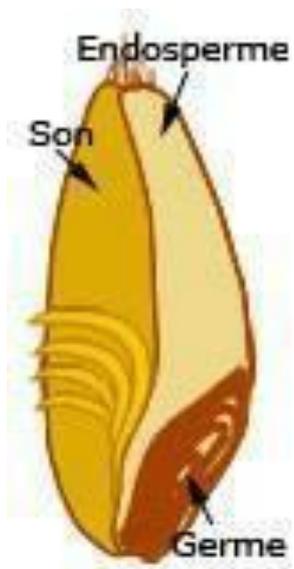
ملحق

**Des articles extrait de la  
press international**

إعداد و تنسيق : مصطفى علاوي

حاصل على الإجازة في الشريعة جامعة القرويين

فاس





L'année 2016, marquée par des récoltes mondiales de céréales historiques, a vu les cours du blé tomber à des niveaux plancher, fragilisant les cultivateurs des deux côtés de l'Atlantique, qui risquent encore de souffrir en 2017.

Avec une récolte de blé abondante, évaluée cette année à 751 millions de tonnes dans le monde, les cours ont chuté à leur plus bas niveau depuis 2006 sur le marché de Chicago, baromètre mondial des prix, à quelque 145 dollars la tonne.

Les agriculteurs en pâtissent. En France, le secteur est en crise et aux Etats-Unis, où la récolte a certes été meilleure, leurs revenus ont chuté de 15% par rapport à l'année précédente et de 30% par rapport à 2014, selon le ministère américain de l'Agriculture (USDA).

"Nous avons connu plusieurs grosses récoltes d'affilée" et "même si la consommation a augmenté, les stocks sont montés et les prix ont baissé", déclare à l'AFP John Newton, directeur stratégie et marché du lobby des agriculteurs américains, l'American Farm Bureau Federation.

De 217 millions de tonnes en 2015, les stocks mondiaux de blé ont grimpé à 240 millions à la fin de la campagne 2016 et pourraient atteindre 252 millions l'an prochain, selon l'USDA.

Les grands pays céréaliers autour de la mer noire comme la Russie et l'Ukraine ont eux aussi battu des records de récoltes mais l'Union européenne a, elle, connu une campagne décevante, voire catastrophique.

En France, le printemps pourri et ses inondations ont mis les céréaliers à rude épreuve. Outre un grain souvent de piètre qualité, ils ont vu leurs volumes chuter (-32% environ), faisant au passage perdre à l'hexagone son statut de premier exportateur européen de blé.

Sur l'Algérie, son premier débouché à l'export, "la France ne peut faire que la moitié de ce qu'elle a fait l'année dernière", commente Paul Gaffet, du cabinet ODA, qui prévoit 2,2 millions de tonnes d'export tricolore vers ce pays pour la campagne 2016/2017, contre 4,8 millions l'an dernier.

- Une PAC plus protectrice ? ?

"Sur le marché à terme français, on a déjà vu des niveaux de cours similaires à ce qu'on connaît actuellement, on n'est pas sur des plus bas", estime Arnaud Saulais, courtier chez Star Supply commodity broker, en Suisse. Malgré tout, les prix ne sont pas florissants et la faiblesse des volumes a durement affecté les céréaliers. D'autant que contrairement à leurs homologues américains, très peu sont assurés contre les aléas climatiques.

"On estime que 26% des agriculteurs grandes cultures en France étaient assurés", indique Sébastien Poncelet, du cabinet Agritel.

Nombre d'entre eux réclament une réforme de la politique agricole commune inspirée de la fameuse "farm bill", cette loi agricole américaine qui comporte des

outils pour aider les agriculteurs à s'assurer contre les déboires météorologiques et surtout les protège avec, depuis 2014, des mécanismes d'aides pour les céréaliers déclenchés quand les cours ou leurs revenus baissent fortement.

"Dès février, mars, les cultures vont sortir de leur période d'endormissement et vont repartir et pour peu qu'il y ait de mauvaises conditions climatiques dans certains pays, ça pourrait faire monter les prix", veut croire Arnaud Saulais. "Aux Etats-Unis, on s'attend à des surfaces en recul (...) de 5 à 6%, ça aussi, ce sera peut-être un élément de hausse", prédit-il.

Mais d'autres experts sont beaucoup plus pessimistes.

"Sur 2017, il y aura un stock mondial important, on n'est pas très optimiste sur la nouvelle récolte", indique un analyste du cabinet Inter-Courtage, qui "sauf pépin climatologique pendant l'hiver" dans les pays de l'hémisphère sud comme le Brésil ou l'Argentine, s'attend à "des prix très, très agressifs sur le début de la nouvelle campagne".

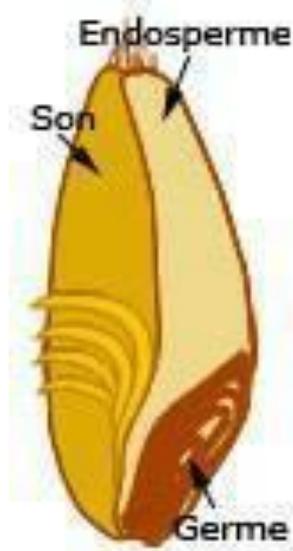
"Les soucis sont à venir, on a mis la poussière sous le tapis", assure même Sébastien Poncelet, d'Agritel.

"Lorsque on fait des projections" pour la récolte 2017 "avec un rendement moyen comme hypothèse, (...) on s'aperçoit que les revenus agricoles vont rester faibles l'année prochaine, compte tenu de la structure des prix", prévient-il: "en 2017, il va falloir par définition rembourser les facilités de trésorerie qui ont été octroyées" cette année, notamment par les fabricants de machines agricoles.

"Les craintes que l'on a, c'est que les vraies difficultés apparaissent en 2017", conclut-il.

France 24 .

 [Mustafa Allaui](#) a ajouté [6 photos](#).





L'année 2016, marquée par des récoltes mondiales de céréales historiques, a vu les cours du blé tomber à des niveaux plancher, fragilisant les cultivateurs des deux côtés de l'Atlantique, qui risquent encore de souffrir en 2017.

Avec une récolte de blé abondante, évaluée cette année à 751 millions de tonnes dans le monde, les cours ont chuté à leur plus bas niveau depuis 2006 sur le marché de Chicago, baromètre mondial des prix, à quelque 145 dollars la tonne.

Les agriculteurs en pâtissent. En France, le secteur est en crise et aux Etats-Unis, où la récolte a certes été meilleure, leurs revenus ont chuté de 15% par rapport à l'année précédente et de 30% par rapport à 2014, selon le ministère américain de l'Agriculture (USDA).

"Nous avons connu plusieurs grosses récoltes d'affilée" et "même si la consommation a augmenté, les stocks sont montés et les prix ont baissé", déclare à l'AFP John Newton, directeur stratégie et marché du lobby des agriculteurs américains, l'American Farm Bureau Federation.

De 217 millions de tonnes en 2015, les stocks mondiaux de blé ont grimpé à 240 millions à la fin de la campagne 2016 et pourraient atteindre 252 millions l'an prochain, selon l'USDA.

Les grands pays céréaliers autour de la mer noire comme la Russie et l'Ukraine ont eux aussi battu des records de récoltes mais l'Union européenne a, elle, connu une campagne décevante, voire catastrophique.

En France, le printemps pourri et ses inondations ont mis les céréaliers à rude épreuve. Outre un grain souvent de piètre qualité, ils ont vu leurs volumes chuter (-32% environ), faisant au passage perdre à l'hexagone son statut de premier exportateur européen de blé.

Sur l'Algérie, son premier débouché à l'export, "la France ne peut faire que la moitié de ce qu'elle a fait l'année dernière", commente Paul Gaffet, du cabinet ODA, qui prévoit 2,2 millions de tonnes d'export tricolore vers ce pays pour la campagne 2016/2017, contre 4,8 millions l'an dernier.

- Une PAC plus protectrice ? ?

"Sur le marché à terme français, on a déjà vu des niveaux de cours similaires à ce qu'on connaît actuellement, on n'est pas sur des plus bas", estime Arnaud Saulais, courtier chez Star Supply commodity broker, en Suisse. Malgré tout, les prix ne sont pas florissants et la faiblesse des volumes a durement affecté les céréaliers. D'autant que contrairement à leurs homologues américains, très peu sont assurés contre les aléas climatiques.

"On estime que 26% des agriculteurs grandes cultures en France étaient assurés", indique Sébastien Poncelet, du cabinet Agritel.

Nombre d'entre eux réclament une réforme de la politique agricole commune inspirée de la fameuse "farm bill", cette loi agricole américaine qui comporte des

outils pour aider les agriculteurs à s'assurer contre les déboires météorologiques et surtout les protège avec, depuis 2014, des mécanismes d'aides pour les céréaliers déclenchés quand les cours ou leurs revenus baissent fortement.

"Dès février, mars, les cultures vont sortir de leur période d'endormissement et vont repartir et pour peu qu'il y ait de mauvaises conditions climatiques dans certains pays, ça pourrait faire monter les prix", veut croire Arnaud Saulais. "Aux Etats-Unis, on s'attend à des surfaces en recul (...) de 5 à 6%, ça aussi, ce sera peut-être un élément de hausse", prédit-il.

Mais d'autres experts sont beaucoup plus pessimistes.

"Sur 2017, il y aura un stock mondial important, on n'est pas très optimiste sur la nouvelle récolte", indique un analyste du cabinet Inter-Courtage, qui "sauf pépin climatologique pendant l'hiver" dans les pays de l'hémisphère sud comme le Brésil ou l'Argentine, s'attend à "des prix très, très agressifs sur le début de la nouvelle campagne".

"Les soucis sont à venir, on a mis la poussière sous le tapis", assure même Sébastien Poncelet, d'Agritel.

"Lorsque on fait des projections" pour la récolte 2017 "avec un rendement moyen comme hypothèse, (...) on s'aperçoit que les revenus agricoles vont rester faibles l'année prochaine, compte tenu de la structure des prix", prévient-il: "en 2017, il va falloir par définition rembourser les facilités de trésorerie qui ont été octroyées" cette année, notamment par les fabricants de machines agricoles.

"Les craintes que l'on a, c'est que les vraies difficultés apparaissent en 2017", conclut-il.

France 24 .



L'année 2016, marquée par des récoltes mondiales de céréales historiques, a vu les cours du blé tomber à des niveaux plancher, fragilisant les cultivateurs des deux côtés de l'Atlantique, qui risquent encore de souffrir en 2017.

Avec une récolte de blé abondante, évaluée cette année à 751 millions de tonnes dans le monde, les cours ont chuté à leur plus bas niveau depuis 2006 sur le marché de Chicago, baromètre mondial des prix, à quelque 145 dollars la tonne.

Les agriculteurs en pâtissent. En France, le secteur est en crise et aux Etats-Unis, où la récolte

a certes été meilleure, leurs revenus ont chuté de 15% par rapport à l'année précédente et de 30% par rapport à 2014, selon le ministère américain de l'Agriculture (USDA).

"Nous avons connu plusieurs grosses récoltes d'affilée" et "même si la consommation a augmenté, les stocks sont montés et les prix ont baissé", déclare à l'AFP John Newton, directeur stratégie et marché du lobby des agriculteurs américains, l'American Farm Bureau Federation.

De 217 millions de tonnes en 2015, les stocks mondiaux de blé ont grimpé à 240 millions à la fin de la campagne 2016 et pourraient atteindre 252 millions l'an prochain, selon l'USDA.

Les grands pays céréaliers autour de la mer noire comme la Russie et l'Ukraine ont eux aussi battu des records de récoltes mais l'Union européenne a, elle, connu une campagne décevante, voire catastrophique.

En France, le printemps pourri et ses inondations ont mis les céréaliers à rude épreuve. Outre un grain souvent de piètre qualité, ils ont vu leurs volumes chuter (-32% environ), faisant au passage perdre à l'hexagone son statut de premier exportateur européen de blé.

Sur l'Algérie, son premier débouché à l'export, "la France ne peut faire que la moitié de ce qu'elle a fait l'année dernière", commente Paul Gaffet, du cabinet ODA, qui prévoit 2,2 millions de tonnes d'export tricolore vers ce pays pour la campagne 2016/2017, contre 4,8 millions l'an dernier.

- Une PAC plus protectrice ? ?

"Sur le marché à terme français, on a déjà vu des niveaux de cours similaires à ce qu'on connaît actuellement, on n'est pas sur des plus bas", estime Arnaud Saulais, courtier chez Star Supply commodity broker, en Suisse. Malgré tout, les prix ne sont pas florissants et la faiblesse des volumes a durement affecté les céréaliers.

D'autant que contrairement à leurs homologues américains, très peu sont assurés contre les aléas climatiques.

"On estime que 26% des agriculteurs grandes cultures en France étaient assurés", indique Sébastien Poncelet, du cabinet Agritel.

Nombre d'entre eux réclament une réforme de la politique agricole commune inspirée de la fameuse "farm bill", cette loi agricole américaine qui comporte des outils pour aider les agriculteurs à s'assurer contre les déboires météorologiques et surtout les protège avec, depuis 2014, des mécanismes d'aides pour les céréaliers déclenchés quand les cours ou leurs revenus baissent fortement.

"Dès février, mars, les cultures vont sortir de leur période d'endormissement et vont repartir et pour peu qu'il y ait de mauvaises conditions climatiques dans certains pays, ça pourrait faire monter les prix", veut croire Arnaud Saulais. "Aux Etats-Unis, on s'attend à des surfaces en recul (...) de 5 à 6%, ça aussi, ce sera peut-être un élément de hausse", prédit-il.

Mais d'autres experts sont beaucoup plus pessimistes.

"Sur 2017, il y aura un stock mondial important, on n'est pas très optimiste sur la nouvelle récolte", indique un analyste du cabinet Inter-Courtage, qui "sauf pépin climatologique pendant l'hiver" dans les pays de l'hémisphère sud comme le Brésil ou l'Argentine, s'attend à "des prix très, très agressifs sur le début de la nouvelle campagne".

"Les soucis sont à venir, on a mis la poussière sous le tapis", assure même Sébastien Poncelet, d'Agritel.

"Lorsque on fait des projections" pour la récolte 2017 "avec un rendement moyen comme hypothèse, (...) on s'aperçoit que les revenus agricoles vont rester faibles l'année prochaine, compte tenu de la structure des prix", prévient-il: "en 2017, il va falloir par définition rembourser les facilités de trésorerie qui ont été octroyées" cette année, notamment par les fabricants de machines agricoles.

"Les craintes que l'on a, c'est que les vraies difficultés apparaissent en 2017", conclut-il.

France 24 .



L'année 2016, marquée par des récoltes mondiales de céréales historiques, a vu les cours du blé tomber à des niveaux plancher, fragilisant les cultivateurs des deux côtés de l'Atlantique, qui risquent encore de souffrir en 2017.

Avec une récolte de blé abondante, évaluée cette année à 751 millions de tonnes dans le monde, les cours ont chuté à leur plus bas niveau depuis 2006 sur le marché de Chicago, baromètre mondial des prix, à quelque 145 dollars la tonne.

Les agriculteurs en pâtissent. En France, le secteur est en crise et aux Etats-Unis, où la récolte a certes été meilleure, leurs revenus ont chuté de 15% par rapport à l'année précédente et de 30% par rapport à 2014, selon le ministère américain de l'Agriculture (USDA).

"Nous avons connu plusieurs grosses récoltes d'affilée" et "même si la consommation a augmenté, les stocks sont montés et les prix ont baissé", déclare à l'AFP John Newton, directeur stratégie et marché du lobby des agriculteurs américains, l'American Farm Bureau Federation.

De 217 millions de tonnes en 2015, les stocks mondiaux de blé ont grimpé à 240 millions à la fin de la campagne 2016 et pourraient atteindre 252 millions l'an prochain, selon l'USDA.

Les grands pays céréaliers autour de la mer noire comme la Russie et l'Ukraine ont eux aussi battu des records de récoltes mais l'Union européenne a, elle, connu une campagne décevante, voire catastrophique.

En France, le printemps pourri et ses inondations ont mis les céréaliers à rude épreuve. Outre un grain souvent de piètre qualité, ils ont vu leurs volumes chuter (-32% environ), faisant au passage perdre à l'hexagone son statut de premier exportateur européen de blé.

Sur l'Algérie, son premier débouché à l'export, "la France ne peut faire que la moitié de ce qu'elle a fait l'année dernière", commente Paul Gaffet, du cabinet ODA, qui prévoit 2,2 millions de tonnes d'export tricolore vers ce pays pour la campagne 2016/2017, contre 4,8 millions l'an dernier.

- Une PAC plus protectrice ? ?

"Sur le marché à terme français, on a déjà vu des niveaux de cours similaires à ce qu'on connaît actuellement, on n'est pas sur des plus bas", estime Arnaud Saulais, courtier chez Star Supply commodity broker, en Suisse. Malgré tout, les prix ne sont pas florissants et la faiblesse des volumes a durement affecté les céréaliers.

D'autant que contrairement à leurs homologues américains, très peu sont assurés contre les

aléas climatiques.

"On estime que 26% des agriculteurs grandes cultures en France étaient assurés", indique Sébastien Poncelet, du cabinet Agritel.

Nombre d'entre eux réclament une réforme de la politique agricole commune inspirée de la fameuse "farm bill", cette loi agricole américaine qui comporte des outils pour aider les agriculteurs à s'assurer contre les déboires météorologiques et surtout les protège avec, depuis 2014, des mécanismes d'aides pour les céréaliers déclenchés quand les cours ou leurs revenus baissent fortement.

"Dès février, mars, les cultures vont sortir de leur période d'endormissement et vont repartir et pour peu qu'il y ait de mauvaises conditions climatiques dans certains pays, ça pourrait faire monter les prix", veut croire Arnaud Saulais. "Aux Etats-Unis, on s'attend à des surfaces en recul (...) de 5 à 6%, ça aussi, ce sera peut-être un élément de hausse", prédit-il.

Mais d'autres experts sont beaucoup plus pessimistes.

"Sur 2017, il y aura un stock mondial important, on n'est pas très optimiste sur la nouvelle récolte", indique un analyste du cabinet Inter-Courtage, qui "sauf pépin climatologique pendant l'hiver" dans les pays de l'hémisphère sud comme le Brésil ou l'Argentine, s'attend à "des prix très, très agressifs sur le début de la nouvelle campagne".

"Les soucis sont à venir, on a mis la poussière sous le tapis", assure même Sébastien Poncelet, d'Agritel.

"Lorsque on fait des projections" pour la récolte 2017 "avec un rendement moyen comme hypothèse, (...) on s'aperçoit que les revenus agricoles vont rester faibles l'année prochaine, compte tenu de la structure des prix", prévient-il: "en 2017, il va falloir par définition rembourser les facilités de trésorerie qui ont été octroyées" cette année, notamment par les fabricants de machines agricoles.

"Les craintes que l'on a, c'est que les vraies difficultés apparaissent en 2017", conclut-il.  
France 24 .



Le jour se lève à peine sur la baie de Paimpol (Côtes d'Armor). Julien Robin, un grand gaillard de 32 ans, est déjà à la barre du Gwenn-Mor, prêt à prendre la mer pour lever quelque 100 casiers à homards, mets prisé en fin d'année.

Pendant près de six heures, le pêcheur enchaîne quasi machinalement son rituel: repérer les bouées reliées par une corde aux casiers à homards, les hisser à bord du bateau à l'aide d'une

gaffe, mesurer la taille du homard pris au piège, attacher ses pinces pour éviter qu'il ne se batte avec ses comparses, remettre un grondin en guise d'appât, et, enfin, rebasculer les casiers dans les fonds rocheux...

A son compte depuis six ans, ce fils de routier qui a "toujours aimé la mer" ne cesse de s'émerveiller devant la lumière de la côte bretonne.

"Aller dans les rochers, où se nichent les bêtes, c'est mon truc, raconte-t-il. Tu cherches le bon rocher, tu mets le casier dessus et le lendemain... surprise!" Ce jour-là, Julien remontera une bonne vingtaine de homards qu'il revendra 35 euros le kilo à la criée. "Demain, ce sera 40 euros à cause du pic de la demande pendant les fêtes et ça peut aller jusqu'à 50", explique-t-il, même s'il avoue que son chiffre d'affaires à l'année, après avoir cassé un moteur à 25.000 euros, n'est pour l'instant "pas astronomique".

A plusieurs centaines de kilomètres de là, la poissonnerie "Le Homard parisien", dans le XVII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, présente elle, à trois jours de Noël, des homards à 80 euros le kilo. "L'an dernier, on a atteint les 100 euros à la dernière minute pour la Saint-Sylvestre", se souvient le poissonnier.

La France pêche chaque année entre 500 et 800 tonnes du crustacé à la carapace bleue tachetée, selon FranceAgriMer. Communément appelé "homard breton" dans l'Hexagone, sa zone de pêche est en réalité plus vaste que la Bretagne, et s'étend du Croisic (Loire-Atlantique) à Cherbourg, en passant par Brest et Saint-Malo. A titre de comparaison, il se pêche 5.000 tonnes de homard bleu dit "européen" par an, dont 3.000 au Royaume-Uni, et 160.000 tonnes de homard "américain", également appelé homard canadien.

- "pêche durable"-

"Le homard américain n'est pas de la même espèce, un peu comme les éléphants d'Asie et d'Afrique, précise Jérôme Lafon, délégué pour les filières pêche et aquaculture à FranceAgriMer. L'Européen est d'un joli bleu tandis que l'Américain est marron/vert".

Le positionnement de marché est aussi différent: alors que le homard bleu vise le haut de gamme, le homard d'outre-Atlantique relève plutôt de la consommation courante. Enfin pour les chefs, rien de mieux qu'un produit tout frais pêché. "Les homards qui arrivent du Canada ont été retrempés dans l'eau, ils ont la chair moins ferme, plus gorgée d'eau", explique le chef du restaurant La Tour d'argent, Philippe Labbé.

"Le homard bleu, lui, a une fraîcheur extraordinaire, une chair très délicate. Il donne envie d'être mangé rien que par sa texture, sa couleur", renchérit Frédéric Anton, chef du Pré Catelan, qui s'approvisionne dans le Finistère. A sa carte figurent à l'année trois plats de homard, dont une "gelée de homard au caviar de France".

Malgré sa popularité, l'espèce se porte plutôt bien. "Nous surveillons le homard depuis 2009, les stocks sont très stables", observe Laure Robigo, ingénieure halieute. A en croire les spécialistes, la pêche au homard serait même un modèle de durabilité. "C'est une pêche qui a beaucoup de vertus car elle est bien encadrée, les tailles de capture sont bien respectées par les pêcheurs et on ne peut pas augmenter de manière insensée son effort de pêche", estime Martial Laurans, chercheur à l'Ifremer.

Une vision partagée par Jérôme Lafon. "C'est l'emblème d'un produit de qualité, d'une ressource bien gérée, d'une pêche particulièrement douce et qui compte beaucoup pour l'économie côtière", considère-t-il, même s'il trouverait "pratique" que le roi des fêtes soit un peu plus consommé en été, temps fort de la saison de pêche.

France 24 .



Le jour se lève à peine sur la baie de Paimpol (Côtes d'Armor). Julien Robin, un grand gaillard de 32 ans, est déjà à la barre du Gwenn-Mor, prêt à prendre la mer pour lever quelque 100 casiers à homards, mets prisé en fin d'année.

Pendant près de six heures, le pêcheur enchaîne quasi machinalement son rituel: repérer les bouées reliées par une corde aux casiers à homards, les hisser à bord du bateau à l'aide d'une gaffe, mesurer la taille du homard pris au piège, attacher ses pinces pour éviter qu'il ne se batte avec ses comparses, remettre un grondin en guise d'appât, et, enfin, rebasculer les casiers dans les fonds rocheux...

A son compte depuis six ans, ce fils de routier qui a "toujours aimé la mer" ne cesse de s'émerveiller devant la lumière de la côte bretonne.

"Aller dans les rochers, où se nichent les bêtes, c'est mon truc, raconte-t-il. Tu cherches le bon rocher, tu mets le casier dessus et le lendemain... surprise!" Ce jour-là, Julien remontera une bonne vingtaine de homards qu'il vendra 35 euros le kilo à la criée. "Demain, ce sera 40 euros à cause du pic de la demande pendant les fêtes et ça peut aller jusqu'à 50", explique-t-il, même s'il avoue que son chiffre d'affaires à l'année, après avoir cassé un moteur à 25.000 euros, n'est pour l'instant "pas astronomique".

A plusieurs centaines de kilomètres de là, la poissonnerie "Le Homard parisien", dans le XVII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, présente elle, à trois jours de Noël, des homards à 80 euros le kilo. "L'an dernier, on a atteint les 100 euros à la dernière minute pour la Saint-Sylvestre", se souvient le poissonnier.

La France pêche chaque année entre 500 et 800 tonnes du crustacé à la carapace bleue tachetée, selon FranceAgriMer. Communément appelé "homard breton" dans l'Hexagone, sa zone de pêche est en réalité plus vaste que la Bretagne, et s'étend du Croisic (Loire-Atlantique) à Cherbourg, en passant par Brest et Saint-Malo. A titre de comparaison, il se pêche 5.000 tonnes de homard bleu dit "européen" par an, dont 3.000 au Royaume-Uni, et 160.000 tonnes de homard "américain", également appelé homard canadien.

- "pêche durable"-

"Le homard américain n'est pas de la même espèce, un peu comme les éléphants d'Asie et d'Afrique, précise Jérôme Lafon, délégué pour les filières pêche et aquaculture à FranceAgriMer. L'Européen est d'un joli bleu tandis que l'Américain est marron/vert".

Le positionnement de marché est aussi différent: alors que le homard bleu vise le haut de

gamme, le homard d'outre-Atlantique relève plutôt de la consommation courante. Enfin pour les chefs, rien de mieux qu'un produit tout frais pêché. "Les homards qui arrivent du Canada ont été retremés dans l'eau, ils ont la chair moins ferme, plus gorgée d'eau", explique le chef du restaurant La Tour d'argent, Philippe Labbé.

"Le homard bleu, lui, a une fraîcheur extraordinaire, une chair très délicate. Il donne envie d'être mangé rien que par sa texture, sa couleur", renchérit Frédéric Anton, chef du Pré Catelan, qui s'approvisionne dans le Finistère. A sa carte figurent à l'année trois plats de homard, dont une "gelée de homard au caviar de France".

Malgré sa popularité, l'espèce se porte plutôt bien. "Nous surveillons le homard depuis 2009, les stocks sont très stables", observe Laure Robigo, ingénieure halieute. A en croire les spécialistes, la pêche au homard serait même un modèle de durabilité. "C'est une pêche qui a beaucoup de vertus car elle est bien encadrée, les tailles de capture sont bien respectées par les pêcheurs et on ne peut pas augmenter de manière insensée son effort de pêche", estime Martial Laurans, chercheur à l'Ifremer.

Une vision partagée par Jérôme Lafon. "C'est l'emblème d'un produit de qualité, d'une ressource bien gérée, d'une pêche particulièrement douce et qui compte beaucoup pour l'économie côtière", considère-t-il, même s'il trouverait "pratique" que le roi des fêtes soit un peu plus consommé en été, temps fort de la saison de pêche.

France 24 .



Le lanceur européen Ariane 5 a lancé mercredi deux satellites de télécommunication depuis le centre spatial de Kourou (Guyane française), a annoncé Arianespace dont il s'agissait du 11ème et dernier tir de l'année.

Le 7ème tir pour une Ariane 5 en 2016, a eu lieu mercredi à 17h30 heure de Kourou (20h30 GMT, 21h30 heure de Paris), comme prévu.

Les satellites, l'un pour l'opérateur brésilien Embratel Star One, et l'autre pour l'opérateur satellitaire japonais Sky Perfect JSAT, ont été placés sur une orbite de transfert géostationnaire 43 minutes après le tir.

"Notre record pour 2016 est absolument impressionnant. Ariane 5 a battu deux records, elle a emporté en orbite jusqu'à 10,7 tonnes et signe un 76ème succès successif depuis 2003. Notre lanceur lourd n'a pas d'équivalent sur le marché. Nos trois lanceurs, Ariane 5, Soyouz et Vega

ont placé 27 charges utiles en orbite cette année, c'est un record", s'est félicité le PDG d'Arianespace, Stéphane Israël, coiffé d'un bonnet de père Noël.

Les deux satellites ont été construits par l'Américain SSL (Space Systems Loral).

Star One D1 aura des missions multiples (accès à Internet, etc) et offrira des services pour le Brésil, l'Amérique Latine, l'Amérique centrale, le Mexique et la région des Caraïbes. De son côté, JSAT-15 offrira des services de communications pour le Japon (distribution vidéo, applications pour les communications maritimes et aéronautiques sur l'Océanie et l'Océan indien).

France 24 .



Le lanceur européen Ariane 5 a lancé mercredi deux satellites de télécommunication depuis le centre spatial de Kourou (Guyane française), a annoncé Arianespace dont il s'agissait du 11ème et dernier tir de l'année.

Le 7ème tir pour une Ariane 5 en 2016, a eu lieu mercredi à 17h30 heure de Kourou (20h30 GMT, 21h30 heure de Paris), comme prévu.

Les satellites, l'un pour l'opérateur brésilien Embratel Star One, et l'autre pour l'opérateur satellitaire japonais Sky Perfect JSAT, ont été placés sur une orbite de transfert géostationnaire 43 minutes après le tir.

"Notre record pour 2016 est absolument impressionnant. Ariane 5 a battu deux records, elle a emporté en orbite jusqu'à 10,7 tonnes et signe un 76ème succès successif depuis 2003. Notre lanceur lourd n'a pas d'équivalent sur le marché. Nos trois lanceurs, Ariane 5, Soyouz et Vega ont placé 27 charges utiles en orbite cette année, c'est un record", s'est félicité le PDG d'Arianespace, Stéphane Israël, coiffé d'un bonnet de père Noël.

Les deux satellites ont été construits par l'Américain SSL (Space Systems Loral).

Star One D1 aura des missions multiples (accès à Internet, etc) et offrira des services pour le Brésil, l'Amérique Latine, l'Amérique centrale, le Mexique et la région des Caraïbes. De son côté, JSAT-15 offrira des services de communications pour le Japon (distribution vidéo, applications pour les communications maritimes et aéronautiques sur l'Océanie et l'Océan indien).

France 24 .



Le lanceur européen Ariane 5 a lancé mercredi deux satellites de télécommunication depuis le centre spatial de Kourou (Guyane française), a annoncé Arianespace dont il s'agissait du 11ème et dernier tir de l'année.

Le 7ème tir pour une Ariane 5 en 2016, a eu lieu mercredi à 17h30 heure de Kourou (20h30 GMT, 21h30 heure de Paris), comme prévu.

Les satellites, l'un pour l'opérateur brésilien Embratel Star One, et l'autre pour l'opérateur satellitaire japonais Sky Perfect JSAT, ont été placés sur une orbite de transfert géostationnaire 43 minutes après le tir.

"Notre record pour 2016 est absolument impressionnant. Ariane 5 a battu deux records, elle a emporté en orbite jusqu'à 10,7 tonnes et signe un 76ème succès successif depuis 2003. Notre lanceur lourd n'a pas d'équivalent sur le marché. Nos trois lanceurs, Ariane 5, Soyouz et Vega ont placé 27 charges utiles en orbite cette année, c'est un record", s'est félicité le PDG d'Arianespace, Stéphane Israël, coiffé d'un bonnet de père Noël.

Les deux satellites ont été construits par l'Américain SSL (Space Systems Loral). Star One D1 aura des missions multiples (accès à Internet, etc) et offrira des services

pour le Brésil, l'Amérique Latine, l'Amérique centrale, le Mexique et la région des Caraïbes. De son côté, JSAT-15 offrira des services de communications pour le Japon (distribution vidéo, applications pour les communications maritimes et aéronautiques sur l'Océanie et l'Océan indien).  
France 24 .



Le lanceur européen Ariane 5 a lancé mercredi deux satellites de télécommunication depuis le centre spatial de Kourou (Guyane française), a annoncé Arianespace dont il s'agissait du 11ème et dernier tir de l'année.

Le 7ème tir pour une Ariane 5 en 2016, a eu lieu mercredi à 17h30 heure de Kourou (20h30 GMT, 21h30 heure de Paris), comme prévu.

Les satellites, l'un pour l'opérateur brésilien Embratel Star One, et l'autre pour l'opérateur satellitaire japonais Sky Perfect JSAT, ont été placés sur une orbite de transfert géostationnaire 43 minutes après le tir.

"Notre record pour 2016 est absolument impressionnant. Ariane 5 a battu deux records, elle a emporté en orbite jusqu'à 10,7 tonnes et signe un 76ème succès successif depuis 2003. Notre lanceur lourd n'a pas d'équivalent sur le marché. Nos trois lanceurs, Ariane 5, Soyuz

et Vega ont placé 27 charges utiles en orbite cette année, c'est un record", s'est félicité le PDG d'Arianespace, Stéphane Israël, coiffé d'un bonnet de père Noël.

Les deux satellites ont été construits par l'Américain SSL (Space Systems Loral). Star One D1 aura des missions multiples (accès à Internet, etc) et offrira des services pour le Brésil, l'Amérique Latine, l'Amérique centrale, le Mexique et la région des Caraïbes. De son côté, JSAT-15 offrira des services de communications pour le Japon (distribution vidéo, applications pour les communications maritimes et aéronautiques sur l'Océanie et l'Océan indien).

France 24 .

hier



- Des élus qui réclament leur TGV, des trains commandés pour éviter une fermeture d'usine: les acteurs du ferroviaire reprochent à l'État de manquer d'une vision à long terme, qui a creusé la dette abyssale du système, désormais proche des 50 milliards d'euros.

Les investissements ne sont pas planifiés "parce que le politique veut en disposer pour tout promettre. (...) C'est un des facteurs majeurs d'endettement du système ferroviaire", ont dénoncé les députés Gilles Savary (PS) et Bertrand Pancher (UDI), dans un rapport sur la réforme ferroviaire.

Ils y pointaient du doigt de "grands choix d'investissement (...) très largement déterminés par la gouvernance colbertiste traditionnelle du secteur public français, ainsi que les jeux d'influence politique et de lobbying économique".

Pour y remédier, la réforme ferroviaire de 2014 prévoit une planification à 10 ans des investissements, inscrite dans trois "contrats de performance" - avec le groupe SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités. Très attendus, et approuvés par les conseils d'administration, ils doivent être signés en janvier.

Celui de SNCF Réseau est le plus scruté, car le gestionnaire d'infrastructures porte la plus importante part de la dette - 44 milliards d'euros. Il "donne une visibilité à moyen terme, long terme, sur nos objectifs stratégiques", s'est réjoui le président de SNCF Réseau,

Patrick Jeantet.

Un administrateur de SNCF Réseau explique qu'avec ce contrat de performance, pour la première fois, on protège le ferroviaire des lubies de certains élus qui veulent leur ligne TGV et la font financer par le système ferroviaire".

La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) décrit également un système ferroviaire "profondément dégradé et (qui) ne répond plus aux attentes des voyageurs et chargeurs. Faute de vision à long terme de l'État, son avenir est aujourd'hui compromis".

- "Colmatage de brèches" -

Dans une interview aux Échos, le président de la SNCF Guillaume Pepy a jugé lui aussi "(son) actionnaire (l'État qui la contrôle entièrement, NDLR) très très contraint par le court terme, les circonstances politiques et les emballements médiatiques... L'État stratège est plus que jamais nécessaire, mais il n'a sans doute jamais été plus difficile à exercer".

Car voilà le paradoxe de l'État vis-à-vis de la SNCF: il lui demande de maîtriser l'endettement, tout en lui imposant les conséquences financières de ses propres décisions. "J'ai l'impression qu'on fait du colmatage de brèche, qu'on met des rustines à droite et à gauche, qu'on intervient au dernier moment", se désolait récemment, lors des "Rencontres transports et mobilité", le sénateur (LR) Louis Nègre.

"Le dossier Alstom est pour moi symptomatique de la façon dont on traite les dossiers: les pouvoirs publics sont prévenus, au moins deux ans avant, qu'on va dans le mur", a-t-il continué. Mais il a "fallu attendre le dernier jour, la dernière heure, pour qu'on sorte du chapeau (...) 700 millions d'euros pour combler quelque chose qui était prévisible deux ans avant".

Invoquant un calendrier de commandes insuffisant, Alstom avait décidé la quasi fermeture de Belfort, usine historique du TGV, en 2018. Les pouvoirs publics avaient alors annoncé des commandes pour maintenir l'activité du site, notamment des TGV qui circuleront d'abord sur des lignes classiques.

"Si vous demandez à SNCF Mobilité de faire de la productivité et que vous lui demandez d'acheter des rames LGV pour les faire circuler sur le réseau classique, vous dégradez complètement sa productivité, sa rentabilité", déplorent encore Gilles Savary et Bertrand Pancher.

Et alors que la dette du ferroviaire grossit toujours, le gouvernement a annoncé en septembre son refus de la reprendre. Une "règle d'or" est inscrite dans la réforme pour la plafonner, mais le régulateur du rail, l'Arafer, a regretté des lacunes dans le projet de décret.

France 24.





Des élus qui réclament leur TGV, des trains commandés pour éviter une fermeture d'usine: les acteurs du ferroviaire reprochent à l'État de manquer d'une vision à long terme, qui a creusé la dette abyssale du système, désormais proche des 50 milliards d'euros.

Les investissements ne sont pas planifiés "parce que le politique veut en disposer pour tout promettre. (...) C'est un des facteurs majeurs d'endettement du système ferroviaire", ont dénoncé les députés Gilles Savary (PS) et Bertrand Pancher (UDI), dans un rapport sur la réforme ferroviaire.

Ils y pointaient du doigt de "grands choix d'investissement (...) très largement déterminés par la gouvernance colbertiste traditionnelle du secteur public français, ainsi que les jeux d'influence politique et de lobbying économique".

Pour y remédier, la réforme ferroviaire de 2014 prévoit une planification à 10 ans des investissements, inscrite dans trois "contrats de performance" - avec le groupe SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités. Très attendus, et approuvés par les conseils d'administration, ils doivent être signés en janvier.

Celui de SNCF Réseau est le plus scruté, car le gestionnaire d'infrastructures porte la plus importante part de la dette - 44 milliards d'euros. Il "donne une visibilité à moyen terme, long terme, sur nos objectifs stratégiques", s'est réjoui le président de SNCF Réseau, Patrick Jeantet.

Un administrateur de SNCF Réseau explique qu'avec ce contrat de performance, pour la première fois, on protège le ferroviaire des lubies de certains élus qui veulent leur ligne TGV et la font financer par le système ferroviaire".

La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) décrit également un système ferroviaire "profondément dégradé et (qui) ne répond plus aux attentes des voyageurs et chargeurs. Faute de vision à long terme de l'État, son avenir est aujourd'hui compromis".

- "Colmatage de brèches" -

Dans une interview aux Échos, le président de la SNCF Guillaume Pepy a jugé lui aussi "(son) actionnaire (l'État qui la contrôle entièrement, NDLR) très très contraint par le court terme, les circonstances politiques et les emballements médiatiques... L'État stratège est plus que jamais nécessaire, mais il n'a sans doute jamais été plus difficile à exercer".

Car voilà le paradoxe de l'État vis-à-vis de la SNCF: il lui demande de maîtriser l'endettement, tout en lui imposant les conséquences financières de ses propres décisions. "J'ai l'impression qu'on fait du colmatage de brèche, qu'on met des rustines à droite et à gauche, qu'on intervient au dernier moment", se désolait récemment, lors des "Rencontres transports et mobilité", le sénateur (LR) Louis Nègre.

"Le dossier Alstom est pour moi symptomatique de la façon dont on traite les dossiers: les pouvoirs publics sont prévenus, au moins deux ans avant, qu'on va dans le mur", a-t-il continué. Mais il a "fallu attendre le dernier jour, la dernière heure, pour qu'on sorte du chapeau (...) 700 millions d'euros pour combler quelque chose qui était prévisible deux ans avant".

Invoquant un calendrier de commandes insuffisant, Alstom avait décidé la quasi fermeture de Belfort, usine historique du TGV, en 2018. Les pouvoirs publics avaient alors annoncé

des commandes pour maintenir l'activité du site, notamment des TGV qui circuleront d'abord sur des lignes classiques.

"Si vous demandez à SNCF Mobilité de faire de la productivité et que vous lui demandez d'acheter des rames LGV pour les faire circuler sur le réseau classique, vous dégradez complètement sa productivité, sa rentabilité", déploraient encore Gilles Savary et Bertrand Pancher.

Et alors que la dette du ferroviaire grossit toujours, le gouvernement a annoncé en septembre son refus de la reprendre. Une "règle d'or" est inscrite dans la réforme pour la plafonner, mais le régulateur du rail, l'Arafer, a regretté des lacunes dans le projet de décret.

France 24.



Associés à des marques françaises, les foies gras bulgares et hongrois ont trouvé leur public en France et les producteurs volent désormais de leurs propres ailes pour s'imposer sur des marchés plus lointains et moins traditionnels, de Singapour au Vietnam.

Dans une exploitation industrielle du village de Milevo, au sud de la Bulgarie, les carcasses de canard défilent à la chaîne devant les ouvrières en bonnet, masque et gants, qui en retirent le foie gonflé pour le nettoyer puis le conditionner.

L'essentiel de la production de Volex, l'un des plus gros fabricants bulgares de foie gras, partira vers la France, de longue date premier client des producteurs de Bulgarie et de Hongrie.

Les grossistes français du produit star des fêtes de fin d'année se sont tournés depuis longtemps vers les éleveurs de canards de ces deux pays d'Europe centrale pour alimenter le marché en foie gras à bas coût.

Dans certains ateliers de producteurs bulgares et hongrois, les bocaux sortent directement sous la marque du distributeur français, prêts pour les étals des supermarchés, même si l'origine est toujours spécifiée.

La Bulgarie est le deuxième producteur mondial de foie gras de canard après la France, qui détient le record avec ses 19.000 tonnes annuelles.

La Hongrie, elle, possède le quasi-monopole sur le foie d'oie, dont la fabrication est délaissée en France pour des raisons de faible rentabilité.

- Vendre sans les Français -

Mais les temps changent: "il y a dix ans, nous exportions 100% de notre production vers la France, aujourd'hui, c'est 80%", explique Plamen Tchelebiev, l'un des patrons de Volex.

Depuis quatre ans, explique-t-il, ses ventes progressent en Suisse, au Japon, et il a pris pied au Vietnam et en Thaïlande.

"Sur ces marchés, nous vendons sous nos propres marques et à des prix plus élevés, ce qui est plus intéressant", décrit M. Tchelebiev.

En Espagne, deuxième marché de Volex après la France, comme en Belgique, "la Bulgarie et la Hongrie vendent désormais leur foie gras sans l'intermédiaire des Français".

La responsable des exportations d'un gros producteur hongrois, qui ne souhaite pas être nommée, explique elle aussi que son entreprise "a gagné de nouveaux clients au Japon et vend depuis peu à Singapour et en Thaïlande". La raison ? "Ces pays ne peuvent pas se procurer de quantités suffisantes en France", assure-t-elle.

Cette année, une importante épizootie de grippe aviaire dans plusieurs départements français a renforcé la tension sur les volumes: les exportations françaises de foies gras ont été frappées d'interdiction dans de nombreux pays.

Bulgarie et Hongrie tablent sur des hausses respectives de leur production de 15% à 18% en 2016, alors que la grippe aviaire a fait perdre 25% de la production française.

"Une partie de la production bulgare et hongroise va aller vers la France, mais aussi vers les pays tiers qui nous sont fermés. Nous allons perdre des marchés", s'inquiétait avant l'été Marie-Pierre Pé, déléguée générale de l'organisme des professionnels français du foie gras (Cifog).

- Main-d'oeuvre bon marché -

Mais les deux pays restent encore des acteurs modestes sur les marchés tiers. La France a exporté en 2015 près de 5.000 tonnes de foie gras, soit plus que les productions bulgare (2.500 tonnes) et hongroise (2.000 tonnes) réunies. Et en termes d'exportations, ces deux pays ont vendu moins de 1.000 tonnes à eux deux à des clients non-français.

"La force de frappe des Bulgares et des Hongrois en volume reste modérée. Mais la France risque de perdre des marchés à cause de ses prix plus élevés", observe Plamen Tchelebiev.

La Bulgarie et la Hongrie, où les méthodes de gavage sont pratiquées de longue date, se sont tournées vers une production industrielle dès les années 1990, modernisant les vastes fermes d'élevages héritées du communisme et profitant d'une main-d'oeuvre très bon marché.

En Bulgarie, le secteur du foie gras est composé d'une centaine d'entreprises, dont deux françaises qui font élever et gaver les palmipèdes par des villageois avant de les récupérer pour abattage.

Volex assure de son côté toute la chaîne de production, de la couvaison d'oeufs jusqu'à la production d'une gamme complète de foies. Les œufs fécondés lui sont fournis par une société

française de sélection avicole.

Faute de moyens, les palmipèdes y ont toujours été gavés en cages collectives, contrairement à la France où les producteurs ont investi dans des cages individuelles rendant le gavage plus performant.

Aubaine pour les Hongrois et les Bulgares: un règlement européen sur le bien-être animal a interdit depuis fin 2015 les cages individuelles, dans lesquelles les canards ne peuvent généralement pas se lever et bouger. C'est la chance du "pauvre", sourit-on chez Volex. France



Associés à des marques françaises, les foies gras bulgares et hongrois ont trouvé leur public en France et les producteurs volent désormais de leurs propres ailes pour s'imposer sur des marchés plus lointains et moins traditionnels, de Singapour au Vietnam.

Dans une exploitation industrielle du village de Milevo, au sud de la Bulgarie, les carcasses de canard défilent à la chaîne devant les ouvrières en bonnet, masque et gants, qui en retirent le foie gonflé pour le nettoyer puis le conditionner.

L'essentiel de la production de Volex, l'un des plus gros fabricants bulgares de foie gras, partira vers la France, de longue date premier client des producteurs de Bulgarie et de Hongrie.

Les grossistes français du produit star des fêtes de fin d'année se sont tournés depuis longtemps vers les éleveurs de canards de ces deux pays d'Europe centrale pour alimenter le marché en foie gras à bas coût.

Dans certains ateliers de producteurs bulgares et hongrois, les bocaux sortent directement sous la marque du distributeur français, prêts pour les étals des supermarchés, même si l'origine est toujours spécifiée.

La Bulgarie est le deuxième producteur mondial de foie gras de canard après la France, qui détient le record avec ses 19.000 tonnes annuelles.

La Hongrie, elle, possède le quasi-monopole sur le foie d'oie, dont la fabrication est délaissée en France pour des raisons de faible rentabilité.

- Vendre sans les Français -

Mais les temps changent: "il y a dix ans, nous exportions 100% de notre production vers la France, aujourd'hui, c'est 80%", explique Plamen Tchelebiev, l'un des patrons de Volex.

Depuis quatre ans, explique-t-il, ses ventes progressent en Suisse, au Japon, et il a pris pied au Vietnam et en Thaïlande.

"Sur ces marchés, nous vendons sous nos propres marques et à des prix plus élevés, ce qui est plus intéressant", décrit M. Tchelebiev.

En Espagne, deuxième marché de Volex après la France, comme en Belgique, "la Bulgarie et la Hongrie vendent désormais leur foie gras sans l'intermédiaire des Français".

La responsable des exportations d'un gros producteur hongrois, qui ne souhaite pas être nommée, explique elle aussi que son entreprise "a gagné de nouveaux clients au Japon et vend depuis peu à Singapour et en Thaïlande". La raison ? "Ces pays ne peuvent pas se procurer de quantités suffisantes en France", assure-t-elle.

Cette année, une importante épizootie de grippe aviaire dans plusieurs départements français a renforcé la tension sur les volumes: les exportations françaises de foies gras ont été frappées d'interdiction dans de nombreux pays.

Bulgarie et Hongrie tablent sur des hausses respectives de leur production de 15% à 18% en 2016, alors que la grippe aviaire a fait perdre 25% de la production française.

"Une partie de la production bulgare et hongroise va aller vers la France, mais aussi vers les pays tiers qui nous sont fermés. Nous allons perdre des marchés", s'inquiétait avant l'été Marie-Pierre Pé, déléguée générale de l'organisme des professionnels français du foie gras (Cifog).

- Main-d'oeuvre bon marché -

Mais les deux pays restent encore des acteurs modestes sur les marchés tiers. La France a exporté en 2015 près de 5.000 tonnes de foie gras, soit plus que les productions bulgare (2.500 tonnes) et hongroise (2.000 tonnes) réunies. Et en termes d'exportations, ces deux pays ont vendu moins de 1.000 tonnes à eux deux à des clients non-français.

"La force de frappe des Bulgares et des Hongrois en volume reste modérée. Mais la France risque de perdre des marchés à cause de ses prix plus élevés", observe Plamen Tchelebiev.

La Bulgarie et la Hongrie, où les méthodes de gavage sont pratiquées de longue date, se sont tournées vers une production industrielle dès les années 1990, modernisant les vastes fermes d'élevages héritées du communisme et profitant d'une main-d'oeuvre très bon marché.

En Bulgarie, le secteur du foie gras est composé d'une centaine d'entreprises, dont deux françaises qui font élever et gaver les palmipèdes par des villageois avant de les récupérer pour abattage.

Volex assure de son côté toute la chaîne de production, de la couvaison d'oeufs jusqu'à la production d'une gamme complète de foies. Les œufs fécondés lui sont fournis par une société française de sélection avicole.

Faute de moyens, les palmipèdes y ont toujours été gavés en cages collectives, contrairement à la France où les producteurs ont investi dans des cages individuelles rendant le gavage plus performant.

Aubaine pour les Hongrois et les Bulgares: un règlement européen sur le bien-être animal a interdit depuis fin 2015 les cages individuelles, dans lesquelles les canards ne peuvent généralement pas se lever et bouger. C'est la chance du "pauvre", sourit-on chez Volex.

France 24 .





Associés à des marques françaises, les foies gras bulgares et hongrois ont trouvé leur public en France et les producteurs volent désormais de leurs propres ailes pour s'imposer sur des marchés plus lointains et moins traditionnels, de Singapour au Vietnam.

Dans une exploitation industrielle du village de Milevo, au sud de la Bulgarie, les carcasses de canard défilent à la chaîne devant les ouvrières en bonnet, masque et gants, qui en retirent le foie gonflé pour le nettoyer puis le conditionner.

L'essentiel de la production de Volex, l'un des plus gros fabricants bulgares de foie gras, partira vers la France, de longue date premier client des producteurs de Bulgarie et de Hongrie.

Les grossistes français du produit star des fêtes de fin d'année se sont tournés depuis longtemps vers les éleveurs de canards de ces deux pays d'Europe centrale pour alimenter le marché en foie gras à bas coût.

Dans certains ateliers de producteurs bulgares et hongrois, les bocaux sortent directement sous la marque du distributeur français, prêts pour les étals des supermarchés, même si l'origine est toujours spécifiée.

La Bulgarie est le deuxième producteur mondial de foie gras de canard après la France, qui détient le record avec ses 19.000 tonnes annuelles.

La Hongrie, elle, possède le quasi-monopole sur le foie d'oie, dont la fabrication est délaissée en France pour des raisons de faible rentabilité.

- Vendre sans les Français -

Mais les temps changent: "il y a dix ans, nous exportions 100% de notre production vers la France, aujourd'hui, c'est 80%", explique Plamen Tchelebiev, l'un des patrons de Volex.

Depuis quatre ans, explique-t-il, ses ventes progressent en Suisse, au Japon, et il a pris pied au Vietnam et en Thaïlande.

"Sur ces marchés, nous vendons sous nos propres marques et à des prix plus élevés, ce qui est plus intéressant", décrit M. Tchelebiev.

En Espagne, deuxième marché de Volex après la France, comme en Belgique, "la Bulgarie et la Hongrie vendent désormais leur foie gras sans l'intermédiaire des Français".

La responsable des exportations d'un gros producteur hongrois, qui ne souhaite pas être nommée, explique elle aussi que son entreprise "a gagné de nouveaux clients au Japon et vend depuis peu à Singapour et en Thaïlande". La raison ? "Ces pays ne peuvent pas se procurer de quantités suffisantes en France", assure-t-elle.

Cette année, une importante épizootie de grippe aviaire dans plusieurs départements français a renforcé la tension sur les volumes: les exportations françaises de foies gras ont été frappées d'interdiction dans de nombreux pays.

Bulgarie et Hongrie tablent sur des hausses respectives de leur production de 15% à 18% en 2016, alors que la grippe aviaire a fait perdre 25% de la production française.

"Une partie de la production bulgare et hongroise va aller vers la France, mais aussi vers les pays tiers qui nous sont fermés. Nous allons perdre des marchés", s'inquiétait avant l'été Marie-Pierre Pé, déléguée générale de l'organisme des professionnels français du foie gras (Cifog).

- Main-d'oeuvre bon marché -

Mais les deux pays restent encore des acteurs modestes sur les marchés tiers. La France a exporté en 2015 près de 5.000 tonnes de foie gras, soit plus que les productions bulgare (2.500 tonnes) et hongroise (2.000 tonnes) réunies. Et en termes d'exportations, ces deux pays ont vendu moins de 1.000 tonnes à eux deux à des clients non-français.

"La force de frappe des Bulgares et des Hongrois en volume reste modérée. Mais la France risque de perdre des marchés à cause de ses prix plus élevés", observe Plamen Tchelebiev. La Bulgarie et la Hongrie, où les méthodes de gavage sont pratiquées de longue date, se sont tournées vers une production industrielle dès les années 1990, modernisant les vastes fermes d'élevages héritées du communisme et profitant d'une main-d'oeuvre très bon marché. En Bulgarie, le secteur du foie gras est composé d'une centaine d'entreprises, dont deux françaises qui font élever et gaver les palmipèdes par des villageois avant de les récupérer pour abattage.

Voilex assure de son côté toute la chaîne de production, de la couvaison d'oeufs jusqu'à la production d'une gamme complète de foies. Les œufs fécondés lui sont fournis par une société française de sélection avicole.

Faute de moyens, les palmipèdes y ont toujours été gavés en cages collectives, contrairement à la France où les producteurs ont investi dans des cages individuelles rendant le gavage plus performant.

Aubaine pour les Hongrois et les Bulgares: un règlement européen sur le bien-être animal a interdit depuis fin 2015 les cages individuelles, dans lesquelles les canards ne peuvent généralement pas se lever et bouger. C'est la chance du "pauvre", sourit-on chez Voilex. France 24 .



L'Assemblée nationale a adopté mardi, par 245 voix contre 188, en première lecture, le projet de loi sur le statut de Paris, qui prévoit notamment la fusion des quatre premiers arrondissements de la capitale, et la création de 7 nouvelles métropoles.

L'un des derniers textes d'ampleur du quinquennat a obtenu l'aval des socialistes et des radicaux de gauche. La droite a voté contre, dénonçant un texte "alibi" pour conforter la majorité municipale d'Anne Hidalgo (PS), tandis que le Front de gauche s'est dit "fortement opposé à la métropolisation du territoire".

France 24 .

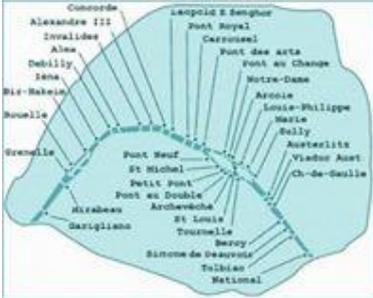


L'Assemblée nationale a adopté mardi, par 245 voix contre 188, en première lecture, le projet de loi sur le statut de Paris, qui prévoit notamment la fusion des quatre premiers arrondissements de la capitale, et la création de 7 nouvelles métropoles.

L'un des derniers textes d'ampleur du quinquennat a obtenu l'aval des socialistes et des radicaux de gauche. La droite a voté contre, dénonçant un texte "alibi" pour conforter la majorité municipale d'Anne Hidalgo (PS), tandis que le Front de gauche s'est dit "fortement opposé à la métropolisation du territoire".

France 24 .

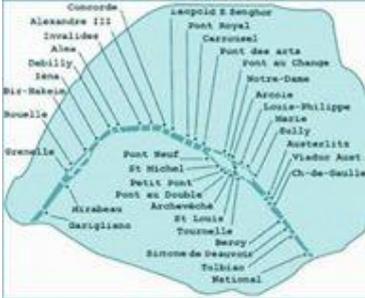
20 décembre



L'Assemblée nationale a adopté mardi, par 245 voix contre 188, en première lecture, le projet de loi sur le statut de Paris, qui prévoit notamment la fusion des quatre premiers arrondissements de la capitale, et la création de 7 nouvelles métropoles.

L'un des derniers textes d'ampleur du quinquennat a obtenu l'aval des socialistes et des radicaux de gauche. La droite a voté contre, dénonçant un texte "alibi" pour conforter la majorité municipale d'Anne Hidalgo (PS), tandis que le Front de gauche s'est dit "fortement opposé à la métropolisation du territoire".

France 24 .



L'Assemblée nationale a adopté mardi, par 245 voix contre 188, en première lecture, le projet de loi sur le statut de Paris, qui prévoit notamment la fusion des quatre premiers arrondissements de la capitale, et la création de 7 nouvelles métropoles.

L'un des derniers textes d'ampleur du quinquennat a obtenu l'aval des socialistes et des radicaux de gauche. La droite a voté contre, dénonçant un texte "alibi" pour conforter la majorité municipale d'Anne Hidalgo (PS), tandis que le Front de gauche s'est dit "fortement opposé à la métropolisation du territoire".

France 24 .



Excédé par le bruit des cloches des vaches de son voisin agriculteur, un hôtelier autrichien a fini par casser sa tirelire pour équiper celles-ci d'un système de localisation GPS, selon un compromis qui faisait mardi les délices des médias locaux.

Ce propriétaire de logements saisonniers à Zwischenwasser, localité des Alpes autrichiennes située près de la frontière suisse, avait porté plainte en juillet 2015, assurant que le tintement des cloches incommodait ses clients.

Alors que la procédure tirait en longueur, il a accepté, dans le cadre d'une procédure amiable, de déboursier 3.000 euros pour équiper les vaches d'un

système GPS qui permettra de localiser celles-ci sans nécessiter de clarines. L'avocat de l'agriculteur, Me Josef Lerchner, a salué à la télévision publique ORF une solution "qui respecte les intérêts des deux parties". Son client assumera les frais de la procédure de justice annulée grâce à ce compromis. "J'espère que l'agriculteur va beaucoup s'amuser avec le GPS", a commenté de son côté l'hôtelier.

En 2015, un habitant de Linz avait été débouté dans une plainte visant le tintement des cloches de la cathédrale de cette ville du nord de l'Autriche. France 24 .



Excédé par le bruit des cloches des vaches de son voisin agriculteur, un hôtelier autrichien a fini par casser sa tirelire pour équiper celles-ci d'un système de localisation GPS, selon un compromis qui faisait mardi les délices des médias locaux.

Ce propriétaire de logements saisonniers à Zwischenwasser, localité des Alpes autrichiennes située près de la frontière suisse, avait porté plainte en juillet 2015, assurant que le tintement des cloches incommodait ses clients.

Alors que la procédure tirait en longueur, il a accepté, dans le cadre d'une procédure amiable, de déboursier 3.000 euros pour équiper les vaches d'un système GPS qui permettra de localiser celles-ci sans nécessiter de clarines. L'avocat de l'agriculteur, Me Josef Lerchner, a salué à la télévision publique ORF une solution "qui respecte les intérêts des deux parties". Son client assumera les frais de la procédure de justice annulée grâce à ce compromis. "J'espère que l'agriculteur va beaucoup s'amuser avec le GPS", a commenté de son côté l'hôtelier.

En 2015, un habitant de Linz avait été débouté dans une plainte visant le tintement des cloches de la cathédrale de cette ville du nord de l'Autriche. France 24 .



Excédé par le bruit des cloches des vaches de son voisin agriculteur, un hôtelier autrichien a fini par casser sa tirelire pour équiper celles-ci d'un système de localisation GPS, selon un compromis qui faisait mardi les délices des médias locaux.

Ce propriétaire de logements saisonniers à Zwischenwasser, localité des Alpes autrichiennes située près de la frontière suisse, avait porté plainte en juillet 2015, assurant que le tintement des cloches incommodait ses clients.

Alors que la procédure tirait en longueur, il a accepté, dans le cadre d'une procédure amiable, de déboursier 3.000 euros pour équiper les vaches d'un système GPS qui permettra de localiser celles-ci sans nécessiter de clarines.

L'avocat de l'agriculteur, Me Josef Lerchner, a salué à la télévision publique ORF une solution "qui respecte les intérêts des deux parties". Son client assumera les frais de la procédure de justice annulée grâce à ce compromis.

"J'espère que l'agriculteur va beaucoup s'amuser avec le GPS", a commenté de son côté l'hôtelier.

En 2015, un habitant de Linz avait été débouté dans une plainte visant le tintement des cloches de la cathédrale de cette ville du nord de l'Autriche.

France 24 .





Excédé par le bruit des cloches des vaches de son voisin agriculteur, un hôtelier autrichien a fini par casser sa tirelire pour équiper celles-ci d'un système de localisation GPS, selon un compromis qui faisait mardi les délices des médias locaux.

Ce propriétaire de logements saisonniers à Zwischenwasser, localité des Alpes autrichiennes située près de la frontière suisse, avait porté plainte en juillet 2015, assurant que le tintement des cloches incommodait ses clients.

Alors que la procédure tirait en longueur, il a accepté, dans le cadre d'une procédure amiable, de déboursier 3.000 euros pour équiper les vaches d'un système GPS qui permettra de localiser celles-ci sans nécessiter de clarines.

L'avocat de l'agriculteur, Me Josef Lerchner, a salué à la télévision publique ORF une solution "qui respecte les intérêts des deux parties". Son client assumera les frais de la procédure de justice annulée grâce à ce compromis.

"J'espère que l'agriculteur va beaucoup s'amuser avec le GPS", a commenté de son côté l'hôtelier.

En 2015, un habitant de Linz avait été débouté dans une plainte visant le tintement des cloches de la cathédrale de cette ville du nord de l'Autriche.

France 24



Excédé par le bruit des cloches des vaches de son voisin agriculteur, un hôtelier autrichien a fini par casser sa tirelire pour équiper celles-ci d'un système de localisation GPS, selon un compromis qui faisait mardi les délices des médias locaux.

Ce propriétaire de logements saisonniers à Zwischenwasser, localité des Alpes autrichiennes située près de la frontière suisse, avait porté plainte en juillet 2015, assurant que le tintement

des cloches incommodait ses clients.

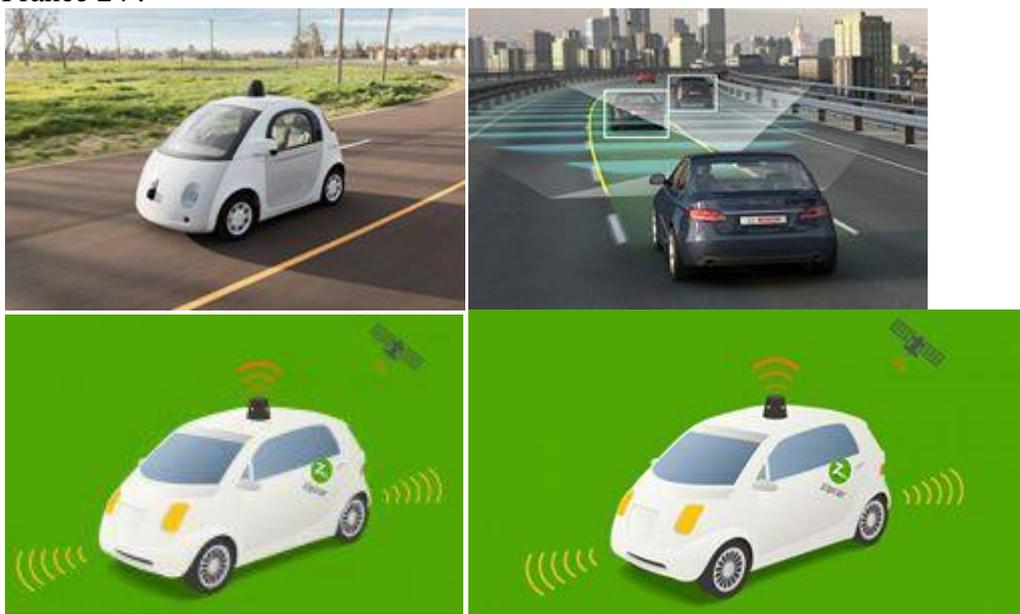
Alors que la procédure tirait en longueur, il a accepté, dans le cadre d'une procédure amiable, de déboursier 3.000 euros pour équiper les vaches d'un système GPS qui permettra de localiser celles-ci sans nécessiter de clarines.

L'avocat de l'agriculteur, Me Josef Lerchner, a salué à la télévision publique ORF une solution "qui respecte les intérêts des deux parties". Son client assumera les frais de la procédure de justice annulée grâce à ce compromis.

"J'espère que l'agriculteur va beaucoup s'amuser avec le GPS", a commenté de son côté l'hôtelier.

En 2015, un habitant de Linz avait été débouté dans une plainte visant le tintement des cloches de la cathédrale de cette ville du nord de l'Autriche.

France 24 .



Le véhicule autonome n'est désormais plus de la science-fiction et le chantier est vaste pour les assureurs avec pour question centrale la responsabilité entre le conducteur et la machine. Comment passer d'un environnement actuel où plus de 90% des accidents de la route sont dus à une erreur humaine à un futur où des véhicules ultra intelligents, sans chauffeur, ni volant ou pédales, sont censés raréfier les accidents ?

"Difficile de dire quel sera le scénario", estime Stéphane Pénet, directeur des assurances de biens et de responsabilités à la Fédération française de l'assurance (FFA), interrogé par l'AFP. Les défis sont multiples pour le secteur qui doit à la fois penser à sa propre évolution et à celle de ses contrats dans un monde automobile inédit.

"Nous travaillons surtout sur les moyens d'avoir une assurance fluide permettant d'indemniser rapidement les victimes et de retrouver les causes de l'accident le plus simplement possible", explique M. Pénet.

Car l'une des problématiques majeures est "l'élargissement du spectre des responsabilités possibles" entre notamment concepteur de logiciel, constructeur automobile, transmetteur des données et conducteur, indique le responsable.

"La nouveauté du véhicule autonome, c'est de déterminer qui était en charge de la conduite au moment de l'accident", souligne pour sa part Jean-François Huère, délégué chez PSA aux nouvelles mobilités, véhicules connectés et autonomes.

L'installation d'un enregistreur de données au coeur du véhicule (un peu comme les "boîtes noires" dont sont équipés les avions) est une solution envisagée. "Cela va probablement être réglementaire", avance M. Huère qui y voit "un intérêt pour tous".

Une normalisation des technologies en Europe permettrait également de mieux s'y retrouver,

ajoute M. Pénét, indiquant l'existence de travaux sur la question à l'échelle européenne.

- Vers une "responsabilité sans faute" ? -

Concernant le cadre réglementaire, défini par les conventions de Vienne et de Genève, le principe du conducteur responsable prévaut. Il demeure adapté aux véhicules semi-autonomes actuels, dotés de systèmes d'aide à la conduite (ADAS), qui requièrent en cas de problème la reprise en main immédiate du chauffeur.

En revanche, la question de son évolution se posera une fois le véhicule 100% autonome prêt pour le grand public. Pour le mastodonte européen de l'assurance Allianz, la notion de responsabilité devra évoluer dans la réglementation pour bâtir des contrats adaptés au véhicule autonome.

L'assurance "sera-t-elle attachée seulement au véhicule ? Au conducteur ? Ou bien est-ce qu'il y aura un mix des deux ?", s'interroge François Nedey, directeur technique assurances de bien et de responsabilités du groupe, émettant l'hypothèse d'une "responsabilité sans faute" pour le conducteur.

D'ores et déjà, Allianz, qui anticipe qu'environ un tiers des véhicules seront partiellement ou totalement automatisés d'ici 2035, a lancé cet été en France un contrat dédié aux véhicules semi-autonomes avec à la clé une réduction de la prime d'assurance.

Le groupe prévoit également une baisse de la fréquence des sinistres pouvant engendrer un gain net de l'ordre de 10% à 20%, en dépit d'une augmentation du coût moyen de la réparation.

Néanmoins, "une voiture autonome truffée de capteurs coûte cher", rappelle M. Huère.

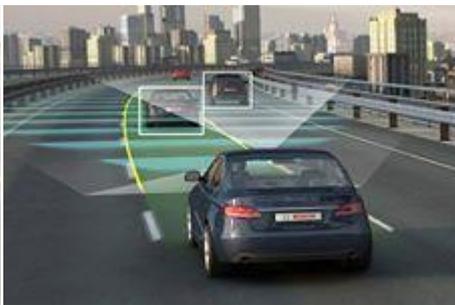
Majoritairement maîtres d'oeuvre de l'élaboration technologique des véhicules, les constructeurs pourraient voir leur responsabilité plus souvent mise en cause par les assureurs.

"Les constructeurs automobiles auront peut-être intérêt à aller plus largement sur le marché de l'assurance automobile, notamment ceux qui ont déjà des bras armés assurantiels", analyse Daniel Dadoun, associé spécialiste des institutions financières et assurances pour le cabinet de conseil AT Kearney.

"Si leur responsabilité est plus souvent engagée", les constructeurs "pourront être tentés d'en faire une opportunité en orientant les réparations vers leurs propres ateliers, qui souffrent aujourd'hui de la baisse des sinistres et de l'orientation des assurés vers des réseaux agréés par leurs assureurs", poursuit-il.

En 2015, le secteur de l'assurance automobile représentait 20,5 milliards d'euros de cotisations en France.

France



Le véhicule autonome n'est désormais plus de la science-fiction et le chantier est vaste pour les assureurs avec pour question centrale la responsabilité entre le conducteur et la machine. Comment passer d'un environnement actuel où plus de 90% des accidents de la route sont dus à une erreur humaine à un futur où des véhicules ultra intelligents, sans chauffeur, ni volant ou pédales, sont censés raréfier les accidents ?

"Difficile de dire quel sera le scénario", estime Stéphane Pénet, directeur des assurances de biens et de responsabilités à la Fédération française de l'assurance (FFA), interrogé par l'AFP. Les défis sont multiples pour le secteur qui doit à la fois penser à sa propre évolution et à celle de ses contrats dans un monde automobile inédit.

"Nous travaillons surtout sur les moyens d'avoir une assurance fluide permettant d'indemniser rapidement les victimes et de retrouver les causes de l'accident le plus simplement possible", explique M. Pénet.

Car l'une des problématiques majeures est "l'élargissement du spectre des responsabilités possibles" entre notamment concepteur de logiciel, constructeur automobile, transmetteur des données et conducteur, indique le responsable.

"La nouveauté du véhicule autonome, c'est de déterminer qui était en charge de la conduite au moment de l'accident", souligne pour sa part Jean-François Huère, délégué chez PSA aux nouvelles mobilités, véhicules connectés et autonomes.

L'installation d'un enregistreur de données au coeur du véhicule (un peu comme les "boîtes noires" dont sont équipés les avions) est une solution envisagée. "Cela va probablement être réglementaire", avance M. Huère qui y voit "un intérêt pour tous".

Une normalisation des technologies en Europe permettrait également de mieux s'y retrouver, ajoute M. Pénet, indiquant l'existence de travaux sur la question à l'échelle européenne.

- Vers une "responsabilité sans faute" ? -

Concernant le cadre réglementaire, défini par les conventions de Vienne et de Genève, le principe du conducteur responsable prévaut. Il demeure adapté aux véhicules semi-autonomes actuels, dotés de systèmes d'aide à la conduite (ADAS), qui requièrent en cas de problème la reprise en main immédiate du chauffeur.

En revanche, la question de son évolution se posera une fois le véhicule 100% autonome prêt pour le grand public. Pour le mastodonte européen de l'assurance Allianz, la notion de responsabilité devra évoluer dans la réglementation pour bâtir des contrats adaptés au véhicule autonome.

L'assurance "sera-t-elle attachée seulement au véhicule ? Au conducteur ? Ou bien est-ce qu'il y aura un mix des deux ?", s'interroge François Nedey, directeur technique assurances de bien et de responsabilités du groupe, émettant l'hypothèse d'une "responsabilité sans faute" pour le conducteur.

D'ores et déjà, Allianz, qui anticipe qu'environ un tiers des véhicules seront partiellement ou totalement automatisés d'ici 2035, a lancé cet été en France un contrat dédié aux véhicules semi-autonomes avec à la clé une réduction de la prime d'assurance.

Le groupe prévoit également une baisse de la fréquence des sinistres pouvant engendrer un gain net de l'ordre de 10% à 20%, en dépit d'une augmentation du coût moyen de la réparation.

Néanmoins, "une voiture autonome truffée de capteurs coûte cher", rappelle M. Huère.

Majoritairement maîtres d'oeuvre de l'élaboration technologique des véhicules, les constructeurs pourraient voir leur responsabilité plus souvent mise en cause par les assureurs. "Les constructeurs automobiles auront peut-être intérêt à aller plus largement sur le marché de l'assurance automobile, notamment ceux qui ont déjà des bras armés assurantiels", analyse Daniel Dadoun, associé spécialiste des institutions financières et assurances pour le cabinet de conseil AT Kearney.

"Si leur responsabilité est plus souvent engagée", les constructeurs "pourront être tentés d'en

faire une opportunité en orientant les réparations vers leurs propres ateliers, qui souffrent aujourd'hui de la baisse des sinistres et de l'orientation des assurés vers des réseaux agréés par leurs assureurs", poursuit-il.

En 2015, le secteur de l'assurance automobile représentait 20,5 milliards d'euros de cotisations en France.

France



Le véhicule autonome n'est désormais plus de la science-fiction et le chantier est vaste pour les assureurs avec pour question centrale la responsabilité entre le conducteur et la machine. Comment passer d'un environnement actuel où plus de 90% des accidents de la route sont dus à une erreur humaine à un futur où des véhicules ultra intelligents, sans chauffeur, ni volant ou pédales, sont censés raréfier les accidents ?

"Difficile de dire quel sera le scénario", estime Stéphane Pénet, directeur des assurances de biens et de responsabilités à la Fédération française de l'assurance (FFA), interrogé par l'AFP. Les défis sont multiples pour le secteur qui doit à la fois penser à sa propre évolution et à celle de ses contrats dans un monde automobile inédit.

"Nous travaillons surtout sur les moyens d'avoir une assurance fluide permettant d'indemniser rapidement les victimes et de retrouver les causes de l'accident le plus simplement possible", explique M. Pénet.

Car l'une des problématiques majeures est "l'élargissement du spectre des responsabilités possibles" entre notamment concepteur de logiciel, constructeur automobile, transmetteur des données et conducteur, indique le responsable.

"La nouveauté du véhicule autonome, c'est de déterminer qui était en charge de la conduite au moment de l'accident", souligne pour sa part Jean-François Huère, délégué chez PSA aux nouvelles mobilités, véhicules connectés et autonomes.

L'installation d'un enregistreur de données au coeur du véhicule (un peu comme les "boîtes noires" dont sont équipés les avions) est une solution envisagée. "Cela va probablement être réglementaire", avance M. Huère qui y voit "un intérêt pour tous".

Une normalisation des technologies en Europe permettrait également de mieux s'y retrouver, ajoute M. Pénet, indiquant l'existence de travaux sur la question à l'échelle européenne.

- Vers une "responsabilité sans faute" ? -

Concernant le cadre réglementaire, défini par les conventions de Vienne et de Genève, le principe du conducteur responsable prévaut. Il demeure adapté aux véhicules semi-autonomes actuels, dotés de systèmes d'aide à la conduite (ADAS), qui requièrent en cas de problème la reprise en main immédiate du chauffeur.

En revanche, la question de son évolution se posera une fois le véhicule 100% autonome prêt pour le grand public. Pour le mastodonte européen de l'assurance Allianz, la notion de responsabilité devra évoluer dans la réglementation pour bâtir des contrats adaptés au véhicule autonome.

L'assurance "sera-t-elle attachée seulement au véhicule ? Au conducteur ? Ou bien est-ce qu'il y aura un mix des deux ?", s'interroge François Nedey, directeur technique assurances de bien et de responsabilités du groupe, émettant l'hypothèse d'une "responsabilité sans faute" pour le conducteur.

D'ores et déjà, Allianz, qui anticipe qu'environ un tiers des véhicules seront partiellement ou totalement automatisés d'ici 2035, a lancé cet été en France un contrat dédié aux véhicules semi-autonomes avec à la clé une réduction de la prime d'assurance.

Le groupe prévoit également une baisse de la fréquence des sinistres pouvant engendrer un gain net de l'ordre de 10% à 20%, en dépit d'une augmentation du coût moyen de la réparation.

Néanmoins, "une voiture autonome truffée de capteurs coûte cher", rappelle M. Huère.

Majoritairement maîtres d'oeuvre de l'élaboration technologique des véhicules, les constructeurs pourraient voir leur responsabilité plus souvent mise en cause par les assureurs. "Les constructeurs automobiles auront peut-être intérêt à aller plus largement sur le marché de l'assurance automobile, notamment ceux qui ont déjà des bras armés assurantiels", analyse Daniel Dadoun, associé spécialiste des institutions financières et assurances pour le cabinet de conseil AT Kearney.

"Si leur responsabilité est plus souvent engagée", les constructeurs "pourront être tentés d'en faire une opportunité en orientant les réparations vers leurs propres ateliers, qui souffrent aujourd'hui de la baisse des sinistres et de l'orientation des assurés vers des réseaux agréés par leurs assureurs", poursuit-il.

En 2015, le secteur de l'assurance automobile représentait 20,5 milliards d'euros de cotisations en France.

France 24.



Le véhicule autonome n'est désormais plus de la science-fiction et le chantier est vaste pour les assureurs avec pour question centrale la responsabilité entre le conducteur et la machine. Comment passer d'un environnement actuel où plus de 90% des accidents de la route sont dus à une erreur humaine à un futur où des véhicules ultra intelligents, sans chauffeur, ni volant ou pédales, sont censés raréfier les accidents ?

"Difficile de dire quel sera le scénario", estime Stéphane Pénét, directeur des assurances de

biens et de responsabilités à la Fédération française de l'assurance (FFA), interrogé par l'AFP. Les défis sont multiples pour le secteur qui doit à la fois penser à sa propre évolution et à celle de ses contrats dans un monde automobile inédit.

"Nous travaillons surtout sur les moyens d'avoir une assurance fluide permettant d'indemniser rapidement les victimes et de retrouver les causes de l'accident le plus simplement possible", explique M. Pénet.

Car l'une des problématiques majeures est "l'élargissement du spectre des responsabilités possibles" entre notamment concepteur de logiciel, constructeur automobile, transmetteur des données et conducteur, indique le responsable.

"La nouveauté du véhicule autonome, c'est de déterminer qui était en charge de la conduite au moment de l'accident", souligne pour sa part Jean-François Huère, délégué chez PSA aux nouvelles mobilités, véhicules connectés et autonomes.

L'installation d'un enregistreur de données au coeur du véhicule (un peu comme les "boîtes noires" dont sont équipés les avions) est une solution envisagée. "Cela va probablement être réglementaire", avance M. Huère qui y voit "un intérêt pour tous".

Une normalisation des technologies en Europe permettrait également de mieux s'y retrouver, ajoute M. Pénet, indiquant l'existence de travaux sur la question à l'échelle européenne.

- Vers une "responsabilité sans faute" ? -

Concernant le cadre réglementaire, défini par les conventions de Vienne et de Genève, le principe du conducteur responsable prévaut. Il demeure adapté aux véhicules semi-autonomes actuels, dotés de systèmes d'aide à la conduite (ADAS), qui requièrent en cas de problème la reprise en main immédiate du chauffeur.

En revanche, la question de son évolution se posera une fois le véhicule 100% autonome prêt pour le grand public. Pour le mastodonte européen de l'assurance Allianz, la notion de responsabilité devra évoluer dans la réglementation pour bâtir des contrats adaptés au véhicule autonome.

L'assurance "sera-t-elle attachée seulement au véhicule ? Au conducteur ? Ou bien est-ce qu'il y aura un mix des deux ?", s'interroge François Nedey, directeur technique assurances de bien et de responsabilités du groupe, émettant l'hypothèse d'une "responsabilité sans faute" pour le conducteur.

D'ores et déjà, Allianz, qui anticipe qu'environ un tiers des véhicules seront partiellement ou totalement automatisés d'ici 2035, a lancé cet été en France un contrat dédié aux véhicules semi-autonomes avec à la clé une réduction de la prime d'assurance.

Le groupe prévoit également une baisse de la fréquence des sinistres pouvant engendrer un gain net de l'ordre de 10% à 20%, en dépit d'une augmentation du coût moyen de la réparation.

Néanmoins, "une voiture autonome truffée de capteurs coûte cher", rappelle M. Huère.

Majoritairement maîtres d'oeuvre de l'élaboration technologique des véhicules, les constructeurs pourraient voir leur responsabilité plus souvent mise en cause par les assureurs. "Les constructeurs automobiles auront peut-être intérêt à aller plus largement sur le marché de l'assurance automobile, notamment ceux qui ont déjà des bras armés assurantiels", analyse Daniel Dadoun, associé spécialiste des institutions financières et assurances pour le cabinet de conseil AT Kearney.

"Si leur responsabilité est plus souvent engagée", les constructeurs "pourront être tentés d'en faire une opportunité en orientant les réparations vers leurs propres ateliers, qui souffrent aujourd'hui de la baisse des sinistres et de l'orientation des assurés vers des réseaux agréés par leurs assureurs", poursuit-il.

En 2015, le secteur de l'assurance automobile représentait 20,5 milliards d'euros de cotisations en France.

France 24.



Le véhicule autonome n'est désormais plus de la science-fiction et le chantier est vaste pour les assureurs avec pour question centrale la responsabilité entre le conducteur et la machine. Comment passer d'un environnement actuel où plus de 90% des accidents de la route sont dus à une erreur humaine à un futur où des véhicules ultra intelligents, sans chauffeur, ni volant ou pédales, sont censés raréfier les accidents ?

"Difficile de dire quel sera le scénario", estime Stéphane Pénet, directeur des assurances de biens et de responsabilités à la Fédération française de l'assurance (FFA), interrogé par l'AFP. Les défis sont multiples pour le secteur qui doit à la fois penser à sa propre évolution et à celle de ses contrats dans un monde automobile inédit.

"Nous travaillons surtout sur les moyens d'avoir une assurance fluide permettant d'indemniser rapidement les victimes et de retrouver les causes de l'accident le plus simplement possible", explique M. Pénet.

Car l'une des problématiques majeures est "l'élargissement du spectre des responsabilités possibles" entre notamment concepteur de logiciel, constructeur automobile, transmetteur des données et conducteur, indique le responsable.

"La nouveauté du véhicule autonome, c'est de déterminer qui était en charge de la conduite au moment de l'accident", souligne pour sa part Jean-François Huère, délégué chez PSA aux nouvelles mobilités, véhicules connectés et autonomes.

L'installation d'un enregistreur de données au coeur du véhicule (un peu comme les "boîtes noires" dont sont équipés les avions) est une solution envisagée. "Cela va probablement être réglementaire", avance M. Huère qui y voit "un intérêt pour tous".

Une normalisation des technologies en Europe permettrait également de mieux s'y retrouver, ajoute M. Pénet, indiquant l'existence de travaux sur la question à l'échelle européenne.

- Vers une "responsabilité sans faute" ? -

Concernant le cadre réglementaire, défini par les conventions de Vienne et de Genève, le principe du conducteur responsable prévaut. Il demeure adapté aux véhicules semi-autonomes actuels, dotés de systèmes d'aide à la conduite (ADAS), qui requièrent en cas de problème la reprise en main immédiate du chauffeur.

En revanche, la question de son évolution se posera une fois le véhicule 100% autonome prêt pour le grand public. Pour le mastodonte européen de l'assurance Allianz, la notion de responsabilité devra évoluer dans la réglementation pour bâtir des contrats adaptés au véhicule autonome.

L'assurance "sera-t-elle attachée seulement au véhicule ? Au conducteur ? Ou bien est-ce qu'il y aura un mix des deux ?", s'interroge François Nedey, directeur technique assurances de bien

et de responsabilités du groupe, émettant l'hypothèse d'une "responsabilité sans faute" pour le conducteur.

D'ores et déjà, Allianz, qui anticipe qu'environ un tiers des véhicules seront partiellement ou totalement automatisés d'ici 2035, a lancé cet été en France un contrat dédié aux véhicules semi-autonomes avec à la clé une réduction de la prime d'assurance.

Le groupe prévoit également une baisse de la fréquence des sinistres pouvant engendrer un gain net de l'ordre de 10% à 20%, en dépit d'une augmentation du coût moyen de la réparation.

Néanmoins, "une voiture autonome truffée de capteurs coûte cher", rappelle M. Huère.

Majoritairement maîtres d'oeuvre de l'élaboration technologique des véhicules, les constructeurs pourraient voir leur responsabilité plus souvent mise en cause par les assureurs.

"Les constructeurs automobiles auront peut-être intérêt à aller plus largement sur le marché de l'assurance automobile, notamment ceux qui ont déjà des bras armés assurantiels", analyse Daniel Dadoun, associé spécialiste des institutions financières et assurances pour le cabinet de conseil AT Kearney.

"Si leur responsabilité est plus souvent engagée", les constructeurs "pourront être tentés d'en faire une opportunité en orientant les réparations vers leurs propres ateliers, qui souffrent aujourd'hui de la baisse des sinistres et de l'orientation des assurés vers des réseaux agréés par leurs assureurs", poursuit-il.

En 2015, le secteur de l'assurance automobile représentait 20,5 milliards d'euros de cotisations en France.

France 24 .



Le véhicule autonome n'est désormais plus de la science-fiction et le chantier est vaste pour les assureurs avec pour question centrale la responsabilité entre le conducteur et la machine. Comment passer d'un environnement actuel où plus de 90% des accidents de la route sont dus à une erreur humaine à un futur où des véhicules ultra intelligents, sans chauffeur, ni volant ou pédales, sont censés raréfier les accidents ?

"Difficile de dire quel sera le scénario", estime Stéphane Pénet, directeur des assurances de biens et de responsabilités à la Fédération française de l'assurance (FFA), interrogé par l'AFP. Les défis sont multiples pour le secteur qui doit à la fois penser à sa propre évolution et à celle de ses contrats dans un monde automobile inédit.

"Nous travaillons surtout sur les moyens d'avoir une assurance fluide permettant d'indemniser rapidement les victimes et de retrouver les causes de l'accident le plus simplement possible", explique M. Pénet.

Car l'une des problématiques majeures est "l'élargissement du spectre des responsabilités possibles" entre notamment concepteur de logiciel, constructeur automobile, transmetteur des données et conducteur, indique le responsable.

"La nouveauté du véhicule autonome, c'est de déterminer qui était en charge de la conduite au moment de l'accident", souligne pour sa part Jean-François Huère, délégué chez PSA aux nouvelles mobilités, véhicules connectés et autonomes.

L'installation d'un enregistreur de données au coeur du véhicule (un peu comme les "boîtes noires" dont sont équipés les avions) est une solution envisagée. "Cela va probablement être réglementaire", avance M. Huère qui y voit "un intérêt pour tous".

Une normalisation des technologies en Europe permettrait également de mieux s'y retrouver, ajoute M. Pénét, indiquant l'existence de travaux sur la question à l'échelle européenne.

- Vers une "responsabilité sans faute" ? -

Concernant le cadre réglementaire, défini par les conventions de Vienne et de Genève, le principe du conducteur responsable prévaut. Il demeure adapté aux véhicules semi-autonomes actuels, dotés de systèmes d'aide à la conduite (ADAS), qui requièrent en cas de problème la reprise en main immédiate du chauffeur.

En revanche, la question de son évolution se posera une fois le véhicule 100% autonome prêt pour le grand public. Pour le mastodonte européen de l'assurance Allianz, la notion de responsabilité devra évoluer dans la réglementation pour bâtir des contrats adaptés au véhicule autonome.

L'assurance "sera-t-elle attachée seulement au véhicule ? Au conducteur ? Ou bien est-ce qu'il y aura un mix des deux ?", s'interroge François Nedey, directeur technique assurances de bien et de responsabilités du groupe, émettant l'hypothèse d'une "responsabilité sans faute" pour le conducteur.

D'ores et déjà, Allianz, qui anticipe qu'environ un tiers des véhicules seront partiellement ou totalement automatisés d'ici 2035, a lancé cet été en France un contrat dédié aux véhicules semi-autonomes avec à la clé une réduction de la prime d'assurance.

Le groupe prévoit également une baisse de la fréquence des sinistres pouvant engendrer un gain net de l'ordre de 10% à 20%, en dépit d'une augmentation du coût moyen de la réparation.

Néanmoins, "une voiture autonome truffée de capteurs coûte cher", rappelle M. Huère.

Majoritairement maîtres d'oeuvre de l'élaboration technologique des véhicules, les constructeurs pourraient voir leur responsabilité plus souvent mise en cause par les assureurs.

"Les constructeurs automobiles auront peut-être intérêt à aller plus largement sur le marché de l'assurance automobile, notamment ceux qui ont déjà des bras armés assurantiels", analyse Daniel Dadoun, associé spécialiste des institutions financières et assurances pour le cabinet de conseil AT Kearney.

"Si leur responsabilité est plus souvent engagée", les constructeurs "pourront être tentés d'en faire une opportunité en orientant les réparations vers leurs propres ateliers, qui souffrent aujourd'hui de la baisse des sinistres et de l'orientation des assurés vers des réseaux agréés par leurs assureurs", poursuit-il.

En 2015, le secteur de l'assurance automobile représentait 20,5 milliards d'euros de cotisations en France.

France 24 .

19 décembre



Victime collatérale de la guerre en Syrie, le fameux savon d'Alep, réputé pour ses qualités hydratantes et apaisantes, a trouvé refuge ailleurs. Comme en banlieue parisienne, où une entreprise perpétue la tradition avec l'aide d'un maître savonnier syrien.

La zone industrielle de Santeny, au sud-est de la capitale française, ne ressemble en rien au souk d'Alep, jadis remplis d'échoppes centenaires et ses caravansérails, aujourd'hui en grande partie détruit. Pourtant, un de ses bâtiments abrite depuis deux ans une fabrique de savon d'Alep, héritage d'un savoir-faire ancestral.

Dès l'entrée, les parfums de laurier et d'olivier se répandent dans les couloirs. Dans les locaux, des montagnes de pains de savon achèvent leur maturation.

Blouse blanche sur le dos, Hassan Harastani remue un mélange verdâtre dans un énorme chaudron bouillant. Avec Samir Constantini, un médecin reconverti dans la cosmétique, il dialogue en arabe.

C'est ce dernier qui a monté la société "Alepia" en 2004. D'abord en important depuis la Syrie, puis en se lançant dans la production. Son projet était de monter une fabrique de savon dans la périphérie d'Alep en collaboration avec Hassan Harastani, maître savonnier.

Mais le conflit a éclaté et presque toutes les fabriques de savons, qui attiraient des touristes du monde entier, ont été détruites.

Le savonnier et sa famille ont alors quitté leur ville en proie à de violents combats et devenue une ville martyre du conflit. "On a quitté notre pays, nos maisons, nos entreprises, nos amis...", soupire-t-il.

Avant la guerre, la région d'Alep comptait une cinquantaine d'usines. Aujourd'hui, plus qu'"une ou deux" persistent, selon lui. "J'avais beaucoup de clients en Syrie mais aussi à l'étranger, en France, en Italie, en Allemagne, dans le Golfe, en Corée du Sud, au Japon, en Chine...", se souvient Hassan Harastani.

"J'étais une personne ordinaire, j'aimais mon travail et ma famille, j'avais de bonnes relations avec mes clients (...) C'est la seule profession que je connaisse depuis plus de 35 ans."

- 'On retournera en Syrie' -

Lorsque Samir Constantini lui propose de le rejoindre en France, il n'hésite pas. Après de longues démarches administratives, il débarque près de Paris et reprend son activité de savonnier.

Du savon d'Alep "made in France" ? Oui oui, c'est possible, assure Samir Constantini.

"L'appellation savon d'Alep, c'est une méthode de fabrication, un secret transmis de père en fils", dit-il. "Quand un grand chef français ouvre un restaurant français à New York, ça reste de la cuisine française et pas de la cuisine new-yorkaise. C'est pareil pour le savon, c'est fait par le grand maître savonnier Harastani, c'est donc le vrai savon d'Alep."

Mélange et dosage des ingrédients, saponification, coulage, découpe, séchage: tout est fait selon des méthodes vieilles de plus de 3.000 ans.

"Je suis très fier de perpétuer cette tradition et de le faire selon la technique originelle", poursuit Samir Constantini. "C'est un savoir-faire qui ne se perd pas et qui reste toujours présent malgré les événements en Syrie."

Le conflit syrien a fait plus de 310.000 morts depuis 2011 et les forces du régime de Bachar al-Assad, qui assiègent les poches rebelles d'Alep-Est, sont en passe de reprendre le contrôle

total de la ville. Au prix de la destruction de nombreux quartiers et de leur patrimoine inestimable et d'atrocités contre les civils dénoncée par l'ONU.

"C'est devenu une guerre mondiale, ce n'est pas près de s'arrêter si les grandes puissances ne se mettent pas d'accord. Le plus simple, c'est de croire en ce savon et de continuer à le fabriquer en espérant que la paix va revenir", observe Samir Constantini.

Hassan Harastani, lui se dit "pas si pessimiste". "On retournera en Syrie, mais... on fait ce savon en France en ce moment. A l'avenir, on ne sait pas".

France 24 .



Victime collatérale de la guerre en Syrie, le fameux savon d'Alep, réputé pour ses qualités hydratantes et apaisantes, a trouvé refuge ailleurs. Comme en banlieue parisienne, où une entreprise perpétue la tradition avec l'aide d'un maître savonnier syrien.

La zone industrielle de Santeny, au sud-est de la capitale française, ne ressemble en rien au souk d'Alep, jadis remplis d'échoppes centenaires et ses caravansérails, aujourd'hui en grande partie détruit. Pourtant, un de ses bâtiments abrite depuis deux ans une fabrique de savon d'Alep, héritage d'un savoir-faire ancestral.

Dès l'entrée, les parfums de laurier et d'olivier se répandent dans les couloirs. Dans les locaux, des montagnes de pains de savon achèvent leur maturation.

Blouse blanche sur le dos, Hassan Harastani remue un mélange verdâtre dans un énorme chaudron bouillant. Avec Samir Constantini, un médecin reconverti dans la cosmétique, il dialogue en arabe.

C'est ce dernier qui a monté la société "Alepia" en 2004. D'abord en important depuis la Syrie, puis en se lançant dans la production. Son projet était de monter une fabrique de savon dans la périphérie d'Alep en collaboration avec Hassan Harastani, maître savonnier.

Mais le conflit a éclaté et presque toutes les fabriques de savons, qui attiraient des touristes du monde entier, ont été détruites.

Le savonnier et sa famille ont alors quitté leur ville en proie à de violents combats et devenue une ville martyre du conflit. "On a quitté notre pays, nos maisons, nos entreprises, nos amis...", soupire-t-il.

Avant la guerre, la région d'Alep comptait une cinquantaine d'usines. Aujourd'hui, plus qu'"une ou deux" persistent, selon lui. "J'avais beaucoup de clients en Syrie mais aussi à l'étranger, en France, en Italie, en Allemagne, dans le Golfe, en Corée du Sud, au Japon, en Chine...", se souvient Hassan Harastani.

"J'étais une personne ordinaire, j'aimais mon travail et ma famille, j'avais de bonnes relations avec mes clients (...) C'est la seule profession que je connaisse depuis plus de 35 ans." - 'On retournera en Syrie' -

Lorsque Samir Constantini lui propose de le rejoindre en France, il n'hésite pas. Après de longues démarches administratives, il débarque près de Paris et reprend son activité de savonnier.

Du savon d'Alep "made in France" ? Oui oui, c'est possible, assure Samir Constantini.

"L'appellation savon d'Alep, c'est une méthode de fabrication, un secret transmis de père en fils", dit-il. "Quand un grand chef français ouvre un restaurant français à New York, ça reste de la cuisine française et pas de la cuisine new-yorkaise. C'est pareil pour le savon, c'est fait

par le grand maître savonnier Harastani, c'est donc le vrai savon d'Alep."

Mélange et dosage des ingrédients, saponification, coulage, découpe, séchage: tout est fait selon des méthodes vieilles de plus de 3.000 ans.

"Je suis très fier de perpétuer cette tradition et de le faire selon la technique originelle", poursuit Samir Constantini. "C'est un savoir-faire qui ne se perd pas et qui reste toujours présent malgré les événements en Syrie."

Le conflit syrien a fait plus de 310.000 morts depuis 2011 et les forces du régime de Bachar al-Assad, qui assiègent les poches rebelles d'Alep-Est, sont en passe de reprendre le contrôle total de la ville. Au prix de la destruction de nombreux quartiers et de leur patrimoine inestimable et d'atrocités contre les civils dénoncée par l'ONU.

"C'est devenu une guerre mondiale, ce n'est pas près de s'arrêter si les grandes puissances ne se mettent pas d'accord. Le plus simple, c'est de croire en ce savon et de continuer à le fabriquer en espérant que la paix va revenir", observe Samir Constantini.

Hassan Harastani, lui se dit "pas si pessimiste". "On retournera en Syrie, mais... on fait ce savon en France en ce moment. A l'avenir, on ne sait pas".

France 24 .



Victime collatérale de la guerre en Syrie, le fameux savon d'Alep, réputé pour ses qualités hydratantes et apaisantes, a trouvé refuge ailleurs. Comme en banlieue parisienne, où une entreprise perpétue la tradition avec l'aide d'un maître savonnier syrien.

La zone industrielle de Santeny, au sud-est de la capitale française, ne ressemble en rien au souk d'Alep, jadis remplis d'échoppes centenaires et ses caravansérails, aujourd'hui en grande partie détruit. Pourtant, un de ses bâtiments abrite depuis deux ans une fabrique de savon d'Alep, héritage d'un savoir-faire ancestral.

Dès l'entrée, les parfums de laurier et d'olivier se répandent dans les couloirs. Dans les locaux, des montagnes de pains de savon achèvent leur maturation.

Blouse blanche sur le dos, Hassan Harastani remue un mélange verdâtre dans un énorme chaudron bouillant. Avec Samir Constantini, un médecin reconverti dans la cosmétique, il dialogue en arabe.

C'est ce dernier qui a monté la société "Alepia" en 2004. D'abord en important depuis la Syrie, puis en se lançant dans la production. Son projet était de monter une fabrique de savon dans la périphérie d'Alep en collaboration avec Hassan Harastani, maître savonnier.

Mais le conflit a éclaté et presque toutes les fabriques de savons, qui attiraient des touristes du monde entier, ont été détruites.

Le savonnier et sa famille ont alors quitté leur ville en proie à de violents combats et devenue une ville martyre du conflit. "On a quitté notre pays, nos maisons, nos entreprises, nos amis...", soupire-t-il.

Avant la guerre, la région d'Alep comptait une cinquantaine d'usines. Aujourd'hui, plus qu'"une ou deux" persistent, selon lui. "J'avais beaucoup de clients en Syrie mais aussi à l'étranger, en France, en Italie, en Allemagne, dans le Golfe, en Corée du Sud, au Japon, en Chine...", se souvient Hassan Harastani.

"J'étais une personne ordinaire, j'aimais mon travail et ma famille, j'avais de bonnes relations avec mes clients (...) C'est la seule profession que je connaisse depuis plus de 35 ans."

- 'On retournera en Syrie' -

Lorsque Samir Constantini lui propose de le rejoindre en France, il n'hésite pas. Après de longues démarches administratives, il débarque près de Paris et reprend son activité de savonnier.

Du savon d'Alep "made in France" ? Oui oui, c'est possible, assure Samir Constantini.

"L'appellation savon d'Alep, c'est une méthode de fabrication, un secret transmis de père en fils", dit-il. "Quand un grand chef français ouvre un restaurant français à New York, ça reste de la cuisine française et pas de la cuisine new-yorkaise. C'est pareil pour le savon, c'est fait par le grand maître savonnier Harastani, c'est donc le vrai savon d'Alep."

Mélange et dosage des ingrédients, saponification, coulage, découpe, séchage: tout est fait selon des méthodes vieilles de plus de 3.000 ans.

"Je suis très fier de perpétuer cette tradition et de le faire selon la technique originelle", poursuit Samir Constantini. "C'est un savoir-faire qui ne se perd pas et qui reste toujours présent malgré les événements en Syrie."

Le conflit syrien a fait plus de 310.000 morts depuis 2011 et les forces du régime de Bachar al-Assad, qui assiègent les poches rebelles d'Alep-Est, sont en passe de reprendre le contrôle total de la ville. Au prix de la destruction de nombreux quartiers et de leur patrimoine inestimable et d'atrocités contre les civils dénoncée par l'ONU.

"C'est devenu une guerre mondiale, ce n'est pas près de s'arrêter si les grandes puissances ne se mettent pas d'accord. Le plus simple, c'est de croire en ce savon et de continuer à le fabriquer en espérant que la paix va revenir", observe Samir Constantini.

Hassan Harastani, lui se dit "pas si pessimiste". "On retournera en Syrie, mais... on fait ce savon en France en ce moment. A l'avenir, on ne sait pas".

France 24 .



قَالَ رَبِّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي فَاغْفِرْ لِي  
فَقَعَّرَ لَهُ إِنَّهُ هُوَ الْعُتُورُ الرَّحِيمُ  
قَالَ رَبِّ بِمَا أَنْعَمْتَ عَلَيَّ  
فَلَنْ أَكُونَ ظَاهِرًا لِّلْمُجْرِمِينَ  
النقص 16-71



اللهم فزج هم المهمومين  
ونفس كرب المكروبين  
واقض الدين عن المدينين  
واشف مرضانا ومرضى  
المسلمين

إعراب سورة القلم ( الشطر الاول)

{ 1 - وَالْقَلَمِ وَمَا يَسْطُرُونَ }

"ن" حرف لا محل له من الإعراب، "والقلم" مقسم به متعلق بـ أقسم مقدر، "ما" موصول اسمي معطوف على "القلم" أي: والذي يسطرونه.

{ 2 - مَا أَنْتَ بِنِعْمَةٍ رَبِّكَ بِمَجْنُونٍ }

جملة (ما أنت بمجنون): جواب القسم، و"ما" نافية تعمل عمل ليس، والباء زائدة في خيرها وهو "مجنون"، والجار "بنعمة" متعلق بحال من الضمير في "مجنون"، والتقدير: ما أنت مجنوننا ملتبسا بنعمة.

{ 3 - وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ }

- جملة "وإن لك لأجرا" معطوفة على جملة "ما أنت بمجنون"، واللام للتوكيد، "غير" نعت.
- { 5 - فَسْتَبْصِرُ وَيُبْصِرُونَ } جملة "فستبصر" مستأنفة، والفعل هنا معلق عن العمل بالاستفهام بعده.
- { 6 - بِأَيِّكُمْ الْمُفْتُونَ } جملة "بأيكم" جار ومجرور، والباء بمعنى (في) متعلقة بخبر المبتدأ المفتون أي: في أي طائفة منكم المفتون، وجملة "بأيكم" مفتون "مفعول به لفعل الإبصار المعلق بالاستفهام.
- { 7 - إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ } جملة "هو أعلم" خبر "إن"، "بمن" متعلق "بأعلم"، وجملة "وهو أعلم" الثانية معطوفة على الأولى، الجار "بالمهتدين" متعلق بـ "أعلم".
- { 8 - فَلَا تُطِعِ الْمُكَذِّبِينَ } جملة "فلا تطع" مستأنفة.
- { 9 - وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ } جملة "ودُّوا" معترضة، و"لو" مصدرية، والمصدر مفعول به، وجملة "فيدهنون" معطوفة على جملة "تدهن".
- { 10 - وَلَا تُطِعْ كُلَّ حَلَّافٍ مَهِينٍ } جملة "ولا تطع" معطوفة على جملة "لا تطع" في الآية (8).
- { 11 - هَمَّازٌ مَشَاءٌ بِنَمِيمٍ } جملة "همَّاز" نعت ثانٍ لـ { حَلَّافٍ } ، وكذا "مَشَاءٌ" ، والجار متعلق بـ "مَشَاءٌ".
- { 12 - مَنَاعٌ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٍ أَثِيمٌ } جملة "مَنَاعٌ" نعت لـ { حَلَّافٍ } ، "للخير" اللام زائدة للتقوية، و"الخير" مفعول به لـ "مَنَاعٌ" ، "معتد" نعت آخر لـ { حَلَّافٍ } ، وكذا "أثيم".
- { 13 - عَتَلٌ بَعْدَ ذَلِكَ زَنِيمٌ } الظرف "بعد" متعلق بـ "زَنِيمٌ".
- { 14 - أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ } المصدر "أن كان" مجرور باللام المقدره المتعلقة بفعل النهي السابق أي: ولا تطع مَنْ هذه صفاته؛ لأنه كان متمولا وصاحب بنين.
- { 15 - إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأَوَّلِينَ } الجملة الشرطية خبر ثانٍ لـ { كَانَ } ، "أساطير" خبر لمبتدأ مقدر أي: هي أساطير، وجملة "تتلى" مضاف إليه.
- { 17 - إِنَّا بَلَوْنَاهُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ } الكاف نائب مفعول مطلق، و"ما" مصدرية أي: بلوناهم بلاء مثل بلاننا أصحاب الجنة، "إذ" ظرف متعلق بـ "أقسموا"، وجملة "ليصرمنها" جواب القسم، و"مصباحين": مِنْ أَصْحَابِ الْجَنَّةِ، وهو حال من فاعل "ليصرمنها" أي: داخلين في الصباح، والفعل مضارع مرفوع بنبوت النون المحذوفة لتوالي الأمثال، والواو المحذوفة لالتقاء الساكنين فاعل، والهاء مفعول به.
- { 18 - وَلَا يَسْتَنُونَ } الجملة مستأنفة.
- { 19 - فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِّن رَّبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ } جملة "فطاف" مستأنفة، الجار "من ربك" متعلق بنعت لـ "طائف"، وجملة "وهم نائمون" حالية.
- { 20 - فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ } جملة "فأصبحت" معطوفة على جملة "طاف".
- { 21 - فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ } جملة "فتنادوا" معطوفة على جملة "أصبحت"، "مصباحين" حال.
- { 22 - أَنْ أَغْدُوا عَلَىٰ حَرِّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ } "أن" تفسيرية، والجملة بعدها مفسرة، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.
- { 23 - فَانطَلَقُوا وَهُمْ يَتَخَفَتُونَ } جملة "فانطلقوا" معطوفة على جملة "تنادوا"، وجملة "وهم يتخافتون" حالية.
- { 24 - أَنْ لَا يَدْخُلْنَهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ } "أن" تفسيرية، و"مسكين" فاعل.
- { 25 - وَغَدُوا عَلَىٰ حَرِّ قَادِرِينَ } الواو حالية، وجملة "غدوا" حالية من فاعل { يَتَخَفَتُونَ } ، وهو فعل ماضٍ ناسخ واسمه وخبره، والجار متعلق بـ "قادرين".
- { 26 - فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَأَصْأَلُونَ }

الفاء مستأنفة، والجملة الشرطية مستأنفة، وجملة "قالوا" جواب الشرط.

{ - 27 بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ }  
الجملة مستأنفة.

{ - 28 لَوْلَا نُسَبِّحُونَ }

"لولا" حرف تحضيض.

{ - 29 قَالُوا سُبْحَانَ رَبِّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ }

"سبحان" نائب مفعول مطلق، وجملة "إِنَّا كُنَّا" مستأنفة.

{ - 30 فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتْلَاوَمُونَ }

جملة "فأقبل" مستأنفة، وجملة "يتلاومون" حال من "بعضهم".

{ - 32 عَسَىٰ رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا رَاغِبُونَ }

المصدر خبر "عسى"، "خيرًا" مفعول ثان، الجار "منها" متعلق بـ "خيرًا"، وجملة "إِنَّا رَاغِبُونَ" مستأنفة، والجار متعلق بـ "راغبون".

{ - 33 كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْآخِرَةُ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ }

الجار متعلق بخبر "العذاب"، وجملة "والعذاب الآخرة أكبر" معطوفة على الاستئنافية، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف تقديره: أطاعونا.

{ - 34 إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ }

الظرف "عند" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر.

{ - 35 أَفَتَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ }

الجملة مستأنفة، والكاف متعلقة بالمفعول الثاني.

{ - 36 مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ }

"ما" اسم استفهام مبتدأ، الجار "لكم" متعلق بالخبر، "كيف" اسم استفهام حال، وجملة "تحكمون" بدل من جملة "ما لكم".

{ - 37 أَمْ لَكُمْ كِتَابٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ }

"أم" المنقطعة، وجملة "تدرسون" نعت لـ "كتاب"، الجار "فيه" متعلق بـ "تدرسون".

{ - 38 إِنْ لَكُمْ فِيهِ لَمَّا تَخِيرُونَ }

الجار "فيه" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر، واللام للتوكيد، "ما" اسم موصول اسم "إن"، وجملة "إن لكم فيه لما تخيرون" مفعول به لـ { تَدْرُسُونَ } أي: تدرسون فيه أن لكم ... فلما دخلت اللام كسرت الهمزة.

{ - 39 أَمْ لَكُمْ أَيْمَانٌ عَلَيْنَا بِالْعَهْدِ إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ إِنَّ لَكُمْ لَمَّا تَحْكُمُونَ }

"أم" المنقطعة، الجار "علينا" متعلق بنعت لـ "أيمان"، الجار "إلى يوم" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به خبر المبتدأ "أيمان"، واللام في "لما" للتوكيد، الجار "لكم" متعلق بخبر "إن" واسمها "ما"، وجملة "إن لكم لما تحكمون" جواب القسم في قوله "أيمان".

{ - 40 سَأَلْتَهُمْ أَيُّهُمْ بِذَلِكَ زَعِيمٌ }

"أيهم" اسم استفهام مبتدأ، و"زعيم" خبره، الجار "بذلك" متعلق بـ "زعيم"، وجملة (أيهم زعيم): مفعول ثان للسؤال المعلق بالاستفهام، و"سأل" يعلق لكونه سببًا في العلم.

{ - 41 أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ فَلْيَأْتُوا بِشُرَكَائِهِمْ إِنْ كَانُوا صَادِقِينَ }

"أم" المنقطعة، وجملة "فليأتوا" معطوفة على جملة "لهم شركاء"، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.

{ - 42 يَوْمَ يُكْشَفُ عَن سَاقٍ وَيُدْعَوْنَ إِلَى السُّجُودِ فَلَا يَسْتِطِيعُونَ }

الظرف "يوم" متعلق بقوله { فَلْيَأْتُوا } ، وجملة "يكشف" مضاف إليه، وجملة "فلا يستطيعون" معطوفة على جملة "يُدْعَوْنَ".

{ - 43 خَاشِعَةً أَبْصَارُهُمْ تَرْهُقُهُمْ ذُلَّةٌ وَقَد كَانُوا يُدْعَوْنَ إِلَى السُّجُودِ وَهُمْ سَالِمُونَ }

"خاشعة" حال من الضمير في "يُدْعَوْنَ"، "أبصارهم" فاعل بـ "خاشعة"، وجملة "ترهقهم" حال من نائب الفاعل في "يُدْعَوْنَ"، جملة "وقد كانوا" حال من الضمير في "ترهقهم"، جملة "وهم سالمون" حال من الواو في "يُدْعَوْنَ".

{ - 44 فَدَرَنِي وَمَنْ يُكْذِبُ بِهِذَا الْحَدِيثِ سَنَسْتَدْرِجُهُمْ مِنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ }

جملة "فدرنني" مستأنفة، والموصول معطوف على الياء في "درنني"، جملة "سنستدرجهم" مستأنفة، وجملة "لا يعلمون" مضاف إليه.

{ - 45 وَأَمْ لِي لَهُمْ إِنْ كِيدِي مَتِينٌ }

جملة "وألمي" معطوفة على جملة { سَنَسْتَدْرِجُهُمْ } ، وجملة "إن كيدي متين" مستأنفة.

{ - 46 أَمْ تَسْأَلُهُمْ أَجْرًا فَهُمْ مِنْ مَغْرَمٍ مُثْقَلُونَ }

"أم" منقطعة، وجملة "فهم مثقلون" معطوفة على جملة "تسألهم"، والجار "من مغرم" متعلق بـ "مثقلون".



قَالَ رَبِّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي فَاغْفِرْ لِي  
فَقَفَرْتُ لَهُ إِنَّهُ هُوَ الْعَفْوُ الرَّجِيمُ  
قَالَ رَبِّ بِمَا أَنْعَمْتَ عَلَيَّ  
فَلَنْ أَكُونَ ظَهيرًا لِلْمُجْرِمِينَ

الشمس 16-71



اللهم فزج هم المهمومين  
ونفس كرب المكروبين  
واقض الدين عن المدينين  
واشف مرضانا ومرضى  
المسلمين

  
[Mustafa Allau](#)  
ajouté 15 photos.

إعراب سورة القلم ( الشطر الاول)

- { 1 - ن وَالْقَلَمِ وَمَا يَسْطُرُونَ }  
"ن" حرف لا محل له من الإعراب، "والقلم" مقسم به متعلق بـ أقسم مقدرا، "ما" موصول اسمي معطوف على "القلم" أي: والذي يسطرونه.
- { 2 - مَا أَنْتَ بِنِعْمَةِ رَبِّكَ بِمَجْنُونٍ }  
جملة (ما أنت بمجنون): جواب القسم، و"ما" نافية تعمل عمل ليس، والباء زائدة في خيرها وهو "مجنون"، والجار "بنعمة" متعلق بحال من الضمير في "مجنون"، والتقدير: ما أنت مجنوناً ملتبساً بنعمة.
- { 3 - وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ }  
جملة "وإن لك لأجراً" معطوفة على جملة "ما أنت بمجنون"، واللام للتوكيد، "غير" نعت.
- { 5 - فَسَنُصِرُّ وَيُصِروُنَ }  
جملة "فسنصير" مستأنفة، والفعل هنا معلق عن العمل بالاستفهام بعده.
- { 6 - بِأَيِّكُمْ الْمَفْتُونُ }  
"بأيكم" جار ومجرور، والباء بمعنى (في) متعلقة بخبر المبتدأ المفتون أي: في أي طائفة منكم المفتون، وجملة "بأيكم المفتون" مفعول به لفعل الإبصار المعلق بالاستفهام.
- { 7 - إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ }  
جملة "هو أعلم" خبر "إن"، "بمن" متعلق "بأعلم"، وجملة "هو أعلم" الثانية معطوفة على الأولى، الجار "بالمهتدين" متعلق بـ "أعلم".
- { 8 - فَلَا تُطِعِ الْمُكَذِّبِينَ }  
جملة "فلا تطع" مستأنفة.
- { 9 - وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ }  
جملة "ودُّوا" معترضة، و"لو" مصدرية، والمصدر مفعول به، وجملة "فيدهنون" معطوفة على جملة "تدهن".
- { 10 - وَلَا تُطِعْ كُلَّ حَلَّافٍ مَهِينٍ }  
جملة "ولا تطع" معطوفة على جملة "لا تطع" في الآية (8).
- { 11 - هَمَّازٍ مَشَاءٍ بِنَمِيمٍ }  
"همَّاز" نعت ثانٍ لـ { حَلَّافٍ } ، وكذا "مَشَاءٍ"، والجار متعلق بـ "مَشَاءٍ".
- { 12 - مَنَاعٍ لِّخَيْرٍ مُّعْتَدٍ أَثِيمٍ }  
"مَنَاعٍ" نعت لـ { حَلَّافٍ } ، "للخير" اللام زائدة للتقوية، و"الخير" مفعول به لـ "مَنَاعٍ"، "معتد" نعت آخر لـ { حَلَّافٍ } ، وكذا "أثيم".
- { 13 - عُنْتَلٌ بَعْدَ ذَلِكَ زَنِيمٌ }  
الظرف "بعد" متعلق بـ "زَنِيمٌ".
- { 14 - أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ }  
المصدر "أن كان" مجرور باللام المقدرة المتعلقة بفعل النهي السابق أي: ولا تطع مَنْ هذه صفاته؛ لأنه كان

متموِّلاً وصاحب بنين.

{ 15 - إِذَا تَنَلَّى عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأَوَّلِينَ }

الجملة الشرطية خبر ثان لـ { كَانَ } ، "أساطير" خبر لمبتدأ مقدر أي: هي أساطير، وجملة "تنلى" مضاف إليه.

{ 17 - إِنَّا بَلَوْنَاكُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ }

الكاف نائب مفعول مطلق، و "ما" مصدرية أي: بلوناكم بلاء مثل بلاننا أصحاب الجنة، "إذ" ظرف متعلق بـ "أقسموا"، وجملة "ليصرمنها" جواب القسم، و"مصبحين": من أصبح التامة، وهو حال من فاعل "ليصرمنها" أي: داخلين في الصباح، والفعل مضارع مرفوع بثبوت النون المحذوفة لتوالي الأمثال، والواو المحذوفة لالتقاء الساكنين فاعل، والهاء مفعول به.

{ 18 - وَلَا يَسْتَنُّونَ }

الجملة مستأنفة.

{ 19 - فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِنْ رَبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ }

جملة "فطاف" مستأنفة، الجار "من ربك" متعلق بنعت لـ "طائف"، وجملة "وهم نائمون" حالية.

{ 20 - فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ }

جملة "أصبحت" معطوفة على جملة "طاف".

{ 21 - فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ }

جملة "فتنادوا" معطوفة على جملة "أصبحت"، "مصبحين" حال.

{ 22 - أَنْ اغْدُوا عَلَىٰ حَرِّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ }

"أن" تفسيرية، والجملة بعدها مفسرة، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.

{ 23 - فَانطَلَقُوا وَهُمْ يَتَخَفَتُونَ }

جملة "فانطلقوا" معطوفة على جملة "تنادوا"، وجملة "وهم يتخافتون" حالية.

{ 24 - أَنْ لَا يَدْخُلْنَهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ }

"أن" تفسيرية، و"مسكين" فاعل.

{ 25 - وَغَدُوا عَلَىٰ حَرِّ قَادِرِينَ }

الواو حالية، وجملة "غدوا" حالية من فاعل { يَتَخَفَتُونَ } ، وهو فعل ماض ناسخ واسمه وخبره، والجار متعلق بـ "قادرين".

{ 26 - فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَضَالُونَ }

الفاء مستأنفة، والجملة الشرطية مستأنفة، وجملة "قالوا" جواب الشرط.

{ 27 - بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ }

الجملة مستأنفة.

{ 28 - لَوْلَا نُسِبُّوْنَ }

"لولا" حرف تحضيض.

{ 29 - قَالُوا سُبْحَانَ رَبِّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ }

"سبحان" نائب مفعول مطلق، وجملة "إننا كنا" مستأنفة.

{ 30 - فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَلَوْمُونَ }

جملة "فأقبل" مستأنفة، وجملة "يتلاومون" حال من "بعضهم".

{ 32 - عَسَىٰ رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا رَاغِبُونَ }

المصدر خبر "عسى"، "خيرا" مفعول ثان، الجار "منها" متعلق بـ "خيرا"، وجملة "إننا راغبون" مستأنفة، والجار متعلق بـ "راغبون".

{ 33 - كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْأَخْرَىٰ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ }

الجار متعلق بخبر "العذاب"، وجملة "والعذاب الأخرى أكبر" معطوفة على الاستئنافية، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف تقديره: أطاعونا.

{ 34 - إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ }

الظرف "عند" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر.

{ 35 - أَفَنَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ }

الجملة مستأنفة، والكاف متعلقة بالمفعول الثاني.

{ 36 - مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ }

"ما" اسم استفهام مبتدأ، الجار "لكم" متعلق بالخبر، "كيف" اسم استفهام حال، وجملة "تحكمون" بدل من جملة "ما لكم".

{ 37 - أَمْ لَكُمْ كِتَابٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ }

"أم" المنقطعة، وجملة "تدرسون" نعت لـ "كتاب"، الجار "فيه" متعلق بـ "تدرسون".  
 { - 38 إِنَّ لَكُمْ فِيهِ لَمَا تَخَيَّرُونَ }  
 الجار "فيه" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر، واللام للتوكيد، "ما" اسم موصول اسم "إن"، وجملة "إن لكم فيه لما تخيرون" مفعول به لـ { تَدْرُسُونَ } أي: تدرسون فيه أن لكم ... فلما دخلت اللام كسرت الهمزة.  
 { - 39 أَمْ لَكُمْ أَيْمَانٌ عَلَيْنَا بِالْعَقَّةِ إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ إِنَّ لَكُمْ لَمَا تَحْكُمُونَ }  
 "أم" المنقطعة، الجار "علينا" متعلق بنعت لـ "أيمان"، الجار "إلى يوم" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به خبر المبتدأ "أيمان"، واللام في "لما" للتوكيد، الجار "لكم" متعلق بخبر "إن" واسمها "ما"، وجملة "إن لكم لما تحكمون" جواب القسم في قوله "أيمان".  
 { - 40 سَأَلُهُمْ أَتَيْتُمْ بِذَلِكَ زَعِيمٌ }  
 "أيهم" اسم استفهام مبتدأ، و"زعيم" خبره، الجار "بذلك" متعلق بـ "زعيم"، وجملة (أيهم زعيم): مفعول ثان للسؤال المعلق بالاستفهام، و"سأل" يعلق لكونه سبباً في العلم.  
 { - 41 أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ فَلْيَأْتُوا بِشُرَكَائِهِمْ إِنْ كَانُوا صَادِقِينَ }  
 "أم" المنقطعة، وجملة "فليأتوا" معطوفة على جملة "لهم شركاء"، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.  
 { - 42 يَوْمَ يُكْشَفُ عَن سَاقٍ وَيُدْعَوْنَ إِلَى السُّجُودِ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ }  
 الظرف "يوم" متعلق بقوله { فليأتوا } ، وجملة "يكشف" مضاف إليه، وجملة "فلا يستطيعون" معطوفة على جملة "يُدْعَوْنَ".  
 { - 43 خَاشِعَةً أَبْصَارُهُمْ تَرْهَقُهُمْ ذِلَّةٌ وَقَدْ كَانُوا يُدْعَوْنَ إِلَى السُّجُودِ وَهُمْ سَالِمُونَ }  
 "خاشعة" حال من الضمير في "يُدْعَوْنَ"، "أبصارهم" فاعل بـ "خاشعة"، وجملة "ترهقهم" حال من نائب الفاعل في "يُدْعَوْنَ"، جملة "وقد كانوا" حال من الضمير في "ترهقهم"، جملة "وهم سالمون" حال من الواو في "يدعون".  
 { - 44 فَذَرْنِي وَمَنْ يُكَدِّبْ بِهِذَا الْحَدِيثِ سَنَسْتَدْرِجُهُمْ مِنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ }  
 جملة "فذرني" مستأنفة، والموصول معطوف على الياء في "ذرني"، جملة "سنستدرجهم" مستأنفة، وجملة "لا يعلمون" مضاف إليه.  
 { - 45 وَأَمْ لِي لَهُمْ إِنْ كَيْدِي مَتِينٌ }  
 جملة "وألمي" معطوفة على جملة " { سَنَسْتَدْرِجُهُمْ } "، وجملة "إن كيدي متين" مستأنفة.  
 { - 46 أَمْ تَسْأَلُهُمْ أَجْرًا فَهُمْ مِنْ مَغْرَمٍ مُثْقَلُونَ }  
 "أم" منقطعة، وجملة "فهم مثقلون" معطوفة على جملة "تسألهم"، والجار "من مغرم" متعلق بـ "مثقلون".  
 Fes — à Fes



Wall Street a ouvert sans tendance lundi en l'absence d'indicateur américain notable, les échanges s'annonçant de plus en plus limités à l'approche de la fin de l'année: le Dow Jones prenait 0,04% et le Nasdaq 0,01%.

Vers 14H40 GMT, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average gagnait 8,15 points à 19.851,56 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,47 point à 5.437,63 points. L'indice élargi S&P 500 avançait de 0,18 point, soit 0,01%, à 2.258,25 points.

Vendredi, Wall Street avait légèrement baissé à l'issue d'une séance déjà sans tendance, les investisseurs ajustant leurs portefeuilles au terme d'une semaine marquée par la Réserve fédérale américaine (Fed): l'indice vedette Dow Jones Industrial Average avait perdu 0,04% et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,36%.

"Les marchés sont assez peu animés au moment où l'on entre dans les dernières séances de 2016, la Bourse ayant récemment flambé face à de bons indicateurs économiques, une hausse des taux par la Fed ainsi que le résultat inattendu de l'élection présidentielle le mois dernier", ont rappelé dans une note les experts de la maison de courtage Charles Schwab.

Les observateurs ne s'attendent guère à de gros bouleversements cette semaine à Wall Street, qui a enchaîné les records depuis l'élection du républicain Donald Trump à la présidence, même s'ils surveilleront lundi un discours de Janet Yellen, la présidente de la Fed, à partir de 18H30 GMT.

"On s'approche du moment -et on y est peut-être déjà-, où Wall Street part complètement en vacances", a écrit Patrick O'Hare, de Briefing. "Autrement dit, il y a de plus en plus de chaises vides (...) ce qui rend les échanges relativement limités."

"On peut s'attendre à ce qu'ils se réduisent encore plus au cours de la semaine, mais il ne faudra pas s'étonner de voir se maintenir l'optimisme sensible depuis l'élection", a-t-il avancé.

M. O'Hare voyait toutefois une actualité négative pour les marchés dans la désignation au Budget de l'élu républicain Mick Mulvaney, plutôt connu comme un partisan d'une rigueur budgétaire allant à l'encontre des ambitions de relance de M. Trump. Du côté positif, en revanche, les investisseurs digéraient des chiffres engageants sur le commerce japonais et le climat des affaires en Allemagne.

Le marché obligataire avançait, le rendement des bons du Trésor à 10 ans baissant à 2,548%, contre 2,596% vendredi soir, et celui des bons à 30 ans 3,136% contre 3,184% précédemment.

France 24 .



Wall Street a ouvert sans tendance lundi en l'absence d'indicateur américain notable, les échanges s'annonçant de plus en plus limités à l'approche de la fin de l'année: le Dow Jones prenait 0,04% et le Nasdaq 0,01%.

Vers 14H40 GMT, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average gagnait 8,15 points à 19.851,56 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,47 point à 5.437,63 points. L'indice élargi S&P 500 avançait de 0,18 point, soit 0,01%, à 2.258,25 points.

Vendredi, Wall Street avait légèrement baissé à l'issue d'une séance déjà sans tendance, les investisseurs ajustant leurs portefeuilles au terme d'une semaine marquée par la Réserve fédérale américaine (Fed): l'indice vedette Dow Jones Industrial Average avait perdu 0,04% et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,36%.

"Les marchés sont assez peu animés au moment où l'on entre dans les dernières séances de 2016, la Bourse ayant récemment flambé face à de bons indicateurs économiques, une hausse des taux par la Fed ainsi que le résultat inattendu de l'élection présidentielle le mois dernier", ont rappelé dans une note les experts de la maison de courtage Charles Schwab.

Les observateurs ne s'attendent guère à de gros bouleversements cette semaine à Wall Street, qui a enchaîné les records depuis l'élection du républicain Donald Trump à la présidence, même s'ils surveilleront lundi un discours de Janet Yellen, la présidente de la Fed, à partir de 18H30 GMT.

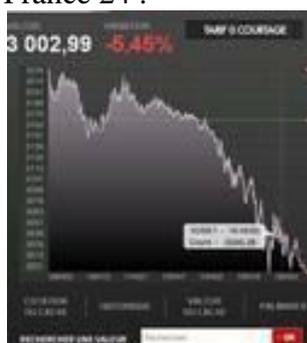
"On s'approche du moment -et on y est peut-être déjà-, où Wall Street part complètement en vacances", a écrit Patrick O'Hare, de Briefing. "Autrement dit, il y a de plus en plus de chaises vides (...) ce qui rend les échanges relativement limités."

"On peut s'attendre à ce qu'ils se réduisent encore plus au cours de la semaine, mais il ne faudra pas s'étonner de voir se maintenir l'optimisme sensible depuis l'élection", a-t-il avancé.

M. O'Hare voyait toutefois une actualité négative pour les marchés dans la désignation au Budget de l'élu républicain Mick Mulvaney, plutôt connu comme un partisan d'une rigueur budgétaire allant à l'encontre des ambitions de relance de M. Trump. Du côté positif, en revanche, les investisseurs digéraient des chiffres engageants sur le commerce japonais et le climat des affaires en Allemagne.

Le marché obligataire avançait, le rendement des bons du Trésor à 10 ans baissant à 2,548%, contre 2,596% vendredi soir, et celui des bons à 30 ans 3,136% contre 3,184% précédemment.

France 24 .



Wall Street a ouvert sans tendance lundi en l'absence d'indicateur américain notable, les

échanges s'annonçant de plus en plus limités à l'approche de la fin de l'année: le Dow Jones prenait 0,04% et le Nasdaq 0,01%.

Vers 14H40 GMT, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average gagnait 8,15 points à 19.851,56 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,47 point à 5.437,63 points. L'indice élargi S&P 500 avançait de 0,18 point, soit 0,01%, à 2.258,25 points.

Vendredi, Wall Street avait légèrement baissé à l'issue d'une séance déjà sans tendance, les investisseurs ajustant leurs portefeuilles au terme d'une semaine marquée par la Réserve fédérale américaine (Fed): l'indice vedette Dow Jones Industrial Average avait perdu 0,04% et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,36%.

"Les marchés sont assez peu animés au moment où l'on entre dans les dernières séances de 2016, la Bourse ayant récemment flambé face à de bons indicateurs économiques, une hausse des taux par la Fed ainsi que le résultat inattendu de l'élection présidentielle le mois dernier", ont rappelé dans une note les experts de la maison de courtage Charles Schwab.

Les observateurs ne s'attendent guère à de gros bouleversements cette semaine à Wall Street, qui a enchaîné les records depuis l'élection du républicain Donald Trump à la présidence, même s'ils surveilleront lundi un discours de Janet Yellen, la présidente de la Fed, à partir de 18H30 GMT.

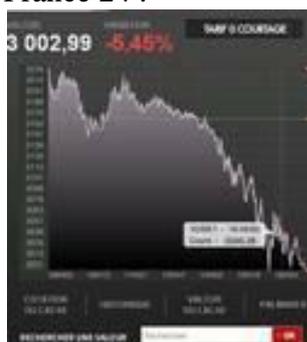
"On s'approche du moment -et on y est peut-être déjà-, où Wall Street part complètement en vacances", a écrit Patrick O'Hare, de Briefing. "Autrement dit, il y a de plus en plus de chaises vides (...) ce qui rend les échanges relativement limités."

"On peut s'attendre à ce qu'ils se réduisent encore plus au cours de la semaine, mais il ne faudra pas s'étonner de voir se maintenir l'optimisme sensible depuis l'élection", a-t-il avancé.

M. O'Hare voyait toutefois une actualité négative pour les marchés dans la désignation au Budget de l'élu républicain Mick Mulvaney, plutôt connu comme un partisan d'une rigueur budgétaire allant à l'encontre des ambitions de relance de M. Trump. Du côté positif, en revanche, les investisseurs digéraient des chiffres engageants sur le commerce japonais et le climat des affaires en Allemagne.

Le marché obligataire avançait, le rendement des bons du Trésor à 10 ans baissant à 2,548%, contre 2,596% vendredi soir, et celui des bons à 30 ans 3,136% contre 3,184% précédemment.

France 24 .



Wall Street a ouvert sans tendance lundi en l'absence d'indicateur américain notable, les échanges s'annonçant de plus en plus limités à l'approche de la fin de l'année: le Dow Jones

prenait 0,04% et le Nasdaq 0,01%.

Vers 14H40 GMT, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average gagnait 8,15 points à 19.851,56 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,47 point à 5.437,63 points. L'indice élargi S&P 500 avançait de 0,18 point, soit 0,01%, à 2.258,25 points.

Vendredi, Wall Street avait légèrement baissé à l'issue d'une séance déjà sans tendance, les investisseurs ajustant leurs portefeuilles au terme d'une semaine marquée par la Réserve fédérale américaine (Fed): l'indice vedette Dow Jones Industrial Average avait perdu 0,04% et le Nasdaq, à dominante technologique, 0,36%.

"Les marchés sont assez peu animés au moment où l'on entre dans les dernières séances de 2016, la Bourse ayant récemment flambé face à de bons indicateurs économiques, une hausse des taux par la Fed ainsi que le résultat inattendu de l'élection présidentielle le mois dernier", ont rappelé dans une note les experts de la maison de courtage Charles Schwab.

Les observateurs ne s'attendent guère à de gros bouleversements cette semaine à Wall Street, qui a enchaîné les records depuis l'élection du républicain Donald Trump à la présidence, même s'ils surveilleront lundi un discours de Janet Yellen, la présidente de la Fed, à partir de 18H30 GMT.

"On s'approche du moment -et on y est peut-être déjà-, où Wall Street part complètement en vacances", a écrit Patrick O'Hare, de Briefing. "Autrement dit, il y a de plus en plus de chaises vides (...) ce qui rend les échanges relativement limités."

"On peut s'attendre à ce qu'ils se réduisent encore plus au cours de la semaine, mais il ne faudra pas s'étonner de voir se maintenir l'optimisme sensible depuis l'élection", a-t-il avancé. M. O'Hare voyait toutefois une actualité négative pour les marchés dans la désignation au Budget de l'élu républicain Mick Mulvaney, plutôt connu comme un partisan d'une rigueur budgétaire allant à l'encontre des ambitions de relance de M. Trump. Du côté positif, en revanche, les investisseurs digéraient des chiffres engageants sur le commerce japonais et le climat des affaires en Allemagne.

Le marché obligataire avançait, le rendement des bons du Trésor à 10 ans baissant à 2,548%, contre 2,596% vendredi soir, et celui des bons à 30 ans 3,136% contre 3,184% précédemment.

France 24 .



La France et l'Australie signeront mardi un accord intergouvernemental scellant un mégacontrat pour la livraison de 12 sous-marins d'attaque à la marine australienne, a annoncé lundi la ministre australienne de la Défense, Marise Payne.

"Demain, le ministre (français de la Défense Jean-Yves) Le Drian et le Premier ministre

(australien) Malcolm Turnbull agréeront officiellement l'accord intergouvernemental, le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse à Sydney en présence de son homologue français.

M. Turnbull et M. Le Drian, arrivé dimanche soir en Australie, parapheront l'accord à Adélaïde, dans le sud de l'île-continent, où les sous-marins seront construits.

Le constructeur naval français DCNS, détenu à 62% par l'Etat français, a été choisi en avril pour ce contrat, estimé au total à 34 milliards d'euros, pour la partie design, fabrication, maintenance et formation des personnels.

Il s'agit du "plus gros contrat de défense de l'histoire australienne", a rappelé Mme Payne. Cet accord met en place "le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle ajouté.

Les 12 sous-marins Shortfin Barracuda commandés seront dérivés de la nouvelle génération de sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda (99 mètres de long, 4.650 tonnes en surface), dont le premier exemplaire sera livré en 2019 à la Marine française.

A la différence de leur "cousin" français, les Shortfin Barracuda -dont le premier doit être mis à l'eau en 2030- seront toutefois dotés d'une propulsion conventionnelle et équipés de systèmes de combat américains, fournis par Lockheed Martin.

Ces bâtiments sont destinés à remplacer les sous-marins australiens conventionnels (à propulsion diesel ou électrique) de la classe Collins, qui datent des années 1990 et sont censés ne plus être utilisés à partir de 2026.

Pour Mme Payne, la signature du contrat sera "une étape importante vers la livraison de cette flotte de sous-marins supérieure au plan régional".

DCNS avait été choisi aux dépens de l'allemand ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) et d'un consortium japonais emmené par Mitsubishi Heavy Industries et soutenu par le gouvernement japonais.

M. Turnbull avait estimé en avril que l'offre française "présentait les meilleures capacités pour répondre aux besoins uniques" de son pays.

Les premiers travaux sur la partie design viennent de commencer chez DCNS à Cherbourg, dans l'ouest de la France, où une cinquantaine d'Australiens seront basés.

Mme Payne a affirmé de son côté que le contrat mobiliserait 2.800 emplois en Australie.

En France, le contrat, qui nécessitera 4 millions d'heures de travail pour DCNS et ses sous-traitants, va permettre de pérenniser 3.000 à 4.000 emplois.

France 24 .





La France et l'Australie signeront mardi un accord intergouvernemental scellant un mégacontrat pour la livraison de 12 sous-marins d'attaque à la marine australienne, a annoncé lundi la ministre australienne de la Défense, Marise Payne.

"Demain, le ministre (français de la Défense Jean-Yves) Le Drian et le Premier ministre (australien) Malcolm Turnbull agréeront officiellement l'accord intergouvernemental, le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse à Sydney en présence de son homologue français.

M. Turnbull et M. Le Drian, arrivé dimanche soir en Australie, parapheront l'accord à Adélaïde, dans le sud de l'île-continent, où les sous-marins seront construits.

Le constructeur naval français DCNS, détenu à 62% par l'Etat français, a été choisi en avril pour ce contrat, estimé au total à 34 milliards d'euros, pour la partie design, fabrication, maintenance et formation des personnels.

Il s'agit du "plus gros contrat de défense de l'histoire australienne", a rappelé Mme Payne. Cet accord met en place "le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle ajouté.

Les 12 sous-marins Shortfin Barracuda commandés seront dérivés de la nouvelle génération de sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda (99 mètres de long, 4.650 tonnes en surface), dont le premier exemplaire sera livré en 2019 à la Marine française.

A la différence de leur "cousin" français, les Shortfin Barracuda -dont le premier doit être mis à l'eau en 2030- seront toutefois dotés d'une propulsion conventionnelle et équipés de systèmes de combat américains, fournis par Lockheed Martin.

Ces bâtiments sont destinés à remplacer les sous-marins australiens conventionnels (à propulsion diesel ou électrique) de la classe Collins, qui datent des années 1990 et sont censés ne plus être utilisés à partir de 2026.

Pour Mme Payne, la signature du contrat sera "une étape importante vers la livraison de cette flotte de sous-marins supérieure au plan régional".

DCNS avait été choisi aux dépens de l'allemand ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) et d'un consortium japonais emmené par Mitsubishi Heavy Industries et soutenu par le gouvernement japonais.

M. Turnbull avait estimé en avril que l'offre française "présentait les meilleures capacités pour répondre aux besoins uniques" de son pays.

Les premiers travaux sur la partie design viennent de commencer chez DCNS à Cherbourg, dans l'ouest de la France, où une cinquantaine d'Australiens seront basés.

Mme Payne a affirmé de son côté que le contrat mobiliserait 2.800 emplois en Australie.

En France, le contrat, qui nécessitera 4 millions d'heures de travail pour DCNS et ses sous-traitants, va permettre de pérenniser 3.000 à 4.000 emplois.

France 24 .



La France et l'Australie signeront mardi un accord intergouvernemental scellant un mégacontrat pour la livraison de 12 sous-marins d'attaque à la marine australienne, a annoncé lundi la ministre australienne de la Défense, Marise Payne.

"Demain, le ministre (français de la Défense Jean-Yves) Le Drian et le Premier ministre (australien) Malcolm Turnbull agréeront officiellement l'accord intergouvernemental, le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse à Sydney en présence de son homologue français.

M. Turnbull et M. Le Drian, arrivé dimanche soir en Australie, parapheront l'accord à Adélaïde, dans le sud de l'île-continent, où les sous-marins seront construits.

Le constructeur naval français DCNS, détenu à 62% par l'Etat français, a été choisi en avril pour ce contrat, estimé au total à 34 milliards d'euros, pour la partie design, fabrication, maintenance et formation des personnels.

Il s'agit du "plus gros contrat de défense de l'histoire australienne", a rappelé Mme Payne. Cet accord met en place "le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle ajouté.

Les 12 sous-marins Shortfin Barracuda commandés seront dérivés de la nouvelle génération de sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda (99 mètres de long, 4.650 tonnes en surface), dont le premier exemplaire sera livré en 2019 à la Marine française.

A la différence de leur "cousin" français, les Shortfin Barracuda -dont le premier doit être mis à l'eau en 2030- seront toutefois dotés d'une propulsion conventionnelle et équipés de systèmes de combat américains, fournis par Lockheed Martin.

Ces bâtiments sont destinés à remplacer les sous-marins australiens conventionnels (à propulsion diesel ou électrique) de la classe Collins, qui datent des années 1990 et sont censés ne plus être utilisés à partir de 2026.

Pour Mme Payne, la signature du contrat sera "une étape importante vers la livraison de cette flotte de sous-marins supérieure au plan régional".

DCNS avait été choisi aux dépens de l'allemand ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) et d'un consortium japonais emmené par Mitsubishi Heavy Industries et soutenu par le gouvernement japonais.

M. Turnbull avait estimé en avril que l'offre française "présentait les meilleures capacités pour répondre aux besoins uniques" de son pays.

Les premiers travaux sur la partie design viennent de commencer chez DCNS à Cherbourg, dans l'ouest de la France, où une cinquantaine d'Australiens seront basés.

Mme Payne a affirmé de son côté que le contrat mobiliserait 2.800 emplois en Australie. En France, le contrat, qui nécessitera 4 millions d'heures de travail pour DCNS et ses sous-traitants, va permettre de pérenniser 3.000 à 4.000 emplois.  
France 24 .



La France et l'Australie signeront mardi un accord intergouvernemental scellant un mégacontrat pour la livraison de 12 sous-marins d'attaque à la marine australienne, a annoncé lundi la ministre australienne de la Défense, Marise Payne.

"Demain, le ministre (français de la Défense Jean-Yves) Le Drian et le Premier ministre (australien) Malcolm Turnbull agréeront officiellement l'accord intergouvernemental, le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse à Sydney en présence de son homologue français.

M. Turnbull et M. Le Drian, arrivé dimanche soir en Australie, parapheront l'accord à Adélaïde, dans le sud de l'île-continent, où les sous-marins seront construits.

Le constructeur naval français DCNS, détenu à 62% par l'Etat français, a été choisi en avril pour ce contrat, estimé au total à 34 milliards d'euros, pour la partie design, fabrication, maintenance et formation des personnels.

Il s'agit du "plus gros contrat de défense de l'histoire australienne", a rappelé Mme Payne. Cet accord met en place "le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle ajouté.

Les 12 sous-marins Shortfin Barracuda commandés seront dérivés de la nouvelle génération de sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda (99 mètres de long, 4.650 tonnes en surface), dont le premier exemplaire sera livré en 2019 à la Marine française.

A la différence de leur "cousin" français, les Shortfin Barracuda -dont le premier doit être mis à l'eau en 2030- seront toutefois dotés d'une propulsion conventionnelle et équipés de systèmes de combat américains, fournis par Lockheed Martin.

Ces bâtiments sont destinés à remplacer les sous-marins australiens conventionnels (à propulsion diesel ou électrique) de la classe Collins, qui datent des années 1990 et sont censés ne plus être utilisés à partir de 2026.

Pour Mme Payne, la signature du contrat sera "une étape importante vers la livraison de cette flotte de sous-marins supérieure au plan régional".

DCNS avait été choisi aux dépens de l'allemand ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) et d'un consortium japonais emmené par Mitsubishi Heavy Industries et soutenu par le gouvernement japonais.

M. Turnbull avait estimé en avril que l'offre française "présentait les meilleures capacités pour répondre aux besoins uniques" de son pays.

Les premiers travaux sur la partie design viennent de commencer chez DCNS à Cherbourg, dans l'ouest de la France, où une cinquantaine d'Australiens seront basés.

Mme Payne a affirmé de son côté que le contrat mobiliserait 2.800 emplois en Australie.

En France, le contrat, qui nécessitera 4 millions d'heures de travail pour DCNS et ses sous-traitants, va permettre de pérenniser 3.000 à 4.000 emplois.

France 24 .



La France et l'Australie signeront mardi un accord intergouvernemental scellant un mégacontrat pour la livraison de 12 sous-marins d'attaque à la marine australienne, a annoncé lundi la ministre australienne de la Défense, Marise Payne.

"Demain, le ministre (français de la Défense Jean-Yves) Le Drian et le Premier ministre (australien) Malcolm Turnbull agréeront officiellement l'accord intergouvernemental, le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse à Sydney en présence de son homologue français.

M. Turnbull et M. Le Drian, arrivé dimanche soir en Australie, parapheront l'accord à Adélaïde, dans le sud de l'île-continent, où les sous-marins seront construits.

Le constructeur naval français DCNS, détenu à 62% par l'Etat français, a été choisi en avril pour ce contrat, estimé au total à 34 milliards d'euros, pour la partie design, fabrication, maintenance et formation des personnels.

Il s'agit du "plus gros contrat de défense de l'histoire australienne", a rappelé Mme Payne. Cet accord met en place "le cadre légal qui gouvernera pendant les décennies à venir le partenariat entre l'Australie et la France sur les sous-marins", a-t-elle ajouté.

Les 12 sous-marins Shortfin Barracuda commandés seront dérivés de la nouvelle génération de sous-marins nucléaires d'attaque Barracuda (99 mètres de long, 4.650 tonnes en surface), dont le premier exemplaire sera livré en 2019 à la Marine française.

A la différence de leur "cousin" français, les Shortfin Barracuda -dont le premier doit être mis à l'eau en 2030- seront toutefois dotés d'une propulsion conventionnelle et équipés de systèmes de combat américains, fournis par Lockheed Martin.

Ces bâtiments sont destinés à remplacer les sous-marins australiens conventionnels (à propulsion diesel ou électrique) de la classe Collins, qui datent des années 1990 et sont

censés ne plus être utilisés à partir de 2026.

Pour Mme Payne, la signature du contrat sera "une étape importante vers la livraison de cette flotte de sous-marins supérieure au plan régional".

DCNS avait été choisi aux dépens de l'allemand ThyssenKrupp Marine Systems (TKMS) et d'un consortium japonais emmené par Mitsubishi Heavy Industries et soutenu par le gouvernement japonais.

M. Turnbull avait estimé en avril que l'offre française "présentait les meilleures capacités pour répondre aux besoins uniques" de son pays.

Les premiers travaux sur la partie design viennent de commencer chez DCNS à Cherbourg, dans l'ouest de la France, où une cinquantaine d'Australiens seront basés.

Mme Payne a affirmé de son côté que le contrat mobiliserait 2.800 emplois en Australie.

En France, le contrat, qui nécessitera 4 millions d'heures de travail pour DCNS et ses sous-traitants, va permettre de pérenniser 3.000 à 4.000 emplois.

France 24 .

18 décembre



Quels livres gourmands sous le sapin? A côté des ouvrages de grands chefs, l'abondante édition culinaire surfe sur la vague des recettes faciles et rapides, dans le sillon du best-seller "Simplissime", mais reflète aussi le désir d'une alimentation saine pour le corps comme pour la planète.

- Ultra-simple -

Avec ses recettes concises, à base de quelques ingrédients présentés en photos, le phénomène "Simplissime" n'en finit pas de se décliner. Sorti en septembre 2015 chez Hachette Cuisine (19,95 euros) ce "livre de cuisine le plus facile du monde" s'est vendu à plus de 340.000 exemplaires selon des chiffres de l'institut GfK disponibles en novembre.

Le concept a depuis donné lieu à diverses versions thématiques (light, desserts, apéros, pizzas...), écoulées à plus de 200.000 exemplaires, et s'invite depuis novembre sur TF1 et TMC.

L'auteur, Jean-François Mallet, a voulu "faire un livre ultra-pratique qui s'adresse à tous", pour que "les gens se mettent à faire de la cuisine, qu'ils arrêtent d'acheter des plats cuisinés dégueulasses et chers".

"J'essaie de montrer que ce n'est pas si compliqué!", explique cet ancien chef, également photographe culinaire.

Ce succès a inspiré toute une série de répliques, chez d'autres éditeurs. Trop, au goût de

Déborah Dupont-Daguet, de la Librairie gourmande à Paris: "J'ai envie de dire aux éditeurs, OK, Simplissime a été un énorme succès, c'est fabuleux. Maintenant, ça ne se reproduira pas, il faut inventer le concept pour 2017-2018!".

- Producteurs à l'honneur -

Une autre tendance se confirme, souligne la libraire, celle de "la cuisine detox, green, sans gluten": "tous les éditeurs se sont emparés de ces sujets".

"On voit de plus en plus de débats sur l'alimentaire, les intolérances, le vegan, le slow food, le locavore, le respect de l'environnement", constate aussi David Theodorides, commissaire du Salon international du Livre Gourmand qui a eu lieu fin novembre à Périgueux.

L'origine des produits est au cœur des préoccupations: l'un des prix du salon a été attribué à "Fourche et Fourchette" (Tana Editions, 29,95 euros) de la journaliste Camille Labro, qui dresse le portrait de 26 producteurs engagés dans l'agro-écologie et livre leurs recettes.

Éleveurs, agriculteurs, beurrier, vinaigrier... les producteurs régionaux sont également à l'honneur dans "Les vraies bonnes choses à manger" (180°C, 25 euros). Delphine Plisson, à la tête de l'épicerie fine et restaurant Maison Plisson à Paris, y présente quelques-uns de ses 500 fournisseurs, avec des recettes "faciles et de saison".

"Les gens ont envie de se réapproprier leur façon de manger, ils veulent contrôler ce qu'ils mangent, sont en quête de bons produits et soucieux de saisonnalité", confirme Sandrine Burbure, cofondatrice de la librairie culinaire Appétit qui a ouvert il y a deux mois à Paris. Elle constate l'engouement autour du légume.

- du côté des chefs -

Côté pâtisserie, les becs sucrés ont largement le choix, qu'il s'agisse de recettes en "pas à pas" comme dans "Le grand cours de pâtisserie" (Hachette cuisine, 49,95 euros) d'Eddie Benghanem, chef pâtissier au Trianon Palace à Versailles, ou des gâteaux venus d'ailleurs proposés par le MOF (meilleur ouvrier de France) Nicolas Bernardé dans "Invitation d'un pâtissier voyageur" (La Martinière, 29,90 euros).

Au rayon des livres de chefs, la mer est source d'inspiration pour Gaël Orioux ("Cuisiner la mer", La Martinière, 45 euros), avec 70 espèces de poissons et crustacés et 90 recettes, ainsi que pour Alexandre Couillon ("Marine et végétale", Les éditions de l'Épure, 42 euros).

Dans ce premier ouvrage, le chef de La Marine à Noirmoutier, sacré "cuisinier de l'année 2017" par le Gault et Millau, présente son univers en photos et quelques recettes dont son huître noire "Erika", "pied de nez" à la marée noire de 1999.

Eric Frechon, chef du restaurant triplement étoilé Epicure à l'hôtel Bristol signe quant à lui un livre "de collection" rassemblant ses plus grandes recettes de 17 années passées dans les cuisines du palace (Solar, 59 euros). Notamment les fameux macaronis farcis de truffe noire, artichaut et foie gras de canard, gratinés au vieux parmesan, mais aussi un ris de veau avec couteaux et coquillages, au jus de laitue.





Quels livres gourmands sous le sapin? A côté des ouvrages de grands chefs, l'abondante édition culinaire surfe sur la vague des recettes faciles et rapides, dans le sillon du best-seller "Simplissime", mais reflète aussi le désir d'une alimentation saine pour le corps comme pour la planète.

- Ultra-simple -

Avec ses recettes concises, à base de quelques ingrédients présentés en photos, le phénomène "Simplissime" n'en finit pas de se décliner. Sorti en septembre 2015 chez Hachette Cuisine (19,95 euros) ce "livre de cuisine le plus facile du monde" s'est vendu à plus de 340.000 exemplaires selon des chiffres de l'institut GfK disponibles en novembre.

Le concept a depuis donné lieu à diverses versions thématiques (light, desserts, apéros, pizzas...), écoulées à plus de 200.000 exemplaires, et s'invite depuis novembre sur TF1 et TMC.

L'auteur, Jean-François Mallet, a voulu "faire un livre ultra-pratique qui s'adresse à tous", pour que "les gens se mettent à faire de la cuisine, qu'ils arrêtent d'acheter des plats cuisinés dégueulasses et chers".

"J'essaie de montrer que ce n'est pas si compliqué!", explique cet ancien chef, également photographe culinaire.

Ce succès a inspiré toute une série de répliques, chez d'autres éditeurs. Trop, au goût de Déborah Dupont-Daguet, de la Librairie gourmande à Paris: "J'ai envie de dire aux éditeurs, OK, Simplissime a été un énorme succès, c'est fabuleux. Maintenant, ça ne se reproduira pas, il faut inventer le concept pour 2017-2018!".

- Producteurs à l'honneur -

Une autre tendance se confirme, souligne la libraire, celle de "la cuisine detox, green, sans gluten": "tous les éditeurs se sont emparés de ces sujets".

"On voit de plus en plus de débats sur l'alimentaire, les intolérances, le vegan, le slow food, le locavore, le respect de l'environnement", constate aussi David Theodorides, commissaire du Salon international du Livre Gourmand qui a eu lieu fin novembre à Périgueux.

L'origine des produits est au cœur des préoccupations: l'un des prix du salon a été attribué à "Fourche et Fourchette" (Tana Editions, 29,95 euros) de la journaliste Camille Labro, qui dresse le portrait de 26 producteurs engagés dans l'agro-écologie et livre leurs recettes.

Éleveurs, agriculteurs, beurrier, vinaigrier... les producteurs régionaux sont également à l'honneur dans "Les vraies bonnes choses à manger" (180°C, 25 euros). Delphine Plisson, à la tête de l'épicerie fine et restaurant Maison Plisson à Paris, y présente quelques-uns de ses 500 fournisseurs, avec des recettes "faciles et de saison".

"Les gens ont envie de se réapproprier leur façon de manger, ils veulent contrôler ce qu'ils mangent, sont en quête de bons produits et soucieux de saisonnalité", confirme Sandrine Burbure, cofondatrice de la librairie culinaire Appétit qui a ouvert il y a deux mois à Paris. Elle constate l'engouement autour du légume.

- du côté des chefs -

Côté pâtisserie, les becs sucrés ont largement le choix, qu'il s'agisse de recettes en "pas à pas" comme dans "Le grand cours de pâtisserie" (Hachette cuisine, 49,95 euros) d'Eddie Benghanem, chef pâtissier au Trianon Palace à Versailles, ou des gâteaux venus d'ailleurs

proposés par le MOF (meilleur ouvrier de France) Nicolas Bernardé dans "Invitation d'un pâtissier voyageur" (La Martinière, 29,90 euros).

Au rayon des livres de chefs, la mer est source d'inspiration pour Gaël Orioux ("Cuisiner la mer", La Martinière, 45 euros), avec 70 espèces de poissons et crustacés et 90 recettes, ainsi que pour Alexandre Couillon ("Marine et végétale", Les éditions de l'Épure, 42 euros).

Dans ce premier ouvrage, le chef de La Marine à Noirmoutier, sacré "cuisinier de l'année 2017" par le Gault et Millau, présente son univers en photos et quelques recettes dont son huître noire "Erika", "pied de nez" à la marée noire de 1999.

Eric Frechon, chef du restaurant triplement étoilé Epicure à l'hôtel Bristol signe quant à lui un livre "de collection" rassemblant ses plus grandes recettes de 17 années passées dans les cuisines du palace (Solar, 59 euros). Notamment les fameux macaronis farcis de truffe noire, artichaut et foie gras de canard, gratinés au vieux parmesan, mais aussi un ris de veau avec couteaux et coquillages, au jus de laitue.



Quels livres gourmands sous le sapin? A côté des ouvrages de grands chefs, l'abondante édition culinaire surfe sur la vague des recettes faciles et rapides, dans le sillon du best-seller "Simplissime", mais reflète aussi le désir d'une alimentation saine pour le corps comme pour la planète.

- Ultra-simple -

Avec ses recettes concises, à base de quelques ingrédients présentés en photos, le phénomène "Simplissime" n'en finit pas de se décliner. Sorti en septembre 2015 chez Hachette Cuisine (19,95 euros) ce "livre de cuisine le plus facile du monde" s'est vendu à plus de 340.000 exemplaires selon des chiffres de l'institut GfK disponibles en novembre.

Le concept a depuis donné lieu à diverses versions thématiques (light, desserts, apéros, pizzas...), écoulées à plus de 200.000 exemplaires, et s'invite depuis novembre sur TF1 et TMC.

L'auteur, Jean-François Mallet, a voulu "faire un livre ultra-pratique qui s'adresse à tous", pour que "les gens se mettent à faire de la cuisine, qu'ils arrêtent d'acheter des plats cuisinés dégueulasses et chers".

"J'essaie de montrer que ce n'est pas si compliqué!", explique cet ancien chef, également photographe culinaire.

Ce succès a inspiré toute une série de répliques, chez d'autres éditeurs. Trop, au goût de Déborah Dupont-Daguet, de la Librairie gourmande à Paris: "J'ai envie de dire aux éditeurs, OK, Simplissime a été un énorme succès, c'est fabuleux. Maintenant, ça ne se reproduira pas, il faut inventer le concept pour 2017-2018!".

- Producteurs à l'honneur -

Une autre tendance se confirme, souligne la libraire, celle de "la cuisine detox, green, sans gluten": "tous les éditeurs se sont emparés de ces sujets".

"On voit de plus en plus de débats sur l'alimentaire, les intolérances, le vegan, le slow food, le locavore, le respect de l'environnement", constate aussi David Theodorides, commissaire du Salon international du Livre Gourmand qui a eu lieu fin novembre à Périgueux.

L'origine des produits est au cœur des préoccupations: l'un des prix du salon a été attribué à "Fourche et Fourchette" (Tana Editions, 29,95 euros) de la journaliste Camille Labro, qui dresse le portrait de 26 producteurs engagés dans l'agro-écologie et livre leurs recettes.

Éleveurs, agriculteurs, beurrier, vinaigrier... les producteurs régionaux sont également à l'honneur dans "Les vraies bonnes choses à manger" (180°C, 25 euros). Delphine Plisson, à la tête de l'épicerie fine et restaurant Maison Plisson à Paris, y présente quelques-uns de ses 500 fournisseurs, avec des recettes "faciles et de saison".

"Les gens ont envie de se réapproprier leur façon de manger, ils veulent contrôler ce qu'ils mangent, sont en quête de bons produits et soucieux de saisonnalité", confirme Sandrine Burbure, cofondatrice de la librairie culinaire Appétit qui a ouvert il y a deux mois à Paris. Elle constate l'engouement autour du légume.

- du côté des chefs -

Côté pâtisserie, les becs sucrés ont largement le choix, qu'il s'agisse de recettes en "pas à pas" comme dans "Le grand cours de pâtisserie" (Hachette cuisine, 49,95 euros) d'Eddie Benghanem, chef pâtissier au Trianon Palace à Versailles, ou des gâteaux venus d'ailleurs proposés par le MOF (meilleur ouvrier de France) Nicolas Bernardé dans "Invitation d'un pâtissier voyageur" (La Martinière, 29,90 euros).

Au rayon des livres de chefs, la mer est source d'inspiration pour Gaël Orioux ("Cuisiner la mer", La Martinière, 45 euros), avec 70 espèces de poissons et crustacés et 90 recettes, ainsi que pour Alexandre Couillon ("Marine et végétale", Les éditions de l'Épure, 42 euros).

Dans ce premier ouvrage, le chef de La Marine à Noirmoutier, sacré "cuisinier de l'année 2017" par le Gault et Millau, présente son univers en photos et quelques recettes dont son huître noire "Erika", "pied de nez" à la marée noire de 1999.

Eric Frechon, chef du restaurant triplement étoilé Epicure à l'hôtel Bristol signe quant à lui un livre "de collection" rassemblant ses plus grandes recettes de 17 années passées dans les cuisines du palace (Solar, 59 euros). Notamment les fameux macaronis farcis de truffe noire, artichaut et foie gras de canard, gratinés au vieux parmesan, mais aussi un ris de veau avec couteaux et coquillages, au jus de laitue.

France 24 .



Quels livres gourmands sous le sapin? A côté des ouvrages de grands chefs, l'abondante édition culinaire surfe sur la vague des recettes faciles et rapides, dans le sillon du best-seller "Simplissime", mais reflète aussi le désir d'une alimentation saine pour le corps comme pour la planète.

- Ultra-simple -

Avec ses recettes concises, à base de quelques ingrédients présentés en photos, le phénomène "Simplissime" n'en finit pas de se décliner. Sorti en septembre 2015 chez Hachette Cuisine (19,95 euros) ce "livre de cuisine le plus facile du monde" s'est vendu à plus de 340.000 exemplaires selon des chiffres de l'institut GfK disponibles en novembre.

Le concept a depuis donné lieu à diverses versions thématiques (light, desserts, apéros, pizzas...), écoulées à plus de 200.000 exemplaires, et s'invite depuis novembre sur TF1 et TMC.

L'auteur, Jean-François Mallet, a voulu "faire un livre ultra-pratique qui s'adresse à tous", pour que "les gens se mettent à faire de la cuisine, qu'ils arrêtent d'acheter des plats cuisinés dégueulasses et chers".

"J'essaie de montrer que ce n'est pas si compliqué!", explique cet ancien chef, également photographe culinaire.

Ce succès a inspiré toute une série de répliques, chez d'autres éditeurs. Trop, au goût de Deborah Dupont-Daguet, de la Librairie gourmande à Paris: "J'ai envie de dire aux éditeurs, OK, Simplissime a été un énorme succès, c'est fabuleux. Maintenant, ça ne se reproduira pas, il faut inventer le concept pour 2017-2018!".

- Producteurs à l'honneur -

Une autre tendance se confirme, souligne la libraire, celle de "la cuisine detox, green, sans gluten": "tous les éditeurs se sont emparés de ces sujets".

"On voit de plus en plus de débats sur l'alimentaire, les intolérances, le vegan, le slow food, le locavore, le respect de l'environnement", constate aussi David Theodorides, commissaire du Salon international du Livre Gourmand qui a eu lieu fin novembre à Périgueux.

L'origine des produits est au cœur des préoccupations: l'un des prix du salon a été attribué à "Fourche et Fourchette" (Tana Editions, 29,95 euros) de la journaliste Camille Labro, qui dresse le portrait de 26 producteurs engagés dans l'agro-écologie et livre leurs recettes.

Éleveurs, agriculteurs, beurrier, vinaigrier... les producteurs régionaux sont également à l'honneur dans "Les vraies bonnes choses à manger" (180°C, 25 euros). Delphine Plisson, à la tête de l'épicerie fine et restaurant Maison Plisson à Paris, y présente quelques-uns de ses 500 fournisseurs, avec des recettes "faciles et de saison".

"Les gens ont envie de se réapproprier leur façon de manger, ils veulent contrôler ce qu'ils mangent, sont en quête de bons produits et soucieux de saisonnalité", confirme Sandrine Burbure, cofondatrice de la librairie culinaire Appétit qui a ouvert il y a deux mois à Paris. Elle constate l'engouement autour du légume.

- du côté des chefs -

Côté pâtisserie, les becs sucrés ont largement le choix, qu'il s'agisse de recettes en "pas à pas" comme dans "Le grand cours de pâtisserie" (Hachette cuisine, 49,95 euros) d'Eddie Benghanem, chef pâtissier au Trianon Palace à Versailles, ou des gâteaux venus d'ailleurs proposés par le MOF (meilleur ouvrier de France) Nicolas Bernardé dans "Invitation d'un pâtissier voyageur" (La Martinière, 29,90 euros).

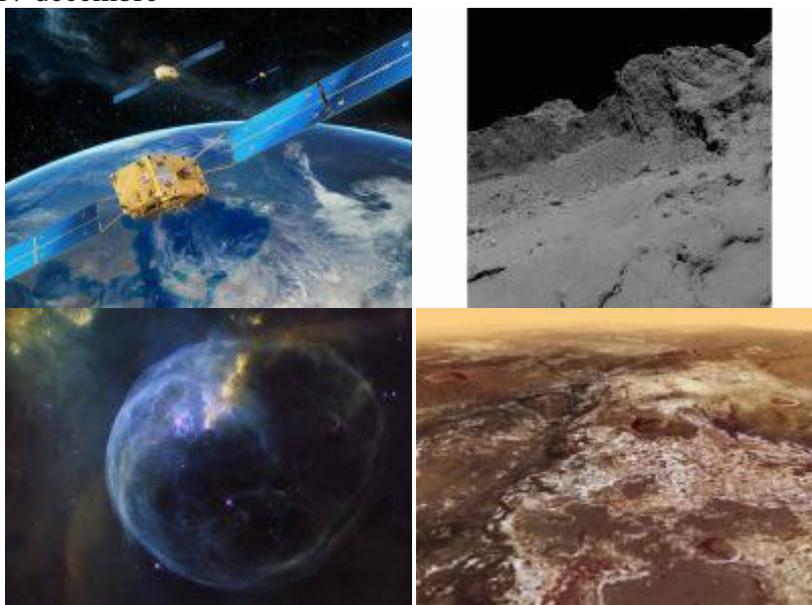
Au rayon des livres de chefs, la mer est source d'inspiration pour Gaël Orioux ("Cuisiner la mer", La Martinière, 45 euros), avec 70 espèces de poissons et crustacés et 90 recettes, ainsi que pour Alexandre Couillon ("Marine et végétale", Les éditions de l'Épure, 42 euros).

Dans ce premier ouvrage, le chef de La Marine à Noirmoutier, sacré "cuisinier de l'année 2017" par le Gault et Millau, présente son univers en photos et quelques recettes dont son huître noire "Erika", "pied de nez" à la marée noire de 1999.

Eric Frechon, chef du restaurant triplement étoilé Epicure à l'hôtel Bristol signe quant à lui un livre "de collection" rassemblant ses plus grandes recettes de 17 années passées dans les cuisines du palace (Solar, 59 euros). Notamment les fameux macaronis farcis de truffe noire, artichaut et foie gras de canard, gratinés au vieux parmesan, mais aussi un ris de veau avec couteaux et coquillages, au jus de laitue.

France 24 .

17 décembre



L'astronaute français Thomas Pesquet, qui se trouve dans la Station spatiale internationale depuis le 20 novembre, effectuera une sortie dans l'espace le 13 janvier pour installer de nouvelles batteries, a annoncé vendredi l'Agence spatiale européenne (ESA).

Il réalisera cette opération avec l'Américain Shane Kimbrough, l'actuel commandant de l'ISS. La sortie durera jusqu'à 7 heures.

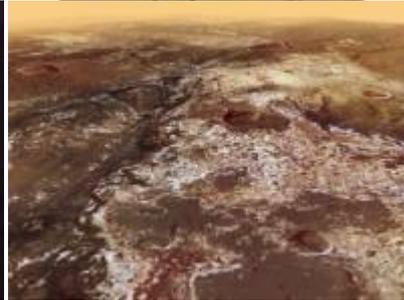
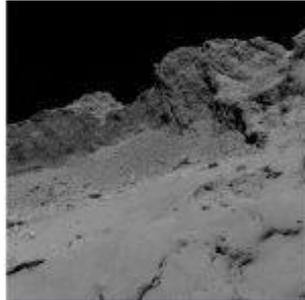
L'ISS fonctionne avec 2.500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires. Elle a aussi des batteries qui servent lorsque la station se trouve dans l'ombre de la Terre.

"On commence bien à l'avance notre préparation en vue des sorties extravéhiculaires de janvier", indique Thomas Pesquet sur sa page Facebook. Une autre sortie est prévue début janvier pour Shane Kimbrough et l'Américaine Peggy Whitson.

"L'entretien et la préparation des combinaisons demandent beaucoup de travail, sans compter le reste des préparatifs: révision de la chorégraphie et des gestes qu'il faudra effectuer à l'extérieur, organisation des instruments et équipements à manipuler le jour J etc? auquel il faut évidemment ajouter les milliers d'heures de travail pour tout le personnel au sol", ajoute-t-il.

"La prochaine fois que vous verrez un acteur sauter dans un scaphandre et se ruer dehors en moins de deux... souvenez-vous que c'est du cinéma", plaisante-t-il.

France 24 .



L'astronaute français Thomas Pesquet, qui se trouve dans la Station spatiale internationale depuis le 20 novembre, effectuera une sortie dans l'espace le 13 janvier pour installer de nouvelles batteries, a annoncé vendredi l'Agence spatiale européenne (ESA).

Il réalisera cette opération avec l'Américain Shane Kimbrough, l'actuel commandant de l'ISS. La sortie durera jusqu'à 7 heures.

L'ISS fonctionne avec 2.500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires. Elle a aussi des batteries qui servent lorsque la station se trouve dans l'ombre de la Terre.

"On commence bien à l'avance notre préparation en vue des sorties extravéhiculaires de janvier", indique Thomas Pesquet sur sa page Facebook. Une autre sortie est prévue début janvier pour Shane Kimbrough et l'Américaine Peggy Whitson.

"L'entretien et la préparation des combinaisons demandent beaucoup de travail, sans compter le reste des préparatifs: révision de la chorégraphie et des gestes qu'il faudra effectuer à l'extérieur, organisation des instruments et équipements à manipuler le jour J etc? auquel il faut évidemment ajouter les milliers d'heures de travail pour tout le personnel au sol", ajoute-t-il.

"La prochaine fois que vous verrez un acteur sauter dans un scaphandre et se ruer dehors en moins de deux... souvenez-vous que c'est du cinéma", plaisante-t-il.

France 24 .



"Il faut un enseignement des religions à l'école, mais un enseignement laïque", recommandait en mars François Hollande. Mais vingt ans après son introduction dans les manuels, le fait religieux peine toujours à être enseigné.

Le sujet intéresse les participants à l'"instance de dialogue avec l'islam de France", réunie récemment place Beauvau. Un atelier y a souligné l'urgence de renforcer l'enseignement du fait religieux, qui pourrait être un des projets soutenus par la Fondation de l'islam de France, active dès janvier.

Conçu à l'origine comme un enseignement transversal qui permettrait à tous de comprendre le monde dans lequel on vit, dans la pratique, celui-ci est surtout circonscrit à la classe d'histoire: Antiquité, débuts du christianisme, naissance de l'islam, colonies françaises, indépendance et Shoah au collège; mémoire de la Shoah au lycée.

En cours de lettres ou de philosophie, le fait religieux est peu abordé; presque occulté en cours d'arts plastiques, selon l'écrivain et spécialiste des religions Odon Vallet: "L'histoire de l'art n'est pas très bien accordée avec le fait religieux, elle est trop européenne et néglige beaucoup l'art islamique et oriental".

Depuis les attentats qui ont frappé la France au nom d'un islam radical, l'Etat a pris quelques initiatives. Depuis septembre, la plateforme de formation continue à distance des enseignants "M@gistère" propose neuf heures de mise à niveau sur le fait religieux. Mais la majorité des nouveautés se concentrent sur la laïcité et les valeurs de la République.

- Emplois du temps pléthoriques -

Sous couvert de neutralité de l'Education nationale, les réticences persistent et une partie du corps enseignant et de la classe politique craignent de faire entrer Dieu à l'école. "Les textes sacrés sont très peu étudiés à l'école. Leur étude systématique nous ferait basculer du côté de la théologie", affirme Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes.

"Beaucoup de choses sont encore à faire. Les enseignants pourraient être bien mieux formés et accompagnés qu'ils ne le sont aujourd'hui. A l'échelle d'un établissement, on n'organise pas assez le travail collectif", concède-t-il.

"Les emplois du temps sont pléthoriques. Si vous avez des professeurs qui parlent toute la journée à des élèves assis sur une chaise du matin au soir, il n'y a pas de place pour innover",

abonde Philippe Gaudin, directeur adjoint de l'Institut européen en sciences des religions, organisme qui participe depuis sa création en 2002 à la mise en ?uvre de l'enseignement des faits religieux à l'école.

Le rapport commandé au philosophe Régis Debray par Jack Lang, alors ministre de l'Education nationale, après le 11-Septembre 2001 préconisait pourtant une réaffirmation de l'enseignement du fait religieux à l'école afin que les futurs citoyens comprennent le "monde d'aujourd'hui".

Invités à un colloque organisé début décembre à la Bibliothèque nationale de France, plusieurs intellectuels ont tenté d'apaiser les craintes. "A partir du moment où un extrait d'un texte sacré est présent dans un ouvrage scolaire, ce texte est désacralisé. De la même façon qu'un objet sacré devient oeuvre d'art et de culture dans la vitrine d'un musée", plaide le philosophe Christian Godin.

"N'est-ce pas la fonction de l'école que d'enseigner qu'il y a des modes de lecture des textes très différents et qu'il existe aussi une manière scientifique de les aborder?", interroge le psychanalyste Jean-Pierre Winter, qui souhaite que "les textes de toutes religions soient traités au même titre que Sénèque, La Fontaine ou Victor Hugo".

"Il ne s'agit pas seulement de la compréhension de la religion des autres, mais de parler des dangers de la religion superficielle", abonde l'enseignante-chercheuse britannique Julia Iprave. "Une religion qui existe seulement à travers des slogans et des clichés utilisés pour séparer le bien du mal est l'ami de l'ennemi. Une profonde connaissance de la religion va, au contraire, agir comme un contrôle précieux".

France 24 .



"Il faut un enseignement des religions à l'école, mais un enseignement laïque", recommandait en mars François Hollande. Mais vingt ans après son introduction dans les manuels, le fait religieux peine toujours à être enseigné.

Le sujet intéresse les participants à l'"instance de dialogue avec l'islam de France", réunie récemment place Beauvau. Un atelier y a souligné l'urgence de renforcer l'enseignement du fait religieux, qui pourrait être un des projets soutenus par la Fondation de l'islam de France, active dès janvier.

Conçu à l'origine comme un enseignement transversal qui permettrait à tous de comprendre

le monde dans lequel on vit, dans la pratique, celui-ci est surtout circonscrit à la classe d'histoire: Antiquité, débuts du christianisme, naissance de l'islam, colonies françaises, indépendance et Shoah au collège; mémoire de la Shoah au lycée.

En cours de lettres ou de philosophie, le fait religieux est peu abordé; presque occulté en cours d'arts plastiques, selon l'écrivain et spécialiste des religions Odon Vallet: "L'histoire de l'art n'est pas très bien accordée avec le fait religieux, elle est trop européenne et néglige beaucoup l'art islamique et oriental".

Depuis les attentats qui ont frappé la France au nom d'un islam radical, l'Etat a pris quelques initiatives. Depuis septembre, la plateforme de formation continue à distance des enseignants "M@gistère" propose neuf heures de mise à niveau sur le fait religieux. Mais la majorité des nouveautés se concentrent sur la laïcité et les valeurs de la République.

- Emplois du temps pléthoriques -

Sous couvert de neutralité de l'Education nationale, les réticences persistent et une partie du corps enseignant et de la classe politique craignent de faire entrer Dieu à l'école. "Les textes sacrés sont très peu étudiés à l'école. Leur étude systématique nous ferait basculer du côté de la théologie", affirme Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes.

"Beaucoup de choses sont encore à faire. Les enseignants pourraient être bien mieux formés et accompagnés qu'ils ne le sont aujourd'hui. A l'échelle d'un établissement, on n'organise pas assez le travail collectif", concède-t-il.

"Les emplois du temps sont pléthoriques. Si vous avez des professeurs qui parlent toute la journée à des élèves assis sur une chaise du matin au soir, il n'y a pas de place pour innover", abonde Philippe Gaudin, directeur adjoint de l'Institut européen en sciences des religions, organisme qui participe depuis sa création en 2002 à la mise en œuvre de l'enseignement des faits religieux à l'école.

Le rapport commandé au philosophe Régis Debray par Jack Lang, alors ministre de l'Education nationale, après le 11-Septembre 2001 préconisait pourtant une réaffirmation de l'enseignement du fait religieux à l'école afin que les futurs citoyens comprennent le "monde d'aujourd'hui".

Invités à un colloque organisé début décembre à la Bibliothèque nationale de France, plusieurs intellectuels ont tenté d'apaiser les craintes. "A partir du moment où un extrait d'un texte sacré est présent dans un ouvrage scolaire, ce texte est désacralisé. De la même façon qu'un objet sacré devient oeuvre d'art et de culture dans la vitrine d'un musée", plaide le philosophe Christian Godin.

"N'est-ce pas la fonction de l'école que d'enseigner qu'il y a des modes de lecture des textes très différents et qu'il existe aussi une manière scientifique de les aborder?", interroge le psychanalyste Jean-Pierre Winter, qui souhaite que "les textes de toutes religions soient traités au même titre que Sénèque, La Fontaine ou Victor Hugo".

"Il ne s'agit pas seulement de la compréhension de la religion des autres, mais de parler des dangers de la religion superficielle", abonde l'enseignante-chercheuse britannique Julia Ipgrave. "Une religion qui existe seulement à travers des slogans et des clichés utilisés pour séparer le bien du mal est l'ami de l'ennemi. Une profonde connaissance de la religion va, au contraire, agir comme un contrôle précieux".

France 24 .



"Il faut un enseignement des religions à l'école, mais un enseignement laïque", recommandait en mars François Hollande. Mais vingt ans après son introduction dans les manuels, le fait religieux peine toujours à être enseigné.

Le sujet intéresse les participants à l'"instance de dialogue avec l'islam de France", réunie récemment place Beauvau. Un atelier y a souligné l'urgence de renforcer l'enseignement du fait religieux, qui pourrait être un des projets soutenus par la Fondation de l'islam de France, active dès janvier.

Conçu à l'origine comme un enseignement transversal qui permettrait à tous de comprendre le monde dans lequel on vit, dans la pratique, celui-ci est surtout circonscrit à la classe d'histoire: Antiquité, débuts du christianisme, naissance de l'islam, colonies françaises, indépendance et Shoah au collège; mémoire de la Shoah au lycée.

En cours de lettres ou de philosophie, le fait religieux est peu abordé; presque occulté en cours d'arts plastiques, selon l'écrivain et spécialiste des religions Odon Vallet: "L'histoire de l'art n'est pas très bien accordée avec le fait religieux, elle est trop européenne et néglige beaucoup l'art islamique et oriental".

Depuis les attentats qui ont frappé la France au nom d'un islam radical, l'Etat a pris quelques initiatives. Depuis septembre, la plateforme de formation continue à distance des enseignants "M@gistère" propose neuf heures de mise à niveau sur le fait religieux. Mais la majorité des nouveautés se concentrent sur la laïcité et les valeurs de la République.

- Emplois du temps pléthoriques -

Sous couvert de neutralité de l'Education nationale, les réticences persistent et une partie du corps enseignant et de la classe politique craignent de faire entrer Dieu à l'école. "Les textes sacrés sont très peu étudiés à l'école. Leur étude systématique nous ferait basculer du côté de la théologie", affirme Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes.

"Beaucoup de choses sont encore à faire. Les enseignants pourraient être bien mieux formés et accompagnés qu'ils ne le sont aujourd'hui. A l'échelle d'un établissement, on n'organise pas assez le travail collectif", concède-t-il.

"Les emplois du temps sont pléthoriques. Si vous avez des professeurs qui parlent toute la journée à des élèves assis sur une chaise du matin au soir, il n'y a pas de place pour innover", abonde Philippe Gaudin, directeur adjoint de l'Institut européen en sciences des religions,

organisme qui participe depuis sa création en 2002 à la mise en ?uvre de l'enseignement des faits religieux à l'école.

Le rapport commandé au philosophe Régis Debray par Jack Lang, alors ministre de l'Education nationale, après le 11-Septembre 2001 préconisait pourtant une réaffirmation de l'enseignement du fait religieux à l'école afin que les futurs citoyens comprennent le "monde d'aujourd'hui".

Invités à un colloque organisé début décembre à la Bibliothèque nationale de France, plusieurs intellectuels ont tenté d'apaiser les craintes. "A partir du moment où un extrait d'un texte sacré est présent dans un ouvrage scolaire, ce texte est désacralisé. De la même façon qu'un objet sacré devient oeuvre d'art et de culture dans la vitrine d'un musée", plaide le philosophe Christian Godin.

"N'est-ce pas la fonction de l'école que d'enseigner qu'il y a des modes de lecture des textes très différents et qu'il existe aussi une manière scientifique de les aborder?", interroge le psychanalyste Jean-Pierre Winter, qui souhaite que "les textes de toutes religions soient traités au même titre que Sénèque, La Fontaine ou Victor Hugo".

"Il ne s'agit pas seulement de la compréhension de la religion des autres, mais de parler des dangers de la religion superficielle", abonde l'enseignante-chercheuse britannique Julia Igrave. "Une religion qui existe seulement à travers des slogans et des clichés utilisés pour séparer le bien du mal est l'ami de l'ennemi. Une profonde connaissance de la religion va, au contraire, agir comme un contrôle précieux".

France 24 .



"Il faut un enseignement des religions à l'école, mais un enseignement laïque", recommandait en mars François Hollande. Mais vingt ans après son introduction dans les manuels, le fait religieux peine toujours à être enseigné.

Le sujet intéresse les participants à l'"instance de dialogue avec l'islam de France", réunie récemment place Beauvau. Un atelier y a souligné l'urgence de renforcer l'enseignement du fait religieux, qui pourrait être un des projets soutenus par la Fondation de l'islam de France, active dès janvier.

Conçu à l'origine comme un enseignement transversal qui permettrait à tous de comprendre

le monde dans lequel on vit, dans la pratique, celui-ci est surtout circonscrit à la classe d'histoire: Antiquité, débuts du christianisme, naissance de l'islam, colonies françaises, indépendance et Shoah au collège; mémoire de la Shoah au lycée.

En cours de lettres ou de philosophie, le fait religieux est peu abordé; presque occulté en cours d'arts plastiques, selon l'écrivain et spécialiste des religions Odon Vallet: "L'histoire de l'art n'est pas très bien accordée avec le fait religieux, elle est trop européenne et néglige beaucoup l'art islamique et oriental".

Depuis les attentats qui ont frappé la France au nom d'un islam radical, l'Etat a pris quelques initiatives. Depuis septembre, la plateforme de formation continue à distance des enseignants "M@gistère" propose neuf heures de mise à niveau sur le fait religieux. Mais la majorité des nouveautés se concentrent sur la laïcité et les valeurs de la République.

- Emplois du temps pléthoriques -

Sous couvert de neutralité de l'Education nationale, les réticences persistent et une partie du corps enseignant et de la classe politique craignent de faire entrer Dieu à l'école. "Les textes sacrés sont très peu étudiés à l'école. Leur étude systématique nous ferait basculer du côté de la théologie", affirme Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes.

"Beaucoup de choses sont encore à faire. Les enseignants pourraient être bien mieux formés et accompagnés qu'ils ne le sont aujourd'hui. A l'échelle d'un établissement, on n'organise pas assez le travail collectif", concède-t-il.

"Les emplois du temps sont pléthoriques. Si vous avez des professeurs qui parlent toute la journée à des élèves assis sur une chaise du matin au soir, il n'y a pas de place pour innover", abonde Philippe Gaudin, directeur adjoint de l'Institut européen en sciences des religions, organisme qui participe depuis sa création en 2002 à la mise en œuvre de l'enseignement des faits religieux à l'école.

Le rapport commandé au philosophe Régis Debray par Jack Lang, alors ministre de l'Education nationale, après le 11-Septembre 2001 préconisait pourtant une réaffirmation de l'enseignement du fait religieux à l'école afin que les futurs citoyens comprennent le "monde d'aujourd'hui".

Invités à un colloque organisé début décembre à la Bibliothèque nationale de France, plusieurs intellectuels ont tenté d'apaiser les craintes. "A partir du moment où un extrait d'un texte sacré est présent dans un ouvrage scolaire, ce texte est désacralisé. De la même façon qu'un objet sacré devient oeuvre d'art et de culture dans la vitrine d'un musée", plaide le philosophe Christian Godin.

"N'est-ce pas la fonction de l'école que d'enseigner qu'il y a des modes de lecture des textes très différents et qu'il existe aussi une manière scientifique de les aborder?", interroge le psychanalyste Jean-Pierre Winter, qui souhaite que "les textes de toutes religions soient traités au même titre que Sénèque, La Fontaine ou Victor Hugo".

"Il ne s'agit pas seulement de la compréhension de la religion des autres, mais de parler des dangers de la religion superficielle", abonde l'enseignante-chercheuse britannique Julia Ipgrave. "Une religion qui existe seulement à travers des slogans et des clichés utilisés pour séparer le bien du mal est l'ami de l'ennemi. Une profonde connaissance de la religion va, au contraire, agir comme un contrôle précieux".

France 24 .



"Il faut un enseignement des religions à l'école, mais un enseignement laïque", recommandait en mars François Hollande. Mais vingt ans après son introduction dans les manuels, le fait religieux peine toujours à être enseigné.

Le sujet intéresse les participants à l'"instance de dialogue avec l'islam de France", réunie récemment place Beauvau. Un atelier y a souligné l'urgence de renforcer l'enseignement du fait religieux, qui pourrait être un des projets soutenus par la Fondation de l'islam de France, active dès janvier.

Conçu à l'origine comme un enseignement transversal qui permettrait à tous de comprendre le monde dans lequel on vit, dans la pratique, celui-ci est surtout circonscrit à la classe d'histoire: Antiquité, débuts du christianisme, naissance de l'islam, colonies françaises, indépendance et Shoah au collège; mémoire de la Shoah au lycée.

En cours de lettres ou de philosophie, le fait religieux est peu abordé; presque occulté en cours d'arts plastiques, selon l'écrivain et spécialiste des religions Odon Vallet: "L'histoire de l'art n'est pas très bien accordée avec le fait religieux, elle est trop européenne et néglige beaucoup l'art islamique et oriental".

Depuis les attentats qui ont frappé la France au nom d'un islam radical, l'Etat a pris quelques initiatives. Depuis septembre, la plateforme de formation continue à distance des enseignants "M@gistère" propose neuf heures de mise à niveau sur le fait religieux. Mais la majorité des nouveautés se concentrent sur la laïcité et les valeurs de la République.

- Emplois du temps pléthoriques -

Sous couvert de neutralité de l'Education nationale, les réticences persistent et une partie du corps enseignant et de la classe politique craignent de faire entrer Dieu à l'école. "Les textes sacrés sont très peu étudiés à l'école. Leur étude systématique nous ferait basculer du côté de la théologie", affirme Michel Lussault, président du Conseil supérieur des programmes.

"Beaucoup de choses sont encore à faire. Les enseignants pourraient être bien mieux formés et accompagnés qu'ils ne le sont aujourd'hui. A l'échelle d'un établissement, on n'organise pas assez le travail collectif", concède-t-il.

"Les emplois du temps sont pléthoriques. Si vous avez des professeurs qui parlent toute la journée à des élèves assis sur une chaise du matin au soir, il n'y a pas de place pour innover",

abonde Philippe Gaudin, directeur adjoint de l'Institut européen en sciences des religions, organisme qui participe depuis sa création en 2002 à la mise en ?uvre de l'enseignement des faits religieux à l'école.

Le rapport commandé au philosophe Régis Debray par Jack Lang, alors ministre de l'Education nationale, après le 11-Septembre 2001 préconisait pourtant une réaffirmation de l'enseignement du fait religieux à l'école afin que les futurs citoyens comprennent le "monde d'aujourd'hui".

Invités à un colloque organisé début décembre à la Bibliothèque nationale de France, plusieurs intellectuels ont tenté d'apaiser les craintes. "A partir du moment où un extrait d'un texte sacré est présent dans un ouvrage scolaire, ce texte est désacralisé. De la même façon qu'un objet sacré devient oeuvre d'art et de culture dans la vitrine d'un musée", plaide le philosophe Christian Godin.

"N'est-ce pas la fonction de l'école que d'enseigner qu'il y a des modes de lecture des textes très différents et qu'il existe aussi une manière scientifique de les aborder?", interroge le psychanalyste Jean-Pierre Winter, qui souhaite que "les textes de toutes religions soient traités au même titre que Sénèque, La Fontaine ou Victor Hugo".

"Il ne s'agit pas seulement de la compréhension de la religion des autres, mais de parler des dangers de la religion superficielle", abonde l'enseignante-chercheuse britannique Julia Iprgrave. "Une religion qui existe seulement à travers des slogans et des clichés utilisés pour séparer le bien du mal est l'ami de l'ennemi. Une profonde connaissance de la religion va, au contraire, agir comme un contrôle précieux".

France 24 .



إعراب سورة القلم ( الشطر الاول)

إعراب سورة القلم ( الشطر الاول)

{ 1 - أَنْ وَالْقَلَمِ وَمَا يَسْطُرُونَ }

"ن" حرف لا محل له من الإعراب، "والقلم" مقسم به متعلق بـ أقسم مقدرا، "ما" موصول اسمي معطوف على "القلم" أي: والذي يسطرونه.

{ 2 - مَا أَنْتَ بِنِعْمَةِ رَبِّكَ بِمَجْنُونٍ }

جملة (ما أنت بمجنون): جواب القسم، و"ما" نافية تعمل عمل ليس، والباء زائدة في خبرها وهو "مجنون"، والجار "بنعمة" متعلق بحال من الضمير في "مجنون"، والتقدير: ما أنت مجنوننا ملتبسا بنعمة.

{ 3 - وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ }

جملة "وإن لك لأجرا" معطوفة على جملة "ما أنت بمجنون"، واللام للتوكيد، "غير" نعت.

{ 5 - فَسَتُبْصِرُ وَيُبْصِرُونَ }

جملة "فستبصر" مستأنفة، والفعل هنا معلق عن العمل بالاستفهام بعده.

- { 6 - بِأَيِّكُمْ الْمَفْتُونُ }  
 "بأييكم" جار ومجرور، والباء بمعنى (في) متعلقة بخبر المبتدأ المفتون أي: في أي طائفة منكم المفتون، وجملة "بأييكم المفتون" مفعول به لفعل الإبصار المعلق بالاستفهام.
- { 7 - إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ }  
 جملة "هو أعلم" خبر "إن"، "بمن" متعلق "بأعلم"، وجملة "وهو أعلم" الثانية معطوفة على الأولى، الجار "بالمهتدين" متعلق بـ "أعلم".
- { 8 - فَلَا تُطِعِ الْمُكَذِّبِينَ }  
 جملة "فلا تطع" مستأنفة.
- { 9 - وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ }  
 جملة "ودُّوا" معترضة، و"لو" مصدرية، والمصدر مفعول به، وجملة "فيدهنون" معطوفة على جملة "تدهن".
- { 10 - وَلَا تُطِعْ كُلَّ خَلَّافٍ مَهِينٍ }  
 جملة "ولا تطع" معطوفة على جملة "لا تطع" في الآية (8).
- { 11 - هَمَّازٌ مَشَاءٌ بِنَمِيمٍ }  
 "همَّاز" نعت ثانٍ لـ { خَلَّافٍ } ، وكذا "مَشَاءٌ"، والجار متعلق بـ "مَشَاءٌ".
- { 12 - مَنَاعٌ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٌ أَيْمٌ }  
 "مَنَاعٌ" نعت لـ { خَلَّافٍ } ، "للخير" اللام زائدة للتقوية، و"الخير" مفعول به لـ "مَنَاعٌ"، "معتد" نعت آخر لـ { خَلَّافٍ } ، وكذا "أَيْمٌ".
- { 13 - عَتَلٌ بَعْدَ ذَلِكَ زَنِيمٌ }  
 الظرف "بعد" متعلق بـ "زَنِيمٌ".
- { 14 - أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ }  
 المصدر "أن كان" مجرور باللام المقدره المتعلقة بفعل النهي السابق أي: ولا تطع مَنْ هذه صفاته؛ لأنه كان متمولاً وصاحب بنين.
- { 15 - إِذَا تَنَلَّى عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأَوَّلِينَ }  
 الجملة الشرطية خبر ثانٍ لـ { كَانَ } ، "أساطير" خبر لمبتدأ مقدر أي: هي أساطير، وجملة "تنلى" مضاف إليه.
- { 17 - إِنَّا بَلَوْنَاهُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ }  
 الكاف نائب مفعول مطلق، و"ما" مصدرية أي: بلووناهم بلاء مثل بلاننا أصحاب الجنة، "إذ" ظرف متعلق بـ "أقسموا"، وجملة "ليصرمنها" جواب القسم، و"مصباحين": مِنْ أَصْبَحِ التَّامَةِ، وهو حال من فاعل "ليصرمنها" أي: داخلين في الصباح، والفعل مضارع مرفوع بثبوت النون المحذوفة لتوالي الأمثال، والواو المحذوفة لالتقاء الساكنين فاعل، والهاء مفعول به.
- { 18 - وَلَا يَسْتَنْتُونَ }  
 الجملة مستأنفة.
- { 19 - فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِنْ رَبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ }  
 جملة "فطاف" مستأنفة، الجار "من ربك" متعلق بنعت لـ "طائف"، وجملة "وهم نائمون" حالية.
- { 20 - فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ }  
 جملة "فأصبحت" معطوفة على جملة "طاف".
- { 21 - فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ }  
 جملة "فتنادوا" معطوفة على جملة "أصبحت"، "مصباحين" حال.
- { 22 - أَنْ أَغْدُوا عَلَى حَرِّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ }  
 "أن" تفسيرية، والجملة بعدها مفسرة، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.
- { 23 - فَانطَلَقُوا وَهُمْ يَتَخَفَتُونَ }  
 جملة "فانطلقوا" معطوفة على جملة "تنادوا"، وجملة "وهم يتخافتون" حالية.
- { 24 - أَنْ لَا يَدْخُلَنَّهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ }  
 "أن" تفسيرية، و"مسكين" فاعل.
- { 25 - وَغَدَوْا عَلَى حَرْدٍ قَادِرِينَ }  
 الواو حالية، وجملة "غدوا" حالية من فاعل { يَتَخَفَتُونَ } ، وهو فعل ماضٍ ناسخ واسمه وخبره، والجار متعلق بـ "قادرين".
- { 26 - فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَأَصْنَالُونَ }  
 الفاء مستأنفة، والجملة الشرطية مستأنفة، وجملة "قالوا" جواب الشرط.
- { 27 - بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ }  
 الجملة مستأنفة.

- { 28 لَوْلَا تُسَبِّحُونَ }  
"لولا" حرف تحضيض.
- { 29 قَالُوا سُبْحَانَ رَبِّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ }  
"سبحان" نائب مفعول مطلق، وجملة "إِنَّا كُنَّا" مستأنفة.
- { 30 فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتَلَوْمُونَ }  
جملة "فأقبل" مستأنفة، وجملة "يتلاومون" حال من "بعضهم".
- { 32 عَسَىٰ رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا رَاغِبُونَ }  
المصدر خبر "عسى"، "خيرًا" مفعول ثان، الجار "منها" متعلق بـ "خيرًا"، وجملة "إِنَّا رَاغِبُونَ" مستأنفة، والجار متعلق بـ "راغبون".
- { 33 كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْأَخْرَىٰ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ }  
الجار متعلق بخبر "العذاب"، وجملة "والعذاب الأخرى أكبر" معطوفة على الاستئنافية، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف تقديره: أطاعونا.
- { 34 إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ }  
الظرف "عند" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر.
- { 35 أَفَنَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ }  
الجملة مستأنفة، والكاف متعلقة بالمفعول الثاني.
- { 36 مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ }  
"ما" اسم استفهام مبتدأ، الجار "لكم" متعلق بالخبر، "كيف" اسم استفهام حال، وجملة "تحكمون" بدل من جملة "ما لكم".
- { 37 أَمْ لَكُمْ كِتَابٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ }  
"أم" المنقطعة، وجملة "تدرسون" نعت لـ "كتاب"، الجار "فيه" متعلق بـ "تدرسون".
- { 38 إِنَّ لَكُمْ فِيهِ لَمَا تَخَيَّرُونَ }  
الجار "فيه" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر، واللام للتوكيد، "ما" اسم موصول اسم "إن"، وجملة "إن لكم فيه لما تخيرون" مفعول به لـ { تَدْرُسُونَ } أي: تدرسون فيه أن لكم ... فلما دخلت اللام كسرت الهمزة.
- { 39 أَمْ لَكُمْ أَيْمَانٌ عَلَيْنَا بِالْعَةِ إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ إِنَّ لَكُمْ لَمَا تَحْكُمُونَ }  
"أم" المنقطعة، الجار "علينا" متعلق بنعت لـ "أيمان"، الجار "إلى يوم" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به خبر المبتدأ "أيمان"، واللام في "لما" للتوكيد، الجار "لكم" متعلق بخبر "إن" واسمها "ما"، وجملة "إن لكم لما تحكمون" جواب القسم في قوله "أيمان".
- { 40 سَأَلَهُمْ أَيُّهُمْ بِذَلِكَ زَعِيمٌ }  
"أيهم" اسم استفهام مبتدأ، و"زعيم" خبره، الجار "بذلك" متعلق بـ "زعيم"، وجملة (أيهم زعيم): مفعول ثان للسؤال المعلق بالاستفهام، و"سأل" يعلو لكونه سببًا في العلم.
- { 41 أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ فَلْيَأْتُوا بِشُرَكَائِهِمْ إِنْ كَانُوا صَادِقِينَ }  
"أم" المنقطعة، وجملة "فليأتوا" معطوفة على جملة "لهم شركاء"، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.
- { 42 يَوْمَ يَكْتُفُ عَنِ سَاقٍ وَيَدْعُونَ إِلَى السُّجُودِ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ }  
الظرف "يوم" متعلق بقوله { فَلْيَأْتُوا } ، وجملة "يكشف" مضاف إليه، وجملة "فلا يستطيعون" معطوفة على جملة "يدعون".
- { 43 خَاشِعَةً أَبْصَارُهُمْ تَرْهُفُهُمْ ذَلَّةً وَقَدْ كَانُوا يُدْعَوْنَ إِلَى السُّجُودِ وَهُمْ سَالِمُونَ }  
"خاشعة" حال من الضمير في "يدعون"، "أبصارهم" فاعل بـ "خاشعة"، وجملة "ترهقهم" حال من نائب الفاعل في "يدعون"، جملة "وقد كانوا" حال من الضمير في "ترهقهم"، جملة "وهم سالمون" حال من الواو في "يدعون".
- { 44 فَذَرْنِي وَمَنْ يُكَدِّبُ بِهِذَا الْحَدِيثِ سَنَسْتَدْرِجُهُمْ مِنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ }  
جملة "فذرني" مستأنفة، والموصول معطوف على الياء في "ذرني"، جملة "سنستدرجهم" مستأنفة، وجملة "لا يعلمون" مضاف إليه.
- { 45 وَأَمْ لِي لَهُمْ إِنْ كِيدِي مَتِينٌ }  
جملة "وألمي" معطوفة على جملة " { سَنَسْتَدْرِجُهُمْ } "، وجملة "إن كيدي متين" مستأنفة.
- { 46 أَمْ تَسْأَلُهُمْ أَجْرًا فَهُمْ مِنْ مَغْرَمٍ مُثْقَلُونَ }  
"أم" منقطعة، وجملة "فهم مثقلون" معطوفة على جملة "تسألهم"، والجار "من مغرم" متعلق بـ "مثقل"



إعراب سورة القلم ( الشطر الاول)

- { 1 - وَالْقَلَمُ وَمَا يَسْطُرُونَ }  
 "ن" حرف لا محل له من الإعراب، "والقلم" مقسم به متعلق بـ أقسم مقدرا، "ما" موصول اسمي معطوف على "القلم" أي: والذي يسطرونه.
- { 2 - مَا أَنْتَ بِنِعْمَةٍ رَبِّكَ بِمَجْنُونٍ }  
 جملة (ما أنت بمجنون): جواب القسم، و"ما" نافية تعمل عمل ليس، والباء زائدة في خبرها وهو "مجنون"، والجار "بنعمة" متعلق بحال من الضمير في "مجنون"، والتقدير: ما أنت مجنوننا ملتبسا بنعمة.
- { 3 - وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ }  
 جملة "وإن لك لأجرا" معطوفة على جملة "ما أنت بمجنون"، واللام للتوكيد، "غير" نعت.
- { 5 - فَسَنُصِرُّ وَيُصِرُّونَ }  
 جملة "فستصبر" مستأنفة، والفعل هنا معلق عن العمل بالاستفهام بعده.
- { 6 - بِأَيِّكُمْ الْمُفْتُونُ }  
 "بأيكم" جار ومجرور، والباء بمعنى (في) متعلقة بخبر المبتدأ المفتون أي: في أي طائفة منكم المفتون، وجملة "بأيكم المفتون" مفعول به لفعل الإبصار المعلق بالاستفهام.
- { 7 - إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ }  
 جملة "هو أعلم" خبر "إن"، "بمن" متعلق "بأعلم"، وجملة "وهو أعلم" الثانية معطوفة على الأولى، الجار "بالمهتدين" متعلق بـ "أعلم".
- { 8 - فَلَا تَطْعُ الْمُكَذِّبِينَ }  
 جملة "فلا تطع" مستأنفة.
- { 9 - وَوَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ }  
 جملة "وودوا" معترضة، و"لو" مصدرية، والمصدر مفعول به، وجملة "فيدهنون" معطوفة على جملة "تدهن".
- { 10 - وَلَا تَطْعُ كُلَّ حَلَاظٍ مَهِينٍ }  
 جملة "ولا تطع" معطوفة على جملة "لا تطع" في الآية (8).
- { 11 - هَمَّازٌ مَشَاءٌ بِنَمِيمٍ }  
 "همَّاز" نعت ثان لـ { حَلَاظٍ } ، وكذا "مَشَاءٌ" ، والجار متعلق بـ "مَشَاءٌ".
- { 12 - مَنَاعٌ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٌ أَثِيمٌ }  
 "مَنَاعٌ" نعت لـ { حَلَاظٍ } ، "للخير" اللام زائدة للتقوية، و"الخير" مفعول به لـ "مَنَاعٌ" ، "معتد" نعت آخر لـ { حَلَاظٍ } ، وكذا "أثيم".
- { 13 - عَتَلٌ بَعْدَ ذَلِكَ زَنِيمٌ }  
 الظرف "بعد" متعلق بـ "زَنِيم".
- { 14 - أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينٍ }  
 المصدر "أن كان" مجرور باللام المقدره المتعلقة بفعل النهي السابق أي: ولا تطع من هذه صفاته؛ لأنه كان متمولا وصاحب بنين.
- { 15 - إِذَا تَنَلَّى عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأَوَّلِينَ }  
 "إذَا تَنَلَّى عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأَوَّلِينَ" (When he recites our verses, he says: "They are the legends of the ancients.")

الجملة الشرطية خبر ثان لـ { كَانَ } ، "أساطير" خبر لمبتدأ مقدر أي: هي أساطير، وجملة "تتلى" مضاف إليه.  
 { 17 - إِنَّا بَلَوْنَاهُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرُنَّهَا مُصْبِحِينَ }  
 الكاف نائب مفعول مطلق، و "ما" مصدرية أي: بلوناهم بلاء مثل بلاننا أصحاب الجنة، "إذ" ظرف متعلق بـ "أقسموا"،  
 وجملة "ليصرنَّها" جواب القسم، و"مصحين": مِنْ أَصْحَابِ الْجَنَّةِ، وهو حال من فاعل "ليصرنَّها" أي: داخلين في  
 الصباح، والفعل مضارع مرفوع بثبوت النون المحذوفة لتوالي الأمثال، والواو المحذوفة لالتقاء الساكنين فاعل، والهاء  
 مفعول به.

{ 18 - وَلَا يَسْتَنْوُونَ }

الجملة مستأنفة.

{ 19 - فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِنْ رَبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ }

جملة "فطاف" مستأنفة، الجار "من ربك" متعلق بنعت لـ "طائف"، وجملة "وهم نائمون" حالية.

{ 20 - فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ }

جملة "فأصبحت" معطوفة على جملة "طاف".

{ 21 - فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ }

جملة "فتنادوا" معطوفة على جملة "أصبحت"، "مصحين" حال.

{ 22 - أَنْ أَغْدُوا عَلَى حَرْثِكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ }

"أن" تفسيرية، والجملة بعدها مفسرة، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.

{ 23 - فَانطَلَقُوا وَهُمْ يَتَخَفَتُونَ }

جملة "فانطلقوا" معطوفة على جملة "تنادوا"، وجملة "وهم يتخافتون" حالية.

{ 24 - أَنْ لَا يَدْخُلْنَهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ }

"أن" تفسيرية، و"مسكين" فاعل.

{ 25 - وَغَدُوا عَلَى حَرْدٍ قَادِرِينَ }

الواو حالية، وجملة "غدوا" حالية من فاعل { يَتَخَفَتُونَ } ، وهو فعل ماضٍ ناسخ واسمه وخبره، والجار متعلق  
 بـ"قادرين".

{ 26 - فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَضَالُونَ }

الفاء مستأنفة، والجملة الشرطية مستأنفة، وجملة "قالوا" جواب الشرط.

{ 27 - بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ }

الجملة مستأنفة.

{ 28 - لَوْلَا تُسَبِّحُونَ }

"لولا" حرف تحضيض.

{ 29 - قَالُوا سُبْحَانَ رَبِّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ }

"سبحان" نائب مفعول مطلق، وجملة "إننا كنا" مستأنفة.

{ 30 - فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتْلَاوَمُونَ }

جملة "فأقبل" مستأنفة، وجملة "يتلاومون" حال من "بعضهم".

{ 32 - عَسَىٰ رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا رَاغِبُونَ }

المصدر خبر "عسى"، "خيرًا" مفعول ثانٍ، الجار "منها" متعلق بـ "خيرًا"، وجملة "إننا راغبون" مستأنفة، والجار متعلق  
 بـ"راغبون".

{ 33 - كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْآخِرَةُ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ }

الجار متعلق بخبر "العذاب"، وجملة "والعذاب الآخرة أكبر" معطوفة على الاستئنافية، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب  
 الشرط محذوف تقديره: أطاعونا.

{ 34 - إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ }

الظرف "عند" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر.

{ 35 - أَفَتَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ }

الجملة مستأنفة، والكاف متعلقة بالمفعول الثاني.

{ 36 - مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ }

"ما" اسم استفهام مبتدأ، الجار "لكم" متعلق بالخبر، "كيف" اسم استفهام حال، وجملة "تحكمون" بدل من جملة "ما لكم".

{ 37 - أَمْ لَكُمْ كِتَابٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ }

"أم" المنقطعة، وجملة "تدرسون" نعت لـ "كتاب"، الجار "فيه" متعلق بـ "تدرسون".

{ 38 - إِنْ لَكُمْ فِيهِ لَمَّا تَخَيَّرُونَ }

الجار "فيه" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر، واللام للتوكيد، "ما" اسم موصول اسم "إن"، وجملة "إن لكم فيه لما  
 تخيرون" مفعول به لـ { تَدْرُسُونَ } أي: تدرسون فيه أن لكم ... فلما دخلت اللام كسرت الهمزة.

{ - 39 أم لكم إيماناً علينا بالبيعة إلى يوم القيامة إن لكم لما تحكّمون }  
 "أم" المنقطعة، الجار "علينا" متعلق بنعت لـ "إيمان"، الجار "إلى يوم" متعلق بالاستقرار الذي تعلّق به خبر المبتدأ  
 "إيمان"، واللام في "لما" للتوكيد، الجار "لكم" متعلق بخبر "إن" واسمها "ما"، وجملة "إن لكم لما تحكّمون" جواب القسم  
 في قوله "إيمان".

{ - 40 سلّمهم أيهم بذلك زعيم }  
 "أيهم" اسم استفهام مبتدأ، و"زعيم" خبره، الجار "بذلك" متعلق بـ"زعيم"، وجملة (أيهم زعيم): مفعول ثان للسؤال المعلق  
 بالاستفهام، و"سأل" يعلّق لكونه سبباً في العلم.

{ - 41 أم لهم شركاء فليأتوا بشركائهم إن كانوا صادقين }  
 "أم" المنقطعة، وجملة "فليأتوا" معطوفة على جملة "لهم شركاء"، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دلّ  
 عليه ما قبله.

{ - 42 يوم يكشف عن ساق ويدعون إلى السجود فلا يستطيعون }  
 الظرف "يوم" متعلق بقوله { فليأتوا } ، وجملة "يكشف" مضاف إليه، وجملة "فلا يستطيعون" معطوفة على جملة  
 "يدعون".

{ - 43 خاشعة أبصارهم ترهقهم ذلّة وقد كانوا يدعون إلى السجود وهم سالمون }  
 "خاشعة" حال من الضمير في "يدعون"، "أبصارهم" فاعل بـ "خاشعة"، وجملة "ترهقهم" حال من نائب الفاعل في  
 "يدعون"، جملة "وقد كانوا" حال من الضمير في "ترهقهم"، جملة "وهم سالمون" حال من الواو في "يدعون".

{ - 44 فذرني ومن يكذب بهذا الحديث سنستدرجهم من حيث لا يعلمون }  
 جملة "فذرني" مستأنفة، والموصول معطوف على الياء في "ذرني"، جملة "سنستدرجهم" مستأنفة، وجملة "لا يعلمون"  
 مضاف إليه.

{ - 45 وأملي لهم إن كيدي متين }  
 جملة "وأملي" معطوفة على جملة " سنستدرجهم " ، وجملة "إن كيدي متين" مستأنفة.

{ - 46 أم تسألهم أجراً فهم من مغرم مثقلون }  
 "أم" منقطعة، وجملة "فهم مثقلون" معطوفة على جملة "تسألهم"، والجار "من مغرم" متعلق بـ "مثقلون".



إعراب سورة القلم ( الشطر الاول)

{ - 1 ان والقلم وما يسطرون }  
 "ن" حرف لا محل له من الإعراب، "والقلم" مقسم به متعلق بـ أقسم مقدرا، "ما" موصول اسمي معطوف على "القلم"  
 أي: والذي يسطرونه.

{ - 2 ما أنت بنعمة ربك بمجنون }  
 جملة (ما أنت بمجنون): جواب القسم، و"ما" نافية تعمل عمل ليس، والباء زائدة في خبرها وهو "مجنون"، والجار  
 "بنعمة" متعلق بحال من الضمير في "مجنون"، والتقدير: ما أنت مجنوناً ملتبساً بنعمة.

{ - 3 وإن لك لأجراً غير ممنون }  
 جملة "وإن لك لأجراً" معطوفة على جملة "ما أنت بمجنون"، واللام للتوكيد، "غير" نعت.

{ - 5 فسنبصر وببصرون }  
 جملة "فستبصر" مستأنفة، والفعل هنا معلق عن العمل بالاستفهام بعده.

- { 6 - بِأَيِّكُمْ الْمَفْتُونُ }  
 "بأييكم" جار ومجرور، والباء بمعنى (في) متعلقة بخبر المبتدأ المفتون أي: في أي طائفة منكم المفتون، وجملة "بأييكم المفتون" مفعول به لفعل الإبصار المعلق بالاستفهام.
- { 7 - إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ }  
 جملة "هو أعلم" خبر "إن"، "بمن" متعلق "بأعلم"، وجملة "وهو أعلم" الثانية معطوفة على الأولى، الجار "بالمهتدين" متعلق بـ "أعلم".
- { 8 - فَلَا تُطِعِ الْمُكَذِّبِينَ }  
 جملة "فلا تطع" مستأنفة.
- { 9 - وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ }  
 جملة "ودُّوا" معترضة، و"لو" مصدرية، والمصدر مفعول به، وجملة "فيدهنون" معطوفة على جملة "تدهن".
- { 10 - وَلَا تُطِعْ كُلَّ خَلَّافٍ مَهِينٍ }  
 جملة "ولا تطع" معطوفة على جملة "لا تطع" في الآية (8).
- { 11 - هَمَّازٌ مَشَاءٌ بِنَمِيمٍ }  
 "همَّاز" نعت ثانٍ لـ { خَلَّافٍ } ، وكذا "مَشَاءٌ" ، والجار متعلق بـ "مَشَاءٌ".
- { 12 - مَنَاعٌ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٌ أَيْمٌ }  
 "مَنَاعٌ" نعت لـ { خَلَّافٍ } ، "للخير" اللام زائدة للتقوية، و"الخير" مفعول به لـ "مَنَاعٌ" ، "معتد" نعت آخر لـ { خَلَّافٍ } ، وكذا "أَيْمٌ".
- { 13 - عَتَلٌ بَعْدَ ذَلِكَ زَنِيمٌ }  
 الظرف "بعد" متعلق بـ "زَنِيمٌ".
- { 14 - أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ }  
 المصدر "أن كان" مجرور باللام المقدره المتعلقة بفعل النهي السابق أي: ولا تطع مَنْ هذه صفاته؛ لأنه كان متمولاً وصاحب بنين.
- { 15 - إِذَا تَنَلَّى عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأَوَّلِينَ }  
 الجملة الشرطية خبر ثانٍ لـ { كَانَ } ، "أساطير" خبر لمبتدأ مقدر أي: هي أساطير، وجملة "تنلى" مضاف إليه.
- { 17 - إِنَّا بَلَوْنَاهُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ }  
 الكاف نائب مفعول مطلق، و"ما" مصدرية أي: بلوناهم بلاء مثل بلاننا أصحاب الجنة، "إذ" ظرف متعلق بـ "أقسموا"، وجملة "ليصرمنها" جواب القسم، و"مصباحين": مِنْ أَصْبَحِ التَّامَةِ، وهو حال من فاعل "ليصرمنها" أي: داخلين في الصباح، والفعل مضارع مرفوع بثبوت النون المحذوفة لتوالي الأمثال، والواو المحذوفة لالتقاء الساكنين فاعل، والهاء مفعول به.
- { 18 - وَلَا يَسْتَنْتُونَ }  
 الجملة مستأنفة.
- { 19 - فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِنْ رَبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ }  
 جملة "فطاف" مستأنفة، الجار "من ربك" متعلق بنعت لـ "طائف"، وجملة "وهم نائمون" حالية.
- { 20 - فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ }  
 جملة "فأصبحت" معطوفة على جملة "طاف".
- { 21 - فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ }  
 جملة "فتنادوا" معطوفة على جملة "أصبحت"، "مصباحين" حال.
- { 22 - أَنْ أَغْدُوا عَلَى حَرِّكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ }  
 "أن" تفسيرية، والجملة بعدها مفسرة، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.
- { 23 - فَانطَلَقُوا وَهُمْ يَتَخَفَتُونَ }  
 جملة "فانطلقوا" معطوفة على جملة "تنادوا"، وجملة "وهم يتخافتون" حالية.
- { 24 - أَنْ لَا يَدْخُلَنَّهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ }  
 "أن" تفسيرية، و"مسكين" فاعل.
- { 25 - وَغَدَوْا عَلَى حَرْدٍ قَادِرِينَ }  
 الواو حالية، وجملة "غدوا" حالية من فاعل { يَتَخَفَتُونَ } ، وهو فعل ماضٍ ناسخ واسمه وخبره، والجار متعلق بـ "قادرين".
- { 26 - فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَأَصْنَالُونَ }  
 الفاء مستأنفة، والجملة الشرطية مستأنفة، وجملة "قالوا" جواب الشرط.
- { 27 - بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ }  
 الجملة مستأنفة.

- { 28 لَوْلَا تُسَبِّحُونَ }  
"لولا" حرف تحضيض.
- { 29 قَالُوا سُبْحَانَ رَبِّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ }  
"سبحان" نائب مفعول مطلق، وجملة "إِنَّا كُنَّا" مستأنفة.
- { 30 فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتَلَوْمُونَ }  
جملة "فأقبل" مستأنفة، وجملة "يتلاومون" حال من "بعضهم".
- { 32 عَسَىٰ رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَىٰ رَبِّنَا رَاغِبُونَ }  
المصدر خبر "عسى"، "خيرًا" مفعول ثانٍ، الجار "منها" متعلق بـ "خيرًا"، وجملة "إِنَّا رَاغِبُونَ" مستأنفة، والجار متعلق بـ "راغبون".
- { 33 كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْأَخْرَىٰ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ }  
الجار متعلق بخبر "العذاب"، وجملة "والعذاب الأخرى أكبر" معطوفة على الاستئنافية، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف تقديره: أطاعونا.
- { 34 إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ }  
الظرف "عند" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر.
- { 35 أَفَنَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ }  
الجملة مستأنفة، والكاف متعلقة بالمفعول الثاني.
- { 36 مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ }  
"ما" اسم استفهام مبتدأ، الجار "لكم" متعلق بالخبر، "كيف" اسم استفهام حال، وجملة "تحكمون" بدل من جملة "ما لكم".
- { 37 أَمْ لَكُمْ كِتَابٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ }  
"أم" المنقطعة، وجملة "تدرسون" نعت لـ "كتاب"، الجار "فيه" متعلق بـ "تدرسون".
- { 38 إِنَّ لَكُمْ فِيهِ لَمَا تَخَيَّرُونَ }  
الجار "فيه" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به الخبر، واللام للتوكيد، "ما" اسم موصول اسم "إن"، وجملة "إن لكم فيه لما تخيرون" مفعول به لـ { تَدْرُسُونَ } أي: تدرسون فيه أن لكم ... فلما دخلت اللام كسرت الهمزة.
- { 39 أَمْ لَكُمْ أَيْمَانٌ عَلَيْنَا بِالْعَةِ إِلَىٰ يَوْمِ الْقِيَامَةِ إِنَّ لَكُمْ لَمَا تَحْكُمُونَ }  
"أم" المنقطعة، الجار "علينا" متعلق بنعت لـ "أيمان"، الجار "إلى يوم" متعلق بالاستقرار الذي تعلق به خبر المبتدأ "أيمان"، واللام في "لما" للتوكيد، الجار "لكم" متعلق بخبر "إن" واسمها "ما"، وجملة "إن لكم لما تحكمون" جواب القسم في قوله "أيمان".
- { 40 سَأَلْتَهُمْ أَيُّهُمْ بِذَلِكَ زَعِيمٌ }  
"أيهم" اسم استفهام مبتدأ، و"زعيم" خبره، الجار "بذلك" متعلق بـ "زعيم"، وجملة (أيهم زعيم): مفعول ثانٍ للسؤال المعلق بالاستفهام، و"سأل" يعلو لكونه سببًا في العلم.
- { 41 أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ فَلْيَأْتُوا بِشُرَكَائِهِمْ إِنْ كَانُوا صَادِقِينَ }  
"أم" المنقطعة، وجملة "فليأتوا" معطوفة على جملة "لهم شركاء"، وجملة الشرط مستأنفة، وجواب الشرط محذوف دل عليه ما قبله.
- { 42 يَوْمَ يُكْتَفَىٰ عَنْ سَاقٍ وَيُدْعَوْنَ إِلَى السُّجُودِ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ }  
الظرف "يوم" متعلق بقوله { فَلْيَأْتُوا } ، وجملة "يكشف" مضاف إليه، وجملة "فلا يستطيعون" معطوفة على جملة "يدعون".
- { 43 خَاشِعَةً أَبْصَارُهُمْ تَرْهُفُهُمْ ذَلَّةٌ وَقَدْ كَانُوا يُدْعَوْنَ إِلَى السُّجُودِ وَهُمْ سَالِمُونَ }  
"خاشعة" حال من الضمير في "يدعون"، "أبصارهم" فاعل بـ "خاشعة"، وجملة "ترهقهم" حال من نائب الفاعل في "يدعون"، جملة "وقد كانوا" حال من الضمير في "ترهقهم"، جملة "وهم سالمون" حال من الواو في "يدعون".
- { 44 فَذَرْنِي وَمَنْ يُكَدِّبُ بِهِذَا الْحَدِيثِ سَنَسْتَدْرِجُهُمْ مِنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ }  
جملة "فذرني" مستأنفة، والموصول معطوف على الياء في "ذرني"، جملة "سنستدرجهم" مستأنفة، وجملة "لا يعلمون" مضاف إليه.
- { 45 وَأَمْ لِي لَهُمْ إِنْ كِيدِي مَتِينٌ }  
جملة "وأملي" معطوفة على جملة " { سَنَسْتَدْرِجُهُمْ } " ، وجملة "إن كيدي متين" مستأنفة.
- { 46 أَمْ تَسْأَلُهُمْ أَجْرًا فَهُمْ مِنْ مَغْرَمٍ مُثْقَلُونَ }  
"أم" منقطعة، وجملة "فهم مثقلون" معطوفة على جملة "تسألهم"، والجار "من مغرم" متعلق بـ "مثقلون".



.. يحدث الان بايت ملول



Dans l'assiette, cette pépite couleur charbon à la texture fondante et caramélisée a de quoi surprendre. A Billom (Puy-de-Dôme), le premier producteur d'ail noir français part à la conquête des gastronomes et des tables étoilées pour faire connaître un condiment déjà fort apprécié en Asie.

Au milieu du capharnaüm de la vieille demeure familiale, qui abritait autrefois un magasin de meubles dans cette cité médiévale connue pour son ail rose, Laurent Girard toilette, une à une, les gousses d'ail d'un blanc éclatant pour les faire confire.

Alignées en rang d'oignons, elles vont cuire lentement au four pendant quatre à six semaines dans un savant dosage d'humidité, de température et de temps de cuisson, tenu secret.

"Au Japon, l'ail réputé d'Aomori est plongé pendant 45 jours dans l'eau de mer salée. Comme ici nous n'avons pas la mer, j'ai dû m'adapter, sans rajouter aucun additif", relate le producteur aux faux airs de corsaire avec son anneau porté à l'oreille gauche.

- Concentré de saveurs -

Sous l'effet d'une réaction chimique constatée lors de la cuisson des viandes (la réaction de Maillard), une transformation moléculaire s'effectue au sein des gousses qui développent une étonnante palette de saveurs selon les temps de séchage: cèpe, truffe, vinaigre balsamique pour les uns; pruneau, réglisse, café-chocolat pour les autres, voire les deux en même temps. L'ail perd son piquant et gagne en rondeur, comme un bonbon.

Au Japon, où l'ail noir est apparu dans les années 2000, ce condiment rappelle aussi l'umami, cette cinquième saveur qui s'ajoute aux quatre goûts de base - sucré, salé, acide et amer - et que l'produit gastronomique retrouve notamment dans la sauce soja, les crustacés ou le thé matcha.

Un concentré de saveurs que Laurent Girard a découvert sur un étal d'un marché de Bourges

(Cher), tenu par une Coréenne, en 2014. A l'époque, il est cadre commercial dans la distribution de produits de chauffage et de sanitaire, et au bord du burn-out.

"Un ami m'a dit : +pourquoi tu te lances pas là-dedans ? Après six mois d'essais et 50 kilos d'ail à la poubelle, je me suis lancé et j'ai envoyé tout le reste balader", relate l'intéressé.

Après avoir testé plusieurs variétés, il opte pour l'ail rose de Billom - le plus fort en goût - issu de la filière bio. Car les produits de l'agriculture conventionnelle, dont l'antigerminatif, engendraient "une amertume très déplaisante".

- "Bluffant" -

Le producteur s'est très vite retrouvé en rupture de stock, devant le succès rencontré par son produit. En particulier chez les chefs, séduits ou intrigués par cet or noir.

"C'est un produit bluffant. Jusqu'à présent j'hésitais à en acheter lorsqu'il venait d'Asie mais c'était sec, je ne savais pas vraiment quoi en faire", raconte Eric Guermon de l'Auberge de la Forge à Glaine-Montaigut, près de Billom.

"Là, c'est un produit frais vivant et parfumé. On est sur des parfums de sous-bois, de fruits confits, des goûts très différents que l'on peut marier avec du foie gras, de la volaille, de la langouste, du chocolat et nougat glacé", énumère-t-il.

Devenu rapidement membre du Collège culinaire de France, Laurent Girard fournit des tables prestigieuses comme le chef Pierre Grange au ministère de l'Agriculture ou des étoilés dont Olivier Said, à la tête du Carrousel, à Maringues (Puy-de-Dôme).

"Beaucoup de gens n'apprécient pas l'ail mais l'apprécient confit. C'est un plus pour la carte, qui offre plein de combinaisons en salé ou en sucré", renchérit le chef couronné d'un macaron. Mais "50% de la clientèle" en France et à l'étranger ne vient pas de la restauration ou des épiceries fines. Les amateurs d'alicaments en sont tout aussi friands : l'ail noir aurait de multiples vertus thérapeutiques selon plusieurs études médicales, dont celles du professeur japonais Jin-Ichi Sasaki.

Plus riche en antioxydants que le blanc, il permettrait de renforcer le système immunitaire, combattre certains cancers et de lutter contre l'hypertension, le diabète ou le cholestérol.

France 24 .



Dans l'assiette, cette pépite couleur charbon à la texture fondante et caramélisée a de quoi surprendre. A Billom (Puy-de-Dôme), le premier producteur d'ail noir français part à la conquête des gastronomes et des tables étoilées pour faire connaître un condiment déjà fort apprécié en Asie.

Au milieu du capharnaüm de la vieille demeure familiale, qui abritait autrefois un magasin de meubles dans cette cité médiévale connue pour son ail rose, Laurent Girard toilette, une à

une, les gousses d'ail d'un blanc éclatant pour les faire confire.

Alignées en rang d'oignons, elles vont cuire lentement au four pendant quatre à six semaines dans un savant dosage d'humidité, de température et de temps de cuisson, tenu secret.

"Au Japon, l'ail réputé d'Aomori est plongé pendant 45 jours dans l'eau de mer salée. Comme ici nous n'avons pas la mer, j'ai dû m'adapter, sans rajouter aucun additif", relate le producteur aux faux airs de corsaire avec son anneau porté à l'oreille gauche.

- Concentré de saveurs -

Sous l'effet d'une réaction chimique constatée lors de la cuisson des viandes (la réaction de Maillard), une transformation moléculaire s'effectue au sein des gousses qui développent une étonnante palette de saveurs selon les temps de séchage: cèpe, truffe, vinaigre balsamique pour les uns; pruneau, réglisse, café-chocolat pour les autres, voire les deux en même temps. L'ail perd son piquant et gagne en rondeur, comme un bonbon.

Au Japon, où l'ail noir est apparu dans les années 2000, ce condiment rappelle aussi l'umami, cette cinquième saveur qui s'ajoute aux quatre goûts de base - sucré, salé, acide et amer - et que l'produit gastronomique retrouve notamment dans la sauce soja, les crustacés ou le thé matcha.

Un concentré de saveurs que Laurent Girard a découvert sur un étal d'un marché de Bourges (Cher), tenu par une Coréenne, en 2014. A l'époque, il est cadre commercial dans la distribution de produits de chauffage et de sanitaire, et au bord du burn-out.

"Un ami m'a dit : +pourquoi tu te lances pas là-dedans ? Après six mois d'essais et 50 kilos d'ail à la poubelle, je me suis lancé et j'ai envoyé tout le reste balader", relate l'intéressé.

Après avoir testé plusieurs variétés, il opte pour l'ail rose de Billom - le plus fort en goût - issu de la filière bio. Car les produits de l'agriculture conventionnelle, dont l'antigerminatif, engendraient "une amertume très déplaisante".

- "Bluffant" -

Le producteur s'est très vite retrouvé en rupture de stock, devant le succès rencontré par son produit. En particulier chez les chefs, séduits ou intrigués par cet or noir.

"C'est un produit bluffant. Jusqu'à présent j'hésitais à en acheter lorsqu'il venait d'Asie mais c'était sec, je ne savais pas vraiment quoi en faire", raconte Eric Guermon de l'Auberge de la Forge à Glaine-Montaigut, près de Billom.

"Là, c'est un produit frais vivant et parfumé. On est sur des parfums de sous-bois, de fruits confits, des goûts très différents que l'on peut marier avec du foie gras, de la volaille, de la langouste, du chocolat et nougat glacé", énumère-t-il.

Devenu rapidement membre du Collège culinaire de France, Laurent Girard fournit des tables prestigieuses comme le chef Pierre Grange au ministère de l'Agriculture ou des étoilés dont Olivier Said, à la tête du Carrousel, à Maringues (Puy-de-Dôme).

"Beaucoup de gens n'apprécient pas l'ail mais l'apprécient confit. C'est un plus pour la carte, qui offre plein de combinaisons en salé ou en sucré", renchérit le chef couronné d'un macaron.

Mais "50% de la clientèle" en France et à l'étranger ne vient pas de la restauration ou des épiceries fines. Les amateurs d'alicaments en sont tout aussi friands : l'ail noir aurait de multiples vertus thérapeutiques selon plusieurs études médicales, dont celles du professeur japonais Jin-Ichi Sasaki.

Plus riche en antioxydants que le blanc, il permettrait de renforcer le système immunitaire, combattre certains cancers et de lutter contre l'hypertension, le diabète ou le cholestérol.

France 24 .



Le caviar, produit de luxe par excellence, fait désormais les beaux jours du discount en grande distribution après avoir envahi depuis quelques années les rayons des hypers et supermarchés urbains.

"Après avoir démocratisé le saumon et tous ces produits qui maintenant apparaissent de première nécessité, la grande distribution s'est attaquée à d'autres produits de luxe, comme le caviar", explique à l'AFP Yves Marin, consultant grande consommation au sein du cabinet Wavestone.

Certaines enseignes ont développé des marques de distributeurs ou proposent des portions un peu plus réduites pour avoir un prix d'appel à la portion.

C'est le cas de l'enseigne allemande de discount Lidl, qui a fait parler d'elle ces dernières semaines en proposant les 15 grammes d'or gris origine Italie en-dessous du seuil psychologique de 10 euros (9,99 euros très précisément), soit 66 centimes d'euro le gramme contre deux euros généralement pour du caviar origine France.

"On a tout vendu en moins de 24 heures", a expliqué Michel Biero, le directeur des achats de Lidl France, sur Radio Classique.

Outre la possibilité pour ses clients d'effectuer l'intégralité de leurs courses de Noël dans ses magasins, l'enseigne souhaite faire bénéficier à son offre d'un "halo de qualité", estime M. Marin: "le fait que Lidl propose du caviar rejaillit sur la qualité perçue par le consommateur de l'ensemble des produits Lidl", explique-t-il.

Lidl veut également "garder son image d'innovation, sa capacité d'étonnement" auprès du consommateur et casser son modèle de hard discount, selon M. Marin.

Ce phénomène risque fort de s'intensifier: selon des chiffres communiqués par la FEAP (Fédération des producteurs européens d'aquaculture), la production mondiale de caviar, qui s'élevait en 2015 à 265 tonnes, pourrait presque doubler d'ici 2020, année lors de laquelle la production est attendue à 516 tonnes.

France 24 .



Le caviar, produit de luxe par excellence, fait désormais les beaux jours du discount en grande distribution après avoir envahi depuis quelques années les rayons des hypers et supermarchés urbains.

"Après avoir démocratisé le saumon et tous ces produits qui maintenant apparaissent de première nécessité, la grande distribution s'est attaquée à d'autres produits de luxe, comme le caviar", explique à l'AFP Yves Marin, consultant grande consommation au sein du cabinet Wavestone.

Certaines enseignes ont développé des marques de distributeurs ou proposent des portions un peu plus réduites pour avoir un prix d'appel à la portion.

C'est le cas de l'enseigne allemande de discount Lidl, qui a fait parler d'elle ces dernières semaines en proposant les 15 grammes d'or gris origine Italie en-dessous du seuil psychologique de 10 euros (9,99 euros très précisément), soit 66 centimes d'euro le gramme contre deux euros généralement pour du caviar origine France.

"On a tout vendu en moins de 24 heures", a expliqué Michel Biero, le directeur des achats de Lidl France, sur Radio Classique.

Outre la possibilité pour ses clients d'effectuer l'intégralité de leurs courses de Noël dans ses magasins, l'enseigne souhaite faire bénéficier à son offre d'un "halo de qualité", estime M. Marin: "le fait que Lidl propose du caviar rejaillit sur la qualité perçue par le consommateur de l'ensemble des produits Lidl", explique-t-il.

Lidl veut également "garder son image d'innovation, sa capacité d'étonnement" auprès du consommateur et casser son modèle de hard discount, selon M. Marin.

Ce phénomène risque fort de s'intensifier: selon des chiffres communiqués par la FEAP (Fédération des producteurs européens d'aquaculture), la production mondiale de caviar, qui s'élevait en 2015 à 265 tonnes, pourrait presque doubler d'ici 2020, année lors de laquelle la production est attendue à 516 tonnes.

France 24 .

15 décembre



Un bébé, trois géniteurs. Afin de donner naissance à des enfants en meilleure santé, le Royaume-Uni a décidé, jeudi 15 décembre, d'autoriser la conception de bébés à partir de l'ADN de trois parents. Une première dans le monde.

La technique expérimentale consiste à combiner les ADN de deux femmes et d'un homme, après le feu vert du comité d'éthique britannique, pour éviter la transmission d'une maladie héréditaire maternelle.

"C'est une décision historique et je suis sûre que les patients prêts à bénéficier de cette technique seront ravis", a déclaré la présidente de l'Autorité de régulation de l'assistance médicale à la procréation et à la recherche en embryologie (HFEA), Sally Cheshire.

"C'est un feu vert prudent, pas enthousiaste", a-t-elle toutefois ajouté alors que ce traitement continue à susciter de vifs débats.

."Adoption prudente"

Pour les opposants, ce procédé va trop loin en matière de modification génétique et ouvre la boîte de Pandore de la sélection des bébés. Les députés britanniques avaient approuvé le procédé dès février 2015. Fin novembre, un comité indépendant d'experts britanniques avait recommandé une "adoption prudente", dans son quatrième et dernier rapport. Manquait l'approbation du comité d'éthique.

Le professeur Mary Herbert, de l'université de Newcastle, qui a développé la technique expérimentale qui sera utilisée, a salué la décision, avant d'ajouter: "Maintenant, nous avons besoin de donneurs d'ovules".

Environ 125 bébés naissent chaque année en Grande-Bretagne avec un dysfonctionnement mitochondrial, transmis par la mère. Les mitochondries sont des petits organites (structures spécialisées) présents dans les cellules qui transforment le glucose en molécule énergétique. Défectueuses, elles provoquent un déficit énergétique pour l'organisme et sont responsables de maladies dégénératives graves telles que le diabète ou la myopathie.

La technique de l'université de Newcastle permet de bloquer la transmission de la maladie de la mère à l'enfant. Elle consiste à retirer de l'ovule de la mère la mitochondrie défectueuse pour la remplacer par une mitochondrie saine provenant d'une autre femme.

Crispations

Après avoir été fécondé par le sperme du père en laboratoire, l'ovule est ensuite implanté dans l'utérus de la mère. Le futur enfant sera porteur de toutes les caractéristiques génétiques de son père et de sa mère puisque l'ADN mitochondrial représente moins d'1% de la quantité totale d'ADN contenue dans une cellule humaine.

Mais le changement sera permanent et se transmettra de génération en génération, un élément au cœur des crispations que suscite cet acte, dont on ne maîtrise pas encore toutes les conséquences.

Le premier bébé conçu grâce à cette nouvelle technique est déjà né en avril au Mexique, où il n'existe aucune règle sur la question.

France 24 .



Un bébé, trois géniteurs. Afin de donner naissance à des enfants en meilleure santé, le Royaume-Uni a décidé, jeudi 15 décembre, d'autoriser la conception de bébés à partir de l'ADN de trois parents. Une première dans le monde.

La technique expérimentale consiste à combiner les ADN de deux femmes et d'un homme, après le feu vert du comité d'éthique britannique, pour éviter la transmission d'une maladie héréditaire maternelle.

"C'est une décision historique et je suis sûre que les patients prêts à bénéficier de cette technique seront ravis", a déclaré la présidente de l'Autorité de régulation de l'assistance médicale à la procréation et à la recherche en embryologie (HFEA), Sally Cheshire.

"C'est un feu vert prudent, pas enthousiaste ", a-t-elle toutefois ajouté alors que ce traitement continue à susciter de vifs débats.

"Adoption prudente"

Pour les opposants, ce procédé va trop loin en matière de modification génétique et ouvre la boîte de Pandore de la sélection des bébés. Les députés britanniques avaient approuvé le procédé dès février 2015. Fin novembre, un comité indépendant d'experts britanniques avait recommandé une "adoption prudente", dans son quatrième et dernier rapport. Manquait l'approbation du comité d'éthique.

Le professeur Mary Herbert, de l'université de Newcastle, qui a développé la technique expérimentale qui sera utilisée, a salué la décision, avant d'ajouter: "Maintenant, nous avons besoin de donneurs d'ovules".

Environ 125 bébés naissent chaque année en Grande-Bretagne avec un dysfonctionnement mitochondrial, transmis par la mère. Les mitochondries sont des petits organites (structures spécialisées) présents dans les cellules qui transforment le glucose en molécule énergétique. Défectueuses, elles provoquent un déficit énergétique pour l'organisme et sont responsables de maladies dégénératives graves telles que le diabète ou la myopathie.

La technique de l'université de Newcastle permet de bloquer la transmission de la maladie de la mère à l'enfant. Elle consiste à retirer de l'ovule de la mère la mitochondrie défectueuse pour la remplacer par une mitochondrie saine provenant d'une autre femme.

Crispations

Après avoir été fécondé par le sperme du père en laboratoire, l'ovule est ensuite implanté dans l'utérus de la mère. Le futur enfant sera porteur de toutes les caractéristiques génétiques de son père et de sa mère puisque l'ADN mitochondrial représente moins d'1% de la quantité totale d'ADN contenue dans une cellule humaine.

Mais le changement sera permanent et se transmettra de génération en génération, un élément

au cœur des crispations que suscite cet acte, dont on ne maîtrise pas encore toutes les conséquences.

Le premier bébé conçu grâce à cette nouvelle technique est déjà né en avril au Mexique, où il n'existe aucune règle sur la question.

France 24 .

— العاصمة العلمية فاس à



Un bébé, trois géniteurs. Afin de donner naissance à des enfants en meilleure santé, le Royaume-Uni a décidé, jeudi 15 décembre, d'autoriser la conception de bébés à partir de l'ADN de trois parents. Une première dans le monde.

La technique expérimentale consiste à combiner les ADN de deux femmes et d'un homme, après le feu vert du comité d'éthique britannique, pour éviter la transmission d'une maladie héréditaire maternelle.

"C'est une décision historique et je suis sûre que les patients prêts à bénéficier de cette technique seront ravis", a déclaré la présidente de l'Autorité de régulation de l'assistance médicale à la procréation et à la recherche en embryologie (HFEA), Sally Cheshire.

"C'est un feu vert prudent, pas enthousiaste ", a-t-elle toutefois ajouté alors que ce traitement continue à susciter de vifs débats.

"Adoption prudente"

Pour les opposants, ce procédé va trop loin en matière de modification génétique et ouvre la boîte de Pandore de la sélection des bébés. Les députés britanniques avaient approuvé le procédé dès février 2015. Fin novembre, un comité indépendant d'experts britanniques avait recommandé une "adoption prudente", dans son quatrième et dernier rapport. Manquait l'approbation du comité d'éthique.

Le professeur Mary Herbert, de l'université de Newcastle, qui a développé la technique expérimentale qui sera utilisée, a salué la décision, avant d'ajouter: "Maintenant, nous avons besoin de donneurs d'ovules".

Environ 125 bébés naissent chaque année en Grande-Bretagne avec un dysfonctionnement mitochondrial, transmis par la mère. Les mitochondries sont des petits organites (structures spécialisées) présents dans les cellules qui transforment le glucose en molécule énergétique. Défectueuses, elles provoquent un déficit énergétique pour l'organisme et sont responsables de maladies dégénératives graves telles que le diabète ou la myopathie.

La technique de l'université de Newcastle permet de bloquer la transmission de la maladie de la mère à l'enfant. Elle consiste à retirer de l'ovule de la mère la mitochondrie défectueuse pour la remplacer par une mitochondrie saine provenant d'une autre femme.

Crispations

Après avoir été fécondé par le sperme du père en laboratoire, l'ovule est ensuite implanté dans l'utérus de la mère. Le futur enfant sera porteur de toutes les caractéristiques génétiques

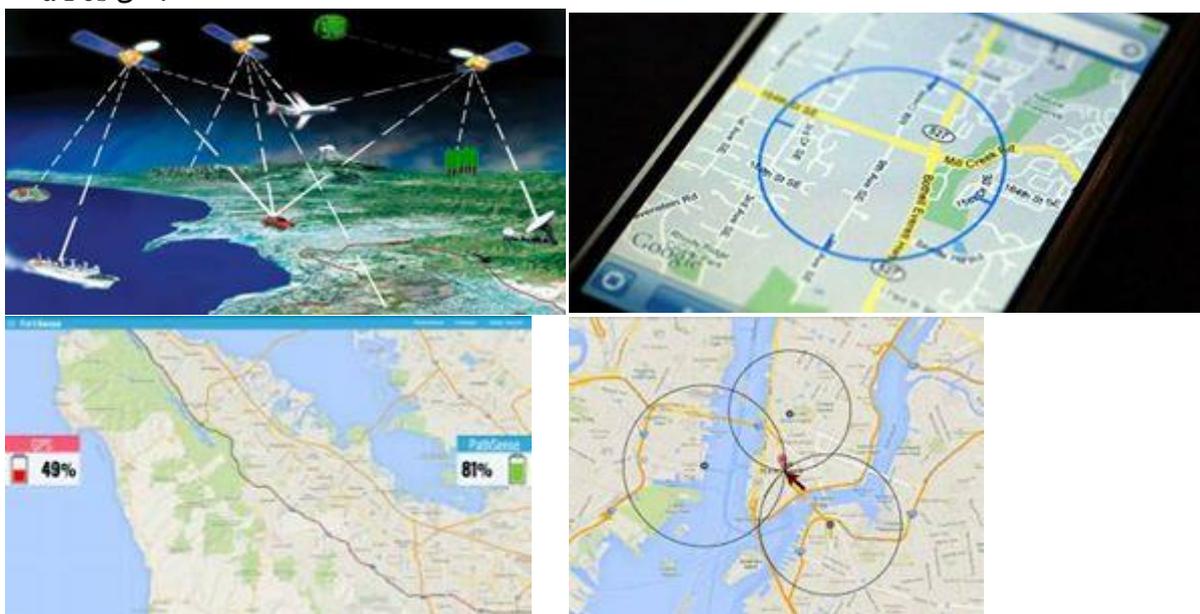
de son père et de sa mère puisque l'ADN mitochondrial représente moins d'1% de la quantité totale d'ADN contenue dans une cellule humaine.

Mais le changement sera permanent et se transmettra de génération en génération, un élément au cœur des crispations que suscite cet acte, dont on ne maîtrise pas encore toutes les conséquences.

Le premier bébé conçu grâce à cette nouvelle technique est déjà né en avril au Mexique, où il n'existe aucune règle sur la question

France 24 .

— à Fes فاس.



L'Europe lance jeudi les premiers services de son système de navigation par satellites, Galileo, avec la promesse d'une localisation plus précise pour les utilisateurs et l'ambition de concurrencer le puissant GPS américain.

"Galileo augmentera de dix fois la précision de la géolocalisation et c'est la prochaine génération de produits technologiques comme les voitures autonomes, les appareils connectés ou les équipements et services de la ville +intelligents+ qui en profitera", explique Maros Sefcovic, commissaire européen à l'Energie, cité dans un communiqué.

Une poignée de privilégiés, possesseurs du seul smartphone compatible avec Galileo - l'Aquaris X5 Plus du constructeur espagnol BQ -, pourra capter le nouveau signal dans la journée de jeudi.

Ces pionniers pourront utiliser gratuitement le système européen pour trouver une pharmacie, le meilleur itinéraire pour partir en vacances ou régler leur foulée au marathon.

Les objets connectés sont aussi de plus en plus nombreux à passer par les satellites pour communiquer, comme le patch qui permet de géolocaliser les patients souffrant d'Alzheimer ou la balise qui permet de retrouver sa place de parking.

Une simple mise à jour pour utiliser la nouvelle technologie sera suffisante pour certains appareils, selon la commission. Mais pour une arrivée en masse des produits compatibles avec Galileo, il va falloir être un peu patient.

"La géolocalisation est au cœur de la révolution numérique en cours avec de nouveaux services qui transforment notre quotidien", souligne Maros Sefcovic.

"Quelque 10% du PIB européen dépend aujourd'hui des systèmes de positionnement par satellites, et d'ici 2030 ce pourcentage pourrait grimper à environ 30%", selon le Cnes, l'agence spatiale française.

L'Europe n'est pas en pole position puisque le GPS américain, le Glonass russe ou encore le Beidou chinois fonctionnent déjà. "On part en retard mais on court beaucoup plus vite",

assure Jean-Yves Le Gall, le président du Cnes.

- Totalement opérationnel en 2020 -

Le service européen se veut plus performant avec notamment un positionnement d'une précision, de l'ordre du mètre, supérieure à celle de ses concurrents. En outre, un service payant permettra une localisation à quelques centimètres près.

Autre avancée, pour les opérations de recherche et de sauvetage: un appel de détresse sera visible, en temps réel, de n'importe quel endroit du globe.

"Aujourd'hui, il faut au moins trois heures pour qu'une personne, perdue en mer ou en montagne soit détectée" alors qu'avec Galileo, il ne faudra que "10 minutes", affirme Lucia Caudet, porte-parole de la Commission européenne.

De plus, le signal européen sera daté à quelques milliardièmes de secondes près (un service utile pour les banques, les assurances, les fournisseurs d'énergie).

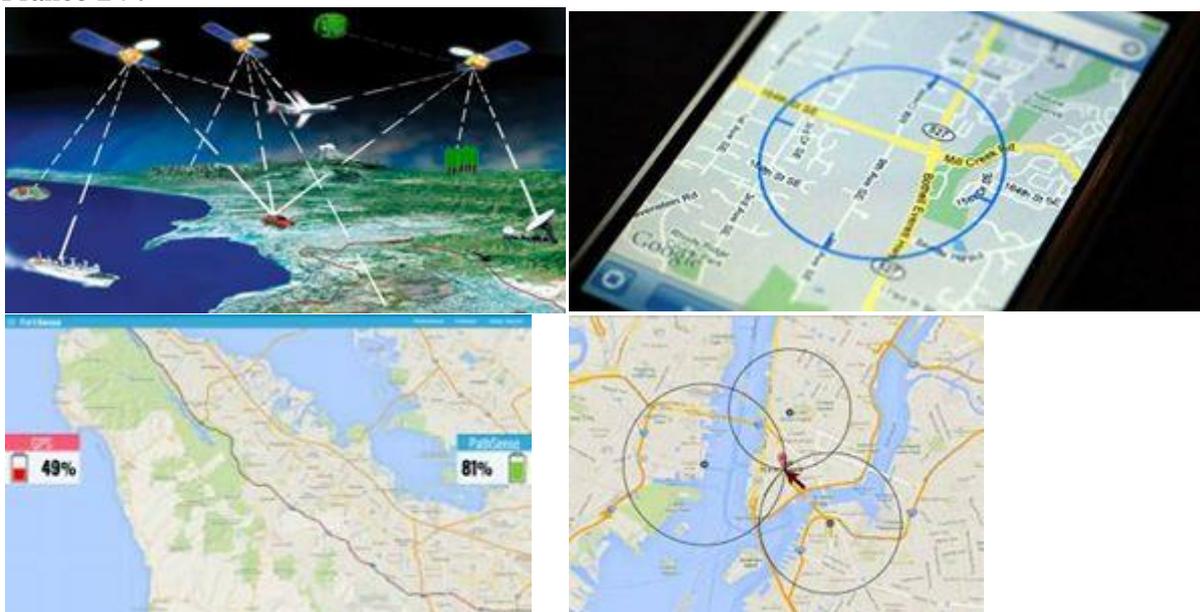
Il sera également authentifié, un gage de sécurité notamment pour les futurs véhicules autonomes face aux dangers éventuels d'un piratage à distance.

Au démarrage, la précision de Galileo ne sera pas optimale et le signal ne sera pas disponible tout le temps. Il faudra attendre 2020 - date à laquelle une trentaine de satellites (contre une quinzaine actifs aujourd'hui) seront en orbite - pour que le système européen puisse offrir sa meilleure précision sur tout le globe.

Galileo étant compatible avec le GPS, l'utilisateur pourra accéder aux deux systèmes simultanément et améliorer la qualité et la fiabilité de sa position.

Le programme Galileo, d'un budget de plus de 10 milliards d'euros a été lancé en 1999 par l'Union européenne et devrait être totalement déployé et opérationnel en 2020.

France 24 .



L'Europe lance jeudi les premiers services de son système de navigation par satellites, Galileo, avec la promesse d'une localisation plus précise pour les utilisateurs et l'ambition de concurrencer le puissant GPS américain.

"Galileo augmentera de dix fois la précision de la géolocalisation et c'est la prochaine génération de produits technologiques comme les voitures autonomes, les appareils connectés ou les équipements et services de la ville +intelligents+ qui en profitera", explique Maros Sefcovic, commissaire européen à l'Energie, cité dans un communiqué.

Une poignée de privilégiés, possesseurs du seul smartphone compatible avec Galileo - l'Aquaris X5 Plus du constructeur espagnol BQ -, pourra capter le nouveau signal dans la journée de jeudi.

Ces pionniers pourront utiliser gratuitement le système européen pour trouver une pharmacie,

le meilleur itinéraire pour partir en vacances ou régler leur foulée au marathon.

Les objets connectés sont aussi de plus en plus nombreux à passer par les satellites pour communiquer, comme le patch qui permet de géolocaliser les patients souffrant d'Alzheimer ou la balise qui permet de retrouver sa place de parking.

Une simple mise à jour pour utiliser la nouvelle technologie sera suffisante pour certains appareils, selon la commission. Mais pour une arrivée en masse des produits compatibles avec Galileo, il va falloir être un peu patient.

"La géolocalisation est au cœur de la révolution numérique en cours avec de nouveaux services qui transforment notre quotidien", souligne Maros Sefcovic.

"Quelque 10% du PIB européen dépend aujourd'hui des systèmes de positionnement par satellites, et d'ici 2030 ce pourcentage pourrait grimper à environ 30%", selon le Cnes, l'agence spatiale française.

L'Europe n'est pas en pole position puisque le GPS américain, le Glonass russe ou encore le Beidou chinois fonctionnent déjà. "On part en retard mais on court beaucoup plus vite", assure Jean-Yves Le Gall, le président du Cnes.

- Totalement opérationnel en 2020 -

Le service européen se veut plus performant avec notamment un positionnement d'une précision, de l'ordre du mètre, supérieure à celle de ses concurrents. En outre, un service payant permettra une localisation à quelques centimètres près.

Autre avancée, pour les opérations de recherche et de sauvetage: un appel de détresse sera visible, en temps réel, de n'importe quel endroit du globe.

"Aujourd'hui, il faut au moins trois heures pour qu'une personne, perdue en mer ou en montagne soit détectée" alors qu'avec Galileo, il ne faudra que "10 minutes", affirme Lucia Caudet, porte-parole de la Commission européenne.

De plus, le signal européen sera daté à quelques milliardièmes de secondes près (un service utile pour les banques, les assurances, les fournisseurs d'énergie).

Il sera également authentifié, un gage de sécurité notamment pour les futurs véhicules autonomes face aux dangers éventuels d'un piratage à distance.

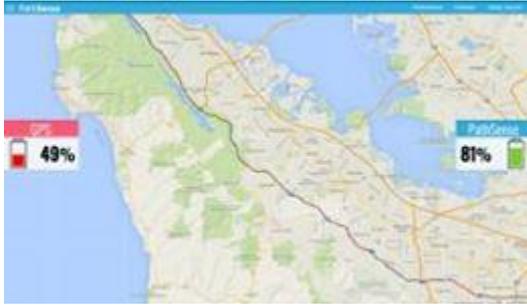
Au démarrage, la précision de Galileo ne sera pas optimale et le signal ne sera pas disponible tout le temps. Il faudra attendre 2020 - date à laquelle une trentaine de satellites (contre une quinzaine actifs aujourd'hui) seront en orbite - pour que le système européen puisse offrir sa meilleure précision sur tout le globe.

Galileo étant compatible avec le GPS, l'utilisateur pourra accéder aux deux systèmes simultanément et améliorer la qualité et la fiabilité de sa position.

Le programme Galileo, d'un budget de plus de 10 milliards d'euros a été lancé en 1999 par l'Union européenne et devrait être totalement déployé et opérationnel en 2020.

France 24 .





L'Europe lance jeudi les premiers services de son système de navigation par satellites, Galileo, avec la promesse d'une localisation plus précise pour les utilisateurs et l'ambition de concurrencer le puissant GPS américain.

"Galileo augmentera de dix fois la précision de la géolocalisation et c'est la prochaine génération de produits technologiques comme les voitures autonomes, les appareils connectés ou les équipements et services de la ville +intelligents+ qui en profitera", explique Maros Sefcovic, commissaire européen à l'Energie, cité dans un communiqué.

Une poignée de privilégiés, possesseurs du seul smartphone compatible avec Galileo - l'Aquaris X5 Plus du constructeur espagnol BQ -, pourra capter le nouveau signal dans la journée de jeudi.

Ces pionniers pourront utiliser gratuitement le système européen pour trouver une pharmacie, le meilleur itinéraire pour partir en vacances ou régler leur foulée au marathon.

Les objets connectés sont aussi de plus en plus nombreux à passer par les satellites pour communiquer, comme le patch qui permet de géolocaliser les patients souffrant d'Alzheimer ou la balise qui permet de retrouver sa place de parking.

Une simple mise à jour pour utiliser la nouvelle technologie sera suffisante pour certains appareils, selon la commission. Mais pour une arrivée en masse des produits compatibles avec Galileo, il va falloir être un peu patient.

"La géolocalisation est au cœur de la révolution numérique en cours avec de nouveaux services qui transforment notre quotidien", souligne Maros Sefcovic.

"Quelque 10% du PIB européen dépend aujourd'hui des systèmes de positionnement par satellites, et d'ici 2030 ce pourcentage pourrait grimper à environ 30%", selon le Cnes, l'agence spatiale française.

L'Europe n'est pas en pole position puisque le GPS américain, le Glonass russe ou encore le Beidou chinois fonctionnent déjà. "On part en retard mais on court beaucoup plus vite", assure Jean-Yves Le Gall, le président du Cnes.

- Totalement opérationnel en 2020 -

Le service européen se veut plus performant avec notamment un positionnement d'une précision, de l'ordre du mètre, supérieure à celle de ses concurrents. En outre, un service payant permettra une localisation à quelques centimètres près.

Autre avancée, pour les opérations de recherche et de sauvetage: un appel de détresse sera visible, en temps réel, de n'importe quel endroit du globe.

"Aujourd'hui, il faut au moins trois heures pour qu'une personne, perdue en mer ou en montagne soit détectée" alors qu'avec Galileo, il ne faudra que "10 minutes", affirme Lucia Caudet, porte-parole de la Commission européenne.

De plus, le signal européen sera daté à quelques milliardièmes de secondes près (un service utile pour les banques, les assurances, les fournisseurs d'énergie).

Il sera également authentifié, un gage de sécurité notamment pour les futurs véhicules autonomes face aux dangers éventuels d'un piratage à distance.

Au démarrage, la précision de Galileo ne sera pas optimale et le signal ne sera pas disponible tout le temps. Il faudra attendre 2020 - date à laquelle une trentaine de satellites (contre une quinzaine actifs aujourd'hui) seront en orbite - pour que le système européen puisse offrir sa

meilleure précision sur tout le globe.

Galileo étant compatible avec le GPS, l'utilisateur pourra accéder aux deux systèmes simultanément et améliorer la qualité et la fiabilité de sa position.

Le programme Galileo, d'un budget de plus de 10 milliards d'euros a été lancé en 1999 par l'Union européenne et devrait être totalement déployé et opérationnel en 2020.

France 24 .

14 décembre



Une étiquette en plastique avec son nom et son adresse dans la coquille: un ostréiculteur de Leucate (Aude) a mis en place un système très artisanal pour dissuader les vols d'huîtres dont il est victime.

"L'idée est que celui qui trouve une huître +piégée+ vienne à mon cabanon pour me dire où il a acheté sa bourriche. Cela me permettra de déposer une plainte et aux enquêteurs de remonter jusqu'au voleur", a expliqué mercredi à l'AFP Christophe Guinot. En remerciement, cet ostréiculteur offre leur poids en huîtres aux clients coopératifs.

Quelque deux tonnes de mollusques ont disparu en quelques mois des parcs ostréicoles de Leucate, selon M. Guinot.

"On a des soupçons sur trois, quatre personnes. Mais pas de preuves", a affirmé M. Guinot, précisant que les voleurs d'huîtres sont forcément des ostréiculteurs car "il faut savoir où chercher les huîtres", "choisir les meilleures la nuit" et "avoir des bateaux spécifiques pour (en) emporter" un grand nombre.

Selon M. Guinot, son système se veut surtout "plus simple" que celui de l'huître dotée d'une carte électronique. Et surtout "moins cher": 18 euros pour 500 étiquettes contre 120 euros par mois pour une huître moucharde dans une bourriche.

Autres qualités de son système, à ses yeux, les huîtres piégées sont de vraies huîtres alors que l'huître connectée "n'est pas ressemblante".

"Moi, je prends une belle huître, généreuse et d'abord je me régale. Ensuite dans la coquille vide, j'y dépose l'étiquette plastifiée avec une invitation à venir à ma rencontre dans mon cabanon à huître, +les tontons+. Je scelle l'huître avec de la colle bio et je la replace à certains endroits que je suis le seul à connaître dans le parc", explique l'ostréiculteur.

En deux semaines, 25 huîtres ont été "piégées". D'autres vont suivre. "Je compte surtout sur l'aspect dissuasif. Ça me permet de dormir tranquille, ce qui n'était plus le cas", précise l'ostréiculteur.

France 24 .



Une étiquette en plastique avec son nom et son adresse dans la coquille: un ostréiculteur de Leucate (Aude) a mis en place un système très artisanal pour dissuader les vols d'huîtres dont il est victime.

"L'idée est que celui qui trouve une huître +piégée+ vienne à mon cabanon pour me dire où il a acheté sa bourriche. Cela me permettra de déposer une plainte et aux enquêteurs de remonter jusqu'au voleur", a expliqué mercredi à l'AFP Christophe Guinot. En remerciement, cet ostréiculteur offre leur poids en huîtres aux clients coopératifs.

Quelque deux tonnes de mollusques ont disparu en quelques mois des parcs ostréicoles de Leucate, selon M. Guinot.

"On a des soupçons sur trois, quatre personnes. Mais pas de preuves", a affirmé M. Guinot, précisant que les voleurs d'huîtres sont forcément des ostréiculteurs car "il faut savoir où chercher les huîtres", "choisir les meilleures la nuit" et "avoir des bateaux spécifiques pour (en) emporter" un grand nombre.

Selon M. Guinot, son système se veut surtout "plus simple" que celui de l'huître dotée d'une carte électronique. Et surtout "moins cher": 18 euros pour 500 étiquettes contre 120 euros par mois pour une huître moucharde dans une bourriche.

Autres qualités de son système, à ses yeux, les huîtres piégées sont de vraies huîtres alors que l'huître connectée "n'est pas ressemblante".

"Moi, je prends une belle huître, généreuse et d'abord je me régale. Ensuite dans la coquille vide, j'y dépose l'étiquette plastifiée avec une invitation à venir à ma rencontre dans mon cabanon à huître, +les tontons+. Je scelle l'huître avec de la colle bio et je la replace à certains endroits que je suis le seul à connaître dans le parc", explique l'ostréiculteur.

En deux semaines, 25 huîtres ont été "piégées". D'autres vont suivre. "Je compte surtout sur l'aspect dissuasif. Ça me permet de dormir tranquille, ce qui n'était plus le cas", précise l'ostréiculteur.

France 24 .



Une étiquette en plastique avec son nom et son adresse dans la coquille: un ostréiculteur de Leucate (Aude) a mis en place un système très artisanal pour dissuader les vols d'huîtres dont il est victime.

"L'idée est que celui qui trouve une huître +piégée+ vienne à mon cabanon pour me dire où il a acheté sa bourriche. Cela me permettra de déposer une plainte et aux enquêteurs de remonter jusqu'au ... [Afficher la suite](#)



Une étiquette en plastique avec son nom et son adresse dans la coquille: un ostréiculteur de Leucate (Aude) a mis en place un système très artisanal pour dissuader les vols d'huîtres dont il est victime.

"L'idée est que celui qui trouve une huître +piégée+ vienne à mon cabanon pour me dire où il a acheté sa bourriche. Cela me permettra de déposer une plainte et aux enquêteurs de remonter jusqu'au voleur", a expliqué mercredi à l'AFP Christophe Guinot. En remerciement, cet ostréiculteur offre leur poids en huîtres aux clients coopératifs.

Quelque deux tonnes de mollusques ont disparu en quelques mois des parcs ostréicoles de Leucate, selon M. Guinot.

"On a des soupçons sur trois, quatre personnes. Mais pas de preuves", a affirmé M. Guinot, précisant que les voleurs d'huîtres sont forcément des ostréiculteurs car "il faut savoir où chercher les huîtres", "choisir les meilleures la nuit" et "avoir des bateaux spécifiques pour

(en) emporter" un grand nombre.

Selon M. Guinot, son système se veut surtout "plus simple" que celui de l'huître dotée d'une carte électronique. Et surtout "moins cher": 18 euros pour 500 étiquettes contre 120 euros par mois pour une huître moucharde dans une bourriche.

Autres qualités de son système, à ses yeux, les huîtres piégées sont de vraies huîtres alors que l'huître connectée "n'est pas ressemblante".

"Moi, je prends une belle huître, généreuse et d'abord je me régale. Ensuite dans la coquille vide, j'y dépose l'étiquette plastifiée avec une invitation à venir à ma rencontre dans mon cabanon à huître, +les tontons+. Je scelle l'huître avec de la colle bio et je la replace à certains endroits que je suis le seul à connaître dans le parc", explique l'ostréiculteur.

En deux semaines, 25 huîtres ont été "piégées". D'autres vont suivre. "Je compte surtout sur l'aspect dissuasif. Ça me permet de dormir tranquille, ce qui n'était plus le cas", précise l'ostréiculteur.

France 24 .



Une étiquette en plastique avec son nom et son adresse dans la coquille: un ostréiculteur de Leucate (Aude) a mis en place un système très artisanal pour dissuader les vols d'huîtres dont il est victime.

"L'idée est que celui qui trouve une huître +piégée+ vienne à mon cabanon pour me dire où il a acheté sa bourriche. Cela me permettra de déposer une plainte et aux enquêteurs de remonter jusqu'au voleur", a expliqué mercredi à l'AFP Christophe Guinot. En remerciement, cet ostréiculteur offre leur poids en huîtres aux clients coopératifs.

Quelque deux tonnes de mollusques ont disparu en quelques mois des parcs ostréicoles de Leucate, selon M. Guinot.

"On a des soupçons sur trois, quatre personnes. Mais pas de preuves", a affirmé M. Guinot, précisant que les voleurs d'huîtres sont forcément des ostréiculteurs car "il faut savoir où chercher les huîtres", "choisir les meilleures la nuit" et "avoir des bateaux spécifiques pour (en) emporter" un grand nombre.

Selon M. Guinot, son système se veut surtout "plus simple" que celui de l'huître dotée d'une carte électronique. Et surtout "moins cher": 18 euros pour 500 étiquettes contre 120 euros par mois pour une huître moucharde dans une bourriche.

Autres qualités de son système, à ses yeux, les huîtres piégées sont de vraies huîtres alors que l'huître connectée "n'est pas ressemblante".

"Moi, je prends une belle huître, généreuse et d'abord je me régale. Ensuite dans la coquille vide, j'y dépose l'étiquette plastifiée avec une invitation à venir à ma rencontre dans mon

cabanon à huître, +les tontons+. Je scelle l'huître avec de la colle bio et je la replace à certains endroits que je suis le seul à connaître dans le parc", explique l'ostréiculteur.

En deux semaines, 25 huîtres ont été "piégées". D'autres vont suivre. "Je compte surtout sur l'aspect dissuasif. Ça me permet de dormir tranquille, ce qui n'était plus le cas", précise l'ostréiculteur.

France 24 .



Les 28 Etats membres de l'Union européenne sont parvenus à un accord sur les quotas de pêche pour l'Atlantique et la mer du Nord dans la nuit de mardi à mercredi, après de longues discussions notamment sur le cabillaud et le bar.

La ministre slovaque de l'Agriculture, Gabriela Matecna, dont le pays assure la présidence semestrielle de l'UE, a salué la "réconciliation d'opinions différentes" et l'établissement d'une "base pour parvenir au rendement maximum durable".

Le Rendement maximum durable (RMD), soit la limite de pêche qui permet le renouvellement des espèces, est le principe directeur qui guide les négociations sur les taux de capture dans les pêcheries européennes. La politique commune de la pêche prévoit que ce rendement s'applique à tous les stocks d'ici 2020.

L'accord trouvé mercredi un peu avant 02H00 du matin prévoit que 44 stocks seront gérés au RMD en 2017, contre 36 l'an passé, et "la tendance positive concernant les stocks (gérés dans) des limites biologiques prudentes sera renforcée", avance le Conseil dans un communiqué.

"Notre effort pour des stocks sains de poisson commence à payer", s'est félicité le commissaire européen à la Pêche, Karmenu Vella, lors d'une conférence de presse.

La bonne gestion revendiquée par l'UE a ainsi permis d'augmenter les taux admissibles de capture (TAC) de merlu depuis plusieurs années d'affilée, a noté M. Vella. La sole se stabilise dans le golfe de Gascogne et les TAC sont en hausse dans la mer du Nord.

L'ambition de la Commission, qui propose aux Etats membres des seuils de capture en fonction d'avis scientifiques, a toutefois été révisée à la baisse en ce qui concerne le cabillaud et le bar.

Pour le cabillaud dans l'ouest de l'Irlande et le golfe de Gascogne, la Commission proposait une baisse des quotas de 68%. Un compromis a été trouvé pour 2.830 tonnes, soit -38% par

rapport à 2016.

En mer Celtique, le quota d'églefin augmente de 7% (7.751 tonnes). Le TAC de merlan de mer Celtique et de Manche-Est progresse de 21% (27.500 tonnes).

La France s'est particulièrement félicitée du compromis trouvé sur le bar.

Dans la zone Nord, "sans remettre en cause l'objectif d'une reconstitution du stock dans le cadre du moratoire actuel, la France a obtenu des assouplissements afin de tenir compte des captures inévitables de certains engins de pêche", a expliqué le secrétaire d'Etat en charge de la pêche Alain Vidalies dans un communiqué.

Les chalutiers de fond pourront pêcher au maximum un total de 3% des captures par jour, dans la limite de 400 kg par mois. Les fileyeurs, qui pratiquent une pêche artisanale, pourront bénéficier d'un plafond mensuel de capture de 250 kg, a précisé M. Vidalies.

La Commission, qui juge la situation du bar très préoccupante, avait proposé seulement des exceptions pour les petits pêcheurs dont l'activité dépend de ces stocks.

Pour la sole en mer d'Irlande, les 28 ont décidé d'un statu quo sur le TAC (40 tonnes), là où la Commission souhaitait une réduction drastique.

En zone Manche ouest, qui intéresse plus particulièrement les pêcheurs français et britanniques, le Conseil a pris acte de la bonne tenue des stocks et voté pour une augmentation de 20% du quota, à 1.178 tonnes, comme préconisé par la Commission.

France 24 .



Les 28 Etats membres de l'Union européenne sont parvenus à un accord sur les quotas de pêche pour l'Atlantique et la mer du Nord dans la nuit de mardi à mercredi, après de longues discussions notamment sur le cabillaud et le bar.

La ministre slovaque de l'Agriculture, Gabriela Matecna, dont le pays assure la présidence semestrielle de l'UE, a salué la "réconciliation d'opinions différentes" et l'établissement d'une "base pour parvenir au rendement maximum durable".

Le Rendement maximum durable (RMD), soit la limite de pêche qui permet le renouvellement des espèces, est le principe directeur qui guide les négociations sur les taux de capture dans les pêcheries européennes. La politique commune de la pêche prévoit que ce rendement s'applique à tous les stocks d'ici 2020.

L'accord trouvé mercredi un peu avant 02H00 du matin prévoit que 44 stocks seront gérés au RMD en 2017, contre 36 l'an passé, et "la tendance positive concernant les stocks (gérés dans) des limites biologiques prudentes sera renforcée", avance le Conseil dans un communiqué.

"Notre effort pour des stocks sains de poisson commence à payer", s'est félicité le

commissaire européen à la Pêche, Karmenu Vella, lors d'une conférence de presse. La bonne gestion revendiquée par l'UE a ainsi permis d'augmenter les taux admissibles de capture (TAC) de merlu depuis plusieurs années d'affilée, a noté M. Vella. La sole se stabilise dans le golfe de Gascogne et les TAC sont en hausse dans la mer du Nord. L'ambition de la Commission, qui propose aux Etats membres des seuils de capture en fonction d'avis scientifiques, a toutefois été révisée à la baisse en ce qui concerne le cabillaud et le bar.

Pour le cabillaud dans l'ouest de l'Irlande et le golfe de Gascogne, la Commission proposait une baisse des quotas de 68%. Un compromis a été trouvé pour 2.830 tonnes, soit -38% par rapport à 2016.

En mer Celtique, le quota d'églefin augmente de 7% (7.751 tonnes). Le TAC de merlan de mer Celtique et de Manche-Est progresse de 21% (27.500 tonnes).

La France s'est particulièrement félicitée du compromis trouvé sur le bar.

Dans la zone Nord, "sans remettre en cause l'objectif d'une reconstitution du stock dans le cadre du moratoire actuel, la France a obtenu des assouplissements afin de tenir compte des captures inévitables de certains engins de pêche", a expliqué le secrétaire d'Etat en charge de la pêche Alain Vidalies dans un communiqué.

Les chalutiers de fond pourront pêcher au maximum un total de 3% des captures par jour, dans la limite de 400 kg par mois. Les fileyeurs, qui pratiquent une pêche artisanale, pourront bénéficier d'un plafond mensuel de capture de 250 kg, a précisé M. Vidalies.

La Commission, qui juge la situation du bar très préoccupante, avait proposé seulement des exceptions pour les petits pêcheurs dont l'activité dépend de ces stocks.

Pour la sole en mer d'Irlande, les 28 ont décidé d'un statu quo sur le TAC (40 tonnes), là où la Commission souhaitait une réduction drastique.

En zone Manche ouest, qui intéresse plus particulièrement les pêcheurs français et britanniques, le Conseil a pris acte de la bonne tenue des stocks et voté pour une augmentation de 20% du quota, à 1.178 tonnes, comme préconisé par la Commission.

France 24 .



Les 28 Etats membres de l'Union européenne sont parvenus à un accord sur les quotas de pêche pour l'Atlantique et la mer du Nord dans la nuit de mardi à mercredi, après de longues discussions notamment sur le cabillaud et le bar.

La ministre slovaque de l'Agriculture, Gabriela Matecna, dont le pays assure la présidence semestrielle de l'UE, a salué la "réconciliation d'opinions différentes" et l'établissement d'une "base pour parvenir au rendement maximum durable".

Le Rendement maximum durable (RMD), soit la limite de pêche qui permet le renouvellement des espèces, est le principe directeur qui guide les négociations sur les taux de capture dans les pêcheries européennes. La politique commune de la pêche prévoit que ce rendement s'applique à tous les stocks d'ici 2020.

L'accord trouvé mercredi un peu avant 02H00 du matin prévoit que 44 stocks seront gérés au RMD en 2017, contre 36 l'an passé, et "la tendance positive concernant les stocks (gérés dans) des limites biologiques prudentes sera renforcée", avance le Conseil dans un communiqué.

"Notre effort pour des stocks sains de poisson commence à payer", s'est félicité le commissaire européen à la Pêche, Karmenu Vella, lors d'une conférence de presse.

La bonne gestion revendiquée par l'UE a ainsi permis d'augmenter les taux admissibles de capture (TAC) de merlu depuis plusieurs années d'affilée, a noté M. Vella. La sole se stabilise dans le golfe de Gascogne et les TAC sont en hausse dans la mer du Nord.

L'ambition de la Commission, qui propose aux Etats membres des seuils de capture en fonction d'avis scientifiques, a toutefois été révisée à la baisse en ce qui concerne le cabillaud et le bar.

Pour le cabillaud dans l'ouest de l'Irlande et le golfe de Gascogne, la Commission proposait une baisse des quotas de 68%. Un compromis a été trouvé pour 2.830 tonnes, soit -38% par rapport à 2016.

En mer Celtique, le quota d'églefin augmente de 7% (7.751 tonnes). Le TAC de merlan de mer Celtique et de Manche-Est progresse de 21% (27.500 tonnes).

La France s'est particulièrement félicitée du compromis trouvé sur le bar.

Dans la zone Nord, "sans remettre en cause l'objectif d'une reconstitution du stock dans le cadre du moratoire actuel, la France a obtenu des assouplissements afin de tenir compte des captures inévitables de certains engins de pêche", a expliqué le secrétaire d'Etat en charge de la pêche Alain Vidalies dans un communiqué.

Les chalutiers de fond pourront pêcher au maximum un total de 3% des captures par jour, dans la limite de 400 kg par mois. Les fileyeurs, qui pratiquent une pêche artisanale, pourront bénéficier d'un plafond mensuel de capture de 250 kg, a précisé M. Vidalies.

La Commission, qui juge la situation du bar très préoccupante, avait proposé seulement des exceptions pour les petits pêcheurs dont l'activité dépend de ces stocks.

Pour la sole en mer d'Irlande, les 28 ont décidé d'un statu quo sur le TAC (40 tonnes), là où la Commission souhaitait une réduction drastique.

En zone Manche ouest, qui intéresse plus particulièrement les pêcheurs français et britanniques, le Conseil a pris acte de la bonne tenue des stocks et voté pour une augmentation de 20% du quota, à 1.178 tonnes, comme préconisé par la Commission.

France 24 .





Les 28 Etats membres de l'Union européenne sont parvenus à un accord sur les quotas de pêche pour l'Atlantique et la mer du Nord dans la nuit de mardi à mercredi, après de longues discussions notamment sur le cabillaud et le bar.

La ministre slovaque de l'Agriculture, Gabriela Matecna, dont le pays assure la présidence semestrielle de l'UE, a salué la "réconciliation d'opinions différentes" et l'établissement d'une "base pour parvenir au rendement maximum durable".

Le Rendement maximum durable (RMD), soit la limite de pêche qui permet le renouvellement des espèces, est le principe directeur qui guide les négociations sur les taux de capture dans les pêcheries européennes. La politique commune de la pêche prévoit que ce rendement s'applique à tous les stocks d'ici 2020.

L'accord trouvé mercredi un peu avant 02H00 du matin prévoit que 44 stocks seront gérés au RMD en 2017, contre 36 l'an passé, et "la tendance positive concernant les stocks (gérés dans) des limites biologiques prudentes sera renforcée", avance le Conseil dans un communiqué.

"Notre effort pour des stocks sains de poisson commence à payer", s'est félicité le commissaire européen à la Pêche, Karmenu Vella, lors d'une conférence de presse.

La bonne gestion revendiquée par l'UE a ainsi permis d'augmenter les taux admissibles de capture (TAC) de merlu depuis plusieurs années d'affilée, a noté M. Vella. La sole se stabilise dans le golfe de Gascogne et les TAC sont en hausse dans la mer du Nord.

L'ambition de la Commission, qui propose aux Etats membres des seuils de capture en fonction d'avis scientifiques, a toutefois été révisée à la baisse en ce qui concerne le cabillaud et le bar.

Pour le cabillaud dans l'ouest de l'Irlande et le golfe de Gascogne, la Commission proposait une baisse des quotas de 68%. Un compromis a été trouvé pour 2.830 tonnes, soit -38% par rapport à 2016.

En mer Celtique, le quota d'églefin augmente de 7% (7.751 tonnes). Le TAC de merlan de mer Celtique et de Manche-Est progresse de 21% (27.500 tonnes).

La France s'est particulièrement félicitée du compromis trouvé sur le bar.

Dans la zone Nord, "sans remettre en cause l'objectif d'une reconstitution du stock dans le cadre du moratoire actuel, la France a obtenu des assouplissements afin de tenir compte des captures inévitables de certains engins de pêche", a expliqué le secrétaire d'Etat en charge de la pêche Alain Vidalies dans un communiqué.

Les chalutiers de fond pourront pêcher au maximum un total de 3% des captures par jour, dans la limite de 400 kg par mois. Les fileyeurs, qui pratiquent une pêche artisanale, pourront bénéficier d'un plafond mensuel de capture de 250 kg, a précisé M. Vidalies.

La Commission, qui juge la situation du bar très préoccupante, avait proposé seulement des exceptions pour les petits pêcheurs dont l'activité dépend de ces stocks.

Pour la sole en mer d'Irlande, les 28 ont décidé d'un statu quo sur le TAC (40 tonnes), là où la Commission souhaitait une réduction drastique.

En zone Manche ouest, qui intéresse plus particulièrement les pêcheurs français et britanniques, le Conseil a pris acte de la bonne tenue des stocks et voté pour une augmentation de 20% du quota, à 1.178 tonnes, comme préconisé par la Commission.

France 24 .  
13 décembre  
12 décembre



La chasse est à l'origine de la plupart des décès de lions dans la région du Zimbabwe où le célèbre lion Cecil avait été tué l'an dernier par un chasseur américain, a indiqué lundi un chercheur de l'université britannique d'Oxford.

Selon une de ses études parue dans le *Journal of Applied Ecology*, 88% des lions mâles et 67% des femelles retrouvés morts entre 1999 et 2012 dans le parc national de Hwange (ouest du Zimbabwe) ont été victimes des activités humaines.

Ces activités incluent la chasse, la pose de pièges ou les représailles exercées par les éleveurs contre les félins qui s'en prennent à leurs troupeaux.

Une seconde étude réalisée par le même scientifique, publiée cette fois dans les colonnes de *Biological Conservation*, confirme que la mortalité des lions est directement liée aux droits de chasse accordés par les autorités.

Selon elle, la baisse drastique de ces droits dans le même parc national de Hwange au milieu des années 2000 a permis d'augmenter de 62% la population globale de ses félins, et particulièrement ses représentants mâles (+200%).

"Les défenseurs de la faune sont confrontés à des défis de plus en plus coûteux pour protéger ses espèces de prédateurs", a estimé l'auteur principal de ses travaux, Andrew Loveridge.

"Les solutions à ces défis doivent inclure un meilleur suivi et une amélioration de la gestion des droits de chasse, la collaboration avec les paysans pour limiter les attaques de bétail par ces prédateurs et une meilleure efficacité dans la lutte contre le braconnage", a-t-il ajouté dans un communiqué.

La mort en juillet 2015 du lion Cecil - mâle dominant remarquable par sa crinière noire et tué par un dentiste américain lors d'un safari qu'il avait payé 55.000 dollars - a défrayé la chronique dans le monde entier.

La justice zimbabwéenne avait engagé des poursuites contre l'organisateur du safari au motif qu'il ne disposait pas des autorisations nécessaires, avant d'y renoncer le mois dernier. Le citoyen américain qui avait abattu Cecil d'une flèche n'a, lui, été visé par aucune procédure judiciaire.

France 24.



La chasse est à l'origine de la plupart des décès de lions dans la région du Zimbabwe où le célèbre lion Cecil avait été tué l'an dernier par un chasseur américain, a indiqué lundi un chercheur de l'université britannique d'Oxford.

Selon une de ses études parue dans le Journal of Applied Ecology, 88% des lions mâles et 67% des femelles retrouvés morts entre 1999 et 2012 dans le parc national de Hwange (ouest du Zimbabwe) ont été victimes des activités humaines.

Ces activités incluent la chasse, la pose de pièges ou les représailles exercées par les éleveurs contre les félins qui s'en prennent à leurs troupeaux.

Une seconde étude réalisée par le même scientifique, publiée cette fois dans les colonnes de Biological Conservation, confirme que la mortalité des lions est directement liée aux droits de chasse accordés par les autorités.

Selon elle, la baisse drastique de ces droits dans le même parc national de Hwange au milieu des années 2000 a permis d'augmenter de 62% la population globale de ses félins, et particulièrement ses représentants mâles (+200%).

"Les défenseurs de la faune sont confrontés à des défis de plus en plus coûteux pour protéger ses espèces de prédateurs", a estimé l'auteur principal de ses travaux, Andrew Loveridge.

"Les solutions à ces défis doivent inclure un meilleur suivi et une amélioration de la gestion des droits de chasse, la collaboration avec les paysans pour limiter les attaques de bétail par ces prédateurs et une meilleure efficacité dans la lutte contre le braconnage", a-t-il ajouté dans un communiqué.

La mort en juillet 2015 du lion Cecil - mâle dominant remarquable par sa crinière noire et tué par un dentiste américain lors d'un safari qu'il avait payé 55.000 dollars - a défrayé la chronique dans le monde entier.

La justice zimbabwéenne avait engagé des poursuites contre l'organisateur du safari au motif qu'il ne disposait pas des autorisations nécessaires, avant d'y renoncer le mois dernier.

Le citoyen américain qui avait abattu Cecil d'une flèche n'a, lui, été visé par aucune procédure judiciaire.

France 24.



La chasse est à l'origine de la plupart des décès de lions dans la région du Zimbabwe où le célèbre lion Cecil avait été tué l'an dernier par un chasseur américain, a indiqué lundi un chercheur de l'université britannique d'Oxford. Selon une de ses études parue dans le *Journal of Applied Ecology*, 88% des lions mâles et 67% des femelles retrouvés morts entre 1999 et 2012 dans le parc national de Hwange (ouest du Zimbabwe) ont été victimes des activités humaines.

Ces activités incluent la chasse, la pose de pièges ou les représailles exercées par les éleveurs contre les félins qui s'en prennent à leurs troupeaux.

Une seconde étude réalisée par le même scientifique, publiée cette fois dans les colonnes de *Biological Conservation*, confirme que la mortalité des lions est directement liée aux droits de chasse accordés par les autorités.

Selon elle, la baisse drastique de ces droits dans le même parc national de Hwange au milieu des années 2000 a permis d'augmenter de 62% la population globale de ses félins, et particulièrement ses représentants mâles (+200%).

"Les défenseurs de la faune sont confrontés à des défis de plus en plus coûteux pour protéger ses espèces de prédateurs", a estimé l'auteur principal de ses travaux, Andrew Loveridge.

"Les solutions à ces défis doivent inclure un meilleur suivi et une amélioration de la gestion des droits de chasse, la collaboration avec les paysans pour limiter les attaques de bétail par ces prédateurs et une meilleure efficacité dans la lutte contre le braconnage", a-t-il ajouté dans un communiqué.

La mort en juillet 2015 du lion Cecil - mâle dominant remarquable par sa crinière noire et tué par un dentiste américain lors d'un safari qu'il avait payé 55.000 dollars - a défrayé la chronique dans le monde entier.

La justice zimbabwéenne avait engagé des poursuites contre l'organisateur du

safari au motif qu'il ne disposait pas des autorisations nécessaires, avant d'y renoncer le mois dernier.

Le citoyen américain qui avait abattu Cecil d'une flèche n'a, lui, été visé par aucune procédure judiciaire.

France 24 .



Un premier dossier en vue de faire reconnaître au patrimoine mondial de l'Unesco les célèbres alignements de Carnac, ainsi que les mégalithes du golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon, a été adopté lundi à Carnac (Morbihan) en présence d'Yves Coppens, président du comité scientifique du projet.

Ce dossier constitue la première étape d'une candidature à l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Il est destiné dans l'immédiat au ministère de la Culture, chargé du rôle de "passeur" vers l'Unesco, selon le mot du paléontologue et paléanthropologue Yves Coppens.

Le ministère transmettra ensuite le dossier au Comité des biens français au patrimoine mondial, un collectif d'experts chargé d'évaluer et d'accompagner les dossiers de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Le document de 200 pages adopté lundi, lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'association Paysages de mégalithes, chargée de la promotion de cette initiative, expose l'argumentaire scientifique de la future candidature.

Présenté selon les règles énoncées par l'Unesco, il préfigure ainsi le dossier définitif, qui sera élaboré dans les toutes prochaines années.

"Notre but avoué" est de proposer à l'Unesco "l'inscription de ce +Territoire+ et des monuments qu'il porte sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'Humanité", a fait valoir dans la préface au document Yves Coppens, originaire de Vannes.

Le périmètre retenu, qui inclut 26 communes, est "le plus riche au monde" en mégalithes, selon Yves Coppens.

Ces mégalithes, parmi lesquels les fameux alignements de Carnac, ont été édifiés plusieurs millénaires avant notre ère.

France 24 .



Un premier dossier en vue de faire reconnaître au patrimoine mondial de l'Unesco les célèbres alignements de Carnac, ainsi que les mégalithes du golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon, a été adopté lundi à Carnac (Morbihan) en présence d'Yves Coppens, président du comité scientifique du projet.

Ce dossier constitue la première étape d'une candidature à l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Il est destiné dans l'immédiat au ministère de la Culture, chargé du rôle de "passeur" vers l'Unesco, selon le mot du paléontologue et paléoanthropologue Yves Coppens.

Le ministère transmettra ensuite le dossier au Comité des biens français au patrimoine mondial, un collectif d'experts chargé d'évaluer et d'accompagner les dossiers de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Le document de 200 pages adopté lundi, lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'association Paysages de mégalithes, chargée de la promotion de cette initiative, expose l'argumentaire scientifique de la future candidature. Présenté selon les règles énoncées par l'Unesco, il préfigure ainsi le dossier définitif, qui sera élaboré dans les toutes prochaines années.

"Notre but avoué" est de proposer à l'Unesco "l'inscription de ce +Territoire+ et des monuments qu'il porte sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'Humanité", a fait valoir dans la préface au document Yves Coppens, originaire de Vannes.

Le périmètre retenu, qui inclut 26 communes, est "le plus riche au monde" en mégalithes, selon Yves Coppens.

Ces mégalithes, parmi lesquels les fameux alignements de Carnac, ont été édifiés plusieurs millénaires avant notre ère.

France 24 .





Un premier dossier en vue de faire reconnaître au patrimoine mondial de l'Unesco les célèbres alignements de Carnac, ainsi que les mégalithes du golfe du Morbihan et de la baie de Quiberon, a été adopté lundi à Carnac (Morbihan) en présence d'Yves Coppens, président du comité scientifique du projet.

Ce dossier constitue la première étape d'une candidature à l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Il est destiné dans l'immédiat au ministère de la Culture, chargé du rôle de "passeur" vers l'Unesco, selon le mot du paléontologue et paléoanthropologue Yves Coppens.

Le ministère transmettra ensuite le dossier au Comité des biens français au patrimoine mondial, un collectif d'experts chargé d'évaluer et d'accompagner les dossiers de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial.

Le document de 200 pages adopté lundi, lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'association Paysages de mégalithes, chargée de la promotion de cette initiative, expose l'argumentaire scientifique de la future candidature. Présenté selon les règles énoncées par l'Unesco, il préfigure ainsi le dossier définitif, qui sera élaboré dans les toutes prochaines années.

"Notre but avoué" est de proposer à l'Unesco "l'inscription de ce +Territoire+ et des monuments qu'il porte sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'Humanité", a fait valoir dans la préface au document Yves Coppens, originaire de Vannes.

Le périmètre retenu, qui inclut 26 communes, est "le plus riche au monde" en mégalithes, selon Yves Coppens.

Ces mégalithes, parmi lesquels les fameux alignements de Carnac, ont été édifiés plusieurs millénaires avant notre ère.

France 24 .





أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو | الرحمن | الرحيم | الملك | القدوس | السلام | المؤمن | المهيمن | العزيز | الجبار | المتكبر | الخالق | البارئ | المصور | الغفار | القهار | الوهاب | الرزاق | الفتاح | العليم | القابض | الباسط | الخافض | الرافع | المعز | المذل | السميع | البصير | الحكيم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت | الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي | المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد | الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم | العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور | الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور



أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو | الرحمن | الرحيم | الملك | القدوس | السلام | المؤمن | المهيمن | العزيز | الجبار | المتكبر | الخالق | البارئ | المصور | الغفار | القهار | الوهاب | الرزاق | الفتاح | العليم | القابض | الباسط | الخافض | الرافع | المعز | المذل | السميع | البصير | الحكيم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت | الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي | المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد | الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم | العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور | الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور



أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو | الرحمن | الرحيم | الملك | القدوس | السلام | المؤمن | المهيمن | العزيز | الجبار | المتكبر | الخالق | البارئ | المصور | الغفار | القهار | الوهاب | الرزاق | الفتاح | العليم | القابض | الباسط | الخافض | الرفع | المعز | المذل | السميع | البصير | الحكيم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت | الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي | المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد | الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم | العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور | الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور



Les biologistes de la réserve naturelle américaine des Iles Midway dans le Pacifique ont observé l'albatros de laysan, appelé Wisdom, retourner pondre début décembre. C'est l'oiseau marin sauvage le plus âgé à concevoir, à au moins 66 ans.

Wisdom, reconnaissable à une bague rouge attachée à la patte droite, a été découverte par un volontaire travaillant dans le programme de biologie de la réserve le 3 décembre, a précisé

samedi l'Office fédéral de la pêche et de la faune sauvage (US Fish and Wildlife Service). Wisdom revient pondre et couvrir aux Iles Midway depuis plus de six décennies. Cet atoll de 6,2 km<sup>2</sup> se situe à environ 1.900 km au nord-est d'Honolulu.

Un ornithologue l'a baguée pour la première fois en 1956 et elle a donné naissance depuis à quelques dizaines de petits.

Le compagnon de Wisdom, Akeakamai --mot hawaïen signifiant amour de la sagesse--, a été vu près du nid le 23 novembre.

Le personnel du parc espérait le retour de Wisdom à tout moment, tout en pensant aussi qu'elle aurait peut-être pu arrêter de se reproduire pendant un an comme le font de nombreux albatros pour muer et reconstituer leur plumage.

Vu que ces oiseaux passent près de 90% de leur temps dans les airs, parcourant des milliers de km chaque année en quête de nourriture, c'est important pour eux d'avoir des plumes robustes et saines.

- Plus grande colonie d'albatros -

Elle a probablement couvé son ?uf pendant deux ou trois jours passant le relai à son compagnon Akeakamai pour retourner au-dessus de l'océan pour se nourrir et reconstituer ses forces après la ponte, expliquent les scientifiques.

Wisdom couve son ?uf dans le même nid depuis de nombreuses années, les albatros et de nombreux autres oiseaux marins faisant preuve d'une grande fidélité au lieu de ponte.

Wisdom a au moins 66 ans car elle a été baguée la première fois en 1956 par le biologiste Chandler Robbins, aujourd'hui âgé de 98 ans, précise le Service de la pêche et de la faune sauvage.

Si elle était sortie de l'?uf en 1956, elle aurait 60 ans aujourd'hui. Mais elle pondait déjà cette année là et les albatros de Laysan comme de nombreux autres oiseaux marins ne sont pas sexuellement mûrs avant au moins cinq ans et ne commencent pas à se reproduire avec succès avant l'âge de huit à dix ans, pointent ces ornithologues.

Ils précisent qu'au cours des dernières années, Wisdom a été baguée plusieurs fois pour continuer à l'identifier et a donné naissance à au moins neuf poussins depuis 2006.

Ces experts ont aussi calculé qu'elle a probablement parcouru près de cinq millions de km durant sa vie.

Les Iles Midway comptent la plus grande colonie d'albatros au monde avec 70% de la population des albatros de Laysan (*Phoebastria immutabilis*), près de 40% des albatros à pieds noirs (*Phoebastria nigripes*) et des albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*). Ces derniers sont menacés d'extinction et nichent parfois sur ces îles sanctuaires.

En décembre 2015, l'Office de la pêche et de la faune sauvage a recensé 470.000 nids actifs dans l'ensemble de la réserve des Iles Midway, ce qui représente une population de 940.000 albatros.

France 24 .





Les biologistes de la réserve naturelle américaine des Iles Midway dans le Pacifique ont observé l'albatros de Laysan, appelé Wisdom, retourner pondre début décembre. C'est l'oiseau marin sauvage le plus âgé à concevoir, à au moins 66 ans. Wisdom, reconnaissable à une bague rouge attachée à la patte droite, a été découverte par un volontaire travaillant dans le programme de biologie de la réserve le 3 décembre, a précisé samedi l'Office fédéral de la pêche et de la faune sauvage (US Fish and Wildlife Service).

Wisdom revient pondre et couvrir aux Iles Midway depuis plus de six décennies. Cet atoll de 6,2 km<sup>2</sup> se situe à environ 1.900 km au nord-est d'Honolulu.

Un ornithologue l'a bagueée pour la première fois en 1956 et elle a donné naissance depuis à quelques dizaines de petits.

Le compagnon de Wisdom, Akeakamai --mot hawaïen signifiant amour de la sagesse--, a été vu près du nid le 23 novembre.

Le personnel du parc espérait le retour de Wisdom à tout moment, tout en pensant aussi qu'elle aurait peut-être pu arrêter de se reproduire pendant un an comme le font de nombreux albatros pour muer et reconstituer leur plumage.

Vu que ces oiseaux passent près de 90% de leur temps dans les airs, parcourant des milliers de km chaque année en quête de nourriture, c'est important pour eux d'avoir des plumes robustes et saines.

- Plus grande colonie d'albatros -

Elle a probablement couvé son ?uf pendant deux ou trois jours passant le relais à son compagnon Akeakamai pour retourner au-dessus de l'océan pour se nourrir et reconstituer ses forces après la ponte, expliquent les scientifiques.

Wisdom couve son ?uf dans le même nid depuis de nombreuses années, les albatros et de nombreux autres oiseaux marins faisant preuve d'une grande fidélité au lieu de ponte.

Wisdom a au moins 66 ans car elle a été bagueée la première fois en 1956 par le biologiste Chandler Robbins, aujourd'hui âgé de 98 ans, précise le Service de la pêche et de la faune sauvage.

Si elle était sortie de l'?uf en 1956, elle aurait 60 ans aujourd'hui. Mais elle pondait déjà cette année là et les albatros de Laysan comme de nombreux autres oiseaux marins ne sont pas sexuellement mûrs avant au moins cinq ans et ne commencent pas à se reproduire avec succès avant l'âge de huit à dix ans, pointent ces ornithologues. Ils précisent qu'au cours des dernières années, Wisdom a été bagueée plusieurs fois pour continuer à l'identifier et a donné naissance à au moins neuf poussins depuis 2006.

Ces experts ont aussi calculé qu'elle a probablement parcouru près de cinq millions de km durant sa vie.

Les Iles Midway comptent la plus grande colonie d'albatros au monde avec 70% de la population des albatros de Laysan (*Phoebastria immutabilis*), près de 40% des albatros à pieds noirs (*Phoebastria nigripes*) et des albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*). Ces derniers sont menacés d'extinction et nichent parfois sur ces îles

sanctuaires.

En décembre 2015, l'Office de la pêche et de la faune sauvage a recensé 470.000 nids actifs dans l'ensemble de la réserve des Iles Midway, ce qui représente une population de 940.000 albatros.

France 24 .



Les biologistes de la réserve naturelle américaine des Iles Midway dans le Pacifique ont observé l'albatros de laysan, appelé Wisdom, retourner pondre début décembre. C'est l'oiseau marin sauvage le plus âgé à concevoir, à au moins 66 ans.

Wisdom, reconnaissable à une bague rouge attachée à la patte droite, a été découverte par un volontaire travaillant dans le programme de biologie de la réserve le 3 décembre, a précisé samedi l'Office fédéral de la pêche et de la faune sauvage (US Fish and Wildlife Service).

Wisdom revient pondre et couvrir aux Iles Midway depuis plus de six décennies. Cet atoll de 6,2 km<sup>2</sup> se situe à environ 1.900 km au nord-est d'Honolulu.

Un ornithologue l'a bagueée pour la première fois en 1956 et elle a donné naissance depuis à quelques dizaines de petits.

Le compagnon de Wisdom, Akeakamai --mot hawaïen signifiant amour de la sagesse--, a été vu près du nid le 23 novembre.

Le personnel du parc espérait le retour de Wisdom à tout moment, tout en pensant aussi qu'elle aurait peut-être pu arrêter de se reproduire pendant un an comme le font de nombreux albatros pour muer et reconstituer leur plumage.

Vu que ces oiseaux passent près de 90% de leur temps dans les airs, parcourant des milliers de km chaque année en quête de nourriture, c'est important pour eux d'avoir des plumes robustes et saines.

- Plus grande colonie d'albatros -

Elle a probablement couvé son œuf pendant deux ou trois jours passant le relais à son compagnon Akeakamai pour retourner au-dessus de l'océan pour se nourrir et reconstituer ses forces après la ponte, expliquent les scientifiques.

Wisdom couve son œuf dans le même nid depuis de nombreuses années, les albatros et de nombreux autres oiseaux marins faisant preuve d'une grande fidélité au lieu de ponte.

Wisdom a au moins 66 ans car elle a été bagueée la première fois en 1956 par le biologiste Chandler Robbins, aujourd'hui âgé de 98 ans, précise le Service de la pêche et de la faune sauvage.

Si elle était sortie de l'œuf en 1956, elle aurait 60 ans aujourd'hui. Mais elle pondait déjà cette année là et les albatros de Laysan comme de nombreux autres oiseaux marins ne sont pas sexuellement mûrs avant au moins cinq ans et ne commencent pas à se reproduire avec succès avant l'âge de huit à dix ans, pointent ces ornithologues. Ils précisent qu'au cours des dernières années, Wisdom a été baguée plusieurs fois pour continuer à l'identifier et a donné naissance à au moins neuf poussins depuis 2006.

Ces experts ont aussi calculé qu'elle a probablement parcouru près de cinq millions de km durant sa vie.

Les Iles Midway comptent la plus grande colonie d'albatros au monde avec 70% de la population des albatros de Laysan (*Phoebastria immutabilis*), près de 40% des albatros à pieds noirs (*Phoebastria nigripes*) et des albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*). Ces derniers sont menacés d'extinction et nichent parfois sur ces îles sanctuaires.

En décembre 2015, l'Office de la pêche et de la faune sauvage a recensé 470.000 nids actifs dans l'ensemble de la réserve des Iles Midway, ce qui représente une population de 940.000 albatros.

France 24 .



Les biologistes de la réserve naturelle américaine des Iles Midway dans le Pacifique ont observé l'albatros de Laysan, appelé Wisdom, retourner pondre début décembre. C'est l'oiseau marin sauvage le plus âgé à concevoir, à au moins 66 ans. Wisdom, reconnaissable à une bague rouge attachée à la patte droite, a été découverte par un volontaire travaillant dans le programme de biologie de la réserve le 3 décembre, a précisé samedi l'Office fédéral de la pêche et de la faune sauvage (US Fish and Wildlife Service).

Wisdom revient pondre et couver aux Iles Midway depuis plus de six décennies. Cet atoll de 6,2 km<sup>2</sup> se situe à environ 1.900 km au nord-est d'Honolulu.

Un ornithologue l'a baguée pour la première fois en 1956 et elle a donné naissance depuis à quelques dizaines de petits.

Le compagnon de Wisdom, Akeakamai --mot hawaïen signifiant amour de la sagesse--, a été vu près du nid le 23 novembre.

Le personnel du parc espérait le retour de Wisdom à tout moment, tout en pensant aussi qu'elle aurait peut-être pu arrêter de se reproduire pendant un an comme le font de nombreux albatros pour muer et reconstituer leur plumage.

Vu que ces oiseaux passent près de 90% de leur temps dans les airs, parcourant des milliers de km chaque année en quête de nourriture, c'est important pour eux d'avoir des plumes robustes et saines.

- Plus grande colonie d'albatros -

Elle a probablement couvé son ?uf pendant deux ou trois jours passant le relais à son compagnon Akeakamai pour retourner au-dessus de l'océan pour se nourrir et reconstituer ses forces après la ponte, expliquent les scientifiques.

Wisdom couve son ?uf dans le même nid depuis de nombreuses années, les albatros et de nombreux autres oiseaux marins faisant preuve d'une grande fidélité au lieu de ponte.

Wisdom a au moins 66 ans car elle a été baguée la première fois en 1956 par le biologiste Chandler Robbins, aujourd'hui âgé de 98 ans, précise le Service de la pêche et de la faune sauvage.

Si elle était sortie de l'?uf en 1956, elle aurait 60 ans aujourd'hui. Mais elle pondait déjà cette année là et les albatros de Laysan comme de nombreux autres oiseaux marins ne sont pas sexuellement mûrs avant au moins cinq ans et ne commencent pas à se reproduire avec succès avant l'âge de huit à dix ans, pointent ces ornithologues.

Ils précisent qu'au cours des dernières années, Wisdom a été baguée plusieurs fois pour continuer à l'identifier et a donné naissance à au moins neuf poussins depuis 2006.

Ces experts ont aussi calculé qu'elle a probablement parcouru près de cinq millions de km durant sa vie.

Les Iles Midway comptent la plus grande colonie d'albatros au monde avec 70% de la population des albatros de Laysan (*Phoebastria immutabilis*), près de 40% des albatros à pieds noirs (*Phoebastria nigripes*) et des albatros à queue courte (*Phoebastria albatrus*). Ces derniers sont menacés d'extinction et nichent parfois sur ces îles sanctuaires.

En décembre 2015, l'Office de la pêche et de la faune sauvage a recensé 470.000 nids actifs dans l'ensemble de la réserve des Iles Midway, ce qui représente une population de 940.000 albatros.

France 24 .





Cachées dans des collines du centre de l'Iran, des gravures et peintures rupestres datant de milliers d'années pourraient compter parmi les plus vieilles au monde: un archéologue iranien mise sur la récente ouverture de son pays à l'Ouest pour percer leur mystère.

Mohammad Nasserifard escalade tant bien que mal l'une des collines d'un magnifique paysage désertique de la région de Khomein (centre). Arrivé au sommet, il pointe avec sa canne les longues cornes recourbées d'un bouquetin gravé sur un rocher il y a 4.000 ans.

Accompagné de journalistes de l'AFP, il poursuit sa marche dans les collines et les chemins escarpés, dévoilant des douzaines d'autres peintures et gravures rupestres de chasseurs, animaux, danses tribales, divinités. Elles datent de plusieurs milliers d'années selon lui, mais certaines pourraient être encore plus anciennes.

En 2008, un couple de passionnés d'archéologie des Pays-Bas est venu dans la région avec le Dr Nasserifard et a estimé que certaines gravures avaient 40.000 ans, les plaçant parmi les plus anciennes de la planète.

Mais les dater avec précision est impossible pour les seuls archéologues iraniens. "Les sanctions nous ont privé de la technologie" nécessaire, affirme M. Nasserifard. "Nous espérons que maintenant que la situation s'améliore, nous pourrions bientôt avoir cette technologie en Iran afin d'obtenir davantage d'informations scientifiques fiables sur ces gravures".

Les sanctions internationales liées au programme nucléaire de l'Iran, en partie levées en janvier après un accord avec les grandes puissances en juillet 2015, ont privé les scientifiques iraniens de contacts avec leurs collègues étrangers, de techniques modernes et de fonds pour la recherche.

De plus, l'art rupestre n'a jamais été une priorité en Iran où l'histoire pré-islamique peut être un sujet de controverse. C'est par sa seule détermination que Mohammad Nasserifard a pu, au cours des années, dévoiler quelque 50.000 peintures et gravures sur pierre, après avoir parcouru 700.000 km dans tout le pays.

- "Trouver un trésor" -

Devenu passionné d'art rupestre après avoir lu un article dans un magazine allemand, il s'est mis à arpenter l'Iran. Il se souvient avec émotion de sa première découverte lors d'un pique-nique dans les collines de la région de Khomein en 2002. "J'étais si excité! C'était comme trouver un trésor".

Depuis, les découvertes de ce professeur d'université ont été cataloguées par la Fondation Bradshaw en Suisse, spécialisée dans l'art rupestre, attirant l'attention des experts à travers le monde.

"Son travail est vraiment important: il y avait ces trous noirs sur la carte que nous commençons enfin à remplir", déclare à l'AFP Geneviève von Petzinger, spécialiste des grottes préhistoriques et auteure de l'ouvrage "Les premiers signes: percer les mystères des plus vieux symboles au monde".

Les gravures découvertes par l'archéologue iranien pourraient remonter à l'époque

où les humains ont effectué leurs premières incursions hors d'Afrique, selon elle. Elle renforce l'hypothèse du développement par les hommes d'une tradition artistique commune avant qu'ils ne quittent l'Afrique, ce qui explique qu'on retrouve les mêmes formes et symboles dans des endroits aussi éloignés les uns des autres que la Californie (ouest des États-Unis), l'Espagne et l'Afrique du Sud. "L'Iran pourrait être une pièce réellement importante du puzzle", selon Geneviève von Petzinger. "C'est un lieu hautement stratégique, les hommes y migraient pour aller à la fois vers l'Est et vers l'Ouest".

- Méthodes très coûteuses -

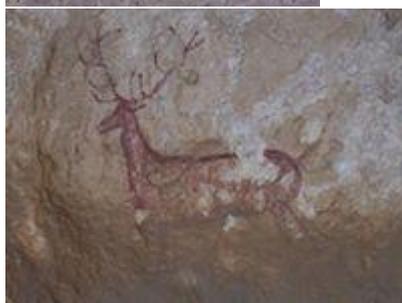
De nouvelles méthodes telles que la datation à l'uranium, plus performante que celle au carbone pour placer dans le temps des échantillons plus anciens, sont désormais indispensables, de même qu'un travail archéologique approfondi, afin de contextualiser les découvertes de M. Nasserifard.

"Ces nouvelles méthodes sont très coûteuses", selon la spécialiste suisse. "Le Dr Nasserifard a fait un travail assidu, mais il doit pouvoir accéder aux grands laboratoires (étrangers) et nous espérons qu'on pourra venir (en Iran) pour l'aider". Les collines de Khomein en Iran sont typiques d'autres régions du monde riches en art rupestre: des zones autrefois fertiles en bord de rivière où les hommes avaient choisi de s'installer.

Ici comme ailleurs, les artistes se sont concentrés sur une seule image: 90% des oeuvres iraniennes répertoriées par M. Nasserifard représentent des bouquetins. En Afrique du Sud, des peintures étrangement similaires à celles d'Iran représentent avec obsession un mouton aux cornes immenses.

"Nous ne savons pas pourquoi ils choisissaient un motif favori, mais le même se retrouve en des endroits très différents", souligne Peter Robinson de la Fondation Bradshaw. Ce qui est clair selon lui, c'est cette "caractéristique innée de l'homme de vouloir laisser sa marque sur un mur, faire un graffiti".

France 24 .



Cachées dans des collines du centre de l'Iran, des gravures et peintures rupestres datant de milliers d'années pourraient compter parmi les plus vieilles au monde: un archéologue iranien

mise sur la récente ouverture de son pays à l'Ouest pour percer leur mystère.

Mohammad Nasserifard escalade tant bien que mal l'une des collines d'un magnifique paysage désertique de la région de Khomein (centre). Arrivé au sommet, il pointe avec sa canne les longues cornes recourbées d'un bouquetin gravé sur un rocher il y a 4.000 ans. Accompagné de journalistes de l'AFP, il poursuit sa marche dans les collines et les chemins escarpés, dévoilant des douzaines d'autres peintures et gravures rupestres de chasseurs, animaux, danses tribales, divinités. Elles datent de plusieurs milliers d'années selon lui, mais certaines pourraient être encore plus anciennes.

En 2008, un couple de passionnés d'archéologie des Pays-Bas est venu dans la région avec le Dr Nasserifard et a estimé que certaines gravures avaient 40.000 ans, les plaçant parmi les plus anciennes de la planète.

Mais les dater avec précision est impossible pour les seuls archéologues iraniens.

"Les sanctions nous ont privé de la technologie" nécessaire, affirme M. Nasserifard. "Nous espérons que maintenant que la situation s'améliore, nous pourrions bientôt avoir cette technologie en Iran afin d'obtenir davantage d'informations scientifiques fiables sur ces gravures".

Les sanctions internationales liées au programme nucléaire de l'Iran, en partie levées en janvier après un accord avec les grandes puissances en juillet 2015, ont privé les scientifiques iraniens de contacts avec leurs collègues étrangers, de techniques modernes et de fonds pour la recherche.

De plus, l'art rupestre n'a jamais été une priorité en Iran où l'histoire pré-islamique peut être un sujet de controverse. C'est par sa seule détermination que Mohammad Nasserifard a pu, au cours des années, dévoiler quelque 50.000 peintures et gravures sur pierre, après avoir parcouru 700.000 km dans tout le pays.

- "Trouver un trésor" -

Devenu passionné d'art rupestre après avoir lu un article dans un magazine allemand, il s'est mis à arpenter l'Iran. Il se souvient avec émotion de sa première découverte lors d'un pique-nique dans les collines de la région de Khomein en 2002. "J'étais si excité! C'était comme trouver un trésor".

Depuis, les découvertes de ce professeur d'université ont été cataloguées par la Fondation Bradshaw en Suisse, spécialisée dans l'art rupestre, attirant l'attention des experts à travers le monde.

"Son travail est vraiment important: il y avait ces trous noirs sur la carte que nous commençons enfin à remplir", déclare à l'AFP Geneviève von Petzinger, spécialiste des grottes préhistoriques et auteure de l'ouvrage "Les premiers signes: percer les mystères des plus vieux symboles au monde".

Les gravures découvertes par l'archéologue iranien pourraient remonter à l'époque où les humains ont effectué leurs premières incursions hors d'Afrique, selon elle.

Elle renforce l'hypothèse du développement par les hommes d'une tradition artistique commune avant qu'ils ne quittent l'Afrique, ce qui explique qu'on retrouve les mêmes formes et symboles dans des endroits aussi éloignés les uns des autres que la Californie (ouest des États-Unis), l'Espagne et l'Afrique du Sud.

"L'Iran pourrait être une pièce réellement importante du puzzle", selon Geneviève von Petzinger. "C'est un lieu hautement stratégique, les hommes y migraient pour aller à la fois vers l'Est et vers l'Ouest".

- Méthodes très coûteuses -

De nouvelles méthodes telles que la datation à l'uranium, plus performante que celle au carbone pour placer dans le temps des échantillons plus anciens, sont désormais indispensables, de même qu'un travail archéologique approfondi, afin de contextualiser les découvertes de M. Nasserifard.

"Ces nouvelles méthodes sont très coûteuses", selon la spécialiste suisse. "Le Dr Nasserifard a fait un travail assidu, mais il doit pouvoir accéder aux grands laboratoires (étrangers) et nous espérons qu'on pourra venir (en Iran) pour l'aider".

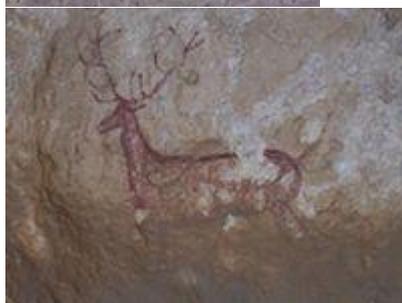
Les collines de Khomein en Iran sont typiques d'autres régions du monde riches en art rupestre: des zones autrefois fertiles en bord de rivière où les hommes avaient choisi de s'installer.

Ici comme ailleurs, les artistes se sont concentrés sur une seule image: 90% des oeuvres iraniennes répertoriées par M. Nasserifard représentent des bouquetins.

En Afrique du Sud, des peintures étrangement similaires à celles d'Iran représentent avec obsession un mouton aux cornes immenses.

"Nous ne savons pas pourquoi ils choisissaient un motif favori, mais le même se retrouve en des endroits très différents", souligne Peter Robinson de la Fondation Bradshaw. Ce qui est clair selon lui, c'est cette "caractéristique innée de l'homme de vouloir laisser sa marque sur un mur, faire un graffiti".

France 24 .



Cachées dans des collines du centre de l'Iran, des gravures et peintures rupestres datant de milliers d'années pourraient compter parmi les plus vieilles au monde: un archéologue iranien mise sur la récente ouverture de son pays à l'Ouest pour percer leur mystère.

Mohammad Nasserifard escalade tant bien que mal l'une des collines d'un magnifique paysage désertique de la région de Khomein (centre). Arrivé au sommet, il pointe avec sa canne les longues cornes recourbées d'un bouquetin gravé sur un rocher il y a 4.000 ans. Accompagné de journalistes de l'AFP, il poursuit sa marche dans les collines et les chemins escarpés, dévoilant des douzaines d'autres peintures et gravures rupestres de chasseurs, animaux, danses tribales, divinités. Elles datent de plusieurs milliers d'années selon lui, mais certaines pourraient être encore plus anciennes.

En 2008, un couple de passionnés d'archéologie des Pays-Bas est venu dans la région avec le Dr Nasserifard et a estimé que certaines gravures avaient 40.000 ans, les plaçant parmi les plus anciennes de la planète.

Mais les dater avec précision est impossible pour les seuls archéologues iraniens.

"Les sanctions nous ont privé de la technologie" nécessaire, affirme M. Nasserifard. "Nous

espérons que maintenant que la situation s'améliore, nous pourrions bientôt avoir cette technologie en Iran afin d'obtenir davantage d'informations scientifiques fiables sur ces gravures".

Les sanctions internationales liées au programme nucléaire de l'Iran, en partie levées en janvier après un accord avec les grandes puissances en juillet 2015, ont privé les scientifiques iraniens de contacts avec leurs collègues étrangers, de techniques modernes et de fonds pour la recherche.

De plus, l'art rupestre n'a jamais été une priorité en Iran où l'histoire pré-islamique peut être un sujet de controverse. C'est par sa seule détermination que Mohammad Nasserifard a pu, au cours des années, dévoiler quelque 50.000 peintures et gravures sur pierre, après avoir parcouru 700.000 km dans tout le pays.

- "Trouver un trésor" -

Devenu passionné d'art rupestre après avoir lu un article dans un magazine allemand, il s'est mis à arpenter l'Iran. Il se souvient avec émotion de sa première découverte lors d'un pique-nique dans les collines de la région de Khomein en 2002. "J'étais si excité! C'était comme trouver un trésor".

Depuis, les découvertes de ce professeur d'université ont été cataloguées par la Fondation Bradshaw en Suisse, spécialisée dans l'art rupestre, attirant l'attention des experts à travers le monde.

"Son travail est vraiment important: il y avait ces trous noirs sur la carte que nous commençons enfin à remplir", déclare à l'AFP Geneviève von Petzinger, spécialiste des grottes préhistoriques et auteure de l'ouvrage "Les premiers signes: percer les mystères des plus vieux symboles au monde".

Les gravures découvertes par l'archéologue iranien pourraient remonter à l'époque où les humains ont effectué leurs premières incursions hors d'Afrique, selon elle.

Elle renforcent l'hypothèse du développement par les hommes d'une tradition artistique commune avant qu'ils ne quittent l'Afrique, ce qui explique qu'on retrouve les mêmes formes et symboles dans des endroits aussi éloignés les uns des autres que la Californie (ouest des États-Unis), l'Espagne et l'Afrique du Sud.

"L'Iran pourrait être une pièce réellement importante du puzzle", selon Geneviève von Petzinger. "C'est un lieu hautement stratégique, les hommes y migraient pour aller à la fois vers l'Est et vers l'Ouest".

- Méthodes très coûteuses -

De nouvelles méthodes telles que la datation à l'uranium, plus performante que celle au carbone pour placer dans le temps des échantillons plus anciens, sont désormais indispensables, de même qu'un travail archéologique approfondi, afin de contextualiser les découvertes de M. Nasserifard.

"Ces nouvelles méthodes sont très coûteuses", selon la spécialiste suisse. "Le Dr Nasserifard a fait un travail assidu, mais il doit pouvoir accéder aux grands laboratoires (étrangers) et nous espérons qu'on pourra venir (en Iran) pour l'aider".

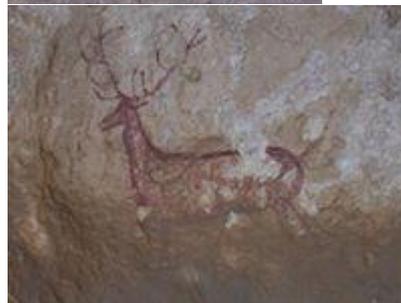
Les collines de Khomein en Iran sont typiques d'autres régions du monde riches en art rupestre: des zones autrefois fertiles en bord de rivière où les hommes avaient choisi de s'installer.

Ici comme ailleurs, les artistes se sont concentrés sur une seule image: 90% des oeuvres iraniennes répertoriées par M. Nasserifard représentent des bouquetins.

En Afrique du Sud, des peintures étrangement similaires à celles d'Iran représentent avec obsession un mouton aux cornes immenses.

"Nous ne savons pas pourquoi ils choisissaient un motif favori, mais le même se retrouve en des endroits très différents", souligne Peter Robinson de la Fondation Bradshaw. Ce qui est clair selon lui, c'est cette "caractéristique innée de l'homme de vouloir laisser sa marque sur

un mur, faire un graffiti".  
France 24 .



Cachées dans des collines du centre de l'Iran, des gravures et peintures rupestres datant de milliers d'années pourraient compter parmi les plus vieilles au monde: un archéologue iranien mise sur la récente ouverture de son pays à l'Ouest pour percer leur mystère. Mohammad Nasserifard escalade tant bien que mal l'une des collines d'un magnifique paysage désertique de la région de Khomein (centre). Arrivé au sommet, il pointe avec sa canne les longues cornes recourbées d'un bouquetin gravé sur un rocher il y a 4.000 ans. Accompagné de journalistes de l'AFP, il poursuit sa marche dans les collines et les chemins escarpés, dévoilant des douzaines d'autres peintures et gravures rupestres de chasseurs, animaux, danses tribales, divinités. Elles datent de plusieurs milliers d'années selon lui, mais certaines pourraient être encore plus anciennes. En 2008, un couple de passionnés d'archéologie des Pays-Bas est venu dans la région avec le Dr Nasserifard et a estimé que certaines gravures avaient 40.000 ans, les plaçant parmi les plus anciennes de la planète.

Mais les dater avec précision est impossible pour les seuls archéologues iraniens. "Les sanctions nous ont privé de la technologie" nécessaire, affirme M. Nasserifard. "Nous espérons que maintenant que la situation s'améliore, nous pourrions bientôt avoir cette technologie en Iran afin d'obtenir davantage d'informations scientifiques fiables sur ces gravures".

Les sanctions internationales liées au programme nucléaire de l'Iran, en partie levées en janvier après un accord avec les grandes puissances en juillet 2015, ont privé les scientifiques iraniens de contacts avec leurs collègues étrangers, de techniques modernes et de fonds pour la recherche.

De plus, l'art rupestre n'a jamais été une priorité en Iran où l'histoire pré-islamique peut être un sujet de controverse. C'est par sa seule détermination que Mohammad Nasserifard a pu, au cours des années, dévoiler quelque 50.000 peintures et gravures sur pierre, après avoir parcouru 700.000 km dans tout le pays.

- "Trouver un trésor" -

Devenu passionné d'art rupestre après avoir lu un article dans un magazine allemand, il

s'est mis à arpenter l'Iran. Il se souvient avec émotion de sa première découverte lors d'un pique-nique dans les collines de la région de Khomein en 2002. "J'étais si excité! C'était comme trouver un trésor".

Depuis, les découvertes de ce professeur d'université ont été cataloguées par la Fondation Bradshaw en Suisse, spécialisée dans l'art rupestre, attirant l'attention des experts à travers le monde.

"Son travail est vraiment important: il y avait ces trous noirs sur la carte que nous commençons enfin à remplir", déclare à l'AFP Geneviève von Petzinger, spécialiste des grottes préhistoriques et auteure de l'ouvrage "Les premiers signes: percer les mystères des plus vieux symboles au monde".

Les gravures découvertes par l'archéologue iranien pourraient remonter à l'époque où les humains ont effectué leurs premières incursions hors d'Afrique, selon elle.

Elle renforcent l'hypothèse du développement par les hommes d'une tradition artistique commune avant qu'ils ne quittent l'Afrique, ce qui explique qu'on retrouve les mêmes formes et symboles dans des endroits aussi éloignés les uns des autres que la Californie (ouest des États-Unis), l'Espagne et l'Afrique du Sud.

"L'Iran pourrait être une pièce réellement importante du puzzle", selon Geneviève von Petzinger. "C'est un lieu hautement stratégique, les hommes y migraient pour aller à la fois vers l'Est et vers l'Ouest".

- Méthodes très coûteuses -

De nouvelles méthodes telles que la datation à l'uranium, plus performante que celle au carbone pour placer dans le temps des échantillons plus anciens, sont désormais indispensables, de même qu'un travail archéologique approfondi, afin de contextualiser les découvertes de M. Nasserifard.

"Ces nouvelles méthodes sont très coûteuses", selon la spécialiste suisse. "Le Dr Nasserifard a fait un travail assidu, mais il doit pouvoir accéder aux grands laboratoires (étrangers) et nous espérons qu'on pourra venir (en Iran) pour l'aider".

Les collines de Khomein en Iran sont typiques d'autres régions du monde riches en art rupestre: des zones autrefois fertiles en bord de rivière où les hommes avaient choisi de s'installer.

Ici comme ailleurs, les artistes se sont concentrés sur une seule image: 90% des oeuvres iraniennes répertoriées par M. Nasserifard représentent des bouquetins.

En Afrique du Sud, des peintures étrangement similaires à celles d'Iran représentent avec obsession un mouton aux cornes immenses.

"Nous ne savons pas pourquoi ils choisissaient un motif favori, mais le même se retrouve en des endroits très différents", souligne Peter Robinson de la Fondation Bradshaw. Ce qui est clair selon lui, c'est cette "caractéristique innée de l'homme de vouloir laisser sa marque sur un mur, faire un graffiti".

France 24 .





Le tunnel le plus long du monde, destiné en Suisse à faciliter les échanges entre le nord et le sud de l'Europe, a été ouvert au trafic dimanche, selon les chemins de fer fédéraux suisses.

Ce tunnel baptisé GBT (Gotthard Base Tunnel) entre les villes de Zurich et Lugano a une longueur de 57 km et traverse le mont Saint-Gothard dans les Alpes.

"C'est Noël!", a lancé Andreas Meyer, patron des chemins de fer suisses (SBB), cité par l'agence ATS, après un premier trajet d'un train de voyageurs parti de Zurich à 06H09 (05H09 GMT) et arrivé à Lugano à 08H17 (07H17).

Le tunnel avait été inauguré en juin par le président de la Confédération helvétique Johan Schneider-Ammann, en présence du président français François Hollande, de la chancelière allemande Angela Merkel, du Premier ministre italien Matteo Renzi et du chancelier autrichien Christian Kern.

L'ouvrage colossal a nécessité 17 ans de travaux et a coûté près de 11 milliards d'euros.

Le nouveau corridor Rhin-Alpes relie en ligne directe la Mer du Nord et la Méditerranée, du port de Rotterdam à celui de Gênes.

Le tunnel va être emprunté chaque jour par 260 trains de marchandises, à une vitesse de 100 km/h, et par 65 trains de voyageurs, pouvant rouler jusqu'à 200 km/h.

Après l'ouvrage suisse, les plus longs tunnels au monde sont le Seikan tunnel au Japon (53,9 km) et le Tunnel sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne (50,5 km).

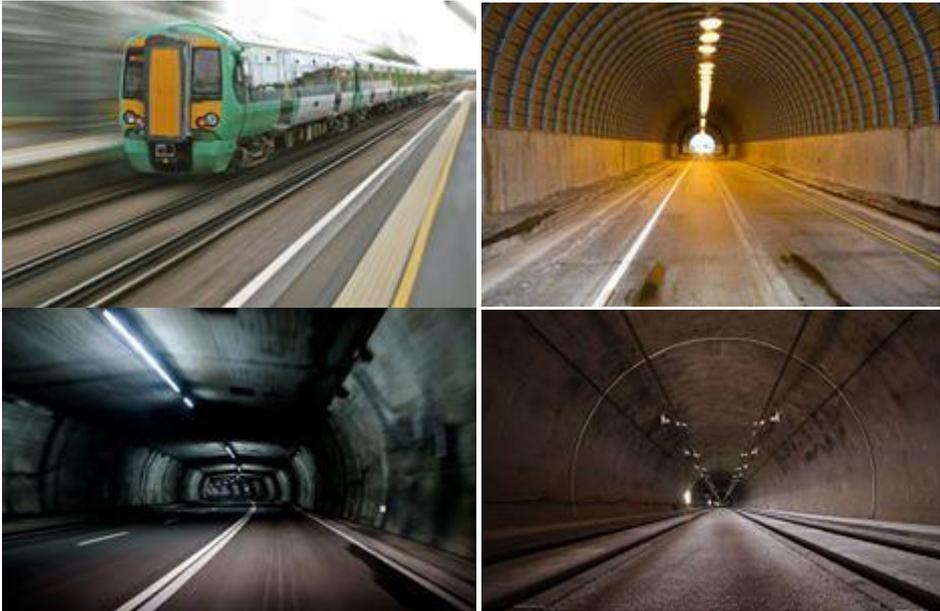
France 25



Le tunnel le plus long du monde, destiné en Suisse à faciliter les échanges entre le nord et le sud de l'Europe, a été ouvert au trafic dimanche, selon les chemins de fer fédéraux suisses.

Ce tunnel baptisé GBT (Gotthard Base Tunnel) entre les villes de Zurich et Lugano a une longueur de 57 km et traverse le mont Saint-Gothard dans les Alpes.

"C'est Noël!", a lancé Andreas Meyer, patron des chemin... [Afficher la suite](#)



Le tunnel le plus long du monde, destiné en Suisse à faciliter les échanges entre le nord et le sud de l'Europe, a été ouvert au trafic dimanche, selon les chemins de fer fédéraux suisses. Ce tunnel baptisé GBT (Gotthard Base Tunnel) entre les villes de Zurich et Lugano a une longueur de 57 km et traverse le mont Saint-Gothard dans les Alpes.

"C'est Noël!", a lancé Andreas Meyer, patron des chemins de fer suisses (SBB), cité par l'agence ATS, après un premier trajet d'un train de voyageurs parti de Zurich à 06H09 (05H09 GMT) et arrivé à Lugano à 08H17 (07H17).

Le tunnel avait été inauguré en juin par le président de la Confédération helvétique Johan Schneider-Ammann, en présence du président français François Hollande, de la chancelière allemande Angela Merkel, du Premier ministre italien Matteo Renzi et du chancelier autrichien Christian Kern.

L'ouvrage colossal a nécessité 17 ans de travaux et a coûté près de 11 milliards d'euros.

Le nouveau corridor Rhin-Alpes relie en ligne directe la Mer du Nord et la Méditerranée, du port de Rotterdam à celui de Gênes.

Le tunnel va être emprunté chaque jour par 260 trains de marchandises, à une vitesse de 100 km/h, et par 65 trains de voyageurs, pouvant rouler jusqu'à 200 km/h.

Après l'ouvrage suisse, les plus longs tunnels au monde sont le Seikan tunnel au Japon (53,9 km) et le Tunnel sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne (50,5 km).

France 25





Le tunnel le plus long du monde, destiné en Suisse à faciliter les échanges entre le nord et le sud de l'Europe, a été ouvert au trafic dimanche, selon les chemins de fer fédéraux suisses. Ce tunnel baptisé GBT (Gotthard Base Tunnel) entre les villes de Zurich et Lugano a une longueur de 57 km et traverse le mont Saint-Gothard dans les Alpes.

"C'est Noël!", a lancé Andreas Meyer, patron des chemins de fer suisses (SBB), cité par l'agence ATS, après un premier trajet d'un train de voyageurs parti de Zurich à 06H09 (05H09 GMT) et arrivé à Lugano à 08H17 (07H17).

Le tunnel avait été inauguré en juin par le président de la Confédération helvétique Johan Schneider-Ammann, en présence du président français François Hollande, de la chancelière allemande Angela Merkel, du Premier ministre italien Matteo Renzi et du chancelier autrichien Christian Kern.

L'ouvrage colossal a nécessité 17 ans de travaux et a coûté près de 11 milliards d'euros.

Le nouveau corridor Rhin-Alpes relie en ligne directe la Mer du Nord et la Méditerranée, du port de Rotterdam à celui de Gênes.

Le tunnel va être emprunté chaque jour par 260 trains de marchandises, à une vitesse de 100 km/h, et par 65 trains de voyageurs, pouvant rouler jusqu'à 200 km/h.

Après l'ouvrage suisse, les plus longs tunnels au monde sont le Seikan tunnel au Japon (53,9 km) et le Tunnel sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne (50,5 km).

France 24 .



Le tunnel le plus long du monde, destiné en Suisse à faciliter les échanges entre le nord et le sud de l'Europe, a été ouvert au trafic dimanche, selon les chemins de fer fédéraux suisses. Ce tunnel baptisé GBT (Gotthard Base Tunnel) entre les villes de Zurich et Lugano a une longueur de 57 km et traverse le mont Saint-Gothard dans les Alpes.

"C'est Noël!", a lancé Andreas Meyer, patron des chemins de fer suisses (SBB), cité par l'agence ATS, après un premier trajet d'un train de voyageurs parti de Zurich à 06H09

(05H09 GMT) et arrivé à Lugano à 08H17 (07H17).

Le tunnel avait été inauguré en juin par le président de la Confédération helvétique Johan Schneider-Ammann, en présence du président français François Hollande, de la chancelière allemande Angela Merkel, du Premier ministre italien Matteo Renzi et du chancelier autrichien Christian Kern.

L'ouvrage colossal a nécessité 17 ans de travaux et a coûté près de 11 milliards d'euros.

Le nouveau corridor Rhin-Alpes relie en ligne directe la Mer du Nord et la Méditerranée, du port de Rotterdam à celui de Gênes.

Le tunnel va être emprunté chaque jour par 260 trains de marchandises, à une vitesse de 100 km/h, et par 65 trains de voyageurs, pouvant rouler jusqu'à 200 km/h.

Après l'ouvrage suisse, les plus longs tunnels au monde sont le Seikan tunnel au Japon (53,9 km) et le Tunnel sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne (50,5 km).

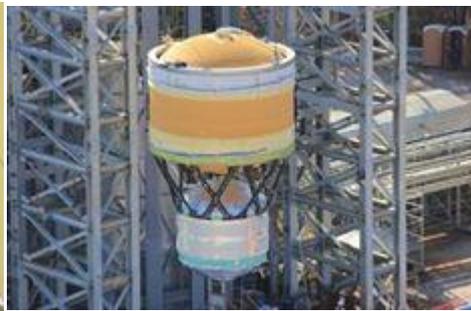
France 24 .

10 décembre



Le Japon va envoyer vendredi dans l'espace un vaisseau de ravitaillement à destination de la Station spatiale internationale (ISS) auquel sera attaché un engin de nettoyage des débris spatiaux.

France 24 .



Le Japon va envoyer vendredi dans l'espace un vaisseau de ravitaillement à destination de la Station spatiale internationale (ISS) auquel sera attaché un engin de nettoyage des débris spatiaux.

France 24 .

9 décembre



Braconnée ou privée de son habitat, la girafe, longtemps préservée, vient rejoindre la liste rouge des espèces menacées, tout comme plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux pourtant tout juste découverts.

France 24 .



Braconnée ou privée de son habitat, la girafe, longtemps préservée, vient rejoindre la liste rouge des espèces menacées, tout comme plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux pourtant tout juste découverts.

France 24 .



La France compte des dizaines de milliers d'apiculteurs amateurs mais pour les 2.000 professionnels qui vivent de leur récolte, le métier s'apparente de plus en plus à celui d'un éleveur, s'appuyant sur la recherche pour protéger leurs butineuses face aux nouveaux risques.

A Sophia Antipolis, le laboratoire Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail), référent pour la santé des abeilles en Europe depuis 2011, réunissait mercredi et jeudi une centaine de spécialistes pour présenter les dernières avancées en la matière.

Star de ces rencontres scientifiques, l'ingénierie génétique fait désormais bon ménage avec les abeilles dont elle est capable de séquencer les agents pathogènes (virus, bactéries, parasites) ou de rechercher les marqueurs de résistance qu'une reine peut transmettre à sa descendance.

Sur un écran géant projeté devant une assistance studieuse, une laborantine est filmée en train d'ouvrir à la pince les alvéoles d'un couvain --le nid avec les bébés abeille-- pour vérifier si elles sont infestées par le varroa.

Ce parasite "Varroa destructor" est une vieille connaissance des apiculteurs qui le traînent comme un boulet depuis le milieu des années 1980. Ils sont souvent obligés de traiter chimiquement, ce qui laisse des résidus dans la cire.

La recherche génétique pourrait changer la donne.

"Certaines nourrices sont capables d'identifier les alvéoles parasitées, de les ouvrir et de les nettoyer. Dans d'autres cas, le couvain inhibe la reproduction du varroa femelle", explique Fanny Mondet, ingénieur de recherche INRA venue d'Avignon.

- Nouvelle menace -

Son programme "BeeStrong" s'intéresse au génotypage des colonies d'abeilles qui arrivent à survivre naturellement aux infestations du varroa, c'est-à-dire à trouver les marqueurs génétiques transmis par les reines à leur descendance dans ces colonies rustiques.

L'erreur à ne pas faire serait de s'engager dans la sélection d'une lignée super-résistante, ce qui poserait d'autres problèmes en terme de biodiversité, souligne-t-elle, mais "l'enjeu est la sélection de colonies qui peuvent mieux vivre avec le varroa".

Jean-Louis Lautard, apiculteur près de Grasse et qui a prêté ses ruchers pour l'expérience, s'étonne. Il ne fait pas de manipulation génétique mais surveille attentivement ses lignées, note leurs récoltes, si elles essaient, entretiennent bien leur couvain, etc. Ils élèvent aussi ses reines et ses mâles. Au final, ses colonies se classent parmi les plus résistantes au varroa. "Ce n'est pas à ma portée de faire du séquençage génétique mais ces échanges avec les scientifiques apportent de bonnes synergies", commente-t-il. "Le métier reste bucolique, la nature en fleurs est toujours aussi belle, des abeilles qui butinent c'est une explosion de vie magnifique mais la technicité a progressé, et la qualité des miels aussi. On reste des chasseurs de miel mais sans la technique, il est difficile de faire face à tous les aléas".

Les abeilles sont décimées par un mortalité qui touche chaque année 30% à 60% des colonies, et une nouvelle menace se profile. Il s'agit du petit coléoptère de la ruche, de son nom latin "aethina tumida". Le seul traitement est de brûler la ruche, selon l'Anses.

Plusieurs foyers de ce parasite d'origine américaine ont été provisoirement circonscrits en Italie depuis 2014 mais "il est à nos portes", souligne Axel Decourtye, directeur scientifique et technique de l'Institut de l'abeille (Itsap).

"Ces rencontres servent à réfléchir à l'abeille de demain et à donner aux apiculteurs les moyens de choisir l'abeille avec laquelle ils veulent travailler", se félicite ce chercheur qui a fait date en 2012 en apportant la preuve que les pesticides peuvent ne pas tuer les abeilles, mais qu'une nanodose peut avoir des conséquences dramatiques en empêchant les butineuses de revenir à la ruche.

Depuis, ses équipes travaillent à un test écotoxicologique standard à l'aide de puces à radiofréquence RFID dans l'espoir qu'il s'imposera pour l'homologation des produits chimiques mis sur le marché pour les agriculteurs, un processus qui va prendre encore plusieurs années et dépendra du bon vouloir de l'administration européenne.

France 24 .





La France compte des dizaines de milliers d'apiculteurs amateurs mais pour les 2.000 professionnels qui vivent de leur récolte, le métier s'apparente de plus en plus à celui d'un éleveur, s'appuyant sur la recherche pour protéger leurs butineuses face aux nouveaux risques.

A Sophia Antipolis, le laboratoire Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail), référent pour la santé des abeilles en Europe depuis 2011, réunissait mercredi et jeudi une centaine de spécialistes pour présenter les dernières avancées en la matière.

Star de ces rencontres scientifiques, l'ingénierie génétique fait désormais bon ménage avec les abeilles dont elle est capable de séquencer les agents pathogènes (virus, bactéries, parasites) ou de rechercher les marqueurs de résistance qu'une reine peut transmettre à sa descendance.

Sur un écran géant projeté devant une assistance studieuse, une laborantine est filmée en train d'ouvrir à la pince les alvéoles d'un couvain --le nid avec les bébés abeille-- pour vérifier si elles sont infestées par le varroa.

Ce parasite "Varroa destructor" est une vieille connaissance des apiculteurs qui le traînent comme un boulet depuis le milieu des années 1980. Ils sont souvent obligés de traiter chimiquement, ce qui laisse des résidus dans la cire.

La recherche génétique pourrait changer la donne.

"Certaines nourrices sont capables d'identifier les alvéoles parasitées, de les ouvrir et de les nettoyer. Dans d'autres cas, le couvain inhibe la reproduction du varroa femelle", explique Fanny Mondet, ingénieur de recherche INRA venue d'Avignon.

- Nouvelle menace -

Son programme "BeeStrong" s'intéresse au génotypage des colonies d'abeilles qui arrivent à survivre naturellement aux infestations du varroa, c'est-à-dire à trouver les marqueurs génétiques transmis par les reines à leur descendance dans ces colonies rustiques.

L'erreur à ne pas faire serait de s'engager dans la sélection d'une lignée super-résistante, ce qui poserait d'autres problèmes en terme de biodiversité, souligne-t-elle, mais "l'enjeu est la sélection de colonies qui peuvent mieux vivre avec le varroa".

Jean-Louis Lautard, apiculteur près de Grasse et qui a prêté ses ruchers pour l'expérience, s'étonne. Il ne fait pas de manipulation génétique mais surveille attentivement ses lignées, note leurs récoltes, si elles essaient, entretiennent bien leur couvain, etc. Ils élèvent aussi ses reines et ses mâles. Au final, ses colonies se classent parmi les plus résistantes au varroa.

"Ce n'est pas à ma portée de faire du séquençage génétique mais ces échanges avec les scientifiques apportent de bonnes synergies", commente-t-il. "Le métier reste bucolique, la nature en fleurs est toujours aussi belle, des abeilles qui butinent c'est une explosion de vie magnifique mais la technicité a progressé, et la qualité des miels aussi. On reste des chasseurs de miel mais sans la technique, il est difficile de faire face à tous les aléas".

Les abeilles sont décimées par un mortalité qui touche chaque année 30% à 60% des colonies, et une nouvelle menace se profile. Il s'agit du petit coléoptère de la ruche, de son nom latin "aethina tumida". Le seul traitement est de brûler la ruche, selon l'Anses.

Plusieurs foyers de ce parasite d'origine américaine ont été provisoirement circonscrits en

Italie depuis 2014 mais "il est à nos portes", souligne Axel Decourtye, directeur scientifique et technique de l'Institut de l'abeille (Itsap).

"Ces rencontres servent à réfléchir à l'abeille de demain et à donner aux apiculteurs les moyens de choisir l'abeille avec laquelle ils veulent travailler", se félicite ce chercheur qui a fait date en 2012 en apportant la preuve que les pesticides peuvent ne pas tuer les abeilles, mais qu'une nanodose peut avoir des conséquences dramatiques en empêchant les butineuses de revenir à la ruche.

Depuis, ses équipes travaillent à un test écotoxicologique standard à l'aide de puces à radiofréquence RFID dans l'espoir qu'il s'imposera pour l'homologation des produits chimiques mis sur le marché pour les agriculteurs, un processus qui va prendre encore plusieurs années et dépendra du bon vouloir de l'administration européenne.

France 24 .



La France compte des dizaines de milliers d'apiculteurs amateurs mais pour les 2.000 professionnels qui vivent de leur récolte, le métier s'apparente de plus en plus à celui d'un éleveur, s'appuyant sur la recherche pour protéger leurs butineuses face aux nouveaux risques.

A Sophia Antipolis, le laboratoire Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire, alimentation, environnement, travail), réfèrent pour la santé des abeilles en Europe depuis 2011, réunissait mercredi et jeudi une centaine de spécialistes pour présenter les dernières avancées en la matière.

Star de ces rencontres scientifiques, l'ingénierie génétique fait désormais bon ménage avec les abeilles dont elle est capable de séquencer les agents pathogènes (virus, bactéries, parasites) ou de rechercher les marqueurs de résistance qu'une reine peut transmettre à sa descendance.

Sur un écran géant projeté devant une assistance studieuse, une laborantine est filmée en train d'ouvrir à la pince les alvéoles d'un couvain --le nid avec les bébés abeille-- pour vérifier si elles sont infestées par le varroa.

Ce parasite "Varroa destructor" est une vieille connaissance des apiculteurs qui le traînent comme un boulet depuis le milieu des années 1980. Ils sont souvent obligés de traiter chimiquement, ce qui laisse des résidus dans la cire.

La recherche génétique pourrait changer la donne.

"Certaines nourrices sont capables d'identifier les alvéoles parasitées, de les ouvrir et de les nettoyer. Dans d'autres cas, le couvain inhibe la reproduction du varroa femelle", explique Fanny Mondet, ingénieur de recherche INRA venue d'Avignon.

- Nouvelle menace -

Son programme "BeeStrong" s'intéresse au génotypage des colonies d'abeilles qui arrivent à survivre naturellement aux infestations du varroa, c'est-à-dire à trouver les marqueurs génétiques transmis par les reines à leur descendance dans ces colonies rustiques.

L'erreur à ne pas faire serait de s'engager dans la sélection d'une lignée super-résistante, ce qui poserait d'autres problèmes en terme de biodiversité, souligne-t-elle, mais "l'enjeu est la sélection de colonies qui peuvent mieux vivre avec le varroa".

Jean-Louis Lautard, apiculteur près de Grasse et qui a prêté ses ruchers pour l'expérience, s'étonne. Il ne fait pas de manipulation génétique mais surveille attentivement ses lignées, note leurs récoltes, si elles essaient, entretiennent bien leur couvain, etc. Ils élèvent aussi ses reines et ses mâles. Au final, ses colonies se classent parmi les plus résistantes au varroa.

"Ce n'est pas à ma portée de faire du séquençage génétique mais ces échanges avec les scientifiques apportent de bonnes synergies", commente-t-il. "Le métier reste bucolique, la nature en fleurs est toujours aussi belle, des abeilles qui butinent c'est une explosion de vie magnifique mais la technicité a progressé, et la qualité des miels aussi. On reste des chasseurs de miel mais sans la technique, il est difficile de faire face à tous les aléas".

Les abeilles sont décimées par un mortalité qui touche chaque année 30% à 60% des colonies, et une nouvelle menace se profile. Il s'agit du petit coléoptère de la ruche, de son nom latin "aethina tumida". Le seul traitement est de brûler la ruche, selon l'Anses.

Plusieurs foyers de ce parasite d'origine américaine ont été provisoirement circonscrits en Italie depuis 2014 mais "il est à nos portes", souligne Axel Decourtye, directeur scientifique et technique de l'Institut de l'abeille (Itsap).

"Ces rencontres servent à réfléchir à l'abeille de demain et à donner aux apiculteurs les moyens de choisir l'abeille avec laquelle ils veulent travailler", se félicite ce chercheur qui a fait date en 2012 en apportant la preuve que les pesticides peuvent ne pas tuer les abeilles, mais qu'une nanodose peut avoir des conséquences dramatiques en empêchant les butineuses de revenir à la ruche.

Depuis, ses équipes travaillent à un test écotoxicologique standard à l'aide de puces à radiofréquence RFID dans l'espoir qu'il s'imposera pour l'homologation des produits chimiques mis sur le marché pour les agriculteurs, un processus qui va prendre encore plusieurs années et dépendra du bon vouloir de l'administration européenne.

France 24 .



Les deux loutres de mer arrivées vendredi au parc Océanopolis de Brest, sont des mammifères marins sociables et au comportement joueur, vivant en permanence dans l'eau.

La loutre enhydra lutris, toujours en mouvement et débordant d'énergie, enchaînant roulades et plongeons, est la seule espèce de loutre à vivre toujours dans l'eau: pour se nourrir, se reposer ou même donner naissance à ses petits.

Dans le milieu naturel elle a l'habitude de plonger pour aller chercher sa nourriture composée essentiellement de mollusques, crustacés et poissons. Sous chacune de ses puissantes pattes avant se trouve une poche de peau destinée à stocker sa nourriture durant ses plongées.

Habile, elle sait utiliser une pierre comme un outil avec ses pattes avant pour ouvrir de gros mollusques comme des palourdes. Couchée sur le dos à la surface, elle place sa nourriture sur son ventre avant de la manger.

Ses pattes arrières palmées en font une excellente nageuse. Sa queue courte et épaisse lui sert de gouvernail. Sa tête est caractéristique des animaux aquatiques avec ses narines, ses oreilles -hermétiques en plongée- et ses yeux sur le sommet du crâne.

Douée d'une très bonne vision sous-marine, elle détecte aussi ses proies à l'aide de ses vibrisses, une moustache longue et très sensible reliée au système nerveux.

Sa fourrure, la plus dense du règne animal, lui permet d'évoluer dans des eaux de 1 à 15°C. Elle ne possède pas de couche de graisse isolante comme les autres mammifères marins et c'est sa fourrure qui remplit cette fonction en maintenant une couche d'air sous les poils, ce qui crée une barrière entre l'eau et la peau.

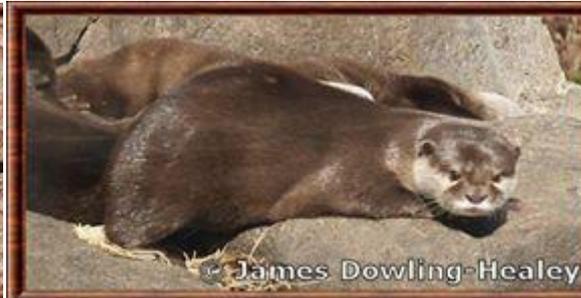
En surface, les loutres de mer sont souvent sur le dos. En zone froide, cette position leur permet de maintenir le bout du museau et les pattes, des zones dépourvues de fourrure, hors de l'eau.

Chassée de manière intensive pour sa fourrure à partir du XVIIIe siècle, l'espèce s'était réduite à quelques centaines d'individus dans les années 1970 et était proche de l'extinction.

La loutre de mer fait l'objet de programmes de protection ciblés. Interdite de chasse depuis 1972, elle figure parmi les espèces en danger pour les populations du sud-ouest de l'Alaska et de Californie.

Les femelles mesurent habituellement entre 70 cm et un mètre, pèsent environ 23 kg et vivent entre 15 et 20 ans. Les mâles peuvent aller jusqu'à 1,5 mètre de long pour 30 à 45 kg. Ils peuvent vivre entre 10 et 15 ans.

France 24 .



Les deux loutres de mer arrivées vendredi au parc Océanopolis de Brest, sont des mammifères marins sociables et au comportement joueur, vivant en permanence dans l'eau. La loutre enhydra lutris, toujours en mouvement et débordant d'énergie, enchaînant roulades et plongeons, est la seule espèce de loutre à vivre toujours dans l'eau: pour se nourrir, se

reposer ou même donner naissance à ses petits.

Dans le milieu naturel elle a l'habitude de plonger pour aller chercher sa nourriture composée essentiellement de mollusques, crustacés et poissons. Sous chacune de ses puissantes pattes avant se trouve une poche de peau destinée à stocker sa nourriture durant ses plongées.

Habile, elle sait utiliser une pierre comme un outil avec ses pattes avant pour ouvrir de gros mollusques comme des palourdes. Couchée sur le dos à la surface, elle place sa nourriture sur son ventre avant de la manger.

Ses pattes arrières palmées en font une excellente nageuse. Sa queue courte et épaisse lui sert de gouvernail. Sa tête est caractéristique des animaux aquatiques avec ses narines, ses oreilles -hermétiques en plongée- et ses yeux sur le sommet du crâne.

Douée d'une très bonne vision sous-marine, elle détecte aussi ses proies à l'aide de ses vibrisses, une moustache longue et très sensible reliée au système nerveux.

Sa fourrure, la plus dense du règne animal, lui permet d'évoluer dans des eaux de 1 à 15°C. Elle ne possède pas de couche de graisse isolante comme les autres mammifères marins et c'est sa fourrure qui remplit cette fonction en maintenant une couche d'air sous les poils, ce qui crée une barrière entre l'eau et la peau.

En surface, les loutres de mer sont souvent sur le dos. En zone froide, cette position leur permet de maintenir le bout du museau et les pattes, des zones dépourvues de fourrure, hors de l'eau.

Chassée de manière intensive pour sa fourrure à partir du XVIIIe siècle, l'espèce s'était réduite à quelques centaines d'individus dans les années 1970 et était proche de l'extinction.

La loutre de mer fait l'objet de programmes de protection ciblés. Interdite de chasse depuis 1972, elle figure parmi les espèces en danger pour les populations du sud-ouest de l'Alaska et de Californie.

Les femelles mesurent habituellement entre 70 cm et un mètre, pèsent environ 23 kg et vivent entre 15 et 20 ans. Les mâles peuvent aller jusqu'à 1,5 mètre de long pour 30 à 45 kg. Ils peuvent vivre entre 10 et 15 ans.

France 24 .



Les deux loutres de mer arrivées vendredi au parc Océanopolis de Brest, sont des mammifères marins sociables et au comportement joueur, vivant en permanence dans l'eau.

La loutre enhydra lutris, toujours en mouvement et débordant d'énergie, enchaînant roulades et plongées, est la seule espèce de loutre à vivre toujours dans l'eau: pour se nourrir, se reposer ou même donner naissance à ses petits.

Dans le milieu naturel elle a l'habitude de plonger pour aller chercher sa nourriture composée

essentiellement de mollusques, crustacés et poissons. Sous chacune de ses puissantes pattes avant se trouve une poche de peau destinée à stocker sa nourriture durant ses plongées. Habile, elle sait utiliser une pierre comme un outil avec ses pattes avant pour ouvrir de gros mollusques comme des palourdes. Couchée sur le dos à la surface, elle place sa nourriture sur son ventre avant de la manger.

Ses pattes arrières palmées en font une excellente nageuse. Sa queue courte et épaisse lui sert de gouvernail. Sa tête est caractéristique des animaux aquatiques avec ses narines, ses oreilles -hermétiques en plongée- et ses yeux sur le sommet du crâne.

Douée d'une très bonne vision sous-marine, elle détecte aussi ses proies à l'aide de ses vibrisses, une moustache longue et très sensible reliée au système nerveux.

Sa fourrure, la plus dense du règne animal, lui permet d'évoluer dans des eaux de 1 à 15°C. Elle ne possède pas de couche de graisse isolante comme les autres mammifères marins et c'est sa fourrure qui remplit cette fonction en maintenant une couche d'air sous les poils, ce qui crée une barrière entre l'eau et la peau.

En surface, les loutres de mer sont souvent sur le dos. En zone froide, cette position leur permet de maintenir le bout du museau et les pattes, des zones dépourvues de fourrure, hors de l'eau.

Chassée de manière intensive pour sa fourrure à partir du XVIIIe siècle, l'espèce s'était réduite à quelques centaines d'individus dans les années 1970 et était proche de l'extinction. La loutre de mer fait l'objet de programmes de protection ciblés. Interdite de chasse depuis 1972, elle figure parmi les espèces en danger pour les populations du sud-ouest de l'Alaska et de Californie.

Les femelles mesurent habituellement entre 70 cm et un mètre, pèsent environ 23 kg et vivent entre 15 et 20 ans. Les mâles peuvent aller jusqu'à 1,5 mètre de long pour 30 à 45 kg. Ils peuvent vivre entre 10 et 15 ans.

France 24 .



Les deux loutres de mer arrivées vendredi au parc Océanopolis de Brest, sont des mammifères marins sociables et au comportement joueur, vivant en permanence dans l'eau. La loutre *enhydra lutris*, toujours en mouvement et débordant d'énergie, enchaînant roulades et plongées, est la seule espèce de loutre à vivre toujours dans l'eau: pour se nourrir, se reposer ou même donner naissance à ses petits.

Dans le milieu naturel elle a l'habitude de plonger pour aller chercher sa nourriture composée essentiellement de mollusques, crustacés et poissons. Sous chacune de ses puissantes pattes avant se trouve une poche de peau destinée à stocker sa nourriture durant ses plongées.

Habile, elle sait utiliser une pierre comme un outil avec ses pattes avant pour ouvrir de gros mollusques comme des palourdes. Couchée sur le dos à la surface, elle place sa nourriture sur son ventre avant de la manger.

Ses pattes arrières palmées en font une excellente nageuse. Sa queue courte et épaisse lui sert de gouvernail. Sa tête est caractéristique des animaux aquatiques avec ses narines, ses oreilles -hermétiques en plongée- et ses yeux sur le sommet du crâne.

Douée d'une très bonne vision sous-marine, elle détecte aussi ses proies à l'aide de ses vibrisses, une moustache longue et très sensible reliée au système nerveux.

Sa fourrure, la plus dense du règne animal, lui permet d'évoluer dans des eaux de 1 à 15°C. Elle ne possède pas de couche de graisse isolante comme les autres mammifères marins et c'est sa fourrure qui remplit cette fonction en maintenant une couche d'air sous les poils, ce qui crée une barrière entre l'eau et la peau.

En surface, les loutres de mer sont souvent sur le dos. En zone froide, cette position leur permet de maintenir le bout du museau et les pattes, des zones dépourvues de fourrure, hors de l'eau.

Chassée de manière intensive pour sa fourrure à partir du XVIIIe siècle, l'espèce s'était réduite à quelques centaines d'individus dans les années 1970 et était proche de l'extinction.

La loutre de mer fait l'objet de programmes de protection ciblés. Interdite de chasse depuis 1972, elle figure parmi les espèces en danger pour les populations du sud-ouest de l'Alaska et de Californie.

Les femelles mesurent habituellement entre 70 cm et un mètre, pèsent environ 23 kg et vivent entre 15 et 20 ans. Les mâles peuvent aller jusqu'à 1,5 mètre de long pour 30 à 45 kg. Ils peuvent vivre entre 10 et 15 ans.

France 24 .



Le conseil d'Etat a décidé d'autoriser le test salivaire de détection de stupéfiants pratiqué par l'employeur sur ses salariés occupant des postes "hypersensibles" eu égard à la sécurité. Cette décision intervenue lundi, et consultée vendredi par l'AFP, tranche une procédure lancée par une société du bâtiment du Gard, Sud Travaux, réclamant le droit de procéder à ce type de tests dans le cadre de son règlement intérieur.

L'inspection du travail avait exigé que la société retire de son règlement la possibilité que les tests soient réalisés par un supérieur hiérarchique et que, s'ils s'avéraient positifs, ils puissent entraîner une sanction allant jusqu'au licenciement.

Dans sa décision, le Conseil d'Etat stipule que les dispositions en question permettant "à l'employeur d'effectuer lui-même le contrôle des salariés affectés à des postes dits

+hypersensibles drogue et alcool+ et de sanctionner ceux des contrôles qui se révéleraient positifs ne portent pas aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives une atteinte disproportionnée par rapport au but recherché".

Il est précisé que les postes qualifiés d'"hypersensibles" sont ceux pour lesquels "l'emprise de la drogue constitue un danger particulièrement élevé pour le salarié et pour les tiers".

Le Conseil d'Etat a ainsi considéré qu'"un test salivaire de détection immédiate de produits stupéfiants (...) ne revêt pas le caractère d'un examen de biologie médicale et n'est donc pas au nombre des actes qui doivent être réalisés par un biologiste médical ou sous sa responsabilité".

"N'ayant pas pour objet d'apprécier l'aptitude médicale des salariés à exercer leur emploi, sa mise en oeuvre ne requiert pas l'intervention d'un médecin du travail", ajoute-t-il.

En cas de contrôle positif, le salarié concerné pourra demander une contre expertise médicale à la charge de son employeur car les tests salivaires de détection de substances stupéfiantes présentent "des risques d'erreur", souligne le Conseil d'Etat.

Il précise aussi que l'employeur et le supérieur hiérarchique désigné pour mettre en oeuvre le test, "sont tenus au secret professionnel sur son résultat".

France 24 .



Colloque international à Taza sur le multilinguisme.





Le conseil d'Etat a décidé d'autoriser le test salivaire de détection de stupéfiants pratiqué par l'employeur sur ses salariés occupant des postes "hypersensibles" eu égard à la sécurité. Cette décision intervenue lundi, et consultée vendredi par l'AFP, tranche une procédure lancée par une société du bâtiment du Gard, Sud Travaux, réclamant le droit de procéder à ce type de tests dans le cadre de son règlement intérieur.

L'inspection du travail avait exigé que la société retire de son règlement la possibilité que les tests soient réalisés par un supérieur hiérarchique et que, s'ils s'avéraient positifs, ils puissent entraîner une sanction allant jusqu'au licenciement.

Dans sa décision, le Conseil d'Etat stipule que les dispositions en question permettant "à l'employeur d'effectuer lui-même le contrôle des salariés affectés à des postes dits +hypersensibles drogue et alcool+ et de sanctionner ceux des contrôles qui se révéleraient positifs ne portent pas aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives une atteinte disproportionnée par rapport au but recherché".

Il est précisé que les postes qualifiés d'"hypersensibles" sont ceux pour lesquels "l'emprise de la drogue constitue un danger particulièrement élevé pour le salarié et pour les tiers".

Le Conseil d'Etat a ainsi considéré qu'"un test salivaire de détection immédiate de produits stupéfiants (...) ne revêt pas le caractère d'un examen de biologie médicale et n'est donc pas au nombre des actes qui doivent être réalisés par un biologiste médical ou sous sa responsabilité".

"N'ayant pas pour objet d'apprécier l'aptitude médicale des salariés à exercer leur emploi, sa mise en oeuvre ne requiert pas l'intervention d'un médecin du travail", ajoute-t-il.

En cas de contrôle positif, le salarié concerné pourra demander une contre expertise médicale à la charge de son employeur car les tests salivaires de détection de substances stupéfiantes présentent "des risques d'erreur", souligne le Conseil d'Etat.

Il précise aussi que l'employeur et le supérieur hiérarchique désigné pour mettre en oeuvre le test, "sont tenus au secret professionnel sur son résultat".

France 24 .





Le conseil d'Etat a décidé d'autoriser le test salivaire de détection de stupéfiants pratiqué par l'employeur sur ses salariés occupant des postes "hypersensibles" eu égard à la sécurité. Cette décision intervenue lundi, et consultée vendredi par l'AFP, tranche une procédure lancée par une société du bâtiment du Gard, Sud Travaux, réclamant le droit de procéder à ce type de tests dans le cadre de son règlement intérieur.

L'inspection du travail avait exigé que la société retire de son règlement la possibilité que les tests soient réalisés par un supérieur hiérarchique et que, s'ils s'avéraient positifs, ils puissent entraîner une sanction allant jusqu'au licenciement.

Dans sa décision, le Conseil d'Etat stipule que les dispositions en question permettant "à l'employeur d'effectuer lui-même le contrôle des salariés affectés à des postes dits +hypersensibles drogue et alcool+ et de sanctionner ceux des contrôles qui se révéleraient positifs ne portent pas aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives une atteinte disproportionnée par rapport au but recherché".

Il est précisé que les postes qualifiés d'"hypersensibles" sont ceux pour lesquels "l'emprise de la drogue constitue un danger particulièrement élevé pour le salarié et pour les tiers".

Le Conseil d'Etat a ainsi considéré qu'"un test salivaire de détection immédiate de produits stupéfiants (...) ne revêt pas le caractère d'un examen de biologie médicale et n'est donc pas au nombre des actes qui doivent être réalisés par un biologiste médical ou sous sa responsabilité".

"N'ayant pas pour objet d'apprécier l'aptitude médicale des salariés à exercer leur emploi, sa mise en oeuvre ne requiert pas l'intervention d'un médecin du travail", ajoute-t-il.

En cas de contrôle positif, le salarié concerné pourra demander une contre expertise médicale à la charge de son employeur car les tests salivaires de détection de substances stupéfiantes présentent "des risques d'erreur", souligne le Conseil d'Etat.

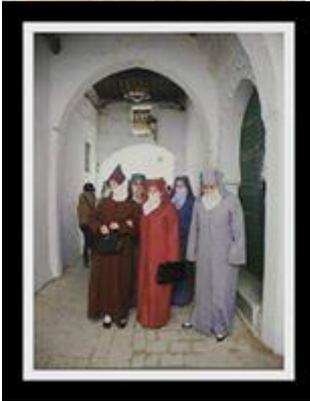
Il précise aussi que l'employeur et le supérieur hiérarchique désigné pour mettre en oeuvre le test, "sont tenus au secret professionnel sur son résultat".

France 24 .

8 décembre



مساءكم خير باللي كتمناوه إنشاء الله



La Fondation de l'islam de France, qui doit contribuer à mieux faire connaître la religion et la civilisation musulmanes, a été officiellement lancée jeudi avec la tenue de son premier conseil d'administration (CA), a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Le premier CA de cette fondation reconnue d'utilité publique s'est réuni à l'Assemblée nationale autour de son président, l'ancien ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, a indiqué la Place Beauvau dans un communiqué.

Ses statuts avaient été approuvés dans un décret paru au Journal officiel mardi, jour de la nomination à Matignon de Bernard Cazeneuve, remplacé à Beauvau par Bruno Le Roux.

La nouvelle structure succède à la Fondation des Œuvres de l'islam de France, créée en 2005 mais qui n'a jamais fonctionné en raison de dissensions liées à la rivalité des grandes fédérations musulmanes.

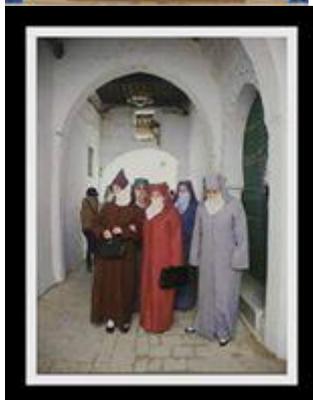
Dans un pays frappé par les attentats jihadistes, qui ont électrisé les débats sur la place de la deuxième religion française (4 à 5 millions de fidèles), "cette nouvelle fondation contribuera à faire émerger un islam de France pleinement inséré dans la République et à lui donner une visibilité accrue auprès du grand public", espère l'Intérieur.

"Dans cet objectif, la Fondation de l'islam de France est appelée à soutenir des projets à caractère culturel, social ou éducatif", notamment la "recherche universitaire en islamologie" et la "formation profane des imams", précise-t-on de même source.

Au CA de cette structure figurent, au titre des "personnalités qualifiées", l'écrivain Tahar Ben Jelloun, le théologien réformateur Ghaleb Bencheikh, le recteur de la grande mosquée de Lyon Kamel Kabtane et la cadre supérieure d'entreprise Najoua Arduini-Elatfani. Le président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Kbibeche, en est membre de droit.

La SNCF, le groupe Aéroports de Paris et le bailleur social SNI comptent parmi les membres fondateurs de la fondation. Ils entendent mettre à son service "leur expérience de grandes entreprises fortement impliquées dans la vie économique et sociale" et engagées "en faveur du dialogue des cultures", selon le ministère.

Le capital de la Fondation des oeuvres de l'islam - près d'un million d'euros dotés par l'industriel Serge Dassault - a été transféré à la nouvelle structure, qui devrait pouvoir s'appuyer à moyen terme sur plusieurs millions d'euros pour financer ses projets. france 24 .



La Fondation de l'islam de France, qui doit contribuer à mieux faire connaître la religion et la civilisation musulmanes, a été officiellement lancée jeudi avec la tenue de son premier conseil d'administration (CA), a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Le premier CA de cette fondation reconnue d'utilité publique s'est réuni à l'Assemblée nationale autour de son président, l'ancien ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, a indiqué la Place Beauvau dans un communiqué.

Ses statuts avaient été approuvés dans un décret paru au Journal officiel mardi, jour de la nomination à Matignon de Bernard Cazeneuve, remplacé à Beauvau par Bruno Le Roux.

La nouvelle structure succède à la Fondation des œuvres de l'islam de France, créée en 2005 mais qui n'a jamais fonctionné en raison de dissensions liées à la rivalité des grandes fédérations musulmanes.

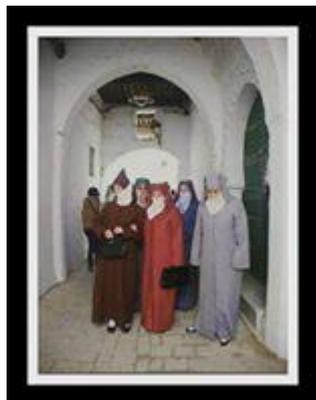
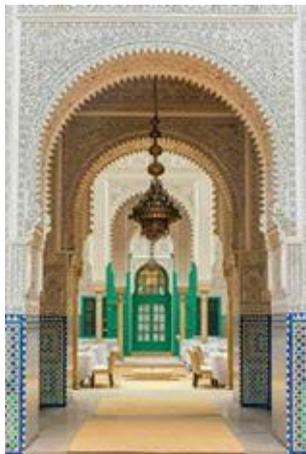
Dans un pays frappé par les attentats jihadistes, qui ont électrisé les débats sur la place de la deuxième religion française (4 à 5 millions de fidèles), "cette nouvelle fondation contribuera à faire émerger un islam de France pleinement inséré dans la République et à lui donner une visibilité accrue auprès du grand public", espère l'Intérieur.

"Dans cet objectif, la Fondation de l'islam de France est appelée à soutenir des projets à caractère culturel, social ou éducatif", notamment la "recherche universitaire en islamologie" et la "formation profane des imams", précise-t-on de même source.

Au CA de cette structure figurent, au titre des "personnalités qualifiées", l'écrivain Tahar Ben Jelloun, le théologien réformateur Ghaleb Bencheikh, le recteur de la grande mosquée de Lyon Kamel Kabtane et la cadre supérieure d'entreprise Najoua Arduini-Elatfani. Le président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Kbibeche, en est membre de droit.

La SNCF, le groupe Aéroports de Paris et le bailleur social SNI comptent parmi les membres fondateurs de la fondation. Ils entendent mettre à son service "leur expérience de grandes entreprises fortement impliquées dans la vie économique et sociale" et engagées "en faveur du dialogue des cultures", selon le ministère.

Le capital de la Fondation des oeuvres de l'islam - près d'un million d'euros dotés par l'industriel Serge Dassault - a été transféré à la nouvelle structure, qui devrait pouvoir s'appuyer à moyen terme sur plusieurs millions d'euros pour financer ses projets.  
france 24 .



La Fondation de l'islam de France, qui doit contribuer à mieux faire connaître la religion et la civilisation musulmanes, a été officiellement lancée jeudi avec la tenue de son premier conseil d'administration (CA), a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Le premier CA de cette fondation reconnue d'utilité publique s'est réuni à l'Assemblée nationale autour de son président, l'ancien ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, a indiqué la Place Beauvau dans un communiqué.

Ses statuts avaient été approuvés dans un décret paru au Journal officiel mardi, jour de la nomination à Matignon de Bernard Cazeneuve, remplacé à Beauvau par Bruno Le Roux.

La nouvelle structure succède à la Fondation des œuvres de l'islam de France, créée en 2005 mais qui n'a jamais fonctionné en raison de dissensions liées à la rivalité des grandes fédérations musulmanes.

Dans un pays frappé par les attentats jihadistes, qui ont électrisé les débats sur la place de la deuxième religion française (4 à 5 millions de fidèles), "cette nouvelle fondation contribuera à faire émerger un islam de France pleinement inséré dans la République et à lui donner une visibilité accrue auprès du grand public", espère l'Intérieur.

"Dans cet objectif, la Fondation de l'islam de France est appelée à soutenir des projets à caractère culturel, social ou éducatif", notamment la "recherche universitaire en islamologie" et la "formation profane des imams", précise-t-on de même source.

Au CA de cette structure figurent, au titre des "personnalités qualifiées", l'écrivain Tahar Ben Jelloun, le théologien réformateur Ghaleb Bencheikh, le recteur de la grande mosquée de Lyon Kamel Kabtane et la cadre supérieure d'entreprise Najoua Arduini-Elatfani. Le

président du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Kbibech, en est membre de droit.

La SNCF, le groupe Aéroports de Paris et le bailleur social SNI comptent parmi les membres fondateurs de la fondation. Ils entendent mettre à son service "leur expérience de grandes entreprises fortement impliquées dans la vie économique et sociale" et engagées "en faveur du dialogue des cultures", selon le ministère.

Le capital de la Fondation des oeuvres de l'islam - près d'un million d'euros dotés par l'industriel Serge Dassault - a été transféré à la nouvelle structure, qui devrait pouvoir s'appuyer à moyen terme sur plusieurs millions d'euros pour financer ses projets.

France 24 .



L'espérance de vie des Américains a reculé en 2015, la première baisse depuis le pic de la crise du sida en 1993, selon un rapport des autorités sanitaires publié jeudi qui montre un net accroissement du taux de mortalité.

Un enfant né en 2015 aux États-Unis peut espérer vivre en moyenne jusqu'à 78,8 ans, une baisse de 0,1 an par rapport à 2014 (78,9) qui était un record, indiquent les statistiques des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Ce recul est attribué à une augmentation de la mortalité résultant de la maladie d'Alzheimer, la plus grosse augmentation et de loin (+15,7%), mais aussi de pathologies cardiovasculaires (+0,9%), de maladies respiratoires chroniques (+2,7%), rénales (+1,5%), d'accidents (+6,7%), d'attaques cérébrales (+3%), du diabète (+1,9%) et des suicides (+2,3%).

Note encourageante, la mortalité liée au cancer a baissé l'an dernier (-1,7%) par rapport à 2014, précisent les CDC tandis que le nombre de décès résultant de la grippe et de la pneumonie est resté inchangé.

Pour les hommes, l'espérance de vie en 2015 a été de 76,3 ans et de 81,2 ans pour les femmes, une diminution de respectivement 0,2 et 0,1 année sur 2014, fait ressortir le rapport. En revanche, l'espérance de vie à 65 ans a été inchangée par rapport à 2014: une personne de cet âge en 2015 peut espérer vivre encore 19,4 ans en moyenne (20,6 ans pour les femmes, 18 ans pour les hommes).

Les CDC font également part d'une toute petite hausse de la mortalité infantile (pour les bébés de moins d'un an) en 2015 avec 589,5 décès pour 100.000 naissances contre, 582,1 pour 100.000 en 2014, mais cette différence est statistiquement insignifiante.

Une augmentation de 11,3% du nombre de cas mortels de blessures accidentelles a été le changement le plus notable dans les dix principales causes de décès des nourrissons l'an

dernier.

- Mortalité inhabituelle -

Un total de 2,7 millions de décès ont été enregistrés en 2015 aux États-Unis, soit 86.000 de plus que l'année précédente.

Le taux de mortalité de la population américaine a donc augmenté de 1,2%, ce qui représente le premier accroissement depuis 1999, relèvent les auteurs.

"C'est inhabituel, 2015 a été différent des autres années", a pointé le Dr Jiaquan Xu, épidémiologiste aux CDC, principal auteur de ce rapport.

"Il apparaît qu'il y a eu plus de décès que durant les dernières années", a-t-il ajouté, soulignant qu'il faut remonter à 1993 pour retrouver un recul de l'espérance de vie. Cette année-là, le taux de mortalité avait atteint un record aux États-Unis avec la crise du sida combinée à une importante épidémie de grippe qui avait provoqué davantage de décès que d'habitude.

Les gains de longévité enregistrés durant des décennies depuis la Seconde guerre mondiale ont surtout résulté des avancées médicales, d'une amélioration de l'hygiène, de la nutrition et de l'éducation ainsi que de politiques de santé publique comme la lutte contre le tabagisme. Selon une étude parue fin 2015, menée par l'Américain Angus Deaton, prix Nobel d'Économie, la mortalité chez les Américains blancs d'âge moyen, qui était en déclin depuis 1978, a recommencé à augmenter depuis quinze ans en raison des abus d'alcool, de drogue et des suicides, surtout chez les populations défavorisées.

Au classement de la longévité de la Banque Mondiale en 2014, les États-Unis étaient derrière près de 40 pays. Le Japon était en tête avec une espérance de vie de 84 ans, devant la Suisse (83 ans), la France, la Suède et le Canada (82 ans) ou encore le Chili (81 ans).

France 24 .



L'espérance de vie des Américains a reculé en 2015, la première baisse depuis le pic de la crise du sida en 1993, selon un rapport des autorités sanitaires publié jeudi qui montre un net accroissement du taux de mortalité.

Un enfant né en 2015 aux États-Unis peut espérer vivre en moyenne jusqu'à 78,8 ans, une baisse de 0,1 an par rapport à 2014 (78,9) qui était un record, indiquent les statistiques des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Ce recul est attribué à une augmentation de la mortalité résultant de la maladie d'Alzheimer, la plus grosse augmentation et de loin (+15,7%), mais aussi de pathologies cardiovasculaires (+0,9%), de maladies respiratoires chroniques (+2,7%), rénales (+1,5%), d'accidents

(+6,7%), d'attaques cérébrales (+3%), du diabète (+1,9%) et des suicides (+2,3%). Note encourageante, la mortalité liée au cancer a baissé l'an dernier (-1,7%) par rapport à 2014, précisent les CDC tandis que le nombre de décès résultant de la grippe et de la pneumonie est resté inchangé.

Pour les hommes, l'espérance de vie en 2015 a été de 76,3 ans et de 81,2 ans pour les femmes, une diminution de respectivement 0,2 et 0,1 année sur 2014, fait ressortir le rapport. En revanche, l'espérance de vie à 65 ans a été inchangée par rapport à 2014: une personne de cet âge en 2015 peut espérer vivre encore 19,4 ans en moyenne (20,6 ans pour les femmes, 18 ans pour les hommes).

Les CDC font également part d'une toute petite hausse de la mortalité infantile (pour les bébés de moins d'un an) en 2015 avec 589,5 décès pour 100.000 naissances contre, 582,1 pour 100.000 en 2014, mais cette différence est statistiquement insignifiante.

Une augmentation de 11,3% du nombre de cas mortels de blessures accidentelles a été le changement le plus notable dans les dix principales causes de décès des nourrissons l'an dernier.

- Mortalité inhabituelle -

Un total de 2,7 millions de décès ont été enregistrés en 2015 aux États-Unis, soit 86.000 de plus que l'année précédente.

Le taux de mortalité de la population américaine a donc augmenté de 1,2%, ce qui représente le premier accroissement depuis 1999, relèvent les auteurs.

"C'est inhabituel, 2015 a été différent des autres années", a pointé le Dr Jiaquan Xu, épidémiologiste aux CDC, principal auteur de ce rapport.

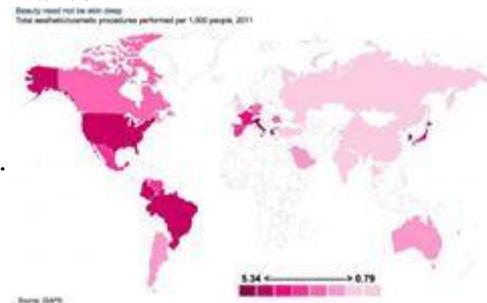
"Il apparaît qu'il y a eu plus de décès que durant les dernières années", a-t-il ajouté, soulignant qu'il faut remonter à 1993 pour retrouver un recul de l'espérance de vie. Cette année-là, le taux de mortalité avait atteint un record aux États-Unis avec la crise du sida combinée à une importante épidémie de grippe qui avait provoqué davantage de décès que d'habitude.

Les gains de longévité enregistrés durant des décennies depuis la Seconde guerre mondiale ont surtout résulté des avancées médicales, d'une amélioration de l'hygiène, de la nutrition et de l'éducation ainsi que de politiques de santé publique comme la lutte contre le tabagisme.

Selon une étude parue fin 2015, menée par l'Américain Angus Deaton, prix Nobel d'Économie, la mortalité chez les Américains blancs d'âge moyen, qui était en déclin depuis 1978, a recommencé à augmenter depuis quinze ans en raison des abus d'alcool, de drogue et des suicides, surtout chez les populations défavorisées.

Au classement de la longévité de la Banque Mondiale en 2014, les États-Unis étaient derrière près de 40 pays. Le Japon était en tête avec une espérance de vie de 84 ans, devant la Suisse (83 ans), la France, la Suède et le Canada (82 ans) ou encore le Chili (81 ans).

France 24 .





L'espérance de vie des Américains a reculé en 2015, la première baisse depuis le pic de la crise du sida en 1993, selon un rapport des autorités sanitaires publié jeudi qui montre un net accroissement du taux de mortalité.

Un enfant né en 2015 aux États-Unis peut espérer vivre en moyenne jusqu'à 78,8 ans, une baisse de 0,1 an par rapport à 2014 (78,9) qui était un record, indiquent les statistiques des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Ce recul est attribué à une augmentation de la mortalité résultant de la maladie d'Alzheimer, la plus grosse augmentation et de loin (+15,7%), mais aussi de pathologies cardiovasculaires (+0,9%), de maladies respiratoires chroniques (+2,7%), rénales (+1,5%), d'accidents (+6,7%), d'attaques cérébrales (+3%), du diabète (+1,9%) et des suicides (+2,3%).

Note encourageante, la mortalité liée au cancer a baissé l'an dernier (-1,7%) par rapport à 2014, précisent les CDC tandis que le nombre de décès résultant de la grippe et de la pneumonie est resté inchangé.

Pour les hommes, l'espérance de vie en 2015 a été de 76,3 ans et de 81,2 ans pour les femmes, une diminution de respectivement 0,2 et 0,1 année sur 2014, fait ressortir le rapport. En revanche, l'espérance de vie à 65 ans a été inchangée par rapport à 2014: une personne de cet âge en 2015 peut espérer vivre encore 19,4 ans en moyenne (20,6 ans pour les femmes, 18 ans pour les hommes).

Les CDC font également part d'une toute petite hausse de la mortalité infantile (pour les bébés de moins d'un an) en 2015 avec 589,5 décès pour 100.000 naissances contre, 582,1 pour 100.000 en 2014, mais cette différence est statistiquement insignifiante.

Une augmentation de 11,3% du nombre de cas mortels de blessures accidentelles a été le changement le plus notable dans les dix principales causes de décès des nourrissons l'an dernier.

- Mortalité inhabituelle -

Un total de 2,7 millions de décès ont été enregistrés en 2015 aux États-Unis, soit 86.000 de plus que l'année précédente.

Le taux de mortalité de la population américaine a donc augmenté de 1,2%, ce qui représente le premier accroissement depuis 1999, relèvent les auteurs.

"C'est inhabituel, 2015 a été différent des autres années", a pointé le Dr Jiaquan Xu, épidémiologiste aux CDC, principal auteur de ce rapport.

"Il apparaît qu'il y a eu plus de décès que durant les dernières années", a-t-il ajouté, soulignant qu'il faut remonter à 1993 pour retrouver un recul de l'espérance de vie. Cette année-là, le taux de mortalité avait atteint un record aux États-Unis avec la crise du sida combinée à une importante épidémie de grippe qui avait provoqué davantage de décès que d'habitude.

Les gains de longévité enregistrés durant des décennies depuis la Seconde guerre mondiale ont surtout résulté des avancées médicales, d'une amélioration de l'hygiène, de la nutrition et de l'éducation ainsi que de politiques de santé publique comme la lutte contre le tabagisme. Selon une étude parue fin 2015, menée par l'Américain Angus Deaton, prix Nobel d'Économie, la mortalité chez les Américains blancs d'âge moyen, qui était en déclin depuis 1978, a recommencé à augmenter depuis quinze ans en raison des abus d'alcool, de drogue et

des suicides, surtout chez les populations défavorisées.

Au classement de la longévité de la Banque Mondiale en 2014, les États-Unis étaient derrière près de 40 pays. Le Japon était en tête avec une espérance de vie de 84 ans, devant la Suisse (83 ans), la France, la Suède et le Canada (82 ans) ou encore le Chili (81 ans).

France 24.



L'espérance de vie des Américains a reculé en 2015, la première baisse depuis le pic de la crise du sida en 1993, selon un rapport des autorités sanitaires publié jeudi qui montre un net accroissement du taux de mortalité.

Un enfant né en 2015 aux États-Unis peut espérer vivre en moyenne jusqu'à 78,8 ans, une baisse de 0,1 an par rapport à 2014 (78,9) qui était un record, indiquent les statistiques des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Ce recul est attribué à une augmentation de la mortalité résultant de la maladie d'Alzheimer, la plus grosse augmentation et de loin (+15,7%), mais aussi de pathologies cardiovasculaires (+0,9%), de maladies respiratoires chroniques (+2,7%), rénales (+1,5%), d'accidents (+6,7%), d'attaques cérébrales (+3%), du diabète (+1,9%) et des suicides (+2,3%).

Note encourageante, la mortalité liée au cancer a baissé l'an dernier (-1,7%) par rapport à 2014, précisent les CDC tandis que le nombre de décès résultant de la grippe et de la pneumonie est resté inchangé.

Pour les hommes, l'espérance de vie en 2015 a été de 76,3 ans et de 81,2 ans pour les femmes, une diminution de respectivement 0,2 et 0,1 année sur 2014, fait ressortir le rapport. En revanche, l'espérance de vie à 65 ans a été inchangée par rapport à 2014: une personne de cet âge en 2015 peut espérer vivre encore 19,4 ans en moyenne (20,6 ans pour les femmes, 18 ans pour les hommes).

Les CDC font également part d'une toute petite hausse de la mortalité infantile (pour les bébés de moins d'un an) en 2015 avec 589,5 décès pour 100.000 naissances contre, 582,1 pour 100.000 en 2014, mais cette différence est statistiquement insignifiante.

Une augmentation de 11,3% du nombre de cas mortels de blessures accidentelles a été le changement le plus notable dans les dix principales causes de décès des nourrissons l'an dernier.

- Mortalité inhabituelle -

Un total de 2,7 millions de décès ont été enregistrés en 2015 aux États-Unis, soit 86.000 de plus que l'année précédente.

Le taux de mortalité de la population américaine a donc augmenté de 1,2%, ce qui représente le premier accroissement depuis 1999, relèvent les auteurs.

"C'est inhabituel, 2015 a été différent des autres années", a pointé le Dr Jiaquan Xu, épidémiologiste aux CDC, principal auteur de ce rapport.

"Il apparaît qu'il y a eu plus de décès que durant les dernières années", a-t-il ajouté, soulignant qu'il faut remonter à 1993 pour retrouver un recul de l'espérance de vie. Cette année-là, le taux de mortalité avait atteint un record aux États-Unis avec la crise du sida combinée à une importante épidémie de grippe qui avait provoqué davantage de décès que d'habitude.

Les gains de longévité enregistrés durant des décennies depuis la Seconde guerre mondiale ont surtout résulté des avancées médicales, d'une amélioration de l'hygiène, de la nutrition et de l'éducation ainsi que de politiques de santé publique comme la lutte contre le tabagisme. Selon une étude parue fin 2015, menée par l'Américain Angus Deaton, prix Nobel d'Économie, la mortalité chez les Américains blancs d'âge moyen, qui était en déclin depuis 1978, a recommencé à augmenter depuis quinze ans en raison des abus d'alcool, de drogue et des suicides, surtout chez les populations défavorisées.

Au classement de la longévité de la Banque Mondiale en 2014, les États-Unis étaient derrière près de 40 pays. Le Japon était en tête avec une espérance de vie de 84 ans, devant la Suisse (83 ans), la France, la Suède et le Canada (82 ans) ou encore le Chili (81 ans).

France 24.

7 décembre



La Commission européenne a sanctionné les banques française Crédit Agricole, britannique HSBC et américaine JPMorgan pour avoir participé à une entente de manipulation de taux d'intérêts, adressant un "message clair" au secteur financier pour qu'il respecte les règles européennes de concurrence.

L'amende - qui concerne l'indice de référence interbancaire en euros (Euribor) - s'élève au total pour les trois établissements à 485 millions d'euros.

La plus salée est pour JPMorgan Chase, qui a participé cinq mois à cette entente. Elle s'élève à près de 337 millions d'euros.

Vient ensuite le Crédit Agricole avec près de 114,5 millions d'euros (aussi cinq mois de participation), puis HSBC (un mois) pour près de 33,5 millions.

Le Crédit Agricole et JPMorgan Chase ont indiqué qu'ils allaient faire appel de cette sanction. L'établissement français a précisé que cette amende n'aurait pas d'impact sur les comptes du groupe en raison des provisions déjà constituées.

JPMorgan Chase a promis de "continuer à (se) défendre énergiquement contre ces allégations, en l'occurrence via de probables appels devant les tribunaux européens".

HSBC, qui "dément avoir participé à un cartel anticoncurrentiel", a pour l'instant simplement indiqué qu'elle examinait ses options juridiques.

La Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a affirmé que la "décision d'aujourd'hui était un message clair aux banques qui comme toutes les compagnies doivent respecter les règles de concurrence européennes".

"Un secteur financier sain et concurrentiel est essentiel pour l'investissement et la croissance" dans l'UE, a plaidé la commissaire danoise, lors d'une conférence de presse à Bruxelles. Dans le collimateur de l'exécutif européen : l'entente de ces banques sur des éléments de fixation de l'indice de référence interbancaire en euros (Euribor).

"Les courtiers des banques impliqués échangeaient des informations sensibles et confidentielles sur leurs opérations et leurs stratégies" en utilisant des messageries instantanées et en employant un langage particulièrement vulgaire, a décrit Mme Vestager.

"Nous avons trouvé un grand nombre de messages échangés entre traders qui se félicitaient mutuellement et se remerciaient entre eux pour leur bon travail", a-t-elle précisé.

- "Opération très lucrative" -

"La participation à ce genre d'opération était très lucrative pour les banques", a martelé Mme Vestager, sans toutefois donner un chiffre sur le gain qu'un établissement a pu en tirer.

Au total sept banques - la britannique Barclays, l'allemande Deutsche Bank, la française Société Générale et la britannique RBS, outre le Crédit Agricole, HSBC et JPMorgan - avaient participé à cette entente entre septembre 2005 et mai 2008, sur des périodes variables. Les quatre premières avaient accepté une décision de l'exécutif européen dans la même affaire en décembre 2013 : Société générale, Deutsche Bank et RBS s'étaient vu infliger des amendes, tandis que la britannique Barclays avait bénéficié d'une immunité et échappé à toute sanction pour avoir révélé l'existence de l'entente à la Commission.

En revanche, Crédit Agricole, HSBC et JPMorgan avaient refusé de se plier au verdict de l'exécutif et étaient toujours sur le coup de l'enquête de la Commission.

L'Euribor (Euro interbank offered rate) est, comme le Libor, un taux auxquels les banques se prêtent de l'argent entre elles et qui servent de référence indirecte pour les crédits aux ménages et aux entreprises.

Le "marché interbancaire" permet à une banque de prêter de l'argent à ses pairs ou au contraire de leur en emprunter, quand le montant de ses dépôts est supérieur ou inférieur à la demande de crédits de ses clients.

L'Euribor est dédié aux échanges entre banques de la zone euro, tandis que le Libor est privilégié par les banques anglo-saxonnes, même s'il est décliné pour plusieurs grandes devises, comme le dollar, l'euro ou la livre sterling.

Le scandale de l'Euribor (et aussi du Libor), qui a éclaté fin 2012, avait conduit l'Union européenne à durcir son arsenal législatif contre les auteurs de manipulations de marché.

France 24 .





En pleine nuit, des villageois sonnent l'alerte : un éléphant sauvage de Sumatra, en Indonésie, ravage leurs champs de riz. Intervient alors Dodot, un cornac sur son éléphant né en captivité. Sa mission consiste à chasser l'intrus et à éviter les confrontations, devenues de plus en plus fréquentes et inévitables, entre humains et pachyderme. En effet, le déboisement et la transformation de pans entiers de forêt en terrains agricoles poussent les éléphants à explorer les zones habitées. Nombreux sont ceux qui sont abattus simplement pour avoir pénétré sur un champ exploité par des villageois. D'autres sont victimes de braconniers qui récupèrent leurs défenses pour revendre l'ivoire au marché noir.

Les cornacs comme Dodo ont donc un rôle primordial de "médiateur" entre l'homme et l'animal. Ces gardes-forestiers juchés sur des éléphants nés en captivité forment au total trois unités disséminées dans des points chauds autour du parc national de Way Kambas, où des zones habitées côtoient une forêt abritant environ 250 éléphants sauvages de Sumatra.

Une traque difficile

À la station de Margahayu, une demi-douzaine de gardes-forestiers vit toute l'année sur un territoire isolé. Ils se déplacent par groupe de six éléphants nés en captivité et surveillent en particulier les "zones frontières" entre humains et pachydermes. À dos d'éléphant, ils voient mieux ce qui se passe et peuvent suivre la trace de troupeaux dans cet immense parc de 1 300 km<sup>2</sup>, composé de forêt tropicale et de marécages. "Quand nous apercevons des éléphants sauvages, nous informons la communauté, ainsi que nos équipes à l'extérieur, pour qu'elles soient aux aguets", afin d'éviter au troupeau de se diriger vers des zones habitées, explique l'un des gardes-forestiers. Mais il suffit d'un incident mineur pour ruiner la relation de confiance entre les gardes-forestiers et les communautés locales, qui considèrent les éléphants comme une menace existentielle. Afin de créer un esprit de responsabilité commune, les équipes de gardes-forestiers recrutent des membres parmi les villageois. "Nous nous efforçons de trouver des moyens qui permettent aux gens de coexister avec des éléphants. Si la communauté se sent concernée, les gens aideront à protéger [ces animaux]", estime l'un des gardes-forestiers.

Et la diplomatie des gardes-forestiers porte ses fruits. La fréquence des conflits homme-éléphant a baissé de 80 % depuis que les patrouilles ont commencé dans cette zone en 2015, selon les cornacs. "Avant nos patrouilles, les agriculteurs étaient constamment sur leurs gardes. Maintenant ils dorment tranquilles", souligne Dodot.

Le constat de l'ONG écologiste WWF (Fonds mondial pour la nature) est alarmant : près de 70 % de l'habitat naturel des éléphants sauvages de Sumatra ont été détruit en vingt-cinq ans, et la moitié de l'espèce anéantie. Elle a d'ailleurs été classée, en 2012, en voie de disparition par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Avec AFP



En pleine nuit, des villageois sonnent l'alerte : un éléphant sauvage de Sumatra, en Indonésie, ravage leurs champs de riz. Intervient alors Dodot, un cornac sur son éléphant né en captivité. Sa mission consiste à chasser l'intrus et à éviter les confrontations, devenues de plus en plus fréquentes et inévitables, entre humains et pachyderme. En effet, le déboisement et la transformation de pans entiers de forêt en terrains agricoles poussent les éléphants à explorer les zones habitées. Nombreux sont ceux qui sont abattus simplement pour avoir pénétré sur un champ exploité par des villageois. D'autres sont victimes de braconniers qui récupèrent leurs défenses pour revendre l'ivoire au marché noir.

Les cornacs comme Dodo ont donc un rôle primordial de "médiateur" entre l'homme et l'animal. Ces gardes-forestiers juchés sur des éléphants nés en captivité forment au total trois unités disséminées dans des points chauds autour du parc national de Way Kambas, où des zones habitées côtoient une forêt abritant environ 250 éléphants sauvages de Sumatra.

Une traque difficile

À la station de Margahayu, une demi-douzaine de gardes-forestiers vit toute l'année sur un territoire isolé. Ils se déplacent par groupe de six éléphants nés en captivité et surveillent en particulier les "zones frontières" entre humains et pachydermes. À dos d'éléphant, ils voient mieux ce qui se passe et peuvent suivre la trace de troupeaux dans cet immense parc de 1 300 km<sup>2</sup>, composé de forêt tropicale et de marécages. "Quand nous apercevons des éléphants sauvages, nous informons la communauté, ainsi que nos équipes à l'extérieur, pour qu'elles soient aux aguets", afin d'éviter au troupeau de se diriger vers des zones habitées, explique l'un des gardes-forestiers. Mais il suffit d'un incident mineur pour ruiner la relation de confiance entre les gardes-forestiers et les communautés locales, qui considèrent les éléphants comme une menace existentielle. Afin de créer un esprit de responsabilité commune, les équipes de gardes-forestiers recrutent des membres parmi les villageois. "Nous nous efforçons de trouver des moyens qui permettent aux gens de coexister avec des éléphants. Si la communauté se sent concernée, les gens aideront à protéger [ces animaux]", estime l'un des gardes-forestiers.

Et la diplomatie des gardes-forestiers porte ses fruits. La fréquence des conflits homme-éléphant a baissé de 80 % depuis que les patrouilles ont commencé dans cette zone en 2015, selon les cornacs. "Avant nos patrouilles, les agriculteurs étaient constamment sur leurs gardes. Maintenant ils dorment tranquilles", souligne Dodot.

Le constat de l'ONG écologiste WWF (Fonds mondial pour la nature) est alarmant : près de 70 % de l'habitat naturel des éléphants sauvages de Sumatra ont été détruit en vingt-cinq ans, et la moitié de l'espèce anéantie. Elle a d'ailleurs été classée, en 2012, en voie de disparition

par l'Union internationale pour la conservation de la nature.  
France 24 .



En pleine nuit, des villageois sonnent l'alerte : un éléphant sauvage de Sumatra, en Indonésie, ravage leurs champs de riz. Intervient alors Dodot, un cornac sur son éléphant né en captivité. Sa mission consiste à chasser l'intrus et à éviter les confrontations, devenues de plus en plus fréquentes et inévitables, entre humains et pachyderme. En effet, le déboisement et la transformation de pans entiers de forêt en terrains agricoles poussent les éléphants à explorer les zones habitées. Nombreux sont ceux qui sont abattus simplement pour avoir pénétré sur un champ exploité par des villageois. D'autres sont victimes de braconniers qui récupèrent leurs défenses pour revendre l'ivoire au marché noir.

Les cornacs comme Dodo ont donc un rôle primordial de "médiateur" entre l'homme et l'animal. Ces gardes-forestiers juchés sur des éléphants nés en captivité forment au total trois unités disséminées dans des points chauds autour du parc national de Way Kambas, où des zones habitées côtoient une forêt abritant environ 250 éléphants sauvages de Sumatra.

Une traque difficile

À la station de Margahayu, une demi-douzaine de gardes-forestiers vit toute l'année sur un territoire isolé. Ils se déplacent par groupe de six éléphants nés en captivité et surveillent en particulier les "zones frontières" entre humains et pachydermes. À dos d'éléphant, ils voient mieux ce qui se passe et peuvent suivre la trace de troupeaux dans cet immense parc de 1 300 km<sup>2</sup>, composé de forêt tropicale et de marécages. "Quand nous apercevons des éléphants sauvages, nous informons la communauté, ainsi que nos équipes à l'extérieur, pour qu'elles soient aux aguets", afin d'éviter au troupeau de se diriger vers des zones habitées, explique l'un des gardes-forestiers. Mais il suffit d'un incident mineur pour ruiner la relation de confiance entre les gardes-forestiers et les communautés locales, qui considèrent les éléphants comme une menace existentielle. Afin de créer un esprit de responsabilité commune, les équipes de gardes-forestiers recrutent des membres parmi les villageois. "Nous nous efforçons de trouver des moyens qui permettent aux gens de coexister avec des éléphants. Si la communauté se sent concernée, les gens aideront à protéger [ces animaux]", estime l'un des gardes-forestiers.

Et la diplomatie des gardes-forestiers porte ses fruits. La fréquence des conflits homme-éléphant a baissé de 80 % depuis que les patrouilles ont commencé dans cette zone en 2015, selon les cornacs. "Avant nos patrouilles, les agriculteurs étaient constamment sur leurs gardes. Maintenant ils dorment tranquilles", souligne Dodot.

Le constat de l'ONG écologiste WWF (Fonds mondial pour la nature) est alarmant : près de

70 % de l'habitat naturel des éléphants sauvages de Sumatra ont été détruit en vingt-cinq ans, et la moitié de l'espèce anéantie. Elle a d'ailleurs été classée, en 2012, en voie de disparition par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

France 24 .



La Commission européenne a sanctionné les banques française Crédit Agricole, britannique HSBC et américaine JPMorgan pour avoir participé à une entente de manipulation de taux d'intérêts, adressant un "message clair" au secteur financier pour qu'il respecte les règles européennes de concurrence.

L'amende - qui concerne l'indice de référence interbancaire en euros (Euribor) - s'élève au total pour les trois établissements à 485 millions d'euros.

La plus salée est pour JPMorgan Chase, qui a participé cinq mois à cette entente. Elle s'élève à près de 337 millions d'euros.

Vient ensuite le Crédit Agricole avec près de 114,5 millions d'euros (aussi cinq mois de participation), puis HSBC (un mois) pour près de 33,5 millions.

Le Crédit Agricole et JPMorgan Chase ont indiqué qu'ils allaient faire appel de cette sanction.

L'établissement français a précisé que cette amende n'aurait pas d'impact sur les comptes du groupe en raison des provisions déjà constituées.

JPMorgan Chase a promis de "continuer à (se) défendre énergiquement contre ces allégations, en l'occurrence via de probables appels devant les tribunaux européens".

HSBC, qui "dément avoir participé à un cartel anticoncurrentiel", a pour l'instant simplement indiqué qu'elle examinait ses options juridiques.

La Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a affirmé que la "décision d'aujourd'hui était un message clair aux banques qui comme toutes les compagnies doivent respecter les règles de concurrence européennes".

"Un secteur financier sain et concurrentiel est essentiel pour l'investissement et la croissance" dans l'UE, a plaidé la commissaire danoise, lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

Dans le collimateur de l'exécutif européen : l'entente de ces banques sur des éléments de fixation de l'indice de référence interbancaire en euros (Euribor).

"Les courtiers des banques impliqués échangeaient des informations sensibles et confidentielles sur leurs opérations et leurs stratégies" en utilisant des messageries instantanées et en employant un langage particulièrement vulgaire, a décrit Mme Vestager.

"Nous avons trouvé un grand nombre de messages échangés entre traders qui se félicitaient mutuellement et se remerciaient entre eux pour leur bon travail", a-t-elle précisé.

- "Opération très lucrative" -

"La participation à ce genre d'opération était très lucrative pour les banques", a martelé Mme Vestager, sans toutefois donner un chiffre sur le gain qu'un établissement a pu en tirer.

Au total sept banques - la britannique Barclays, l'allemande Deutsche Bank, la française Société Générale et la britannique RBS, outre le Crédit Agricole, HSBC et JPMorgan - avaient participé à cette entente entre septembre 2005 et mai 2008, sur des périodes variables. Les quatre premières avaient accepté une décision de l'exécutif européen dans la même affaire en décembre 2013 : Société générale, Deutsche Bank et RBS s'étaient vu infliger des amendes, tandis que la britannique Barclays avait bénéficié d'une immunité et échappé à toute sanction pour avoir révélé l'existence de l'entente à la Commission.

En revanche, Crédit Agricole, HSBC et JPMorgan avaient refusé de se plier au verdict de l'exécutif et étaient toujours sur le coup de l'enquête de la Commission.

L'Euribor (Euro interbank offered rate) est, comme le Libor, un taux auxquels les banques se prêtent de l'argent entre elles et qui servent de référence indirecte pour les crédits aux ménages et aux entreprises.

Le "marché interbancaire" permet à une banque de prêter de l'argent à ses pairs ou au contraire de leur en emprunter, quand le montant de ses dépôts est supérieur ou inférieur à la demande de crédits de ses clients.

L'Euribor est dédié aux échanges entre banques de la zone euro, tandis que le Libor est privilégié par les banques anglo-saxonnes, même s'il est décliné pour plusieurs grandes devises, comme le dollar, l'euro ou la livre sterling.

Le scandale de l'Euribor (et aussi du Libor), qui a éclaté fin 2012, avait conduit l'Union européenne à durcir son arsenal législatif contre les auteurs de manipulations de marché. France 24 .



La Commission européenne a sanctionné les banques française Crédit Agricole, britannique HSBC et américaine JPMorgan pour avoir participé à une entente de manipulation de taux d'intérêts, adressant un "message clair" au secteur financier pour qu'il respecte les règles européennes de concurrence.

L'amende - qui concerne l'indice de référence interbancaire en euros (Euribor) - s'élève au total pour les trois établissements à 485 millions d'euros.

La plus salée est pour JPMorgan Chase, qui a participé cinq mois à cette entente. Elle s'élève à près de 337 millions d'euros.

Vient ensuite le Crédit Agricole avec près de 114,5 millions d'euros (aussi cinq mois de participation), puis HSBC (un mois) pour près de 33,5 millions.

Le Crédit Agricole et JPMorgan Chase ont indiqué qu'ils allaient faire appel de cette sanction. L'établissement français a précisé que cette amende n'aurait pas d'impact sur les comptes du groupe en raison des provisions déjà constituées.

JPMorgan Chase a promis de "continuer à (se) défendre énergiquement contre ces allégations, en l'occurrence via de probables appels devant les tribunaux européens".

HSBC, qui "dément avoir participé à un cartel anticoncurrentiel", a pour l'instant simplement indiqué qu'elle examinait ses options juridiques.

La Commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a affirmé que la "décision d'aujourd'hui était un message clair aux banques qui comme toutes les compagnies doivent respecter les règles de concurrence européennes".

"Un secteur financier sain et concurrentiel est essentiel pour l'investissement et la croissance" dans l'UE, a plaidé la commissaire danoise, lors d'une conférence de presse à Bruxelles.

Dans le collimateur de l'exécutif européen : l'entente de ces banques sur des éléments de fixation de l'indice de référence interbancaire en euros (Euribor).

"Les courtiers des banques impliqués échangeaient des informations sensibles et confidentielles sur leurs opérations et leurs stratégies" en utilisant des messageries instantanées et en employant un langage particulièrement vulgaire, a décrit Mme Vestager.

"Nous avons trouvé un grand nombre de messages échangés entre traders qui se félicitaient mutuellement et se remerciaient entre eux pour leur bon travail", a-t-elle précisé.

- "Opération très lucrative" -

"La participation à ce genre d'opération était très lucrative pour les banques", a martelé Mme Vestager, sans toutefois donner un chiffre sur le gain qu'un établissement a pu en tirer.

Au total sept banques - la britannique Barclays, l'allemande Deutsche Bank, la française Société Générale et la britannique RBS, outre le Crédit Agricole, HSBC et JPMorgan - avaient participé à cette entente entre septembre 2005 et mai 2008, sur des périodes variables. Les quatre premières avaient accepté une décision de l'exécutif européen dans la même affaire en décembre 2013 : Société générale, Deutsche Bank et RBS s'étaient vu infliger des amendes, tandis que la britannique Barclays avait bénéficié d'une immunité et échappé à toute sanction pour avoir révélé l'existence de l'entente à la Commission.

En revanche, Crédit Agricole, HSBC et JPMorgan avaient refusé de se plier au verdict de l'exécutif et étaient toujours sur le coup de l'enquête de la Commission.

L'Euribor (Euro interbank offered rate) est, comme le Libor, un taux auxquels les banques se prêtent de l'argent entre elles et qui servent de référence indirecte pour les crédits aux ménages et aux entreprises.

Le "marché interbancaire" permet à une banque de prêter de l'argent à ses pairs ou au contraire de leur en emprunter, quand le montant de ses dépôts est supérieur ou inférieur à la demande de crédits de ses clients.

L'Euribor est dédié aux échanges entre banques de la zone euro, tandis que le Libor est privilégié par les banques anglo-saxonnes, même s'il est décliné pour plusieurs grandes devises, comme le dollar, l'euro ou la livre sterling.

Le scandale de l'Euribor (et aussi du Libor), qui a éclaté fin 2012, avait conduit l'Union européenne à durcir son arsenal législatif contre les auteurs de manipulations de marché.

France 24 .



Sur les arides plateaux de la Manche espagnole, les producteurs de safran profitent du retour en grâce de cette précieuse épice introduite par les Arabes au Moyen Âge. Et en misant sur la qualité, ils échappent même à la crise.

Installées autour de trois longues tables au sein de l'entreprise familiale Molineta, les vieilles dames de Minaya, village de 1.600 habitants à 200 kilomètres au sud-est de Madrid, extraient des fleurs mauves de safran les stigmates rouge vif qui font l'épice.

Tous les jours pendant la saison de récolte de la "rose" du safran, de mi-octobre à mi-novembre, Segunda Gascon, 78 ans, se noircit les doigts en manipulant les pétales odorants, moyennant 2,40 euros l'once (environ 28 grammes) de stigmates.

Son geste assuré, elle le pratique depuis qu'on lui a offert pour son mariage en 1964 un petit carré de plants, selon la tradition locale.

Parmi la cinquantaine de personnes présentes, dont beaucoup de retraitées, Dolores Navarro, le visage ridé par ses 83 ans, raconte que dans sa jeunesse, on se couchait parfois à une heure du matin pour finir de traiter la récolte du jour, les fragiles fleurs ne résistant pas plus d'une journée.

Elle entonne une chanson folklorique: "La rose du safran est une fleur arrogante, qui pousse au lever du soleil et meurt à la tombée du jour".

Et se souvient des hommes qui venaient dans les années 1960 acheter l'épice "à prix d'or".

- Tout à la main -

Mais par la suite, l'Espagne qui entrait dans la prospérité a vu son agriculture se moderniser et les cultivateurs de safran, qui travaillaient à la main, n'ont pas réussi à suivre: trop chers.

Supérieure à 100 tonnes par an au début du XXe siècle, la production espagnole de safran s'est effondrée jusqu'à connaître un plus bas historique en 2005, à moins d'une tonne.

Depuis quelques années toutefois, elle remonte doucement, et a atteint 1,9 tonne en 2014, le dernier chiffre officiel. Car la crise économique qui a frappé l'Espagne avec l'éclatement de la bulle immobilière a poussé des gens à revenir vers cet "or rouge". En misant sur la qualité.

La production espagnole a ainsi doublé depuis 2005. Et celle de safran bénéficiant d'une Appellation d'origine protégée (AOP) a battu un record en 2015, à 754 kilos pour 267 producteurs.

A 100 kilomètres de Minaya, dans la province de Tolède où le chômage a explosé ces dernières années, les petits producteurs se multiplient, s'organisant en coopératives. Une entreprise de "safran solidaire" à financement participatif a même émergé.

Reste qu'en 2015, 93% de la production mondiale venait d'Iran, où la main-d'oeuvre est moins chère et la sélection des stigmates moins stricte -soit 350 tonnes annuelles-, l'Espagne, le

Maroc et le Cachemire se partageant les miettes restantes.

- Safran, lentilles et vignes -

Debout au bord de son champ, le fondateur de Molineta, Juan Antonio Ortiz, 66 ans, garde un oeil sur la vingtaine de journaliers bulgares, sénégalais ou maliens armés d'un panier tressé, qui cueillent depuis l'aube les fleurs encore fermées, rémunérés 5,20 euros le kilo.

Il est le seul à Minaya à ne pas avoir abandonné ses plants au pire de la crise du safran, et il s'en félicite.

"Le safran, dans les années 1980, c'était la ruine", se rappelle-t-il.

Quand les prix ont baissé, il a compensé les pertes avec ses cultures de lentilles et ses vignes.

Aujourd'hui, c'est l'inverse: ses 10 hectares de safran rapportent à sa famille "environ 500 euros le kilo", soit, à raison d'une centaine de kilos, autour de 50.000 euros par an, et l'aident à maintenir ses autres cultures.

Pour s'en sortir, lui et sa femme Maria Angeles ont misé sur la qualité dans les années 2000 en agrandissant leurs cultures.

"J'ai tenu parce que j'ai toujours aimé cultiver ça", dit-il, se rappelant son enfance. "Je marchais à peine que j'étais dans les parcelles avec ma mère qui cueillait les roses" de safran. Leur production bénéficie désormais d'une AOP reconnue par l'Union européenne depuis 2001. Ils la vendent à des distributeurs espagnols, américains, européens et jusqu'aux Emirats arabes unis.

- 'De l'or en brins' -

A la pince à épiler, Maria Angeles trie les stigmates, puis les sèche pendant 30 minutes à 85 degrés sur une toile en soie posée au-dessus d'un brasero. Elle les range ensuite dans de petits sacs en plastique, en attendant que des experts viennent contrôler leur composition, AOP oblige.

Les brins seront vendus en flacon de verre, au prix de 4 euros le gramme. Et non moulus: c'est interdit, pour éviter les mélanges.

Le safran espagnol "est parmi les meilleurs de tous", affirme Pat Heslop-Harrison, professeur de biologie agricole à l'université britannique de Leicester: "le type de sol, le climat, la façon dont il est récolté et séché (...), La Castille-La Manche a des conditions parfaites" pour sa culture.

Cuisinier au restaurant espagnol étoilé Mugaritz, Daniel Lasa abonde: "En Espagne, on le traite comme si c'était de l'or en brins". "Les safrans de la Manche sont beaucoup plus vifs, moins amers" que les iraniens, assure-t-il.

Lui prise l'épice pour "des soupes, des gélatines" et pour accompagner les plats de la mer. A Minaya, des femmes l'utilisent pour la paëlla mais aussi pour relever leur café au lait ou leurs flans.

Et dans ce village, les Ortiz ne sont plus les seuls avec leurs brins rouges: Antonio Garcia Filoso, un travailleur agricole de 36 ans, a replanté des bulbes il y a deux ans et vend désormais à Molineta sa production. Trois kilos l'an dernier.

France 24 .





Sur les arides plateaux de la Manche espagnole, les producteurs de safran profitent du retour en grâce de cette précieuse épice introduite par les Arabes au Moyen Âge. Et en misant sur la qualité, ils échappent même à la crise.

Installées autour de trois longues tables au sein de l'entreprise familiale Molineta, les vieilles dames de Minaya, village de 1.600 habitants à 200 kilomètres au sud-est de Madrid, extraient des fleurs mauves de safran les stigmates rouge vif qui font l'épice.

Tous les jours pendant la saison de récolte de la "rose" du safran, de mi-octobre à mi-novembre, Segunda Gascon, 78 ans, se noircit les doigts en manipulant les pétales odorants, moyennant 2,40 euros l'once (environ 28 grammes) de stigmates.

Son geste assuré, elle le pratique depuis qu'on lui a offert pour son mariage en 1964 un petit carré de plants, selon la tradition locale.

Parmi la cinquantaine de personnes présentes, dont beaucoup de retraitées, Dolores Navarro, le visage ridé par ses 83 ans, raconte que dans sa jeunesse, on se couchait parfois à une heure du matin pour finir de traiter la récolte du jour, les fragiles fleurs ne résistant pas plus d'une journée.

Elle entonne une chanson folklorique: "La rose du safran est une fleur arrogante, qui pousse au lever du soleil et meurt à la tombée du jour".

Et se souvient des hommes qui venaient dans les années 1960 acheter l'épice "à prix d'or".

- Tout à la main -

Mais par la suite, l'Espagne qui entrait dans la prospérité a vu son agriculture se moderniser et les cultivateurs de safran, qui travaillaient à la main, n'ont pas réussi à suivre: trop chers. Supérieure à 100 tonnes par an au début du XXe siècle, la production espagnole de safran s'est effondrée jusqu'à connaître un plus bas historique en 2005, à moins d'une tonne.

Depuis quelques années toutefois, elle remonte doucement, et a atteint 1,9 tonne en 2014, le dernier chiffre officiel. Car la crise économique qui a frappé l'Espagne avec l'éclatement de la bulle immobilière a poussé des gens à revenir vers cet "or rouge". En misant sur la qualité.

La production espagnole a ainsi doublé depuis 2005. Et celle de safran bénéficiant d'une Appellation d'origine protégée (AOP) a battu un record en 2015, à 754 kilos pour 267 producteurs.

A 100 kilomètres de Minaya, dans la province de Tolède où le chômage a explosé ces dernières années, les petits producteurs se multiplient, s'organisant en coopératives. Une entreprise de "safran solidaire" à financement participatif a même émergé.

Reste qu'en 2015, 93% de la production mondiale venait d'Iran, où la main-d'oeuvre est moins chère et la sélection des stigmates moins stricte -soit 350 tonnes annuelles-, l'Espagne, le Maroc et le Cachemire se partageant les miettes restantes.

- Safran, lentilles et vignes -

Debout au bord de son champ, le fondateur de Molineta, Juan Antonio Ortiz, 66 ans, garde un oeil sur la vingtaine de journaliers bulgares, sénégalais ou maliens armés d'un panier tressé, qui cueillent depuis l'aube les fleurs encore fermées, rémunérés 5,20 euros le kilo.

Il est le seul à Minaya à ne pas avoir abandonné ses plants au pire de la crise du safran, et il s'en félicite.

"Le safran, dans les années 1980, c'était la ruine", se rappelle-t-il.

Quand les prix ont baissé, il a compensé les pertes avec ses cultures de lentilles et ses vignes. Aujourd'hui, c'est l'inverse: ses 10 hectares de safran rapportent à sa famille "environ 500 euros le kilo", soit, à raison d'une centaine de kilos, autour de 50.000 euros par an, et l'aident à maintenir ses autres cultures.

Pour s'en sortir, lui et sa femme Maria Angeles ont misé sur la qualité dans les années 2000 en agrandissant leurs cultures.

"J'ai tenu parce que j'ai toujours aimé cultiver ça", dit-il, se rappelant son enfance. "Je marchais à peine que j'étais dans les parcelles avec ma mère qui cueillait les roses" de safran. Leur production bénéficie désormais d'une AOP reconnue par l'Union européenne depuis 2001. Ils la vendent à des distributeurs espagnols, américains, européens et jusqu'aux Emirats arabes unis.

- 'De l'or en brins' -

A la pince à épiler, Maria Angeles trie les stigmates, puis les sèche pendant 30 minutes à 85 degrés sur une toile en soie posée au-dessus d'un brasero. Elle les range ensuite dans de petits sacs en plastique, en attendant que des experts viennent contrôler leur composition, AOP oblige.

Les brins seront vendus en flacon de verre, au prix de 4 euros le gramme. Et non moulus: c'est interdit, pour éviter les mélanges.

Le safran espagnol "est parmi les meilleurs de tous", affirme Pat Heslop-Harrison, professeur de biologie agricole à l'université britannique de Leicester: "le type de sol, le climat, la façon dont il est récolté et séché (...), La Castille-La Manche a des conditions parfaites" pour sa culture.

Cuisinier au restaurant espagnol étoilé Mugaritz, Daniel Lasa abonde: "En Espagne, on le traite comme si c'était de l'or en brins". "Les safrans de la Manche sont beaucoup plus vifs, moins amers" que les iraniens, assure-t-il.

Lui prise l'épice pour "des soupes, des gélatines" et pour accompagner les plats de la mer. A Minaya, des femmes l'utilisent pour la paëlla mais aussi pour relever leur café au lait ou leurs flans.

Et dans ce village, les Ortiz ne sont plus les seuls avec leurs brins rouges: Antonio Garcia Filoso, un travailleur agricole de 36 ans, a replanté des bulbes il y a deux ans et vend désormais à Molineta sa production. Trois kilos l'an dernier.

France 24 .





Sur les arides plateaux de la Manche espagnole, les producteurs de safran profitent du retour en grâce de cette précieuse épice introduite par les Arabes au Moyen Âge. Et en misant sur la qualité, ils échappent même à la crise.

Installées autour de trois longues tables au sein de l'entreprise familiale Molineta, les vieilles dames de Minaya, village de 1.600 habitants à 200 kilomètres au sud-est de Madrid, extraient des fleurs mauves de safran les stigmates rouge vif qui font l'épice.

Tous les jours pendant la saison de récolte de la "rose" du safran, de mi-octobre à mi-novembre, Segunda Gascon, 78 ans, se noircit les doigts en manipulant les pétales odorants, moyennant 2,40 euros l'once (environ 28 grammes) de stigmates.

Son geste assuré, elle le pratique depuis qu'on lui a offert pour son mariage en 1964 un petit carré de plants, selon la tradition locale.

Parmi la cinquantaine de personnes présentes, dont beaucoup de retraitées, Dolores Navarro, le visage ridé par ses 83 ans, raconte que dans sa jeunesse, on se couchait parfois à une heure du matin pour finir de traiter la récolte du jour, les fragiles fleurs ne résistant pas plus d'une journée.

Elle entonne une chanson folklorique: "La rose du safran est une fleur arrogante, qui pousse au lever du soleil et meurt à la tombée du jour".

Et se souvient des hommes qui venaient dans les années 1960 acheter l'épice "à prix d'or".

- Tout à la main -

Mais par la suite, l'Espagne qui entrait dans la prospérité a vu son agriculture se moderniser et les cultivateurs de safran, qui travaillaient à la main, n'ont pas réussi à suivre: trop chers. Supérieure à 100 tonnes par an au début du XXe siècle, la production espagnole de safran s'est effondrée jusqu'à connaître un plus bas historique en 2005, à moins d'une tonne.

Depuis quelques années toutefois, elle remonte doucement, et a atteint 1,9 tonne en 2014, le dernier chiffre officiel. Car la crise économique qui a frappé l'Espagne avec l'éclatement de la bulle immobilière a poussé des gens à revenir vers cet "or rouge". En misant sur la qualité.

La production espagnole a ainsi doublé depuis 2005. Et celle de safran bénéficiant d'une Appellation d'origine protégée (AOP) a battu un record en 2015, à 754 kilos pour 267 producteurs.

A 100 kilomètres de Minaya, dans la province de Tolède où le chômage a explosé ces dernières années, les petits producteurs se multiplient, s'organisant en coopératives. Une entreprise de "safran solidaire" à financement participatif a même émergé.

Reste qu'en 2015, 93% de la production mondiale venait d'Iran, où la main-d'oeuvre est moins chère et la sélection des stigmates moins stricte -soit 350 tonnes annuelles-, l'Espagne, le Maroc et le Cachemire se partageant les miettes restantes.

- Safran, lentilles et vignes -

Debout au bord de son champ, le fondateur de Molineta, Juan Antonio Ortiz, 66 ans, garde un oeil sur la vingtaine de journaliers bulgares, sénégalais ou maliens armés d'un panier tressé, qui cueillent depuis l'aube les fleurs encore fermées, rémunérés 5,20 euros le kilo.

Il est le seul à Minaya à ne pas avoir abandonné ses plants au pire de la crise du safran, et il s'en félicite.

"Le safran, dans les années 1980, c'était la ruine", se rappelle-t-il.

Quand les prix ont baissé, il a compensé les pertes avec ses cultures de lentilles et ses vignes. Aujourd'hui, c'est l'inverse: ses 10 hectares de safran rapportent à sa famille "environ 500 euros le kilo", soit, à raison d'une centaine de kilos, autour de 50.000 euros par an, et l'aident à maintenir ses autres cultures.

Pour s'en sortir, lui et sa femme Maria Angeles ont misé sur la qualité dans les années 2000 en agrandissant leurs cultures.

"J'ai tenu parce que j'ai toujours aimé cultiver ça", dit-il, se rappelant son enfance. "Je marchais à peine que j'étais dans les parcelles avec ma mère qui cueillait les roses" de safran. Leur production bénéficie désormais d'une AOP reconnue par l'Union européenne depuis 2001. Ils la vendent à des distributeurs espagnols, américains, européens et jusqu'aux Emirats arabes unis.

- 'De l'or en brins' -

A la pince à épiler, Maria Angeles trie les stigmates, puis les sèche pendant 30 minutes à 85 degrés sur une toile en soie posée au-dessus d'un brasero. Elle les range ensuite dans de petits sacs en plastique, en attendant que des experts viennent contrôler leur composition, AOP oblige.

Les brins seront vendus en flacon de verre, au prix de 4 euros le gramme. Et non moulus: c'est interdit, pour éviter les mélanges.

Le safran espagnol "est parmi les meilleurs de tous", affirme Pat Heslop-Harrison, professeur de biologie agricole à l'université britannique de Leicester: "le type de sol, le climat, la façon dont il est récolté et séché (...), La Castille-La Manche a des conditions parfaites" pour sa culture.

Cuisinier au restaurant espagnol étoilé Mugaritz, Daniel Lasa abonde: "En Espagne, on le traite comme si c'était de l'or en brins". "Les safrans de la Manche sont beaucoup plus vifs, moins amers" que les iraniens, assure-t-il.

Lui prise l'épice pour "des soupes, des gélatines" et pour accompagner les plats de la mer. A Minaya, des femmes l'utilisent pour la paëlla mais aussi pour relever leur café au lait ou leurs flans.

Et dans ce village, les Ortiz ne sont plus les seuls avec leurs brins rouges: Antonio Garcia Filoso, un travailleur agricole de 36 ans, a replanté des bulbes il y a deux ans et vend désormais à Molineta sa production. Trois kilos l'an dernier.

France 24 .

6 décembre



Les conduites addictives telles que la consommation d'alcool ou de drogues illicites, sont de plus en plus répandues au travail, qu'il s'agisse du privé ou du public, selon des spécialistes de la question réunis mardi à Paris.

"Plus de 20 millions de personnes, salariés, agents de la fonction publique, CDI comme CDD,

et populations précaires, mais aussi personnes à la recherche d'emploi" sont concernés, selon la présidente de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Midelca), Danièle Jourdain Menninger.

Le travail et l'environnement de travail peuvent "être un facteur déclencheur d'une conduite addictive, ou bien favoriser ou augmenter une pratique personnelle", a-t-elle expliqué, à l'occasion de la 2e journée nationale de prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

Qu'il s'agisse d'alcool, qui reste le "problème majeur" selon les spécialistes, de cannabis, cocaïne, héroïne, amphétamines ou médicaments tels que les antidépresseurs et analgésiques, leur consommation vise à "répondre au stress au travail", à "améliorer ses performances" ou à "s'adapter aux contraintes du travail", a résumé Mme Jourdain Menninger.

Michel Reynaud, psychiatre addictologue et président du Fonds Actions Addictions, a insisté sur le "paradoxe" entre la recherche du "bien-être" des salariés affichée par les entreprises et la "hausse des addictions", responsables "d'un mort sur cinq en France" et d'"un acte de délinquance sur deux".

Selon M. Reynaud, "tous les métiers sont touchés" et notamment "les professions de santé, l'hôtellerie-restauration, le marketing, la création, la pêche". Il a évoqué une "souffrance physique aussi bien que psychique" sans toutefois citer de chiffres.

Gladys Lutz, ergonome-chercheur présidente de l'Additra, a parlé d'une "explosion des antalgiques forts pour lutter contre les TMS (troubles musculo-squelettiques)", pour évoquer "l'une des caractéristiques contemporaines du travail".

"Anesthésiants ou stimulants", cannabis, alcool, héroïne ou cocaïne sont devenus des recours de plus en plus répandus face à des "situations stressantes", pour "pouvoir tenir", a-t-elle dit, soulignant que "les managers, au coeur de la situation, sont eux-mêmes consommateurs".

Selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) datant de 2015, 91% de dirigeants, encadrants et personnels RH et 95% des représentants du personnel déclarent que les salariés de leurs structures consomment "au moins un produit psychoactif". Ils sont huit sur dix (85%) à se dire "préoccupés par les questions de toxicomanie et leurs impacts sur le travail".

France 24 .



Les conduites addictives telles que la consommation d'alcool ou de drogues illicites, sont de plus en plus répandues au travail, qu'il s'agisse du privé ou du public, selon des spécialistes de la question réunis mardi à Paris.

"Plus de 20 millions de personnes, salariés, agents de la fonction publique, CDI comme CDD, et populations précaires, mais aussi personnes à la recherche d'emploi" sont concernés, selon la présidente de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Midelca), Danièle Jourdain Menninger.

Le travail et l'environnement de travail peuvent "être un facteur déclencheur d'une conduite addictive, ou bien favoriser ou augmenter une pratique personnelle", a-t-elle expliqué, à l'occasion de la 2e journée nationale de prévention des conduites addictives en milieu

professionnel.

Qu'il s'agisse d'alcool, qui reste le "problème majeur" selon les spécialistes, de cannabis, cocaïne, héroïne, amphétamines ou médicaments tels que les antidépresseurs et analgésiques, leur consommation vise à "répondre au stress au travail", à "améliorer ses performances" ou à "s'adapter aux contraintes du travail", a résumé Mme Jourdain Menninger.

Michel Reynaud, psychiatre addictologue et président du Fonds Actions Addictions, a insisté sur le "paradoxe" entre la recherche du "bien-être" des salariés affichée par les entreprises et la "hausse des addictions", responsables "d'un mort sur cinq en France" et d'"un acte de délinquance sur deux".

Selon M. Reynaud, "tous les métiers sont touchés" et notamment "les professions de santé, l'hôtellerie-restauration, le marketing, la création, la pêche". Il a évoqué une "souffrance physique aussi bien que psychique" sans toutefois citer de chiffres.

Gladys Lutz, ergonome-chercheur présidente de l'Additra, a parlé d'une "explosion des antalgiques forts pour lutter contre les TMS (troubles musculo-squelettiques)", pour évoquer "l'une des caractéristiques contemporaines du travail".

"Anesthésiants ou stimulants", cannabis, alcool, héroïne ou cocaïne sont devenus des recours de plus en plus répandus face à des "situations stressantes", pour "pouvoir tenir", a-t-elle dit, soulignant que "les managers, au coeur de la situation, sont eux-mêmes consommateurs".

Selon une étude de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) datant de 2015, 91% de dirigeants, encadrants et personnels RH et 95% des représentants du personnel déclarent que les salariés de leurs structures consomment "au moins un produit psychoactif". Ils sont huit sur dix (85%) à se dire "préoccupés par les questions de toxicomanie et leurs impacts sur le travail".

France 24 .

— à Fes فاس.



Certains jouets connectés sont susceptibles de se transformer en "espions" en herbe, contrôlables à distance par un simple téléphone portable, préviennent des associations de défense de consommateurs européennes et américaines qui ont décidé de porter plainte.

Les craintes des défenseurs de la vie privée portent notamment sur deux jouets: "Mon amie Cayla" et "i-Que", qui requièrent l'utilisation d'une application sur téléphone ou tablette pour fonctionner, explique l'Association européenne de défense des consommateurs (BEUC) dans un communiqué publié mardi à Bruxelles.

Ils sont manufacturés par Genesis Toys, qui se revendique numéro 1 mondial du jouet

connecté, basé à Hong Kong.

Les enfants ont la possibilité de poser des questions simples aux poupées qui leur répondent. Toutes les conversations sont téléchargées, de façon cryptées, sur un serveur tiers.

Une étude de l'organisme indépendant de protection des consommateurs norvégien (Forbrukerradet), sur laquelle se basent les plaintes des différentes associations et que l'AFP a pu consulter, souligne toutefois que le fonctionnement de "Cayla" et "i-Que" comme de simples écouteurs Bluetooth les rend particulièrement vulnérables.

"Il est très facile pour n'importe qui de se connecter à la poupée. Donc, si vous êtes à proximité de la poupée et qu'elle est allumée, il est facile pour un inconnu par exemple de se connecter et de parler au travers de la poupée et d'écouter ce que les gens disent au travers de cette connexion", a expliqué à l'AFP Finn Myrstad, responsable de la section Services numériques au Conseil norvégien des consommateurs.

"C'est un problème de sécurité qui a été signalé au fabricant il y a presque deux ans. Ils auraient dû l'avoir réparé depuis", a-t-il regretté.

Le rapport norvégien fait une recommandation simple, une légère modification: exiger un accès "physique" pour la connexion, comme presser un bouton pour valider le jumelage entre appareils.

Dans son communiqué, le BEUC déplore en outre que toute parole prononcée par l'enfant joueur est transférée vers la compagnie Nuance Communications, spécialisée dans la technologie de reconnaissance vocale.

Dans leur projet de plainte contre Genesis Toys et Nuance Communications devant la Commission fédérale du Commerce (FTC), quatre associations américaines soulignent que Nuance - qui affirme utiliser les données recueillies pour améliorer ses produits - vend sa technologie à des agences militaires, de renseignement et de police.

Au moins 18 associations de défense des consommateurs et de protection de l'enfance dans 15 pays européens et aux Etats-Unis vont porter le dossier devant les autorités concernées.

Un troisième jouet, "Hello Barbie", est concerné par l'étude norvégienne. Le cas de la poupée, non commercialisée en Europe, avait déjà été soulevé aux USA par les défenseurs de la sécurité en ligne.

France 24 .



Certains jouets connectés sont susceptibles de se transformer en "espions" en herbe, contrôlables à distance par un simple téléphone portable, préviennent des associations de défense de consommateurs européennes et américaines qui ont décidé de porter plainte.

Les craintes des défenseurs de la vie privée portent notamment sur deux jouets: "Mon amie Cayla" et "i-Que", qui requièrent l'utilisation d'une application sur téléphone ou tablette pour fonctionner, explique l'Association européenne de défense des consommateurs (BEUC) dans un communiqué publié mardi à Bruxelles.

Ils sont manufacturés par Genesis Toys, qui se revendique numéro 1 mondial du jouet connecté, basé à Hong Kong.

Les enfants ont la possibilité de poser des questions simples aux poupées qui leur répondent. Toutes les conversations sont téléchargées, de façon cryptées, sur un serveur tiers.

Une étude de l'organisme indépendant de protection des consommateurs norvégien (Forbrukerradet), sur laquelle se basent les plaintes des différentes associations et que l'AFP a pu consulter, souligne toutefois que le fonctionnement de "Cayla" et "i-Que" comme de simples écouteurs Bluetooth les rend particulièrement vulnérables.

"Il est très facile pour n'importe qui de se connecter à la poupée. Donc, si vous êtes à proximité de la poupée et qu'elle est allumée, il est facile pour un inconnu par exemple de se connecter et de parler au travers de la poupée et d'écouter ce que les gens disent au travers de cette connexion", a expliqué à l'AFP Finn Myrstad, responsable de la section Services numériques au Conseil norvégien des consommateurs.

"C'est un problème de sécurité qui a été signalé au fabriquant il y a presque deux ans. Ils auraient dû l'avoir réparé depuis", a-t-il regretté.

Le rapport norvégien fait une recommandation simple, une légère modification: exiger un accès "physique" pour la connexion, comme presser un bouton pour valider le jumelage entre appareils.

Dans son communiqué, le BEUC déplore en outre que toute parole prononcée par l'enfant joueur est transférée vers la compagnie Nuance Communications, spécialisée dans la technologie de reconnaissance vocale.

Dans leur projet de plainte contre Genesis Toys et Nuance Communications devant la Commission fédérale du Commerce (FTC), quatre associations américaines soulignent que Nuance - qui affirme utiliser les données recueillies pour améliorer ses produits - vend sa technologie à des agences militaires, de renseignement et de police.

Au moins 18 associations de défense des consommateurs et de protection de l'enfance dans 15 pays européens et aux Etats-Unis vont porter le dossier devant les autorités concernées.

Un troisième jouet, "Hello Barbie", est concerné par l'étude norvégienne. Le cas de la poupée, non commercialisée en Europe, avait déjà été soulevé aux USA par les défenseurs de la sécurité en ligne.

France 24 .





Certains jouets connectés sont susceptibles de se transformer en "espions" en herbe, contrôlables à distance par un simple téléphone portable, préviennent des associations de défense de consommateurs européennes et américaines qui ont décidé de porter plainte. Les craintes des défenseurs de la vie privée portent notamment sur deux jouets: "Mon amie Cayla" et "i-Que", qui requièrent l'utilisation d'une application sur téléphone ou tablette pour fonctionner, explique l'Association européenne de défense des consommateurs (BEUC) dans un communiqué publié mardi à Bruxelles.

Ils sont manufacturés par Genesis Toys, qui se revendique numéro 1 mondial du jouet connecté, basé à Hong Kong.

Les enfants ont la possibilité de poser des questions simples aux poupées qui leur répondent. Toutes les conversations sont téléchargées, de façon cryptées, sur un serveur tiers.

Une étude de l'organisme indépendant de protection des consommateurs norvégien (Forbrukerradet), sur laquelle se basent les plaintes des différentes associations et que l'AFP a pu consulter, souligne toutefois que le fonctionnement de "Cayla" et "i-Que" comme de simples écouteurs Bluetooth les rend particulièrement vulnérables.

"Il est très facile pour n'importe qui de se connecter à la poupée. Donc, si vous êtes à proximité de la poupée et qu'elle est allumée, il est facile pour un inconnu par exemple de se connecter et de parler au travers de la poupée et d'écouter ce que les gens disent au travers de cette connexion", a expliqué à l'AFP Finn Myrstad, responsable de la section Services numériques au Conseil norvégien des consommateurs.

"C'est un problème de sécurité qui a été signalé au fabriquant il y a presque deux ans. Ils auraient dû l'avoir réparé depuis", a-t-il regretté.

Le rapport norvégien fait une recommandation simple, une légère modification: exiger un accès "physique" pour la connexion, comme presser un bouton pour valider le jumelage entre appareils.

Dans son communiqué, le BEUC déplore en outre que toute parole prononcée par l'enfant joueur est transférée vers la compagnie Nuance Communications, spécialisée dans la technologie de reconnaissance vocale.

Dans leur projet de plainte contre Genesis Toys et Nuance Communications devant la Commission fédérale du Commerce (FTC), quatre associations américaines soulignent que Nuance - qui affirme utiliser les données recueillies pour améliorer ses produits - vend sa technologie à des agences militaires, de renseignement et de police.

Au moins 18 associations de défense des consommateurs et de protection de l'enfance dans 15 pays européens et aux Etats-Unis vont porter le dossier devant les autorités concernées.

Un troisième jouet, "Hello Barbie", est concerné par l'étude norvégienne. Le cas de la poupée, non commercialisée en Europe, avait déjà été soulevé aux USA par les défenseurs de la sécurité en ligne.

France 24 .



Certains jouets connectés sont susceptibles de se transformer en "espions" en herbe, contrôlables à distance par un simple téléphone portable, préviennent des associations de défense de consommateurs européennes et américaines qui ont décidé de porter plainte. Les craintes des défenseurs de la vie privée portent notamment sur deux jouets: "Mon amie Cayla" et "i-Que", qui requièrent l'utilisation d'une application sur téléphone ou tablette pour fonctionner, explique l'Association européenne de défense des consommateurs (BEUC) dans un communiqué publié mardi à Bruxelles.

Ils sont manufacturés par Genesis Toys, qui se revendique numéro 1 mondial du jouet connecté, basé à Hong Kong.

Les enfants ont la possibilité de poser des questions simples aux poupées qui leur répondent. Toutes les conversations sont téléchargées, de façon cryptées, sur un serveur tiers.

Une étude de l'organisme indépendant de protection des consommateurs norvégien (Forbrukerradet), sur laquelle se basent les plaintes des différentes associations et que l'AFP a pu consulter, souligne toutefois que le fonctionnement de "Cayla" et "i-Que" comme de simples écouteurs Bluetooth les rend particulièrement vulnérables.

"Il est très facile pour n'importe qui de se connecter à la poupée. Donc, si vous êtes à proximité de la poupée et qu'elle est allumée, il est facile pour un inconnu par exemple de se connecter et de parler au travers de la poupée et d'écouter ce que les gens disent au travers de cette connexion", a expliqué à l'AFP Finn Myrstad, responsable de la section Services numériques au Conseil norvégien des consommateurs.

"C'est un problème de sécurité qui a été signalé au fabricant il y a presque deux ans. Ils auraient dû l'avoir réparé depuis", a-t-il regretté.

Le rapport norvégien fait une recommandation simple, une légère modification: exiger un accès "physique" pour la connexion, comme presser un bouton pour valider le jumelage entre appareils.

Dans son communiqué, le BEUC déplore en outre que toute parole prononcée par l'enfant joueur est transférée vers la compagnie Nuance Communications, spécialisée dans la technologie de reconnaissance vocale.

Dans leur projet de plainte contre Genesis Toys et Nuance Communications devant la Commission fédérale du Commerce (FTC), quatre associations américaines soulignent que Nuance - qui affirme utiliser les données recueillies pour améliorer ses produits - vend sa technologie à des agences militaires, de renseignement et de police.

Au moins 18 associations de défense des consommateurs et de protection de l'enfance dans 15

pays européens et aux Etats-Unis vont porter le dossier devant les autorités concernées. Un troisième jouet, "Hello Barbie", est concerné par l'étude norvégienne. Le cas de la poupée, non commercialisée en Europe, avait déjà été soulevé aux USA par les défenseurs de la sécurité en ligne.

France 24 .

— à Fes فاس

5 décembre



Greffier: fière de servir la justice



كتابة الضبط مهنة لأجل خدمة العدالة



كتابة الضبط مهنة لأجل خدمة العدالة



كتابة الضبط مهنة لأجل خدمة العدالة





Trente ans après la naissance du "commerce équitable" pour défendre les petits planteurs de café ou de bananes "du sud", les consommateurs français sont de plus en plus sollicités pour soutenir les paysans "du nord".

"Depuis deux ans -en gros depuis la crise du porc, puis celle du lait- on sent la tendance augmenter", afin que les agriculteurs français puissent de nouveau vivre décemment de leur production, dit à l'AFP Serge Le Heurte, responsable agriculture de la chaîne d'épicerie bio Biocoop.

Le commerce équitable vise d'abord à instaurer un prix "rémunérateur et stable" pour des producteurs de produits de qualité, à 70% bio, explique Julie Stoll, déléguée générale du syndicat professionnel du commerce équitable.

Les premières "assises nationales" du commerce équitable "made in France" se tiennent le 8 décembre à Paris.

"C'est un phénomène très récent: la récupération du concept de commerce équitable pour les filières agricoles nationales", dit-elle.

Un peu comme si le mouvement équitable réinventait les bonnes vieilles coopératives agricoles nées au début du 20<sup>e</sup> siècle.

Certaines sont aujourd'hui accusées de s'être trop éloignées des intérêts de leurs adhérents, les paysans, et d'avoir trop accompagné le développement de l'agriculture intensive, chimique et capitaliste, au détriment des petits producteurs.

Jusqu'en 2014, le commerce équitable franco-français ou nord-nord n'avait pas d'existence légale. Il ne pouvait être que sud-nord. Certaines marques ont même été condamnées en 2012 pour avoir utilisé le terme "équitable" sur leurs emballages.

La loi sur l'économie sociale et solidaire, dite "Hamon" de juillet 2014, autorise les acteurs économiques à utiliser la mention "équitable" sur des produits français, à condition que trois principes soient respectés:

- contrats pluri-annuels entre producteurs et distributeurs sur une durée d'au moins trois ans
- prix minimum d'achat garanti au producteur, même en cas de baisse des cours, sur la base des coûts de production.

- octroi d'une prime de développement collective visant à renforcer l'autonomie des groupes de producteurs.

- 25% de hausse en 2015 -

Les consommateurs français, qui consomment en moyenne 9,96 euros par an et par personne de produits équitables du sud, suivent, émus par les agriculteurs qui abandonnent le métier car ils n'arrivent plus à couvrir leurs coûts.

Le chiffre d'affaires du commerce équitable "made in France" s'est élevé à 134 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 25% par rapport à 2014, première année de comptabilité. Quelque 1.150 produits de ce type sont vendus en France contre 8.000 références environ de produits du sud.

En 2015, Biocoop a réalisé un quart (24%) de ses ventes en "équitable": 10% viennent du café, cacao, thé, et bananes "du sud", et 14% de produits laitiers ou bovins issus de petits producteurs français.

Biocoop avait devancé la tendance en lançant dès 2003 une gamme "Ensemble solidaires

avec les producteurs", avec près de 2.300 fermes bio.

D'autres jouent le jeu: Ethiquable, une coopérative (SCOP) qui crée des partenariats avec des groupements de producteurs sous la marque "paysans d'ici".

L'association Agri-ethique a lancé la première "baguette équitable", faite à partir de blé local, mais non bio, vendu à prix fixe au meunier, puis au boulanger. La première boulangerie parisienne s'est lancée cette année, mais il en existe 600 dans tout le pays.

"Nous voulons faire savoir que le blé francilien est de bien meilleure qualité que celui des pays de l'est où l'on utilise des produits phytos dangereux, interdits depuis 10 ans en France" souligne Jean-Michel Martin, jeune céréalier engagé dans l'opération.

"La visibilité des prix sur trois ans nous permet de poursuivre nos activités lorsque les cours mondiaux du blé s'effondrent, comme cette année" ajoute-t-il.

Même la grande distribution prend le virage. Les manifestations d'agriculteurs en 2014 et 2015 contre les prix trop bas n'y sont peut-être pas étrangères.

Après le succès de la marque de lait "c'est qui le patron?" lancée par Carrefour cet été en soutien à un groupement d'éleveurs, le distributeur prévoit d'étendre sa gamme à de nouveaux produits, comme une pizza équitable, du fromage, des cookies, ou des steaks hachés.

France 24 .



Trente ans après la naissance du "commerce équitable" pour défendre les petits planteurs de café ou de bananes "du sud", les consommateurs français sont de plus en plus sollicités pour soutenir les paysans "du nord".

"Depuis deux ans -en gros depuis la crise du porc, puis celle du lait- on sent la tendance augmenter", afin que les agriculteurs français puissent de nouveau vivre décemment de leur production, dit à l'AFP Serge Le Heurte, responsable agriculture de la chaîne d'épicerie bio Biocoop.

Le commerce équitable vise d'abord à instaurer un prix "rémunérateur et stable" pour des producteurs de produits de qualité, à 70% bio, explique Julie Stoll, déléguée générale du syndicat professionnel du commerce équitable.

Les premières "assises nationales" du commerce équitable "made in France" se tiennent le 8 décembre à Paris.

"C'est un phénomène très récent: la récupération du concept de commerce équitable pour les filières agricoles nationales", dit-elle.

Un peu comme si le mouvement équitable réinventait les bonnes vieilles coopératives agricoles nées au début du 20e siècle.

Certaines sont aujourd'hui accusées de s'être trop éloignées des intérêts de leurs adhérents, les

paysans, et d'avoir trop accompagné le développement de l'agriculture intensive, chimique et capitaliste, au détriment des petits producteurs.

Jusqu'en 2014, le commerce équitable franco-français ou nord-nord n'avait pas d'existence légale. Il ne pouvait être que sud-nord. Certaines marques ont même été condamnées en 2012 pour avoir utilisé le terme "équitable" sur leurs emballages.

La loi sur l'économie sociale et solidaire, dite "Hamon" de juillet 2014, autorise les acteurs économiques à utiliser la mention "équitable" sur des produits français, à condition que trois principes soient respectés:

- contrats pluri-annuels entre producteurs et distributeurs sur une durée d'au moins trois ans
- prix minimum d'achat garanti au producteur, même en cas de baisse des cours, sur la base des coûts de production.

- octroi d'une prime de développement collective visant à renforcer l'autonomie des groupes de producteurs.

- 25% de hausse en 2015 -

Les consommateurs français, qui consomment en moyenne 9,96 euros par an et par personne de produits équitables du sud, suivent, émus par les agriculteurs qui abandonnent le métier car ils n'arrivent plus à couvrir leurs coûts.

Le chiffre d'affaires du commerce équitable "made in France" s'est élevé à 134 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 25% par rapport à 2014, première année de comptabilité. Quelque 1.150 produits de ce type sont vendus en France contre 8.000 références environ de produits du sud.

En 2015, Biocoop a réalisé un quart (24%) de ses ventes en "équitable": 10% viennent du café, cacao, thé, et bananes "du sud", et 14% de produits laitiers ou bovins issus de petits producteurs français.

Biocoop avait devancé la tendance en lançant dès 2003 une gamme "Ensemble solidaires avec les producteurs", avec près de 2.300 fermes bio.

D'autres jouent le jeu: Ethiquable, une coopérative (SCOP) qui crée des partenariats avec des groupements de producteurs sous la marque "paysans d'ici".

L'association Agri-éthique a lancé la première "baguette équitable", faite à partir de blé local, mais non bio, vendu à prix fixe au meunier, puis au boulanger. La première boulangerie parisienne s'est lancée cette année, mais il en existe 600 dans tout le pays.

"Nous voulons faire savoir que le blé francilien est de bien meilleure qualité que celui des pays de l'est où l'on utilise des produits phytos dangereux, interdits depuis 10 ans en France" souligne Jean-Michel Martin, jeune céréalier engagé dans l'opération.

"La visibilité des prix sur trois ans nous permet de poursuivre nos activités lorsque les cours mondiaux du blé s'effondrent, comme cette année" ajoute-t-il.

Même la grande distribution prend le virage. Les manifestations d'agriculteurs en 2014 et 2015 contre les prix trop bas n'y sont peut-être pas étrangères.

Après le succès de la marque de lait "c'est qui le patron?" lancée par Carrefour cet été en soutien à un groupement d'éleveurs, le distributeur prévoit d'étendre sa gamme à de nouveaux produits, comme une pizza équitable, du fromage, des cookies, ou des steaks hachés.

France 24 .





Trente ans après la naissance du "commerce équitable" pour défendre les petits planteurs de café ou de bananes "du sud", les consommateurs français sont de plus en plus sollicités pour soutenir les paysans "du nord".

"Depuis deux ans -en gros depuis la crise du porc, puis celle du lait- on sent la tendance augmenter", afin que les agriculteurs français puissent de nouveau vivre décemment de leur production, dit à l'AFP Serge Le Heurte, responsable agriculture de la chaîne d'épicerie bio Biocoop.

Le commerce équitable vise d'abord à instaurer un prix "rémunérateur et stable" pour des producteurs de produits de qualité, à 70% bio, explique Julie Stoll, déléguée générale du syndicat professionnel du commerce équitable.

Les premières "assises nationales" du commerce équitable "made in France" se tiennent le 8 décembre à Paris.

"C'est un phénomène très récent: la récupération du concept de commerce équitable pour les filières agricoles nationales", dit-elle.

Un peu comme si le mouvement équitable réinventait les bonnes vieilles coopératives agricoles nées au début du 20e siècle.

Certaines sont aujourd'hui accusées de s'être trop éloignées des intérêts de leurs adhérents, les paysans, et d'avoir trop accompagné le développement de l'agriculture intensive, chimique et capitaliste, au détriment des petits producteurs.

Jusqu'en 2014, le commerce équitable franco-français ou nord-nord n'avait pas d'existence légale. Il ne pouvait être que sud-nord. Certaines marques ont même été condamnées en 2012 pour avoir utilisé le terme "équitable" sur leurs emballages.

La loi sur l'économie sociale et solidaire, dite "Hamon" de juillet 2014, autorise les acteurs économiques à utiliser la mention "équitable" sur des produits français, à condition que trois principes soient respectés:

- contrats pluri-annuels entre producteurs et distributeurs sur une durée d'au moins trois ans
- prix minimum d'achat garanti au producteur, même en cas de baisse des cours, sur la base des coûts de production.
- octroi d'une prime de développement collective visant à renforcer l'autonomie des groupes de producteurs.
- 25% de hausse en 2015 -

Les consommateurs français, qui consomment en moyenne 9,96 euros par an et par personne de produits équitables du sud, suivent, émus par les agriculteurs qui abandonnent le métier car ils n'arrivent plus à couvrir leurs coûts.

Le chiffre d'affaires du commerce équitable "made in France" s'est élevé à 134 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 25% par rapport à 2014, première année de comptabilité. Quelque 1.150 produits de ce type sont vendus en France contre 8.000 références environ de produits du sud.

En 2015, Biocoop a réalisé un quart (24%) de ses ventes en "équitable": 10% viennent du café, cacao, thé, et bananes "du sud", et 14% de produits laitiers ou bovins issus de petits producteurs français.

Biocoop avait devancé la tendance en lançant dès 2003 une gamme "Ensemble solidaires avec

les producteurs", avec près de 2.300 fermes bio.

D'autres jouent le jeu: Ethiquable, une coopérative (SCOP) qui crée des partenariats avec des groupements de producteurs sous la marque "paysans d'ici".

L'association Agri-éthique a lancé la première "baguette équitable", faite à partir de blé local, mais non bio, vendu à prix fixe au meunier, puis au boulanger. La première boulangerie parisienne s'est lancée cette année, mais il en existe 600 dans tout le pays.

"Nous voulons faire savoir que le blé francilien est de bien meilleure qualité que celui des pays de l'est où l'on utilise des produits phytos dangereux, interdits depuis 10 ans en France" souligne Jean-Michel Martin, jeune céréalier engagé dans l'opération.

"La visibilité des prix sur trois ans nous permet de poursuivre nos activités lorsque les cours mondiaux du blé s'effondrent, comme cette année" ajoute-t-il.

Même la grande distribution prend le virage. Les manifestations d'agriculteurs en 2014 et 2015 contre les prix trop bas n'y sont peut-être pas étrangères.

Après le succès de la marque de lait "c'est qui le patron?" lancée par Carrefour cet été en soutien à un groupement d'éleveurs, le distributeur prévoit d'étendre sa gamme à de nouveaux produits, comme une pizza équitable, du fromage, des cookies, ou des steaks hachés.

France 24 .



Le Grand Paris Express est annoncé comme le métro du XXI<sup>e</sup> siècle, automatique, connecté, à grande capacité, et les candidats à son exploitation commencent à placer leurs pions pour conquérir cet important marché.

Il n'est encore qu'un tracé sur une carte, mais laisse imaginer un avenir où, pour aller de banlieue à banlieue, le choix ne se limitera plus à transiter par les trains bondés de la capitale, ou passer des heures dans les embouteillages.

Plus de deux tiers des déplacements d'Ile-de-France se font de banlieue à banlieue, à 80% par la route: "On estime que 10 à 15% des futurs usagers du Grand Paris Express utilisent aujourd'hui leur voiture", détaille Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris (SGP).

Mais "pour sortir les gens du confort de leur voiture, il va falloir leur faire gagner du temps, sans être trop tassés les uns sur les autres", note Pierre Zembri, professeur à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et directeur du Laboratoire Ville mobilité et transport (LVMT).

L'appel d'offres pour les trains des lignes 15, 16 et 17 représente environ deux milliards

d'euros, et les résultats sont attendus pour début 2018.

Dans le cahier des charges de ce métro automatique sans chauffeur: des rames plus longues, connectées à internet et au réseau mobile, avec une vitesse de pointe de 100-110 km/h, et, bien entendu, des exigences en termes de consommation énergétique.

Oubliée la station de métropolitain Guimard, place à 68 gares spacieuses - pour permettre aux voyageurs de se croiser - avec des commerces, pensées pour accueillir des stations de bus, vélos en libre-service, et, demain, des voitures autonomes. L'architecture doit aussi "limiter les risques de délinquance", souligne Philippe Yvin.

"Il n'y a pas de style spécifique +Grand Paris+, car il n'y a pas deux stations conçues par la même agence d'architecture", relève Pierre Zembri. La SGP, qui a acquis des terrains pour ses gares, veut y encourager la construction de logements, d'éco-quartiers.

- Keolis vs RATP -

Les travaux de la première ligne, la 15 Sud, ont commencé en juin. En 2018, les quatre lignes nouvelles - 15, 16, 17 et 18 - seront en travaux, ainsi que le prolongement vers le sud de la ligne 14. Soit près de 3 milliards d'euros dans le carnet de commandes des entreprises. L'investissement total est chiffré à 25 milliards d'euros, et les mises en service des quatre nouvelles lignes doivent s'étaler de 2022 à 2030.

Mais les performances de ce futur métro sont mises en doute par Keolis, filiale de la SNCF qui opère depuis 1983 le premier métro du monde sans conducteur à Lille, et s'imagine bien en charge de plusieurs des nouvelles lignes parisiennes.

Objet de son courroux: la séparation entre la gestion de l'infrastructure - rails, quais, ... - confiée par la loi à la RATP, opérateur historique, et l'exploitation des métros, qui sera attribuée par appels d'offres.

Une telle structure "peut compromettre l'intérêt même du métro automatique", affirme Jean-Pierre Farandou, patron de Keolis, regrettant la "désintégration d'un système dont la valeur ajoutée est l'intégration". Et qui craint également que la RATP n'ait ainsi une longueur d'avance sur les futurs contrats.

Celle-ci rétorque que cette séparation "a été choisie en conscience par le législateur. (...) Le choix opéré permet en effet de disposer d'une vision de long terme indispensable à la bonne gestion des infrastructures".

Des décrets d'application doivent préciser les attributions de l'opérateur. Si sa marge de manoeuvre est trop limitée, Keolis, qui sera en concurrence avec d'autres acteurs français et étrangers du secteur, pourrait ne pas répondre aux appels d'offres: "On souhaite que le Grand Paris Express soit pour nous une référence, pas quelque chose qui nous contraigne".

France 24 .



[Mustafa Allau](#)

Le Grand Paris Express est annoncé comme le métro du XXIe siècle, automatique, connecté,

à grande capacité, et les candidats à son exploitation commencent à placer leurs pions pour conquérir cet important marché.

Il n'est encore qu'un tracé sur une carte, mais laisse imaginer un avenir où, pour aller de banlieue à banlieue, le choix ne se limitera plus à transiter par les trains bondés de la capitale, ou passer des heures dans les embouteillages.

Plus de deux tiers des déplacements d'Ile-de-France se font de banlieue à banlieue, à 80% par la route: "On estime que 10 à 15% des futurs usagers du Grand Paris Express utilisent aujourd'hui leur voiture", détaille Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris (SGP).

Mais "pour sortir les gens du confort de leur voiture, il va falloir leur faire gagner du temps, sans être trop tassés les uns sur les autres", note Pierre Zembri, professeur à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et directeur du Laboratoire Ville mobilité et transport (LVMT). L'appel d'offres pour les trains des lignes 15, 16 et 17 représente environ deux milliards d'euros, et les résultats sont attendus pour début 2018.

Dans le cahier des charges de ce métro automatique sans chauffeur: des rames plus longues, connectées à internet et au réseau mobile, avec une vitesse de pointe de 100-110 km/h, et, bien entendu, des exigences en termes de consommation énergétique.

Oubliée la station de métropolitain Guimard, place à 68 gares spacieuses - pour permettre aux voyageurs de se croiser - avec des commerces, pensées pour accueillir des stations de bus, vélos en libre-service, et, demain, des voitures autonomes. L'architecture doit aussi "limiter les risques de délinquance", souligne Philippe Yvin.

"Il n'y a pas de style spécifique +Grand Paris+, car il n'y a pas deux stations conçues par la même agence d'architecture", relève Pierre Zembri. La SGP, qui a acquis des terrains pour ses gares, veut y encourager la construction de logements, d'éco-quartiers.

- Keolis vs RATP -

Les travaux de la première ligne, la 15 Sud, ont commencé en juin. En 2018, les quatre lignes nouvelles - 15, 16, 17 et 18 - seront en travaux, ainsi que le prolongement vers le sud de la ligne 14. Soit près de 3 milliards d'euros dans le carnet de commandes des entreprises. L'investissement total est chiffré à 25 milliards d'euros, et les mises en service des quatre nouvelles lignes doivent s'étaler de 2022 à 2030.

Mais les performances de ce futur métro sont mises en doute par Keolis, filiale de la SNCF qui opère depuis 1983 le premier métro du monde sans conducteur à Lille, et s'imagine bien en charge de plusieurs des nouvelles lignes parisiennes.

Objet de son courroux: la séparation entre la gestion de l'infrastructure - rails, quais, ... - confiée par la loi à la RATP, opérateur historique, et l'exploitation des métros, qui sera attribuée par appels d'offres.

Une telle structure "peut compromettre l'intérêt même du métro automatique", affirme Jean-Pierre Farandou, patron de Keolis, regrettant la "désintégration d'un système dont la valeur ajoutée est l'intégration". Et qui craint également que la RATP n'ait ainsi une longueur d'avance sur les futurs contrats.

Celle-ci rétorque que cette séparation "a été choisie en conscience par le législateur. (...) Le choix opéré permet en effet de disposer d'une vision de long terme indispensable à la bonne gestion des infrastructures".

Des décrets d'application doivent préciser les attributions de l'opérateur. Si sa marge de manoeuvre est trop limitée, Keolis, qui sera en concurrence avec d'autres acteurs français et étrangers du secteur, pourrait ne pas répondre aux appels d'offres: "On souhaite que le Grand Paris Express soit pour nous une référence, pas quelque chose qui nous contraigne".

France 24 .



© Can Stock Photo

C'était il y a dix mois: avec "l'appel de Bobigny", avocats et magistrats de Seine-Saint-Denis réclamaient en urgence des moyens pour un tribunal au bord de la rupture. Ancienne juriste, Sophie Prenoys y a répondu, débarquant dans une juridiction "chargée" et "innovante".

Comme elle, 62 nouveaux magistrats sont arrivés il y a quelques semaines pour renforcer le tribunal, le deuxième de France après Paris, devenu un symbole de cette justice "en voie de clochardisation" faute de moyens adéquats, selon l'expression de Jean-Jacques Urvoas. Le garde des Sceaux avait promis en février de pourvoir dans l'année tous les postes vacants de cette "juridiction en souffrance".

Un coup de main bienvenu après une année critique: en janvier, le tribunal de grande instance (TGI) avait été contraint par la baisse de ses personnels de supprimer 20% des audiences correctionnelles.

Il manque encore 24 greffiers mais, avec 130 juges du siège et 53 parquetiers, cet imposant bâtiment de verre et d'acier bleu posé au pied des tours de Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne, n'est désormais pas loin d'afficher complet.

Magistrate en reconversion professionnelle, Sophie Prenoys, 40 ans, coupe au carré et lunettes sages, a intégré la division de l'action publique territorialisée (Dapter). Violences familiales, délits routiers... Avec son contentieux très varié, la Dapter, qui traite les atteintes aux personnes, aux biens ou à la sécurité publique, est réputée idéale pour faire ses classes.

Quinze magistrats s'y côtoient, pour assurer le traitement des dossiers, les audiences de comparution immédiate ainsi qu'une permanence téléphonique, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Au bout du fil, un policier d'un des 22 commissariats du département, qui leur relate, comme c'est la règle, tout placement en garde à vue, leur expose les circonstances de l'interpellation et l'infraction soupçonnée. Les magistrats sont là pour décider des suites de la procédure: convocation devant le juge, prolongation de la garde à vue, classement de l'affaire...

- Une centaine d'appels par jour -

Au total, c'est une "centaine d'appels" par jour, raconte Sophie Prenoys. Un flux qui nécessite des décisions "rapides", ajoute celle qui a très vite "mesuré la responsabilité" qui lui incombait, "l'impact" de ses décisions sur "la vie des justiciables".

L'ancienne juriste, un temps DRH dans le privé et le public, voulait revenir à une pratique "quotidienne et impérative" du droit. Sa vie personnelle a dû être "organisée en fonction".

Mais cette mère de trois enfants savait qu'elle mettait les pieds dans une "juridiction chargée", opérant sur l'un des trois départements les plus densément peuplés de France.

Pas de surprise non plus quant à la "solidarité entre collègues" réputée régner dans ce parquet,

où, comme dans beaucoup de services publics du 93, les jeunes sont surreprésentés. Elle a aussi choisi Bobigny pour les expérimentations mises en place dans cette juridiction "innovante". Le "téléphone grave danger" pour les victimes de violences conjugales, par exemple. Le dispositif, expérimenté en 2009 en Seine-Saint-Denis et à Strasbourg, a été généralisé à l'ensemble de la France. Relié aux services de police, il est distribué à des victimes identifiées par le parquet qui peuvent, en pressant un simple bouton, déclencher une intervention rapide des forces de l'ordre.

Le magistrat doit "réfléchir à son métier, aux possibilités qui lui sont offertes pour faire évoluer la justice", soutient Sophie Prenois.

Plus tard, elle se verrait bien au contentieux des mineurs. Un lieu, à la croisée de "la poursuite et de la protection", où "on peut imaginer que les décisions prises auront encore un impact".

La magistrate a signé à Bobigny pour trois ans. Si elle prolonge, elle pourrait intégrer le parquet des mineurs, dont dépend le tribunal pour enfants, le premier de France. 6.700 plaintes y ont été enregistrées en 2015. Même si l'"appel de Bobigny" a été entendu, il reste largement de quoi faire en Seine-Saint-Denis.

France 24 .



C'était il y a dix mois: avec "l'appel de Bobigny", avocats et magistrats de Seine-Saint-Denis réclamaient en urgence des moyens pour un tribunal au bord de la rupture. Ancienne juriste, Sophie Prenois y a répondu, débarquant dans une juridiction "chargée" et "innovante".

Comme elle, 62 nouveaux magistrats sont arrivés il y a quelques semaines pour renforcer le tribunal, le deuxième de France après Paris, devenu un symbole de cette justice "en voie de clochardisation" faute de moyens adéquats, selon l'expression de Jean-Jacques Urvoas. Le garde des Sceaux avait promis en février de pourvoir dans l'année tous les postes vacants de cette "juridiction en souffrance".

Un coup de main bienvenu après une année critique: en janvier, le tribunal de grande instance (TGI) avait été contraint par la baisse de ses personnels de supprimer 20% des audiences correctionnelles.

Il manque encore 24 greffiers mais, avec 130 juges du siège et 53 parquetiers, cet imposant bâtiment de verre et d'acier bleu posé au pied des tours de Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne, n'est désormais pas loin d'afficher complet.

Magistrate en reconversion professionnelle, Sophie Prenois, 40 ans, coupe au carré et lunettes sages, a intégré la division de l'action publique territorialisée (Dapter). Violences familiales, délits routiers... Avec son contentieux très varié, la Dapter, qui traite les atteintes aux personnes, aux biens ou à la sécurité publique, est réputée idéale pour faire ses classes.

Quinze magistrats s'y côtoient, pour assurer le traitement des dossiers, les audiences de comparution immédiate ainsi qu'une permanence téléphonique, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Au bout du fil, un policier d'un des 22 commissariats du département, qui leur relate, comme c'est la règle, tout placement en garde à vue, leur expose les circonstances de l'interpellation et l'infraction soupçonnée. Les magistrats sont là pour décider des suites de la procédure: convocation devant le juge, prolongation de la garde à vue, classement de l'affaire...

- Une centaine d'appels par jour -

Au total, c'est une "centaine d'appels" par jour, raconte Sophie Prenoï. Un flux qui nécessite des décisions "rapides", ajoute celle qui a très vite "mesuré la responsabilité" qui lui incombait, "l'impact" de ses décisions sur "la vie des justiciables".

L'ancienne juriste, un temps DRH dans le privé et le public, voulait revenir à une pratique "quotidienne et impérative" du droit. Sa vie personnelle a dû être "organisée en fonction".

Mais cette mère de trois enfants savait qu'elle mettait les pieds dans une "juridiction chargée", opérant sur l'un des trois départements les plus densément peuplés de France.

Pas de surprise non plus quant à la "solidarité entre collègues" réputée régner dans ce parquet, où, comme dans beaucoup de services publics du 93, les jeunes sont surreprésentés.

Elle a aussi choisi Bobigny pour les expérimentations mises en place dans cette juridiction "innovante". Le "téléphone grave danger" pour les victimes de violences conjugales, par exemple. Le dispositif, expérimenté en 2009 en Seine-Saint-Denis et à Strasbourg, a été généralisé à l'ensemble de la France. Relié aux services de police, il est distribué à des victimes identifiées par le parquet qui peuvent, en pressant un simple bouton, déclencher une intervention rapide des forces de l'ordre.

Le magistrat doit "réfléchir à son métier, aux possibilités qui lui sont offertes pour faire évoluer la justice", soutient Sophie Prenoï.

Plus tard, elle se verrait bien au contentieux des mineurs. Un lieu, à la croisée de "la poursuite et de la protection", où "on peut imaginer que les décisions prises auront encore un impact".

La magistrate a signé à Bobigny pour trois ans. Si elle prolonge, elle pourrait intégrer le parquet des mineurs, dont dépend le tribunal pour enfants, le premier de France. 6.700 plaintes y ont été enregistrées en 2015. Même si l'"appel de Bobigny" a été entendu, il reste largement de quoi faire en Seine-Saint-Denis.

France 24 .



C'était il y a dix mois: avec "l'appel de Bobigny", avocats et magistrats de

Seine-Saint-Denis réclamaient en urgence des moyens pour un tribunal au bord de la rupture. Ancienne juriste, Sophie Prenoï y a répondu, débarquant dans une juridiction "chargée" et "innovante".

Comme elle, 62 nouveaux magistrats sont arrivés il y a quelques semaines pour renforcer le tribunal, le deuxième de France après Paris, devenu un symbole de cette justice "en voie de clochardisation" faute de moyens adéquats, selon l'expression de Jean-Jacques Urvoas. Le garde des Sceaux avait promis en février de pourvoir dans l'année tous les postes vacants de cette "juridiction en souffrance".

Un coup de main bienvenu après une année critique: en janvier, le tribunal de grande instance (TGI) avait été contraint par la baisse de ses personnels de supprimer 20% des audiences correctionnelles.

Il manque encore 24 greffiers mais, avec 130 juges du siège et 53 parquetiers, cet imposant bâtiment de verre et d'acier bleu posé au pied des tours de Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne, n'est désormais pas loin d'afficher complet.

Magistrate en reconversion professionnelle, Sophie Prenoï, 40 ans, coupe au carré et lunettes sages, a intégré la division de l'action publique territorialisée (Dapter). Violences familiales, délits routiers... Avec son contentieux très varié, la Dapter, qui traite les atteintes aux personnes, aux biens ou à la sécurité publique, est réputée idéale pour faire ses classes. Quinze magistrats s'y côtoient, pour assurer le traitement des dossiers, les audiences de comparution immédiate ainsi qu'une permanence téléphonique, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Au bout du fil, un policier d'un des 22 commissariats du département, qui leur relate, comme c'est la règle, tout

placement en garde à vue, leur expose les circonstances de l'interpellation et l'infraction soupçonnée. Les magistrats sont là pour décider des suites de la procédure: convocation devant le juge, prolongation de la garde à vue, classement de l'affaire...

- Une centaine d'appels par jour -

Au total, c'est une "centaine d'appels" par jour, raconte Sophie Prenois. Un flux qui nécessite des décisions "rapides", ajoute celle qui a très vite "mesuré la responsabilité" qui lui incombait, "l'impact" de ses décisions sur "la vie des justiciables".

L'ancienne juriste, un temps DRH dans le privé et le public, voulait revenir à une pratique "quotidienne et impérative" du droit. Sa vie personnelle a dû être "organisée en fonction". Mais cette mère de trois enfants savait qu'elle mettait les pieds dans une "juridiction chargée", opérant sur l'un des trois départements les plus densément peuplés de France. Pas de surprise non plus quant à la "solidarité entre collègues" réputée régner dans ce parquet, où, comme dans beaucoup de services publics du 93, les jeunes sont surreprésentés. Elle a aussi choisi Bobigny pour les expérimentations mises en place dans cette juridiction "innovante". Le "téléphone grave danger" pour les victimes de violences conjugales, par exemple. Le dispositif, expérimenté en 2009 en Seine-Saint-Denis et à Strasbourg, a été généralisé à l'ensemble de la France. Relié aux services de police, il est distribué à des victimes identifiées par le parquet qui peuvent, en pressant un simple bouton, déclencher une intervention rapide des forces de l'ordre.

Le magistrat doit "réfléchir à son métier, aux possibilités qui lui sont offertes pour faire évoluer la justice", soutient Sophie Prenois.

Plus tard, elle se verrait bien au contentieux des mineurs. Un lieu, à la

croisée de "la poursuite et de la protection", où "on peut imaginer que les décisions prises auront encore un impact".

La magistrate a signé à Bobigny pour trois ans. Si elle prolonge, elle pourrait intégrer le parquet des mineurs, dont dépend le tribunal pour enfants, le premier de France. 6.700 plaintes y ont été enregistrées en 2015. Même si l'"appel de Bobigny" a été entendu, il reste largement de quoi faire en Seine-Saint-Denis. France 24 .



« L  
pur  
c  
sag  
  
Por  
pren

C'était il y a dix mois: avec "l'appel de Bobigny", avocats et magistrats de Seine-Saint-Denis réclamaient en urgence des moyens pour un tribunal au bord de la rupture. Ancienne juriste, Sophie Prenoys y a répondu, débarquant dans une juridiction "chargée" et "innovante".

Comme elle, 62 nouveaux magistrats sont arrivés il y a quelques semaines pour renforcer le tribunal, le deuxième de France après Paris, devenu un symbole de cette justice "en voie de clochardisation" faute de moyens adéquats, selon l'expression de Jean-Jacques Urvoas. Le garde des Sceaux avait promis en février de pourvoir dans l'année tous les postes vacants de cette "juridiction en souffrance".

Un coup de main bienvenu après une année critique: en janvier, le tribunal de grande instance (TGI) avait été contraint par la baisse de ses personnels de supprimer 20% des audiences correctionnelles.

Il manque encore 24 greffiers mais, avec 130 juges du

siège et 53 parquetiers, cet imposant bâtiment de verre et d'acier bleu posé au pied des tours de Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne, n'est désormais pas loin d'afficher complet.

Magistrate en reconversion professionnelle, Sophie Prenoï, 40 ans, coupe au carré et lunettes sages, a intégré la division de l'action publique territorialisée (Dapter). Violences familiales, délits routiers... Avec son contentieux très varié, la Dapter, qui traite les atteintes aux personnes, aux biens ou à la sécurité publique, est réputée idéale pour faire ses classes. Quinze magistrats s'y côtoient, pour assurer le traitement des dossiers, les audiences de comparution immédiate ainsi qu'une permanence téléphonique, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Au bout du fil, un policier d'un des 22 commissariats du département, qui leur relate, comme c'est la règle, tout placement en garde à vue, leur expose les circonstances de l'interpellation et l'infraction soupçonnée. Les magistrats sont là pour décider des suites de la procédure: convocation devant le juge, prolongation de la garde à vue, classement de l'affaire...

- Une centaine d'appels par jour -

Au total, c'est une "centaine d'appels" par jour, raconte Sophie Prenoï. Un flux qui nécessite des décisions "rapides", ajoute celle qui a très vite "mesuré la responsabilité" qui lui incombait, "l'impact" de ses décisions sur "la vie des justiciables".

L'ancienne juriste, un temps DRH dans le privé et le public, voulait revenir à une pratique "quotidienne et impérative" du droit. Sa vie personnelle a dû être "organisée en fonction". Mais cette mère de trois enfants savait qu'elle mettait les pieds dans une "juridiction chargée", opérant sur l'un des trois départements les plus densément peuplés de France. Pas de surprise non plus quant à la "solidarité entre collègues" réputée régner dans ce parquet, où, comme dans beaucoup de services publics du 93, les jeunes sont surreprésentés.

Elle a aussi choisi Bobigny pour les expérimentations mises en place dans cette juridiction "innovante". Le "téléphone grave danger" pour les victimes de violences conjugales, par exemple. Le dispositif, expérimenté en 2009 en Seine-Saint-Denis et à Strasbourg, a été généralisé à l'ensemble de la France. Relié aux services de police, il est distribué à des victimes identifiées par le parquet qui peuvent, en pressant un simple bouton, déclencher une intervention rapide des forces de l'ordre.

Le magistrat doit "réfléchir à son métier, aux

possibilités qui lui sont offertes pour faire évoluer la justice", soutient Sophie Prenois.

Plus tard, elle se verrait bien au contentieux des mineurs. Un lieu, à la croisée de "la poursuite et de la protection", où "on peut imaginer que les décisions prises auront encore un impact".

La magistrate a signé à Bobigny pour trois ans. Si elle prolonge, elle pourrait intégrer le parquet des mineurs, dont dépend le tribunal pour enfants, le premier de France. 6.700 plaintes y ont été enregistrées en 2015. Même si l'"appel de Bobigny" a été entendu, il reste largement de quoi faire en Seine-Saint-Denis. France 24



« Les lois ne sont pas  
purs actes de puissance  
ce sont des actes de  
sagesse, de justice et  
raison. »

Portalis, Discours préliminaire  
premier projet de Code civil (1

C'était il y a dix mois: avec "l'appel de Bobigny", avocats et magistrats de Seine-Saint-Denis réclamaient en urgence des moyens pour un tribunal au bord de la rupture. Ancienne juriste, Sophie Prenois y a répondu, débarquant dans une juridiction "chargée" et "innovante".

Comme elle, 62 nouveaux magistrats sont arrivés il y a quelques semaines pour renforcer le tribunal, le deuxième de France après Paris, devenu un symbole de cette justice "en voie de clochardisation" faute de moyens adéquats, selon l'expression de Jean-Jacques Urvoas. Le garde des Sceaux avait promis en février de pourvoir dans l'année tous les postes vacants de cette "juridiction en souffrance".

Un coup de main bienvenu après une année critique: en janvier, le tribunal de grande instance (TGI) avait été contraint par la baisse de ses personnels de supprimer 20% des audiences correctionnelles.

Il manque encore 24 greffiers mais, avec 130 juges du siège et 53 parquetiers, cet imposant bâtiment de verre et d'acier bleu posé au pied des tours de Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne, n'est désormais pas loin d'afficher complet.

Magistrate en reconversion professionnelle, Sophie Prenois, 40 ans, coupe au carré et lunettes sages, a intégré la division de l'action publique territorialisée (Dapter). Violences familiales, délits routiers... Avec son contentieux très varié, la Dapter, qui traite les atteintes aux personnes, aux biens ou à la sécurité publique, est réputée idéale pour faire ses classes.

Quinze magistrats s'y côtoient, pour assurer le traitement des dossiers, les audiences de comparution immédiate ainsi qu'une permanence téléphonique, 24 heures sur 24, sept jours

sur sept.

Au bout du fil, un policier d'un des 22 commissariats du département, qui leur relate, comme c'est la règle, tout placement en garde à vue, leur expose les circonstances de l'interpellation et l'infraction soupçonnée. Les magistrats sont là pour décider des suites de la procédure: convocation devant le juge, prolongation de la garde à vue, classement de l'affaire...

- Une centaine d'appels par jour -

Au total, c'est une "centaine d'appels" par jour, raconte Sophie Prenoï. Un flux qui nécessite des décisions "rapides", ajoute celle qui a très vite "mesuré la responsabilité" qui lui incombait, "l'impact" de ses décisions sur "la vie des justiciables".

L'ancienne juriste, un temps DRH dans le privé et le public, voulait revenir à une pratique "quotidienne et impérative" du droit. Sa vie personnelle a dû être "organisée en fonction". Mais cette mère de trois enfants savait qu'elle mettait les pieds dans une "juridiction chargée", opérant sur l'un des trois départements les plus densément peuplés de France.

Pas de surprise non plus quant à la "solidarité entre collègues" réputée régner dans ce parquet, où, comme dans beaucoup de services publics du 93, les jeunes sont surreprésentés.

Elle a aussi choisi Bobigny pour les expérimentations mises en place dans cette juridiction "innovante". Le "téléphone grave danger" pour les victimes de violences conjugales, par exemple. Le dispositif, expérimenté en 2009 en Seine-Saint-Denis et à Strasbourg, a été généralisé à l'ensemble de la France. Relié aux services de police, il est distribué à des victimes identifiées par le parquet qui peuvent, en pressant un simple bouton, déclencher une intervention rapide des forces de l'ordre.

Le magistrat doit "réfléchir à son métier, aux possibilités qui lui sont offertes pour faire évoluer la justice", soutient Sophie Prenoï.

Plus tard, elle se verrait bien au contentieux des mineurs. Un lieu, à la croisée de "la poursuite et de la protection", où "on peut imaginer que les décisions prises auront encore un impact".

La magistrate a signé à Bobigny pour trois ans. Si elle prolonge, elle pourrait intégrer le parquet des mineurs, dont dépend le tribunal pour enfants, le premier de France. 6.700 plaintes y ont été enregistrées en 2015. Même si l'"appel de Bobigny" a été entendu, il reste largement de quoi faire en Seine-Saint-Denis. France 24 .

3 décembre



La présidente (Les Républicains) de la Région Ile-de-France Valérie Pécresse, pour la mise en place de la circulation alternée en raison d'un pic actuel de pollution, proposera la gratuité des transports, a souligné samedi la Région.

Sur Twitter, Mme Pécresse écrit que "si le pic de pollution se poursuit, le préfet doit envisager la circulation alternée et la Région assumera la gratuité des transports", proposition déjà formulée vendredi dans la soirée sur le réseau social.

Une journée de gratuité des transports en commun en Ile-de-France coûte 4 millions d'euros, précise la Région.

Vendredi soir, la préfecture de police a annoncé envisager d'imposer la circulation alternée lundi à Paris en cas de persistance de la pollution, une mesure qu'avait réclamé "dès que possible" la maire PS de la capitale Anne Hidalgo dans la journée.

Airparif prévoit "une légère amélioration de la qualité de l'air pour samedi", a assuré la

préfecture de police dans un communiqué vendredi soir.

"Cependant, la situation relative à la pollution devrait à nouveau se dégrader en début de semaine prochaine", reconnaît-elle. Le préfet de police Michel Cadot réunira le comité d'experts composé d'Airparif, Météo France, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) et l'agence régionale de la santé (ARS) samedi et dimanche.

"En fonction de l'évolution de la situation tant en termes de durée que d'intensité, au vu des conclusions du comité d'experts et après concertation avec les élus", le préfet de police "pourra mettre en place une mesure de circulation alternée à compter du lundi à Paris et dans 22 communes de la petite couronne", selon le communiqué.

Il rappelle également que pour le quatrième jour d'affilée, il est à nouveau demandé aux Franciliens samedi de 05H30 à minuit de réduire de 20 km/h la vitesse sur toutes les portions d'autoroute, voies rapides, routes nationales et départementales d'Île-de-France.

Les véhicules excédant 3,5 tonnes en transit sont obligés de contourner Paris par la Francilienne, les industries doivent réduire leurs émissions, les dérogations pour brûler à l'air libre les déchets verts sont suspendues et le chauffage individuel par bois interdit.

France 24.



La présidente (Les Républicains) de la Région Ile-de-France Valérie Pécresse, pour la mise en place de la circulation alternée en raison d'un pic actuel de pollution, proposera la gratuité des transports, a souligné samedi la Région.

Sur Twitter, Mme Pécresse écrit que "si le pic de pollution se poursuit, le préfet doit envisager la circulation alternée et la Région assumera la gratuité des transports", proposition déjà formulée vendredi dans la soirée sur le réseau social.

Une journée de gratuité des transports en commun en Ile-de-France coûte 4 millions d'euros, précise la Région.

Vendredi soir, la préfecture de police a annoncé envisager d'imposer la circulation alternée lundi à Paris en cas de persistance de la pollution, une mesure qu'avait réclamé "dès que possible" la maire PS de la capitale Anne Hidalgo dans la journée.

Airparif prévoit "une légère amélioration de la qualité de l'air pour samedi", a assuré la préfecture de police dans un communiqué vendredi soir.

"Cependant, la situation relative à la pollution devrait à nouveau se dégrader en début de semaine prochaine", reconnaît-elle. Le préfet de police Michel Cadot réunira le comité d'experts composé d'Airparif, Météo France, la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) et l'agence régionale de la santé (ARS) samedi et dimanche.

"En fonction de l'évolution de la situation tant en termes de durée que d'intensité, au vu des conclusions du comité d'experts et après concertation avec les élus", le préfet de police "pourra mettre en place une mesure de circulation alternée à compter du lundi à Paris et dans 22 communes de la petite couronne", selon le communiqué.

Il rappelle également que pour le quatrième jour d'affilée, il est à nouveau demandé aux Franciliens samedi de 05H30 à minuit de réduire de 20 km/h la vitesse sur toutes les portions d'autoroute, voies rapides, routes nationales et départementales d'Île-de-France.

Les véhicules excédant 3,5 tonnes en transit sont obligés de contourner Paris par la Francilienne, les industries doivent réduire leurs émissions, les dérogations pour brûler à l'air libre les déchets verts sont suspendues et le chauffage individuel par bois interdit. France 24.



Dans ce supermarché de la région parisienne, les clients jettent un oeil aux prix, à la date de péremption mais très rarement aux nouvelles étiquettes colorées visibles dans certains rayons du magasin, qui participe au test national d'étiquetage nutritionnel qui s'achève dimanche. "On est des hommes de chantier, on ne fait pas attention à ça", balaie ainsi Philippe, ouvrier en bâtiment passé acheter des saucisses "Knackis" et une "pastabox" pour son déjeuner. "Je n'ai pas fait attention", est la réponse qui revient le plus souvent, à la sortie du Simply Market de Saint-Ouen-l'Aumône, petit supermarché du Val-d'Oise, proche d'une gare RER. "Surtout, par ce temps, ce qui compte c'est que ça tienne au corps", ajoute Philippe, quand on lui demande s'il se préoccupe de la teneur en sel ou en graisse, souvent élevée, de ces aliments industriels.

Loin du climat de polémique qui a entouré l'expérimentation, très critiquée par des chercheurs et des associations de consommateurs, la plupart des clients de ce magasin n'ont pas vu que quelque chose avait changé depuis le 26 septembre.

Comme dix autres supermarchés, ce magasin a été choisi pour tester un nouveau système d'affichage des informations nutritionnelles des aliments, appelé "Nutri couleurs". Inspiré du système en vigueur au Royaume-Uni, appelé "feux tricolores", il reprend les informations qui existent déjà sur le nombre de calories, l'apport de matières grasses, de sucres et de sel, en ajoutant des couleurs pour plus de lisibilité.

Sur une brioche de marque Auchan, la teneur en matières grasses, sucres et sels apparaît ainsi en orange, signe qu'une portion de cet aliment représente un apport "moyen" de ces nutriments. La quantité d'acides gras saturés est en revanche en rouge, signe d'un apport "élevé".

Trois autres systèmes ont été testés en parallèle, chacun dans dix autres magasins: "Nutriscore", le code à 5 couleurs élaboré par une équipe de l'Inserm, "Nutri repère", proposé par des industriels de l'agro-alimentaire, et "SENS", mis en avant par les distributeurs. Le but: voir quel dispositif aura le mieux réussi à orienter les consommateurs vers des aliments plus sains.

Au Simply Market, les étiquettes sont présentes dans quatre rayons: traiteur frais, viennoiseries industrielles, pains et pâtisseries industriels et "plats cuisinés" en conserve. Soit une présence malgré tout limitée.

"Je n'ai rien acheté dans ces rayons-là", constate Sarah, qui assure toutefois regarder la composition des produits et juge l'initiative utile.

- 'Manger ce que je veux' -

Françoise, cliente d'une soixantaine d'années, également attentive aux "valeurs caloriques", avait bien remarqué l'étiquette sur son paquet de pain de mie, mais n'a pas pris le temps de la lire.

Coumba, elle, avait remarqué les étiquettes. Mais ce n'est pas ça qui l'incitera à choisir un produit plutôt qu'un autre, affirme la jeune femme.

Parmi les critères d'achat cités reviennent souvent le prix, la qualité, la fabrication française des produits ou la date de péremption... Mais rarement la composition nutritionnelle.

"Je mange équilibré, je n'ai pas besoin de regarder la composition", observe Christophe, qui précise éviter chips, mayonnaise et gâteaux.

Pour plusieurs, le lien entre alimentation et santé est avant tout une question de poids: "Je peux manger ce que je veux, je ne grossis pas", argumente Yann, 33 ans.

Dimanche, fin de l'expérience et place à l'analyse de tous ces ressentis: les quelque trois millions de passages en caisse dans les 40 magasins de l'expérimentation et dans les 20 supermarchés témoins seront passés au peigne fin par un comité de statisticiens et d'économistes, chargé de désigner l'étiquetage le plus efficace.

Les résultats, attendus fin janvier, seront transmis à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses), qui remettra ensuite un avis au ministère de la Santé, chargé de trancher.

La réglementation européenne ne permettant pas d'imposer un tel étiquetage, le logo finalement retenu après cette opération à 2,2 millions d'euros ne sera que facultatif.

France 24 .

2 décembre



Dans une certaine indifférence, 700.000 personnes vulnérables vivent en France sous tutelle ou curatelle. Étrillé dans un récent rapport, le manque de suivi de ces mesures, faute de moyens, laisse un goût amer aux familles comme aux juges.

Dossiers qui s'empilent sur les bureaux des juges et des greffiers, familles tutrices ou curatrices qui ont l'impression d'être "abandonnées"... Le constat est sans appel pour ceux qui veillent sur les intérêts d'un proche âgé ou handicapé, alors même qu'une réforme était censée simplifier les mesures.

Décidées par un juge, les mesures de protection, de la curatelle à la tutelle (la plus restrictive), consistent à donner à un tiers la responsabilité d'accompagner et de représenter légalement une personne majeure dont les facultés sont altérées.

Contrairement aux associations spécialisées et mandataires privés, rémunérés jusqu'à 15% des revenus annuels dans la limite d'un plafond de 468 euros par mois, les familles, à qui sont confiés plus de la moitié des dossiers, le font gratuitement.

"On n'a aucune considération. On laisse les familles se débrouiller seules alors qu'on a une lourde responsabilité", témoigne à l'AFP Francis Polteau, tuteur de sa sœur trisomique âgée de 49 ans.

Compte en banque, assurances, sécurité sociale, gestion de patrimoine, demandes d'aides: le sexagénaire s'occupe de tout l'administratif sans avoir été formé.

Le juge des tutelles, il ne l'a rencontré qu'une demi-heure depuis 2009. Et à chaque fois qu'il est obligé de le solliciter pour une dépense imprévue, il se plaint d'attendre la réponse pendant "des semaines".

La réforme de 2007, qui avait pour objectif de "déjudiciariser" le dispositif et renforcer les droits du majeur protégé, n'a pas eu les effets escomptés.

En 2015, on comptait quelque 62.000 personnes supplémentaires sous mesure de protection par rapport à 2010, soit une hausse d'environ 2% par an en moyenne, notamment à cause du

vieillesse de la population.

- "Un tampon et basta" -

Avec en moyenne 3.500 dossiers gérés par juge, il est difficile, voire impossible, d'assurer un suivi "efficace" des décisions, s'alarme la Cour des comptes dans un rapport publié en octobre mettant en cause le "très faible" niveau de contrôle des mesures prises à l'égard d'une population particulièrement vulnérable.

Entre "les ordonnances, les auditions, les courriers à traiter... On est surchargés. Les comptes de gestion, c'est la dernière chose qu'on fait", confie Catherine Arnal, greffière au TGI du Puy-en-Velay, membre du syndicat SDG-FO, pestant contre un logiciel de gestion qui "a plus de 20 ans".

Chaque année, le greffe est entre autres chargé d'éplucher les comptes de la personne protégée, gérés et fournis par son tuteur. En cas d'anomalie, il doit alerter le juge des tutelles. Catherine, cocuratrice de sa mère atteinte d'Alzheimer, a constaté dans ses comptes de gestion de 2015, tenus par sa sœur également cocuratrice, "des milliers d'euros de dépenses injustifiées".

Les 12.000 euros de frais d'alimentation, les travaux dans la maison de sa sœur n'ont pas éveillé les soupçons lors de la vérification des comptes. "On a mis un coup de tampon et puis basta", raconte à l'AFP la quinquagénaire, qui a déposé un recours auprès du juge au risque d'un "clash familial". Elle attend sa réponse depuis septembre.

Les abus sont minoritaires, notamment parce que les personnes protégées ont souvent des revenus modestes, assurent les autorités. Mais chaque année des milliers de comptes ne sont pas vérifiés.

Au tribunal d'instance de Lille, par exemple, sur 9.800 mesures de protection environ, 927 comptes de 2014 auraient fait l'objet d'une prévérification par les greffiers (9%) dont 501 transmis au greffier en chef pour approbation, a relevé la Cour des comptes en mars 2016. "On ne peut pas vérifier tous les comptes parce que, concrètement, c'est infaisable. Les moyens qu'on a ne nous permettent pas d'être suffisamment scrupuleux", déplore Céline Parisot, ancienne juge d'instance, secrétaire générale de l'Union syndicale des magistrats (USM).

Pour les familles, cette gestion à flux tendu déshumanise la protection des plus faibles.

"Ils ne s'intéressent qu'aux comptes", s'agace Rose-Marie, tutrice de son frère handicapé.

"Quand tu franchis la porte du juge, on te regarde comme si tu étais coupable" d'avoir détourné de l'argent.

Elle regrette que ni le juge, ni le greffe n'aient rencontré son frère, ni posé de questions sur son état de santé.

- "Patate chaude" -

Pourtant, la réforme de 2007 oblige notamment le juge à entendre les concernés, sauf s'ils ne sont pas en mesure de s'exprimer. Mais la Cour des comptes relève qu'il lui a été "impossible d'obtenir la part des décisions qui ont donné lieu à une audition".

"On parle de mesures de restriction de liberté, il est normal que les personnes protégées puissent s'exprimer (...), mais la réalité des moyens judiciaires ne rend pas cet objectif réalisable pour l'instant", déplore Anne Caron-Déglise, présidente de la chambre des tutelles à la Cour d'appel de Versailles.

Au détriment d'une rencontre, certains magistrats se rangent trop facilement "derrière des conclusions médicales parfois peu motivées", la consultation d'un médecin étant obligatoire avant toute décision.

Face à des mesures pas toujours bien acceptées par le majeur, le face-à-face permettrait également de "dédramatiser" les situations, insiste la magistrate.

"La justice donne une impression de cadre, mais le suivi est très mal assuré", analyse Rose-Marie. Le sujet pourrait "davantage relever de mesures d'accompagnement sociales plutôt

que judiciaires, mais on a l'impression que chacun se refile la patate chaude".

A cheval entre différents ministères (Affaires sociales, Justice), le sujet souffre de l'absence de porte-parole et "n'est pas une priorité", observe de son côté Hadeel Chamson, délégué général de la Fédération nationale des associations tutélaires (Fnat).

La Cour des comptes, qui pointe "une sous-administration manifeste" et un manque de coordination entre les différents ministères, préconise la nomination d'un délégué interministériel.

"Il faut une volonté politique, maintenant", insiste Anne Caron-Déglise, qui regrette que la justice de proximité "ne soit pas une priorité" des gardes des Sceaux.

France 24 .



Dans une certaine indifférence, 700.000 personnes vulnérables vivent en France sous tutelle ou curatelle. Étrillé dans un récent rapport, le manque de suivi de ces mesures, faute de moyens, laisse un goût amer aux familles comme aux juges.

Dossiers qui s'empilent sur les bureaux des juges et des greffiers, familles tutrices ou curatrices qui ont l'impression d'être "abandonnées"... Le constat est sans appel pour ceux qui veillent sur les intérêts d'un proche âgé ou handicapé, alors même qu'une réforme était censée simplifier les mesures.

Décidées par un juge, les mesures de protection, de la curatelle à la tutelle (la plus restrictive), consistent à donner à un tiers la responsabilité d'accompagner et de représenter légalement une personne majeure dont les facultés sont altérées.

Contrairement aux associations spécialisées et mandataires privés, rémunérés jusqu'à 15% des revenus annuels dans la limite d'un plafond de 468 euros par mois, les familles, à qui sont confiés plus de la moitié des dossiers, le font gratuitement.

"On n'a aucune considération. On laisse les familles se débrouiller seules alors qu'on a une lourde responsabilité", témoigne à l'AFP Francis Polteau, tuteur de sa sœur trisomique âgée de 49 ans.

Compte en banque, assurances, sécurité sociale, gestion de patrimoine, demandes d'aides: le sexagénaire s'occupe de tout l'administratif sans avoir été formé.

Le juge des tutelles, il ne l'a rencontré qu'une demi-heure depuis 2009. Et à chaque fois qu'il est obligé de le solliciter pour une dépense imprévue, il se plaint d'attendre la réponse pendant "des semaines".

La réforme de 2007, qui avait pour objectif de "déjudiciariser" le dispositif et renforcer les droits du majeur protégé, n'a pas eu les effets escomptés.

En 2015, on comptait quelque 62.000 personnes supplémentaires sous mesure de protection par rapport à 2010, soit une hausse d'environ 2% par an en moyenne, notamment à cause du vieillissement de la population.

- "Un tampon et basta" -

Avec en moyenne 3.500 dossiers gérés par juge, il est difficile, voire impossible, d'assurer un suivi "efficace" des décisions, s'alarme la Cour des comptes dans un rapport publié en octobre mettant en cause le "très faible" niveau de contrôle des mesures prises à l'égard d'une

population particulièrement vulnérable.

Entre "les ordonnances, les auditions, les courriers à traiter... On est surchargés. Les comptes de gestion, c'est la dernière chose qu'on fait", confie Catherine Arnal, greffière au TGI du Puy-en-Velay, membre du syndicat SDG-FO, pestant contre un logiciel de gestion qui "a plus de 20 ans".

Chaque année, le greffe est entre autres chargé d'éplucher les comptes de la personne protégée, gérés et fournis par son tuteur. En cas d'anomalie, il doit alerter le juge des tutelles. Catherine, cocuratrice de sa mère atteinte d'Alzheimer, a constaté dans ses comptes de gestion de 2015, tenus par sa sœur également cocuratrice, "des milliers d'euros de dépenses injustifiées".

Les 12.000 euros de frais d'alimentation, les travaux dans la maison de sa sœur n'ont pas éveillé les soupçons lors de la vérification des comptes. "On a mis un coup de tampon et puis basta", raconte à l'AFP la quinquagénaire, qui a déposé un recours auprès du juge au risque d'un "clash familial". Elle attend sa réponse depuis septembre.

Les abus sont minoritaires, notamment parce que les personnes protégées ont souvent des revenus modestes, assurent les autorités. Mais chaque année des milliers de comptes ne sont pas vérifiés.

Au tribunal d'instance de Lille, par exemple, sur 9.800 mesures de protection environ, 927 comptes de 2014 auraient fait l'objet d'une prévérification par les greffiers (9%) dont 501 transmis au greffier en chef pour approbation, a relevé la Cour des comptes en mars 2016. "On ne peut pas vérifier tous les comptes parce que, concrètement, c'est infaisable. Les moyens qu'on a ne nous permettent pas d'être suffisamment scrupuleux", déplore Céline Parisot, ancienne juge d'instance, secrétaire générale de l'Union syndicale des magistrats (USM).

Pour les familles, cette gestion à flux tendu déshumanise la protection des plus faibles. "Ils ne s'intéressent qu'aux comptes", s'agace Rose-Marie, tutrice de son frère handicapé. "Quand tu franchis la porte du juge, on te regarde comme si tu étais coupable" d'avoir détourné de l'argent.

Elle regrette que ni le juge, ni le greffe n'aient rencontré son frère, ni posé de questions sur son état de santé.

- "Patate chaude" -

Pourtant, la réforme de 2007 oblige notamment le juge à entendre les concernés, sauf s'ils ne sont pas en mesure de s'exprimer. Mais la Cour des comptes relève qu'il lui a été "impossible d'obtenir la part des décisions qui ont donné lieu à une audition".

"On parle de mesures de restriction de liberté, il est normal que les personnes protégées puissent s'exprimer (...), mais la réalité des moyens judiciaires ne rend pas cet objectif réalisable pour l'instant", déplore Anne Caron-Déglise, présidente de la chambre des tutelles à la Cour d'appel de Versailles.

Au détriment d'une rencontre, certains magistrats se rangent trop facilement "derrière des conclusions médicales parfois peu motivées", la consultation d'un médecin étant obligatoire avant toute décision.

Face à des mesures pas toujours bien acceptées par le majeur, le face-à-face permettrait également de "dédramatiser" les situations, insiste la magistrate.

"La justice donne une impression de cadre, mais le suivi est très mal assuré", analyse Rose-Marie. Le sujet pourrait "davantage relever de mesures d'accompagnement sociales plutôt que judiciaires, mais on a l'impression que chacun se refile la patate chaude".

A cheval entre différents ministères (Affaires sociales, Justice), le sujet souffre de l'absence de porte-parole et "n'est pas une priorité", observe de son côté Hadeel Chamson, délégué général de la Fédération nationale des associations tutélaires (Fnat).

La Cour des comptes, qui pointe "une sous-administration manifeste" et un manque de

coordination entre les différents ministères, préconise la nomination d'un délégué interministériel.

"Il faut une volonté politique, maintenant", insiste Anne Caron-Déglise, qui regrette que la justice de proximité "ne soit pas une priorité" des gardes des Sceaux.

France 24 .



Dans une certaine indifférence, 700.000 personnes vulnérables vivent en France sous tutelle ou curatelle. Étrillé dans un récent rapport, le manque de suivi de ces mesures, faute de moyens, laisse un goût amer aux familles comme aux juges.

Dossiers qui s'empilent sur les bureaux des juges et des greffiers, familles tutrices ou curatrices qui ont l'impression d'être "abandonnées"... Le constat est sans appel pour ceux qui veillent sur les intérêts d'un proche âgé ou handicapé, alors même qu'une réforme était censée simplifier les mesures.

Décidées par un juge, les mesures de protection, de la curatelle à la tutelle (la plus restrictive), consistent à donner à un tiers la responsabilité d'accompagner et de représenter légalement une personne majeure dont les facultés sont altérées.

Contrairement aux associations spécialisées et mandataires privés, rémunérés jusqu'à 15% des revenus annuels dans la limite d'un plafond de 468 euros par mois, les familles, à qui sont confiés plus de la moitié des dossiers, le font gratuitement.

"On n'a aucune considération. On laisse les familles se débrouiller seules alors qu'on a une lourde responsabilité", témoigne à l'AFP Francis Polteau, tuteur de sa sœur trisomique âgée de 49 ans.

Compte en banque, assurances, sécurité sociale, gestion de patrimoine, demandes d'aides: le sexagénaire s'occupe de tout l'administratif sans avoir été formé.

Le juge des tutelles, il ne l'a rencontré qu'une demi-heure depuis 2009. Et à chaque fois qu'il est obligé de le solliciter pour une dépense imprévue, il se plaint d'attendre la réponse pendant "des semaines".

La réforme de 2007, qui avait pour objectif de "déjudiciariser" le dispositif et renforcer les droits du majeur protégé, n'a pas eu les effets escomptés.

En 2015, on comptait quelque 62.000 personnes supplémentaires sous mesure de protection par rapport à 2010, soit une hausse d'environ 2% par an en moyenne, notamment à cause du vieillissement de la population.

- "Un tampon et basta" -

Avec en moyenne 3.500 dossiers gérés par juge, il est difficile, voire impossible, d'assurer un suivi "efficace" des décisions, s'alarme la Cour des comptes dans un rapport publié en octobre mettant en cause le "très faible" niveau de contrôle des mesures prises à l'égard d'une population particulièrement vulnérable.

Entre "les ordonnances, les auditions, les courriers à traiter... On est surchargés. Les comptes de gestion, c'est la dernière chose qu'on fait", confie Catherine Arnal, greffière au TGI du Puy-en-Velay, membre du syndicat SDG-FO, pestant contre un logiciel de gestion qui "a plus de 20 ans".

Chaque année, le greffe est entre autres chargé d'éplucher les comptes de la personne protégée, gérés et fournis par son tuteur. En cas d'anomalie, il doit alerter le juge des tutelles.

Catherine, cocuratrice de sa mère atteinte d'Alzheimer, a constaté dans ses comptes de gestion de 2015, tenus par sa sœur également cocuratrice, "des milliers d'euros de dépenses injustifiées".

Les 12.000 euros de frais d'alimentation, les travaux dans la maison de sa sœur n'ont pas éveillé les soupçons lors de la vérification des comptes. "On a mis un coup de tampon et puis basta", raconte à l'AFP la quinquagénaire, qui a déposé un recours auprès du juge au risque d'un "clash familial". Elle attend sa réponse depuis septembre.

Les abus sont minoritaires, notamment parce que les personnes protégées ont souvent des revenus modestes, assurent les autorités. Mais chaque année des milliers de comptes ne sont pas vérifiés.

Au tribunal d'instance de Lille, par exemple, sur 9.800 mesures de protection environ, 927 comptes de 2014 auraient fait l'objet d'une prévérification par les greffiers (9%) dont 501 transmis au greffier en chef pour approbation, a relevé la Cour des comptes en mars 2016. "On ne peut pas vérifier tous les comptes parce que, concrètement, c'est infaisable. Les moyens qu'on a ne nous permettent pas d'être suffisamment scrupuleux", déplore Céline Parisot, ancienne juge d'instance, secrétaire générale de l'Union syndicale des magistrats (USM).

Pour les familles, cette gestion à flux tendu déshumanise la protection des plus faibles. "Ils ne s'intéressent qu'aux comptes", s'agace Rose-Marie, tutrice de son frère handicapé. "Quand tu franchis la porte du juge, on te regarde comme si tu étais coupable" d'avoir détourné de l'argent.

Elle regrette que ni le juge, ni le greffe n'aient rencontré son frère, ni posé de questions sur son état de santé.

- "Patate chaude" -

Pourtant, la réforme de 2007 oblige notamment le juge à entendre les concernés, sauf s'ils ne sont pas en mesure de s'exprimer. Mais la Cour des comptes relève qu'il lui a été "impossible d'obtenir la part des décisions qui ont donné lieu à une audition".

"On parle de mesures de restriction de liberté, il est normal que les personnes protégées puissent s'exprimer (...), mais la réalité des moyens judiciaires ne rend pas cet objectif réalisable pour l'instant", déplore Anne Caron-Déglise, présidente de la chambre des tutelles à la Cour d'appel de Versailles.

Au détriment d'une rencontre, certains magistrats se rangent trop facilement "derrière des conclusions médicales parfois peu motivées", la consultation d'un médecin étant obligatoire avant toute décision.

Face à des mesures pas toujours bien acceptées par le majeur, le face-à-face permettrait également de "dédramatiser" les situations, insiste la magistrate.

"La justice donne une impression de cadre, mais le suivi est très mal assuré", analyse Rose-Marie. Le sujet pourrait "davantage relever de mesures d'accompagnement sociales plutôt que judiciaires, mais on a l'impression que chacun se refile la patate chaude".

A cheval entre différents ministères (Affaires sociales, Justice), le sujet souffre de l'absence de porte-parole et "n'est pas une priorité", observe de son côté Hadeel Chamson, délégué général de la Fédération nationale des associations tutélaires (Fnat).

La Cour des comptes, qui pointe "une sous-administration manifeste" et un manque de coordination entre les différents ministères, préconise la nomination d'un délégué interministériel.

"Il faut une volonté politique, maintenant", insiste Anne Caron-Déglise, qui regrette que la justice de proximité "ne soit pas une priorité" des gardes des Sceaux.

France 24 .



Dans une certaine indifférence, 700.000 personnes vulnérables vivent en France sous tutelle ou curatelle. Étrillé dans un récent rapport, le manque de suivi de ces mesures, faute de moyens, laisse un goût amer aux familles comme aux juges.

Dossiers qui s'empilent sur les bureaux des juges et des greffiers, familles tutrices ou curatrices qui ont l'impression d'être "abandonnées"... Le constat est sans appel pour ceux qui veillent sur les intérêts d'un proche âgé ou handicapé, alors même qu'une réforme était censée simplifier les mesures.

Décidées par un juge, les mesures de protection, de la curatelle à la tutelle (la plus restrictive), consistent à donner à un tiers la responsabilité d'accompagner et de représenter légalement une personne majeure dont les facultés sont altérées.

Contrairement aux associations spécialisées et mandataires privés, rémunérés jusqu'à 15% des revenus annuels dans la limite d'un plafond de 468 euros par mois, les familles, à qui sont confiés plus de la moitié des dossiers, le font gratuitement.

"On n'a aucune considération. On laisse les familles se débrouiller seules alors qu'on a une lourde responsabilité", témoigne à l'AFP Francis Polteau, tuteur de sa sœur trisomique âgée de 49 ans.

Compte en banque, assurances, sécurité sociale, gestion de patrimoine, demandes d'aides: le sexagénaire s'occupe de tout l'administratif sans avoir été formé.

Le juge des tutelles, il ne l'a rencontré qu'une demi-heure depuis 2009. Et à chaque fois qu'il est obligé de le solliciter pour une dépense imprévue, il se plaint d'attendre la réponse pendant "des semaines".

La réforme de 2007, qui avait pour objectif de "déjudiciariser" le dispositif et renforcer les droits du majeur protégé, n'a pas eu les effets escomptés.

En 2015, on comptait quelque 62.000 personnes supplémentaires sous mesure de protection par rapport à 2010, soit une hausse d'environ 2% par an en moyenne, notamment à cause du vieillissement de la population.

- "Un tampon et basta" -

Avec en moyenne 3.500 dossiers gérés par juge, il est difficile, voire impossible, d'assurer un suivi "efficace" des décisions, s'alarme la Cour des comptes dans un rapport publié en octobre mettant en cause le "très faible" niveau de contrôle des mesures prises à l'égard d'une population particulièrement vulnérable.

Entre "les ordonnances, les auditions, les courriers à traiter... On est surchargés. Les comptes de gestion, c'est la dernière chose qu'on fait", confie Catherine Arnal, greffière au TGI du Puy-en-Velay, membre du syndicat SDG-FO, pestant contre un logiciel de gestion qui "a plus de 20 ans".

Chaque année, le greffe est entre autres chargé d'éplucher les comptes de la personne protégée, gérés et fournis par son tuteur. En cas d'anomalie, il doit alerter le juge des tutelles. Catherine, cocuratrice de sa mère atteinte d'Alzheimer, a constaté dans ses comptes de gestion de 2015, tenus par sa sœur également cocuratrice, "des milliers d'euros de dépenses injustifiées".

Les 12.000 euros de frais d'alimentation, les travaux dans la maison de sa sœur n'ont pas éveillé les soupçons lors de la vérification des comptes. "On a mis un coup de tampon et puis

basta", raconte à l'AFP la quinquagénaire, qui a déposé un recours auprès du juge au risque d'un "clash familial". Elle attend sa réponse depuis septembre.

Les abus sont minoritaires, notamment parce que les personnes protégées ont souvent des revenus modestes, assurent les autorités. Mais chaque année des milliers de comptes ne sont pas vérifiés.

Au tribunal d'instance de Lille, par exemple, sur 9.800 mesures de protection environ, 927 comptes de 2014 auraient fait l'objet d'une prévérification par les greffiers (9%) dont 501 transmis au greffier en chef pour approbation, a relevé la Cour des comptes en mars 2016.

"On ne peut pas vérifier tous les comptes parce que, concrètement, c'est infaisable. Les moyens qu'on a ne nous permettent pas d'être suffisamment scrupuleux", déplore Céline Parisot, ancienne juge d'instance, secrétaire générale de l'Union syndicale des magistrats (USM).

Pour les familles, cette gestion à flux tendu déshumanise la protection des plus faibles. "Ils ne s'intéressent qu'aux comptes", s'agace Rose-Marie, tutrice de son frère handicapé. "Quand tu franchis la porte du juge, on te regarde comme si tu étais coupable" d'avoir détourné de l'argent.

Elle regrette que ni le juge, ni le greffe n'aient rencontré son frère, ni posé de questions sur son état de santé.

- "Patate chaude" -

Pourtant, la réforme de 2007 oblige notamment le juge à entendre les concernés, sauf s'ils ne sont pas en mesure de s'exprimer. Mais la Cour des comptes relève qu'il lui a été "impossible d'obtenir la part des décisions qui ont donné lieu à une audition".

"On parle de mesures de restriction de liberté, il est normal que les personnes protégées puissent s'exprimer (...), mais la réalité des moyens judiciaires ne rend pas cet objectif réalisable pour l'instant", déplore Anne Caron-Déglise, présidente de la chambre des tutelles à la Cour d'appel de Versailles.

Au détriment d'une rencontre, certains magistrats se rangent trop facilement "derrière des conclusions médicales parfois peu motivées", la consultation d'un médecin étant obligatoire avant toute décision.

Face à des mesures pas toujours bien acceptées par le majeur, le face-à-face permettrait également de "dédramatiser" les situations, insiste la magistrate.

"La justice donne une impression de cadre, mais le suivi est très mal assuré", analyse Rose-Marie. Le sujet pourrait "davantage relever de mesures d'accompagnement sociales plutôt que judiciaires, mais on a l'impression que chacun se refile la patate chaude".

A cheval entre différents ministères (Affaires sociales, Justice), le sujet souffre de l'absence de porte-parole et "n'est pas une priorité", observe de son côté Hadeel Chamson, délégué général de la Fédération nationale des associations tutélaires (Fnat).

La Cour des comptes, qui pointe "une sous-administration manifeste" et un manque de coordination entre les différents ministères, préconise la nomination d'un délégué interministériel.

"Il faut une volonté politique, maintenant", insiste Anne Caron-Déglise, qui regrette que la justice de proximité "ne soit pas une priorité" des gardes des Sceaux.

France 24 .



Les nouveaux traitements contre l'hépatite C, très efficaces mais également très coûteux, sont susceptibles de réactiver le virus de l'hépatite B chez des patients atteints par les deux virus, averti vendredi l'agence européenne du médicament (EMA).

Suite à un réexamen lancé en mars dernier à la demande de l'Union européenne, l'EMA a confirmé que des patients traités par des antiviraux d'action directe (AAD) couraient le risque d'une réactivation du virus de l'hépatite B, potentiellement mortelle.

La réactivation signifie qu'une infection par le virus de l'hépatite B (VHB), jusque là latente chez un patient, redevient active.

Apparus sur le marché ces dernières années, les AAD sont des médicaments qui bloquent la capacité de multiplication du virus de l'hépatite C (VHC) et qui sont nettement plus performants que les traitements conventionnels (interféron et ribavirine).

Mais leur coût, de l'ordre de 40.000 à 80.000 euros pour un traitement standard de 12 semaines, selon les pays, rend leur accès très difficile à de nombreux malades dans le monde. Parmi les plus connus figure le Sovaldi (molécule sofosbuvir) du laboratoire américain Gilead, mais l'EMA cite également le Daklinza (daclatasvir) de Bristol-Myers Squibb, Exviera (dasabuvir) de AbbVie, Harvoni de Gilead, Olysio (symeprevir) de Janssen-Cilag et Viekirax, également du laboratoire AbbVie.

A cette liste sont venus s'ajouter deux autres médicaments, Eplussa (de Gilead) et Zepatier (du laboratoire MSD), autorisés dans l'Union européenne ces derniers mois.

Bien que seulement 30 cas de réactivation du virus de l'hépatite B aient été observés parmi les milliers de patients traités, le comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (Prac) de l'EMA recommande qu'un avertissement soit à l'avenir inclus dans la notice d'information de ces médicaments et que tous les patients soient testés pour le VHB avant de recevoir un traitement contre le VHC.

Ceux qui sont infectés par les deux virus devront faire l'objet d'une surveillance spéciale, ajoute le Prac.

Le comité a également passé en revue les données liant les nouveaux traitements anti-VHC à des cancers du foie, mais a conclu que de nouvelles études seraient nécessaires avant de pouvoir se prononcer.

Il n'existe actuellement pas de vaccin contre le VHC qui touche environ 170 millions de personnes dans le monde mais l'arrivée des antiviraux d'action directe (AAD) a constitué une véritable révolution avec des taux de guérison spectaculaires.

Il existe en revanche un vaccin très efficace contre l'hépatite B.

France 24 .



Les nouveaux traitements contre l'hépatite C, très efficaces mais également très coûteux, sont susceptibles de réactiver le virus de l'hépatite B chez des patients atteints par les deux virus, averti vendredi l'agence européenne du médicament (EMA).

Suite à un réexamen lancé en mars dernier à la demande de l'Union européenne, l'EMA a confirmé que des patients traités par des antiviraux d'action directe (AAD) couraient le risque d'une réactivation du virus de l'hépatite B, potentiellement mortelle.

La réactivation signifie qu'une infection par le virus de l'hépatite B (VHB), jusque là latente chez un patient, redevient active.

Apparus sur le marché ces dernières années, les AAD sont des médicaments qui bloquent la capacité de multiplication du virus de l'hépatite C (VHC) et qui sont nettement plus performants que les traitements conventionnels (interféron et ribavirine).

Mais leur coût, de l'ordre de 40.000 à 80.000 euros pour un traitement standard de 12 semaines, selon les pays, rend leur accès très difficile à de nombreux malades dans le monde. Parmi les plus connus figure le Sovaldi (molécule sofosbuvir) du laboratoire américain Gilead, mais l'EMA cite également le Daklinza (daclatasvir) de Bristol-Myers Squibb, Exviera (dasabuvir) de AbbVie, Harvoni de Gilead, Olysio (symeprevir) de Janssen-Cilag et Viekirax, également du laboratoire AbbVie.

A cette liste sont venus s'ajouter deux autres médicaments, Eplclusa (de Gilead) et Zepatier (du laboratoire MSD), autorisés dans l'Union européenne ces derniers mois.

Bien que seulement 30 cas de réactivation du virus de l'hépatite B aient été observés parmi les milliers de patients traités, le comité pour l'évaluation des risques en matière de pharmacovigilance (Prac) de l'EMA recommande qu'un avertissement soit à l'avenir inclus dans la notice d'information de ces médicaments et que tous les patients soient testés pour le VHB avant de recevoir un traitement contre le VHC.

Ceux qui sont infectés par les deux virus devront faire l'objet d'une surveillance spéciale, ajoute le Prac.

Le comité a également passé en revue les données liant les nouveaux traitements anti-VHC à des cancers du foie, mais a conclu que de nouvelles études seraient nécessaires avant de pouvoir se prononcer.

Il n'existe actuellement pas de vaccin contre le VHC qui touche environ 170 millions de personnes dans le monde mais l'arrivée des antiviraux d'action directe (AAD) a constitué une véritable révolution avec des taux de guérison spectaculaires.

Il existe en revanche un vaccin très efficace contre l'hépatite B.

France 24 .

1 décembre



Le coût estimé du démantèlement, des dédommagements des riverains et de la décontamination de l'environnement après l'accident nucléaire de Fukushima dépassera 20.000 milliards de yens (170 milliards d'euros), a indiqué jeudi la chaîne publique japonaise NHK, après d'autres médias.

Cela représente environ le double du total estimé fin 2013 par le ministère de l'Industrie (Meti).

La compagnie exploitante de la centrale Fukushima Daiichi, Tokyo Electric Power (Tepco), avait initialement indiqué que le démantèlement et les travaux sur le site seuls coûteraient aux environs de 2.000 milliards de yens mais, dans la nouvelle évaluation gouvernementale, le montant est 4 fois supérieur: 8.000 milliards (près de 70 milliards d'euros), selon la NHK. Les mêmes données ont été publiées par le quotidien Nikkei.

Il faudra au moins trois à quatre décennies pour récupérer le combustible fondu dans trois unités et nettoyer les lieux du mieux possible.

Un comité d'experts mandatés par le gouvernement avait déjà dit en octobre que le coût du démantèlement "dépasserait très largement 2.000 milliards de yens". Ils n'ont officiellement pas donné de chiffres actualisés plus précis depuis, et le Meti non plus, mais pourraient les publier à l'occasion de leur prochaine réunion ce mois-ci.

"Les discussions (sur les coûts et la répartition entre les parties prenantes) vont se poursuivre encore l'année prochaine", a indiqué par téléphone à l'AFP un porte-parole du Meti.

Quelque 8.000 à 10.000 milliards de yens sont en outre désormais jugés nécessaires par les mêmes experts pour les dédommagements versés aux habitants de la région, indemnités dont la part déjà versée avoisine 6.000 milliards de yens. La somme grimpe au fil des mois du fait du nombre important de personnes affectées par le drame.

L'Etat avance cet argent à Tepco par le biais d'un fonds spécialement créé auquel contribuent aussi les autres fournisseurs d'électricité. La compagnie est censée rembourser ultérieurement les sommes prêtées par le pays, mais l'échéance n'est pas définie.

Les opérations de décontamination des environs du site, également comprises dans la somme totale de plus de 20.000 milliards de yens, pourraient coûter de leur côté 4.000 milliards de yens, bien plus que prévu précédemment, selon les chiffres de la NHK et des autres médias qui ne mentionnent pas leur source.

France 24 .



Le coût estimé du démantèlement, des dédommagements des riverains et de la décontamination de l'environnement après l'accident nucléaire de Fukushima dépassera 20.000 milliards de yens (170 milliards d'euros), a indiqué jeudi la chaîne publique japonaise NHK, après d'autres médias.

NHK, après d'autres médias.

Cela représente environ le double du total estimé fin 2013 par le ministère de l'Industrie (Meti).

La compagnie exploitante de la centrale Fukushima Daiichi, Tokyo Electric Power (Tepco), avait initialement indiqué que le démantèlement et les travaux sur le site seuls coûteraient aux environs de 2.000 milliards de yens mais, dans la nouvelle évaluation gouvernementale, le montant est 4 fois supérieur: 8.000 milliards (près de 70 milliards d'euros), selon la NHK. Les mêmes données ont été publiées par le quotidien Nikkei.

Il faudra au moins trois à quatre décennies pour récupérer le combustible fondu dans trois unités et nettoyer les lieux du mieux possible.

Un comité d'experts mandatés par le gouvernement avait déjà dit en octobre que le coût du démantèlement "dépasserait très largement 2.000 milliards de yens". Ils n'ont officiellement pas donné de chiffres actualisés plus précis depuis, et le Meti non plus, mais pourraient les publier à l'occasion de leur prochaine réunion ce mois-ci.

"Les discussions (sur les coûts et la répartition entre les parties prenantes) vont se poursuivre encore l'année prochaine", a indiqué par téléphone à l'AFP un porte-parole du Meti.

Quelque 8.000 à 10.000 milliards de yens sont en outre désormais jugés nécessaires par les mêmes experts pour les dédommagements versés aux habitants de la région, indemnités dont la part déjà versée avoisine 6.000 milliards de yens. La somme grimpe au fil des mois du fait du nombre important de personnes affectées par le drame.

L'Etat avance cet argent à Tepco par le biais d'un fonds spécialement créé auquel contribuent aussi les autres fournisseurs d'électricité. La compagnie est censée rembourser ultérieurement les sommes prêtées par le pays, mais l'échéance n'est pas définie.

Les opérations de décontamination des environs du site, également comprises dans la somme totale de plus de 20.000 milliards de yens, pourraient coûter de leur côté 4.000 milliards de yens, bien plus que prévu précédemment, selon les chiffres de la NHK et des autres médias qui ne mentionnent pas leur source.

France 24 .

novembre 2016

30 novembre



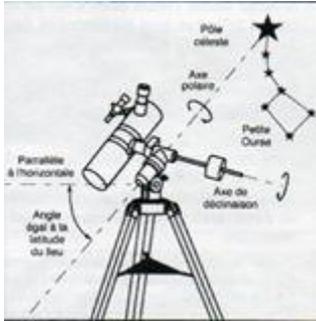
Un jeune chimpanzé arraché d'Afrique centrale il y a trois ans et vendu à un zoo dans le nord de l'Irak était en route mercredi pour un sanctuaire pour primates au Kenya, selon l'ONG saisie de son cas.

Manno, quatre ans, a été capturé en 2013 par des trafiquants puis envoyé en Syrie avant d'être vendu au zoo de Dohuk, au Kurdistan irakien, pour 15.000 dollars (14.110 euros), raconte Jason Mier, de l'association Animals Lebanon qui a organisé son rapatriement.

Le singe, qui n'avait pas de contact avec d'autres animaux de son espèce, vivait auprès de "gens qui n'avaient aucune idée de la manière de prendre soin d'un chimpanzé", explique-t-il. Selon Jason Mier, le trafic de singes à destination du Moyen-Orient est en plein essor, en particulier vers les Émirats arabes unis, la Qatar et le Koweït.

Un commerce illégal facilité par les conflits régionaux en cours. "Même au Liban, nous voyons de plus en plus d'animaux arriver en France", assure-t-il.

العاصمة العلمية فاس —



C'est la plus grande chance de l'humanité de détecter des extraterrestres. Avec son radiotélescope géant, grand comme 30 terrains de football, la Chine compte bien devenir une puissance scientifique. Quitte à exproprier des milliers de riverains.

Appelé FAST, acronyme anglais de "Radiotélescope sphérique de 500 mètres d'ouverture", l'engin a été mis en service fin septembre, pour un coût de 1,2 milliard de yuans (165 millions d'euros).

Installé dans la province pauvre du Guizhou (sud-ouest), entre trois collines karstiques, le FAST peut sonder l'espace comme jamais, examinant pulsars, matière noire et ondes gravitationnelles, à la recherche de signes de vie.

Mais la construction a nécessité l'expropriation de 9.000 personnes du district de Pingtang. Et des milliers de villageois indignés portent désormais plainte.

Pour Pékin, le FAST est l'outil rêvé pour rattraper son retard international et glaner des prix Nobel, selon Peng Bo, directeur des Observatoires astronomiques nationaux.

Le FAST, d'un diamètre de 500 mètres, dépasse nettement le radiotélescope américain d'Arecibo (305 mètres), deuxième du monde et situé sur l'île de Porto Rico.

"Nous nous devons d'être un peu plus audacieux, car nous devons surpasser les Etats-Unis à tout prix", a déclaré M. Peng lors d'une conférence à l'Académie chinoise des Sciences.

"Nous pouvons obtenir quelques prix Nobel grâce à lui", espère l'astronome, soulignant que le radiotélescope doit pouvoir détecter autant de pulsars (des étoiles émettant un fort rayonnement électromagnétique) en un an qu'il n'en a été trouvé depuis 50 ans.

La Chine, pays le plus peuplé au monde, n'a remporté qu'un unique Nobel en sciences, décerné en 2015 à la chercheuse Tu Youyou, en médecine.

- 'Merci aux extraterrestres' -

Le FAST nécessite une zone tampon de "silence radio" d'un rayon de 5 km, tout article électronique y étant prohibé afin de réduire les interférences.

Plus de 9.000 personnes ont ainsi été expropriées dans ce cadre, avait indiqué l'agence officielle Chine nouvelle en juillet. Les habitants délogés "bénéficieront de meilleures conditions de vie", affirmait-elle, ajoutant: "Les villageois des zones voisines les jalouent, leur disant qu'ils peuvent +dire merci aux extraterrestres+."

Mais des habitants affirment avoir été victimes d'expropriations sans indemnisation, de démolitions forcées et de détentions illégales. Quelque 500 familles poursuivent en justice les autorités de Pingtang.

Lu Zhenglong, dont l'affaire a été entendue mardi, affirme que des fonctionnaires ont démoli sa maison sans avertissement et sans autorisation, en son absence.

"Que se serait-il passé si j'avais été à l'intérieur?", déclare-t-il à l'AFP. Selon lui, les autorités ont "acculé les gens. C'est véritablement effarant".

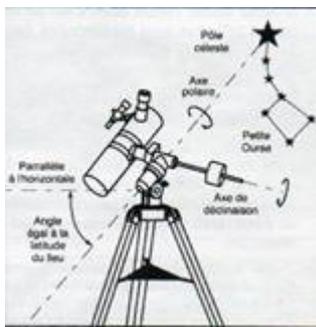
Un voisin, un autre M. Lu, renchérit: "Ils nous ont tous chassé vers une espèce de terrain vague, en nous ordonnant d'habiter là, sans moyen de maintenir nos conditions de vie. Pour 90% d'entre nous, la simple survie pose problème."

- 100 euros l'entrée -

Leurs maisons ont désormais fait place à un parc touristique situé en bordure de la zone de "silence radio". A près de 100 euros, l'entrée, ce parc a coûté 1,5 milliard de yuans, soit davantage que le télescope lui-même, selon le site internet des autorités locales.

Meng Xiujun, dont le cabinet d'avocats Elites basé à Canton (sud) gère la majorité des dossiers des habitants expropriés, affirme que des fonctionnaires ont tenté de l'intimider, lui demandant de "prendre en compte le contexte plus large de ce projet essentiel pour le pays". "Mais ce n'est pas juste une question d'intérêt économique. Lorsque vous demandez à de simples citoyens de se mettre à genoux ou quand vous les frappez, cela devient une question de droits de l'homme et de problème d'Etat de droit en Chine", accuse-t-il.

France 24 .



C'est la plus grande chance de l'humanité de détecter des extraterrestres. Avec son radiotélescope géant, grand comme 30 terrains de football, la Chine compte bien devenir une puissance scientifique. Quitte à exproprier des milliers de riverains.

Appelé FAST, acronyme anglais de "Radiotélescope sphérique de 500 mètres d'ouverture", l'engin a été mis en service fin septembre, pour un coût de 1,2 milliard de yuans (165 millions d'euros).

Installé dans la province pauvre du Guizhou (sud-ouest), entre trois collines karstiques, le FAST peut sonder l'espace comme jamais, examinant pulsars, matière noire et ondes gravitationnelles, à la recherche de signes de vie.

Mais la construction a nécessité l'expropriation de 9.000 personnes du district de Pingtang. Et des milliers de villageois indignés portent désormais plainte.

Pour Pékin, le FAST est l'outil rêvé pour rattraper son retard international et glaner des prix Nobel, selon Peng Bo, directeur des Observatoires astronomiques nationaux.

Le FAST, d'un diamètre de 500 mètres, dépasse nettement le radiotélescope américain d'Arecibo (305 mètres), deuxième du monde et situé sur l'île de Porto Rico.

"Nous nous devons d'être un peu plus audacieux, car nous devons surpasser les Etats-Unis à tout prix", a déclaré M. Peng lors d'une conférence à l'Académie chinoise des Sciences.

"Nous pouvons obtenir quelques prix Nobel grâce à lui", espère l'astronome, soulignant que le radiotélescope doit pouvoir détecter autant de pulsars (des étoiles émettant un fort rayonnement électromagnétique) en un an qu'il n'en a été trouvé depuis 50 ans.

La Chine, pays le plus peuplé au monde, n'a remporté qu'un unique Nobel en sciences, décerné en 2015 à la chercheuse Tu Youyou, en médecine.

- 'Merci aux extraterrestres' -

Le FAST nécessite une zone tampon de "silence radio" d'un rayon de 5 km, tout article électronique y étant prohibé afin de réduire les interférences.

Plus de 9.000 personnes ont ainsi été expropriées dans ce cadre, avait indiqué l'agence

officielle Chine nouvelle en juillet. Les habitants délogés "bénéficieront de meilleures conditions de vie", affirmait-elle, ajoutant: "Les villageois des zones voisines les jalouent, leur disant qu'ils peuvent +dire merci aux extraterrestres+."

Mais des habitants affirment avoir été victimes d'expropriations sans indemnisation, de démolitions forcées et de détentions illégales. Quelque 500 familles poursuivent en justice les autorités de Pingtang.

Lu Zhenglong, dont l'affaire a été entendue mardi, affirme que des fonctionnaires ont démoli sa maison sans avertissement et sans autorisation, en son absence.

"Que se serait-il passé si j'avais été à l'intérieur?", déclare-t-il à l'AFP. Selon lui, les autorités ont "acculé les gens. C'est véritablement effarant".

Un voisin, un autre M. Lu, renchérit: "Ils nous ont tous chassé vers une espèce de terrain vague, en nous ordonnant d'habiter là, sans moyen de maintenir nos conditions de vie. Pour 90% d'entre nous, la simple survie pose problème."

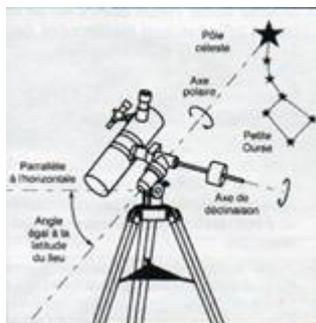
- 100 euros l'entrée -

Leurs maisons ont désormais fait place à un parc touristique situé en bordure de la zone de "silence radio". A près de 100 euros, l'entrée, ce parc a coûté 1,5 milliard de yuans, soit davantage que le télescope lui-même, selon le site internet des autorités locales.

Meng Xiujun, dont le cabinet d'avocats Elites basé à Canton (sud) gère la majorité des dossiers des habitants expropriés, affirme que des fonctionnaires ont tenté de l'intimider, lui demandant de "prendre en compte le contexte plus large de ce projet essentiel pour le pays".

"Mais ce n'est pas juste une question d'intérêt économique. Lorsque vous demandez à de simples citoyens de se mettre à genoux ou quand vous les frappez, cela devient une question de droits de l'homme et de problème d'Etat de droit en Chine", accuse-t-il.

France 24 .



C'est la plus grande chance de l'humanité de détecter des extraterrestres. Avec son radiotélescope géant, grand comme 30 terrains de football, la Chine compte bien devenir une puissance scientifique. Quitte à exproprier des milliers de riverains.

Appelé FAST, acronyme anglais de "Radiotélescope sphérique de 500 mètres d'ouverture", l'engin a été mis en service fin septembre, pour un coût de 1,2 milliard de yuans (165 millions d'euros).

Installé dans la province pauvre du Guizhou (sud-ouest), entre trois collines karstiques, le FAST peut sonder l'espace comme jamais, examinant pulsars, matière noire et ondes gravitationnelles, à la recherche de signes de vie.

Mais la construction a nécessité l'expropriation de 9.000 personnes du district de Pingtang. Et des milliers de villageois indignés portent désormais plainte.

Pour Pékin, le FAST est l'outil rêvé pour rattraper son retard international et glaner des prix Nobel, selon Peng Bo, directeur des Observatoires astronomiques nationaux.

Le FAST, d'un diamètre de 500 mètres, dépasse nettement le radiotélescope américain d'Arecibo (305 mètres), deuxième du monde et situé sur l'île de Porto Rico.

"Nous nous devons d'être un peu plus audacieux, car nous devons surpasser les Etats-Unis à

tout prix", a déclaré M. Peng lors d'une conférence à l'Académie chinoise des Sciences. "Nous pouvons obtenir quelques prix Nobel grâce à lui", espère l'astronome, soulignant que le radiotélescope doit pouvoir détecter autant de pulsars (des étoiles émettant un fort rayonnement électromagnétique) en un an qu'il n'en a été trouvé depuis 50 ans. La Chine, pays le plus peuplé au monde, n'a remporté qu'un unique Nobel en sciences, décerné en 2015 à la chercheuse Tu Youyou, en médecine.

- 'Merci aux extraterrestres' -

Le FAST nécessite une zone tampon de "silence radio" d'un rayon de 5 km, tout article électronique y étant prohibé afin de réduire les interférences.

Plus de 9.000 personnes ont ainsi été expropriées dans ce cadre, avait indiqué l'agence officielle Chine nouvelle en juillet. Les habitants délogés "bénéficieront de meilleures conditions de vie", affirmait-elle, ajoutant: "Les villageois des zones voisines les jalouent, leur disant qu'ils peuvent +dire merci aux extraterrestres+."

Mais des habitants affirment avoir été victimes d'expropriations sans indemnisation, de démolitions forcées et de détentions illégales. Quelque 500 familles poursuivent en justice les autorités de Pingtang.

Lu Zhenglong, dont l'affaire a été entendue mardi, affirme que des fonctionnaires ont démoli sa maison sans avertissement et sans autorisation, en son absence.

"Que se serait-il passé si j'avais été à l'intérieur?", déclare-t-il à l'AFP. Selon lui, les autorités ont "acculé les gens. C'est véritablement effarant".

Un voisin, un autre M. Lu, renchérit: "Ils nous ont tous chassé vers une espèce de terrain vague, en nous ordonnant d'habiter là, sans moyen de maintenir nos conditions de vie. Pour 90% d'entre nous, la simple survie pose problème."

- 100 euros l'entrée -

Leurs maisons ont désormais fait place à un parc touristique situé en bordure de la zone de "silence radio". A près de 100 euros, l'entrée, ce parc a coûté 1,5 milliard de yuans, soit davantage que le télescope lui-même, selon le site internet des autorités locales.

Meng Xiujun, dont le cabinet d'avocats Elites basé à Canton (sud) gère la majorité des dossiers des habitants expropriés, affirme que des fonctionnaires ont tenté de l'intimider, lui demandant de "prendre en compte le contexte plus large de ce projet essentiel pour le pays".

"Mais ce n'est pas juste une question d'intérêt économique. Lorsque vous demandez à de simples citoyens de se mettre à genoux ou quand vous les frappez, cela devient une question de droits de l'homme et de problème d'Etat de droit en Chine", accuse-t-il.

France 24 .

— à Fes فاس.



La SNCF s'est engagée mardi à rendre accessibles aux personnes handicapées 160 gares nationales (desservies par TGV ou Intercités) supplémentaires d'ici à 2024, ce qui représente plus de 800 millions d'euros d'investissements.

Le président du groupe SNCF Guillaume Pepy et les secrétaires d'Etat Alain Vidalies (Transports) et Ségolène Neuville (Handicap) ont signé le schéma directeur national

d'accessibilité, document qui détaille les engagements de la SNCF.

Ces engagements concernent les gares (quais, bâtiments voyageurs, espaces d'information et de ventes, distributeurs de billets, toilettes ...), ainsi que les services d'assistance, la formation des personnels ou encore l'information des usagers.

"Ce programme, cofinancé par l'Etat, les collectivités régionales et la SNCF, représente un investissement total de 820 millions d'euros entre 2016 et 2024", selon un communiqué commun des deux secrétariats d'Etat.

La loi handicap de 2005 avait prévu que les lieux et transports publics devaient être accessibles aux personnes handicapées avant le 1er janvier 2015. Cette échéance n'ayant pas été respectée, la loi du 5 août 2015 a instauré de nouveaux délais, qui sont de trois ans pour une majorité d'établissements recevant du public, mais vont jusqu'à neuf ans pour les transports ferroviaires.

Une partie du réseau SNCF est déjà accessible, puisque "cinq millions de personnes en situation de handicap prennent chaque année le train en toute autonomie", auxquelles s'ajoutent "850.000 personnes" ayant besoin d'une prestation d'assistance, a souligné M. Pepy.

Les gares considérées comme "prioritaires", devant être mises en accessibilité en 2024 au plus tard, ont été choisies en fonction de critères définis par l'Etat: elles accueillent plus de 5.000 voyageurs par jour en Ile-de-France et plus de 1.000 par jour ailleurs, ou elles sont situées dans un rayon de 200 mètres autour d'une structure d'accueil pour personnes handicapées ou âgées. Une gare non accessible doit être distante de moins de 50 kilomètres d'une gare accessible.

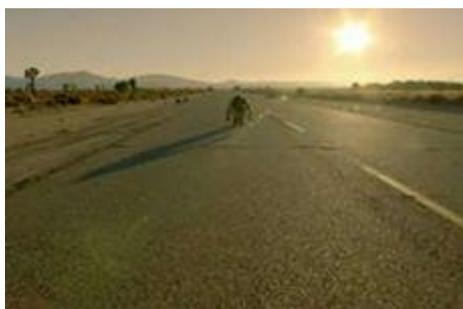
Aux aménagements de gares nationales s'ajoutent les "schémas régionaux", qui prévoient la mise en accessibilité de 370 gares desservies par TER et 209 par Transilien (Ile-de-France), selon le communiqué du gouvernement.

Soit près de 740 gares devant être aménagées au total, pour un investissement estimé à quelque 3 milliards d'euros d'ici à 2024, selon la SNCF.

Entre 2005 et 2015, 638 gares ont déjà été rendues accessibles, pour 620 millions d'euros, selon le communiqué.

La SNCF comptant au total 3.000 gares, un peu moins d'une sur deux devrait donc être accessible d'ici à 2024.

France 24



La SNCF s'est engagée mardi à rendre accessibles aux personnes handicapées 160 gares nationales (desservies par TGV ou Intercités) supplémentaires d'ici à 2024, ce qui représente plus de 800 millions d'euros d'investissements.

Le président du groupe SNCF Guillaume Pepy et les secrétaires d'Etat Alain Vidalies (Transports) et Ségolène Neuville (Handicap) ont signé le schéma directeur national d'accessibilité, document qui détaille les engagements de la SNCF.

Ces engagements concernent les gares (quais, bâtiments voyageurs, espaces d'information et de ventes, distributeurs de billets, toilettes ...), ainsi que les services d'assistance, la formation

des personnels ou encore l'information des usagers.

"Ce programme, cofinancé par l'Etat, les collectivités régionales et la SNCF, représente un investissement total de 820 millions d'euros entre 2016 et 2024", selon un communiqué commun des deux secrétariats d'Etat.

La loi handicap de 2005 avait prévu que les lieux et transports publics devaient être accessibles aux personnes handicapées avant le 1er janvier 2015. Cette échéance n'ayant pas été respectée, la loi du 5 août 2015 a instauré de nouveaux délais, qui sont de trois ans pour une majorité d'établissements recevant du public, mais vont jusqu'à neuf ans pour les transports ferroviaires.

Une partie du réseau SNCF est déjà accessible, puisque "cinq millions de personnes en situation de handicap prennent chaque année le train en toute autonomie", auxquelles s'ajoutent "850.000 personnes" ayant besoin d'une prestation d'assistance, a souligné M. Pepy.

Les gares considérées comme "prioritaires", devant être mises en accessibilité en 2024 au plus tard, ont été choisies en fonction de critères définis par l'Etat: elles accueillent plus de 5.000 voyageurs par jour en Ile-de-France et plus de 1.000 par jour ailleurs, ou elles sont situées dans un rayon de 200 mètres autour d'une structure d'accueil pour personnes handicapées ou âgées. Une gare non accessible doit être distante de moins de 50 kilomètres d'une gare accessible.

Aux aménagements de gares nationales s'ajoutent les "schémas régionaux", qui prévoient la mise en accessibilité de 370 gares desservies par TER et 209 par Transilien (Ile-de-France), selon le communiqué du gouvernement.

Soit près de 740 gares devant être aménagées au total, pour un investissement estimé à quelque 3 milliards d'euros d'ici à 2024, selon la SNCF.

Entre 2005 et 2015, 638 gares ont déjà été rendues accessibles, pour 620 millions d'euros, selon le communiqué.

La SNCF comptant au total 3.000 gares, un peu moins d'une sur deux devrait donc être accessible d'ici à 2024.

France 24

— العاصمة العلمية فاس à

29 novembre



La SNCF s'est engagée mardi à rendre accessibles aux personnes handicapées 160 gares nationales (desservies par TGV ou Intercités) supplémentaires d'ici à 2024, ce qui représente plus de 800 millions d'euros d'investissements.

Le président du groupe SNCF Guillaume Pepy et les secrétaires d'Etat Alain Vidalies (Transports) et Ségolène Neuville (Handicap) ont signé le schéma directeur national d'accessibilité, document qui détaille les engagements de la SNCF.

Ces engagements concernent les gares (quais, bâtiments voyageurs, espaces d'information et de ventes, distributeurs de billets, toilettes ...), ainsi que les services d'assistance, la formation des personnels ou encore l'information des usagers.

"Ce programme, cofinancé par l'Etat, les collectivités régionales et la SNCF, représente un investissement total de 820 millions d'euros entre 2016 et 2024", selon un communiqué commun des deux secrétariats d'Etat.

La loi handicap de 2005 avait prévu que les lieux et transports publics devaient être accessibles aux personnes handicapées avant le 1er janvier 2015. Cette échéance n'ayant pas été respectée, la loi du 5 août 2015 a instauré de nouveaux délais, qui sont de trois ans pour une majorité d'établissements recevant du public, mais vont jusqu'à neuf ans pour les transports ferroviaires.

Une partie du réseau SNCF est déjà accessible, puisque "cinq millions de personnes en situation de handicap prennent chaque année le train en toute autonomie", auxquelles s'ajoutent "850.000 personnes" ayant besoin d'une prestation d'assistance, a souligné M. Pepy. Les gares considérées comme "prioritaires", devant être mises en accessibilité en 2024 au plus tard, ont été choisies en fonction de critères définis par l'Etat: elles accueillent plus de 5.000 voyageurs par jour en Ile-de-France et plus de 1.000 par jour ailleurs, ou elles sont situées dans un rayon de 200 mètres autour d'une structure d'accueil pour personnes handicapées ou âgées. Une gare non accessible doit être distante de moins de 50 kilomètres d'une gare accessible.

Aux aménagements de gares nationales s'ajoutent les "schémas régionaux", qui prévoient la mise en accessibilité de 370 gares desservies par TER et 209 par Transilien (Ile-de-France), selon le communiqué du gouvernement.

Soit près de 740 gares devant être aménagées au total, pour un investissement estimé à quelque 3 milliards d'euros d'ici à 2024, selon la SNCF.

Entre 2005 et 2015, 638 gares ont déjà été rendues accessibles, pour 620 millions d'euros, selon le communiqué.

La SNCF comptant au total 3.000 gares, un peu moins d'une sur deux devrait donc être accessible d'ici à 2024.

France 24 .



Le scorbut, maladie associée aux navigateurs au long cours du temps de la marine à voile, fait une réapparition surprise en Australie en raison de mauvaises habitudes alimentaires, ont expliqué mardi des chercheurs.

Le scorbut, causé par une carence en vitamine C, faisait des ravages parmi les marins qui passaient des mois entiers en mer, en raison des difficultés de stockage ou d'approvisionnement en fruits et légumes frais.

La maladie considérée comme quasi disparue fait son retour en Australie sans rapport apparent avec l'origine sociale des patients, explique Jenny Gunton, directrice du Centre de recherches sur le diabète, l'obésité et l'endocrinologie de l'Institut Westmead de Sydney. Elle s'est penchée sur la question lorsque plusieurs de ses patients ont présenté des plaies qui ne guérissaient pas.

"Quand je les ai interrogés sur leur régime alimentaire, une personne ne mangeait que très peu, voire pas de fruits ou de légumes frais, les autres mangeaient des légumes mais les

faisaient trop cuire, ce qui détruit la vitamine C", dit-elle. "Cela montre qu'on peut manger beaucoup de calories sans consommer suffisamment de nutriments".

Le scorbut a été diagnostiqué chez 12 patients, tous guéris après une cure de vitamine C. La vitamine C est indispensable à la fabrication du collagène, élément nécessaire à la formation du tissu conjonctif. Les carences peuvent provoquer des hématomes, des hémorragies de la peau et des gencives, des douleurs articulaires, des défauts de cicatrisation et, à terme, la mort.

On trouve la vitamine C dans des fruits ou légumes comme les oranges, les fraises, les brocolis etc.

La chercheuse, qui a publié une étude dans le journal international *Diabetic Medicine*, ajoute que les personnes obèses ou en surpoids peuvent aussi être atteintes.

Les origines sociales ne semblent pas jouer de rôle dans la prévalence de la maladie. Les personnes ayant de mauvaises habitudes alimentaires se retrouvent parmi toutes les classes sociales, dit-elle.

"Ces résultats suggèrent qu'en dépit de la masse d'informations disponibles sur l'alimentation, il y a toujours plein de gens --de toutes origines-- pour qui le message ne passe pas", déclare Mme Gunton. "Le corps humain ne peut synthétiser la vitamine C alors nous devons manger des aliments qui en contiennent".

Les autorités sanitaires n'ont pas le réflexe de dépister le scorbut, souligne-t-elle, les appelant à inverser la tendance.

D'autres études ont montré que ce problème ne se limite pas à l'Australie mais touche aussi d'autres pays développés comme la Grande-Bretagne.

France 24.

— العاصمة العلمية فاس à



Le scorbut, maladie associée aux navigateurs au long cours de la marine à voile, fait une réapparition surprise en Australie en raison de mauvaises habitudes alimentaires, ont expliqué mardi des chercheurs.

Le scorbut, causé par une carence en vitamine C, faisait des ravages parmi les marins qui passaient des mois entiers en mer, en raison des difficultés de stockage ou d'approvisionnement en fruits et légumes frais.

La maladie considérée comme quasi disparue fait son retour en Australie sans rapport apparent avec l'origine sociale des patients, explique Jenny Gunton, directrice du Centre de recherches sur le diabète, l'obésité et l'endocrinologie de l'Institut Westmead de Sydney. Elle s'est penchée sur la question lorsque plusieurs de ses patients ont présenté des plaies qui ne guérissaient pas.

"Quand je les ai interrogés sur leur régime alimentaire, une personne ne mangeait que très peu, voire pas de fruits ou de légumes frais, les autres mangeaient des légumes mais les faisaient trop cuire, ce qui détruit la vitamine C", dit-elle. "Cela montre qu'on peut manger beaucoup de calories sans consommer suffisamment de nutriments".

Le scorbut a été diagnostiqué chez 12 patients, tous guéris après une cure de vitamine C.

La vitamine C est indispensable à la fabrication du collagène, élément nécessaire à la formation du tissu conjonctif. Les carences peuvent provoquer des hématomes, des hémorragies de la peau et des gencives, des douleurs articulaires, des défauts de cicatrisation et, à terme, la mort.

On trouve la vitamine C dans des fruits ou légumes comme les oranges, les fraises, les brocolis etc.

La chercheuse, qui a publié une étude dans le journal international *Diabetic Medicine*, ajoute que les personnes obèses ou en surpoids peuvent aussi être atteintes.

Les origines sociales ne semblent pas jouer de rôle dans la prévalence de la maladie. Les personnes ayant de mauvaises habitudes alimentaires se retrouvent parmi toutes les classes sociales, dit-elle.

"Ces résultats suggèrent qu'en dépit de la masse d'informations disponibles sur l'alimentation, il y a toujours plein de gens --de toutes origines-- pour qui le message ne passe pas", déclare Mme Gunton. "Le corps humain ne peut synthétiser la vitamine C alors nous devons manger des aliments qui en contiennent".

Les autorités sanitaires n'ont pas le réflexe de dépister le scorbut, souligne-t-elle, les appelant à inverser la tendance.

D'autres études ont montré que ce problème ne se limite pas à l'Australie mais touche aussi d'autres pays développés comme la Grande-Bretagne.

france 24.



Le scorbut, maladie associée aux navigateurs au long cours du temps de la marine à voile, fait une réapparition surprise en Australie en raison de mauvaises habitudes alimentaires, ont expliqué mardi des chercheurs.

Le scorbut, causé par une carence en vitamine C, faisait des ravages parmi les marins qui passaient des mois entiers en mer, en raison des difficultés de stockage ou d'approvisionnement en fruits et légumes frais.

La maladie considérée comme quasi disparue fait son retour en Australie sans rapport apparent avec l'origine sociale des patients, explique Jenny Gunton, directrice du Centre de recherches sur le diabète, l'obésité et l'endocrinologie de l'Institut Westmead de Sydney. Elle s'est penchée sur la question lorsque plusieurs de ses patients ont présenté des plaies qui ne guérissaient pas.

"Quand je les ai interrogés sur leur régime alimentaire, une personne ne mangeait que très peu, voire pas de fruits ou de légumes frais, les autres mangeaient des légumes mais les faisaient trop cuire, ce qui détruit la vitamine C", dit-elle. "Cela montre qu'on peut manger beaucoup de calories sans consommer suffisamment de nutriments".

Le scorbut a été diagnostiqué chez 12 patients, tous guéris après une cure de vitamine C. La vitamine C est indispensable à la fabrication du collagène, élément nécessaire à la formation du tissu conjonctif. Les carences peuvent provoquer des hématomes, des hémorragies de la peau et des gencives, des douleurs articulaires, des défauts de cicatrisation et, à terme, la mort.

On trouve la vitamine C dans des fruits ou légumes comme les oranges, les fraises, les brocolis etc.

La chercheuse, qui a publié une étude dans le journal international *Diabetic Medicine*, ajoute que les personnes obèses ou en surpoids peuvent aussi être atteintes.

Les origines sociales ne semblent pas jouer de rôle dans la prévalence de la maladie. Les personnes ayant de mauvaises habitudes alimentaires se retrouvent parmi toutes les classes sociales, dit-elle.

"Ces résultats suggèrent qu'en dépit de la masse d'informations disponibles sur l'alimentation, il y a toujours plein de gens --de toutes origines-- pour qui le message ne passe pas", déclare Mme Gunton. "Le corps humain ne peut synthétiser la vitamine C alors nous devons manger des aliments qui en contiennent".

Les autorités sanitaires n'ont pas le réflexe de dépister le scorbut, souligne-t-elle, les appelant à inverser la tendance.

D'autres études ont montré que ce problème ne se limite pas à l'Australie mais touche aussi d'autres pays développés comme la Grande-Bretagne.  
france 24.



Le scorbut, maladie associée aux navigateurs au long cours du temps de la marine à voile, fait une réapparition surprise en Australie en raison de mauvaises habitudes alimentaires, ont expliqué mardi des chercheurs.

Le scorbut, causé par une carence en vitamine C, faisait des ravages parmi les marins qui passaient des mois entiers en mer, en raison des difficultés de stockage ou d'approvisionnement en fruits et légumes frais.

La maladie considérée comme quasi disparue fait son retour en Australie sans rapport apparent avec l'origine sociale des patients, explique Jenny Gunton, directrice du Centre de recherches sur le diabète, l'obésité et l'endocrinologie de l'Institut Westmead de Sydney. Elle s'est penchée sur la question lorsque plusieurs de ses patients ont présenté des plaies qui ne guérissaient pas.

"Quand je les ai interrogés sur leur régime alimentaire, une personne ne mangeait que très peu, voire pas de fruits ou de légumes frais, les autres mangeaient des légumes mais les faisaient trop cuire, ce qui détruit la vitamine C", dit-elle. "Cela montre qu'on peut manger beaucoup de calories sans consommer suffisamment de nutriments".

Le scorbut a été diagnostiqué chez 12 patients, tous guéris après une cure de vitamine C.

La vitamine C est indispensable à la fabrication du collagène, élément nécessaire à la formation du tissu conjonctif. Les carences peuvent provoquer des hématomes, des hémorragies de la peau et des gencives, des douleurs articulaires, des défauts de cicatrisation et, à terme, la mort.

On trouve la vitamine C dans des fruits ou légumes comme les oranges, les fraises, les brocolis etc.

La chercheuse, qui a publié une étude dans le journal international *Diabetic Medicine*, ajoute

que les personnes obèses ou en surpoids peuvent aussi être atteintes.

Les origines sociales ne semblent pas jouer de rôle dans la prévalence de la maladie. Les personnes ayant de mauvaises habitudes alimentaires se retrouvent parmi toutes les classes sociales, dit-elle.

"Ces résultats suggèrent qu'en dépit de la masse d'informations disponibles sur l'alimentation, il y a toujours plein de gens --de toutes origines-- pour qui le message ne passe pas", déclare Mme Gunton. "Le corps humain ne peut synthétiser la vitamine C alors nous devons manger des aliments qui en contiennent".

Les autorités sanitaires n'ont pas le réflexe de dépister le scorbut, souligne-t-elle, les appelant à inverser la tendance.

D'autres études ont montré que ce problème ne se limite pas à l'Australie mais touche aussi d'autres pays développés comme la Grande-Bretagne. France 24.



Le scorbut, maladie associée aux navigateurs au long cours du temps de la marine à voile, fait une réapparition surprise en Australie en raison de mauvaises habitudes alimentaires, ont expliqué mardi des chercheurs.

Le scorbut, causé par une carence en vitamine C, faisait des ravages parmi les marins qui passaient des mois entiers en mer, en raison des difficultés de stockage ou d'approvisionnement en fruits et légumes frais.

La maladie considérée comme quasi disparue fait son retour en Australie sans rapport apparent avec l'origine sociale des patients, explique Jenny Gunton, directrice du Centre de recherches sur le diabète, l'obésité et l'endocrinologie de l'Institut Westmead de Sydney. Elle s'est penchée sur la question lorsque plusieurs de ses patients ont présenté des plaies qui ne guérissaient pas.

"Quand je les ai interrogés sur leur régime alimentaire, une personne ne mangeait que très peu, voire pas de fruits ou de légumes frais, les autres mangeaient des légumes mais les faisaient trop cuire, ce qui détruit la vitamine C", dit-elle. "Cela montre qu'on peut manger beaucoup de calories sans consommer suffisamment de nutriments".

Le scorbut a été diagnostiqué chez 12 patients, tous guéris après une cure de vitamine C. La vitamine C est indispensable à la fabrication du collagène, élément nécessaire à la formation du tissu conjonctif. Les carences peuvent provoquer des hématomes, des hémorragies de la peau et des gencives, des douleurs articulaires, des défauts de cicatrisation et, à terme, la mort.

On trouve la vitamine C dans des fruits ou légumes comme les oranges, les fraises, les brocolis etc.

La chercheuse, qui a publié une étude dans le journal international *Diabetic Medicine*, ajoute que les personnes obèses ou en surpoids peuvent aussi être atteintes.

Les origines sociales ne semblent pas jouer de rôle dans la prévalence de la maladie. Les personnes ayant de mauvaises habitudes alimentaires se retrouvent parmi toutes les classes sociales, dit-elle.

"Ces résultats suggèrent qu'en dépit de la masse d'informations disponibles sur l'alimentation,

il y a toujours plein de gens --de toutes origines-- pour qui le message ne passe pas", déclare Mme Gunton. "Le corps humain ne peut synthétiser la vitamine C alors nous devons manger des aliments qui en contiennent".

Les autorités sanitaires n'ont pas le réflexe de dépister le scorbut, souligne-t-elle, les appelant à inverser la tendance.

D'autres études ont montré que ce problème ne se limite pas à l'Australie mais touche aussi d'autres pays développés comme la Grande-Bretagne. France 24.

— إلى العاصمة العلمية فاس.



Le scorbut, maladie associée aux navigateurs au long cours du temps de la marine à voile, fait une réapparition surprise en Australie en raison de mauvaises habitudes alimentaires, ont expliqué mardi des chercheurs.

Le scorbut, causé par une carence en vitamine C, faisait des ravages parmi les marins qui passaient des mois entiers en mer, en raison des difficultés de stockage ou d'approvisionnement en fruits et légumes frais.

La maladie considérée comme quasi disparue fait son retour en Australie sans rapport apparent avec l'origine sociale des patients, explique Jenny Gunton, directrice du Centre de recherches sur le diabète, l'obésité et l'endocrinologie de l'Institut Westmead de Sydney. Elle s'est penchée sur la question lorsque plusieurs de ses patients ont présenté des plaies qui ne guérissaient pas.

"Quand je les ai interrogés sur leur régime alimentaire, une personne ne mangeait que très peu, voire pas de fruits ou de légumes frais, les autres mangeaient des légumes mais les faisaient trop cuire, ce qui détruit la vitamine C", dit-elle. "Cela montre qu'on peut manger beaucoup de calories sans consommer suffisamment de nutriments".

Le scorbut a été diagnostiqué chez 12 patients, tous guéris après une cure de vitamine C. La vitamine C est indispensable à la fabrication du collagène, élément nécessaire à la formation du tissu conjonctif. Les carences peuvent provoquer des hématomes, des hémorragies de la peau et des gencives, des douleurs articulaires, des défauts de cicatrisation et, à terme, la mort.

On trouve la vitamine C dans des fruits ou légumes comme les oranges, les fraises, les brocolis etc.

La chercheuse, qui a publié une étude dans le journal international Diabetic Medicine, ajoute que les personnes obèses ou en surpoids peuvent aussi être atteintes.

Les origines sociales ne semblent pas jouer de rôle dans la prévalence de la maladie. Les personnes ayant de mauvaises habitudes alimentaires se retrouvent parmi toutes les classes sociales, dit-elle.

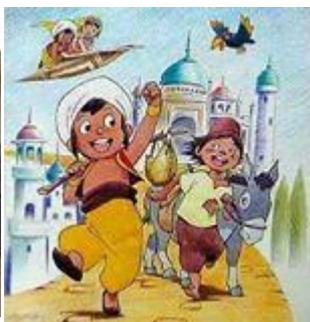
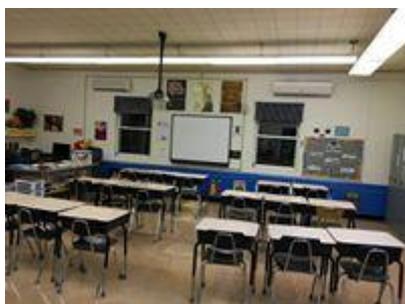
"Ces résultats suggèrent qu'en dépit de la masse d'informations disponibles sur l'alimentation, il y a toujours plein de gens --de toutes origines-- pour qui le message ne passe pas", déclare Mme Gunton. "Le corps humain ne peut synthétiser la vitamine C alors nous devons manger des aliments qui en contiennent".

Les autorités sanitaires n'ont pas le réflexe de dépister le scorbut, souligne-t-elle, les appelant

à inverser la tendance.

D'autres études ont montré que ce problème ne se limite pas à l'Australie mais touche aussi d'autres pays développés comme la Grande-Bretagne.

28 novembre



En 2015 la France consacrait 147,8 milliards d'euros à son système éducatif, soit 6,8% de son PIB, en tenant compte des sommes allouées par l'Etat mais aussi par les collectivités territoriales, selon une étude du ministère publiée lundi.

La dépense intérieure d'éducation (DIE), se répartissait ainsi en 2015: 42,5 milliards d'euros pour le primaire (28,8%), 58,3 milliards d'euros pour le secondaire (39,4%) et 30,1 milliards d'euros pour l'enseignement supérieur (20,3%), précise la note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

La dépense intérieure d'éducation, qui avait décliné entre 2010 et 2012 "avec la politique de maîtrise des dépenses budgétaires", sous la droite, est repartie à la hausse sous la gauche à partir de 2013 (+1,5% en 2013, +0,9% en 2014 et +0,5% en 2015), précise l'étude.

La dépense moyenne par élève ou étudiant atteint 8.440 euros en 2015, soit 15 euros de plus qu'en 2014 et 430 euros de plus qu'en 2006. Ce chiffre est une moyenne qui cache de fortes disparités selon le degré d'enseignement.

La dépense par écolier a ainsi atteint 6.190 euros en 2015, en progression de 8,6% depuis 2006.

L'OCDE pointe régulièrement du doigt le fait que la France consacre une proportion plus faible de ses investissements au primaire que les autres pays développés et une part plus importante au secondaire, dans son étude annuelle "Regards sur l'éducation".

Dans le secondaire, la dépense par collégien s'élève à 8.510 euros (+2,3% depuis 2006) et la dépense par lycéen s'établit à 11.070 euros (-0,5% depuis 2006), détaille la DEPP.

Si la dépense annuelle par étudiant a fortement augmenté entre 2006 et 2014 (+18,6%) en raison de "mesures budgétaires exceptionnelles", elle a ensuite diminué, passant de 11.830 euros par étudiant en 2014 à 11.680 euros en 2015, dans un contexte de hausse rapide des effectifs étudiants, précise la note.

L'Etat assume une part majoritaire des dépenses d'éducation (57,4%), qui correspond pour les trois quarts à la rémunération des personnels. La part des collectivités locales dans les dépenses totales d'éducation est de 23,5%. Le reste du financement provient d'autres administrations publiques (2,8%), des ménages (7,8%) et des entreprises (8,5%).

france 24 .



En 2015 la France consacrait 147,8 milliards d'euros à son système éducatif, soit 6,8% de son PIB, en tenant compte des sommes allouées par l'Etat mais aussi par les collectivités territoriales, selon une étude du ministère publiée lundi.

La dépense intérieure d'éducation (DIE), se répartissait ainsi en 2015: 42,5 milliards d'euros pour le primaire (28,8%), 58,3 milliards d'euros pour le secondaire (39,4%) et 30,1 milliards d'euros pour l'enseignement supérieur (20,3%), précise la note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

La dépense intérieure d'éducation, qui avait décliné entre 2010 et 2012 "avec la politique de maîtrise des dépenses budgétaires", sous la droite, est repartie à la hausse sous la gauche à partir de 2013 (+1,5% en 2013, +0,9% en 2014 et +0,5% en 2015), précise l'étude.

La dépense moyenne par élève ou étudiant atteint 8.440 euros en 2015, soit 15 euros de plus qu'en 2014 et 430 euros de plus qu'en 2006. Ce chiffre est une moyenne qui cache de fortes disparités selon le degré d'enseignement.

La dépense par écolier a ainsi atteint 6.190 euros en 2015, en progression de 8,6% depuis 2006.

L'OCDE pointe régulièrement du doigt le fait que la France consacre une proportion plus faible de ses investissements au primaire que les autres pays développés et une part plus importante au secondaire, dans son étude annuelle "Regards sur l'éducation".

Dans le secondaire, la dépense par collégien s'élève à 8.510 euros (+2,3% depuis 2006) et la dépense par lycéen s'établit à 11.070 euros (-0,5% depuis 2006), détaille la DEPP.

Si la dépense annuelle par étudiant a fortement augmenté entre 2006 et 2014 (+18,6%) en raison de "mesures budgétaires exceptionnelles", elle a ensuite diminué, passant de 11.830 euros par étudiant en 2014 à 11.680 euros en 2015, dans un contexte de hausse rapide des effectifs étudiants, précise la note.

L'Etat assume une part majoritaire des dépenses d'éducation (57,4%), qui correspond pour les trois quarts à la rémunération des personnels. La part des collectivités locales dans les dépenses totales d'éducation est de 23,5%. Le reste du financement provient d'autres administrations publiques (2,8%), des ménages (7,8%) et des entreprises (8,5%).



En 2015 la France consacrait 147,8 milliards d'euros à son système éducatif, soit 6,8% de son PIB, en tenant compte des sommes allouées par l'Etat mais aussi par les collectivités territoriales, selon une étude du ministère publiée lundi.

La dépense intérieure d'éducation (DIE), se répartissait ainsi en 2015: 42,5 milliards d'euros pour le primaire (28,8%), 58,3 milliards d'euros pour le secondaire (39,4%) et 30,1 milliards

d'euros pour l'enseignement supérieur (20,3%), précise la note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

La dépense intérieure d'éducation, qui avait décliné entre 2010 et 2012 "avec la politique de maîtrise des dépenses budgétaires", sous la droite, est repartie à la hausse sous la gauche à partir de 2013 (+1,5% en 2013, +0,9% en 2014 et +0,5% en 2015), précise l'étude.

La dépense moyenne par élève ou étudiant atteint 8.440 euros en 2015, soit 15 euros de plus qu'en 2014 et 430 euros de plus qu'en 2006. Ce chiffre est une moyenne qui cache de fortes disparités selon le degré d'enseignement.

La dépense par écolier a ainsi atteint 6.190 euros en 2015, en progression de 8,6% depuis 2006.

L'OCDE pointe régulièrement du doigt le fait que la France consacre une proportion plus faible de ses investissements au primaire que les autres pays développés et une part plus importante au secondaire, dans son étude annuelle "Regards sur l'éducation".

Dans le secondaire, la dépense par collégien s'élève à 8.510 euros (+2,3% depuis 2006) et la dépense par lycéen s'établit à 11.070 euros (-0,5% depuis 2006), détaille la DEPP.

Si la dépense annuelle par étudiant a fortement augmenté entre 2006 et 2014 (+18,6%) en raison de "mesures budgétaires exceptionnelles", elle a ensuite diminué, passant de 11.830 euros par étudiant en 2014 à 11.680 euros en 2015, dans un contexte de hausse rapide des effectifs étudiants, précise la note.

L'Etat assume une part majoritaire des dépenses d'éducation (57,4%), qui correspond pour les trois quarts à la rémunération des personnels. La part des collectivités locales dans les dépenses totales d'éducation est de 23,5%. Le reste du financement provient d'autres administrations publiques (2,8%), des ménages (7,8%) et des entreprises (8,5%).

27 novembre



Y'a-t-il de l'eau dans le pétrole ? La question se pose après l'annonce surprenante, vendredi 25 novembre, de l'Arabie saoudite de ne pas assister à une réunion cruciale sur le niveau de production de cette ressource stratégique qui doit se dérouler à Vienne (Autriche) lundi.

Cette rencontre entre pays membres de l'Opep et les États producteurs de pétrole qui n'en font pas partie est très attendue. De nombreux pays dont l'économie dépend du précieux hydrocarbure, comme le Venezuela ou l'Algérie, espèrent que cette réunion débouche sur un accord global de baisse du niveau de production afin de faire repartir les prix de l'or noir à la hausse. Sans la présence de l'Arabie saoudite, premier producteur des pays de l'Opep, un compromis trouvé à Vienne – si la réunion est maintenue – n'aura pas le même poids.

L'Opep désuni

Riyad n'a pas justifié sa décision de se désister à la dernière minute. Mais, d'après la chaîne économique Bloomberg, le royaume craindrait de ne pas arriver à ses fins à Vienne compte tenu des tensions actuelles entre les membres de l'Opep.

Après avoir initié et soutenu pendant plus d'un an une politique du pétrole peu cher, l'Arabie saoudite souhaiterait dorénavant réduire la production afin de se donner un peu d'air budgétaire. Problème : l'Iran et l'Irak, deux autres membres influents de l'Opep, ne l'entendent

pas de cette oreille.

L'Iran, tout particulièrement, vient de relancer sa machine à produire du pétrole après le début de normalisation de ses relations diplomatiques avec les États-Unis et entend maintenir ou augmenter sa capacité de production pour doper ses exportations et remplir ses caisses.

Bagdad semble, de son côté, vouloir négocier avec l'Arabie saoudite les conditions d'une éventuelle baisse de la production, affirme Bloomberg.

Le défi russe

Face à ce front désuni, il y a la Russie, le premier producteur mondial de pétrole. Moscou compte bien mener la vie dure à l'Arabie saoudite lors d'éventuelles négociations. Le Kremlin a, en effet, fait savoir que son pays n'offrirait rien de plus qu'un "gel de la production" alors que Ryad veut obtenir une baisse.

Le royaume wahhabite craint de se retrouver en position de faiblesse face à la Russie s'il n'a pas le soutien de tous les autres pays de l'Opep. D'où sa volonté, d'après Bloomberg, d'organiser une nouvelle réunion entre membres du cartel de l'organisation en amont pour tenter de trouver un terrain d'entente et peut-être faire plier Moscou.



François Hollande a affirmé vendredi à Nîmes qu'une "attaque de grande envergure" avait été évitée avec l'arrestation le week-end dernier de cinq hommes soupçonnés d'avoir voulu commettre un attentat le 1er décembre.

"Je veux féliciter les services de renseignement, les policiers, magistrats qui ont permis le démantèlement de ce réseau qui nous a prémunis contre une attaque de grande envergure", a déclaré le chef de l'État lors d'une cérémonie marquant la sortie d'école de quelque 850 élèves gardiens de la paix.

"Pour le seul mois de novembre, les services antiterroristes ont procédé à l'arrestation de 43 individus dont 28 ont été déférés devant la justice", a-t-il indiqué.

Dans la "lutte contre le terrorisme, le combat sera long et difficile mais une chose est sûre, nous vaincrons parce que la France, quand elle fait bloc, est capable de surmonter toutes les épreuves", a encore souligné François Hollande.

En chemin pour l'école de police de Nîmes, le chef de l'État avait fait auparavant une courte halte à Manduel (Gard) pour se recueillir devant une stèle érigée en mémoire d'Abel Chennouf, un militaire victime des attentats perpétrés par Mohamed Merah en 2012.

Les cinq hommes arrêtés le week-end dernier à Strasbourg et Marseille, quatre Français et un Marocain, ont été présentés vendredi à la justice en vue d'une mise en examen.

Selon le parquet de Paris, ils étaient téléguidés par le groupe État islamique depuis la zone irako-syrienne.



François Hollande a affirmé vendredi à Nîmes qu'une "attaque de grande envergure" avait été évitée avec l'arrestation le week-end dernier de cinq hommes soupçonnés d'avoir voulu commettre un attentat le 1er décembre.

"Je veux féliciter les services de renseignement, les policiers, magistrats qui ont permis le démantèlement de ce réseau qui nous a prémunis contre une attaque de grande envergure", a déclaré le chef de l'État lors d'une cérémonie marquant la sortie d'école de quelque 850 élèves gardiens de la paix.

"Pour le seul mois de novembre, les services antiterroristes ont procédé à l'arrestation de 43 individus dont 28 ont été déférés devant la justice", a-t-il indiqué.

Dans la "lutte contre le terrorisme, le combat sera long et difficile mais une chose est sûre, nous vaincrons parce que la France, quand elle fait bloc, est capable de surmonter toutes les épreuves", a encore souligné François Hollande.

En chemin pour l'école de police de Nîmes, le chef de l'État avait fait auparavant une courte halte à Manduel (Gard) pour se recueillir devant une stèle érigée en mémoire d'Abel Chennouf, un militaire victime des attentats perpétrés par Mohamed Merah en 2012.

Les cinq hommes arrêtés le week-end dernier à Strasbourg et Marseille, quatre Français et un Marocain, ont été présentés vendredi à la justice en vue d'une mise en examen.

Selon le parquet de Paris, ils étaient téléguidés par le groupe État islamique depuis la zone irako-syrienne.



François Hollande a exprimé vendredi son opposition à la construction d'une "histoire officielle, un récit national, un roman", et a appelé à manier les "référendums" avec "prudence" et "retenue", en allusion à des propositions de François Fillon, favori de la primaire de la droite.

Au lendemain du débat télévisé de l'entre-deux-tours entre Alain Juppé et François Fillon, et à 48 heures du deuxième tour de la primaire de la droite, le chef de l'État a décoché quelques flèches en direction de l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy.

"Paradoxalement, plus on parle de la République et de ses valeurs plus le besoin se fait sentir d'éclaircir, d'éclairer même son sens", a déclaré le chef de l'État lors d'une visite à l'École normale supérieure, dans le cadre du colloque inaugural du Centre européen des études républicaines (CEDRE).

"Non, pour lui donner une définition qui prévaudrait sur toutes les autres et en exclurait

certaines", a-t-il poursuivi. "Non pas pour écrire une histoire officielle, un récit national, un roman. J'ai vu que cela pouvait saisir certains. Mais pour en faire la possession exclusive de la nation et pas de telle ou telle famille politique", a ajouté François Hollande, en allusion aux déclarations de François Fillon.

Le candidat de la primaire de la droite, favori avant la tenue du deuxième tour dimanche, avait affirmé que s'il était "élu président de la République", il demanderait "à trois académiciens de s'entourer des meilleurs avis pour réécrire les programmes d'Histoire avec l'idée de les concevoir comme un récit national".

"Je crois que nous avons besoin d'un débat serein, sans malentendu, y compris pour réfléchir sur les nécessaires évolutions", a dit François Hollande vendredi.

Le chef de l'Etat a également épinglé les propositions de référendums de François Fillon, sur les institutions et le traité transatlantique, mais aussi la volonté d'Alain Juppé de gouverner en partie par ordonnances.

"Ce qui était admis, c'est à dire un long cheminement législatif (...) n'est plus supportable aujourd'hui, car tout va plus vite et une forme d'engagement immédiat paraît plus efficace que le temps lourd du débat parlementaire", a dit François Hollande.

"Certains en tirent la conclusion qu'il faudrait bousculer les procédures parlementaires, faire voter les textes par ordonnances et si c'était possible édicter des édits comme autrefois", a-t-il affirmé.

"D'autres vont faire des référendums en considérant que l'appel au peuple pourrait être la meilleure façon de contourner le Parlement alors même que cela exigerait de nombreux débats et que l'usage du référendum commande à la prudence et la retenue", a dit le chef de l'Etat. Il estime qu'avec les référendums, "on ne sait jamais si la question est bonne, mais souvent la réponse ne l'est pas."



François Hollande a exprimé vendredi son opposition à la construction d'une "histoire officielle, un récit national, un roman", et a appelé à manier les "référendums" avec "prudence" et "retenue", en allusion à des propositions de François Fillon, favori de la primaire de la droite.

Au lendemain du débat télévisé de l'entre-deux-tours entre Alain Juppé et François Fillon, et à 48 heures du deuxième tour de la primaire de la droite, le chef de l'Etat a décoché quelques flèches en direction de l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy.

"Paradoxalement, plus on parle de la République et de ses valeurs plus le besoin se fait sentir d'éclaircir, d'éclairer même son sens", a déclaré le chef de l'Etat lors d'une visite à l'Ecole normale supérieure, dans le cadre du colloque inaugural du Centre européen des études républicaines (CEDRE).

"Non, pour lui donner une définition qui prévaudrait sur toutes les autres et en exclurait certaines", a-t-il poursuivi. "Non pas pour écrire une histoire officielle, un récit national, un roman. J'ai vu que cela pouvait saisir certains. Mais pour en faire la possession exclusive de la nation et pas de telle ou telle famille politique", a ajouté François Hollande, en allusion aux déclarations de François Fillon.

Le candidat de la primaire de la droite, favori avant la tenue du deuxième tour dimanche, avait affirmé que s'il était "élu président de la République", il demanderait "à trois académiciens de s'entourer des meilleurs avis pour réécrire les programmes d'Histoire avec l'idée de les concevoir comme un récit national".

"Je crois que nous avons besoin d'un débat serein, sans malentendu, y compris pour réfléchir sur les nécessaires évolutions", a dit François Hollande vendredi.

Le chef de l'Etat a également épinglé les propositions de référendums de François Fillon, sur les institutions et le traité transatlantique, mais aussi la volonté d'Alain Juppé de gouverner en partie par ordonnances.

"Ce qui était admis, c'est à dire un long cheminement législatif (...) n'est plus supportable aujourd'hui, car tout va plus vite et une forme d'engagement immédiat paraît plus efficace que le temps lourd du débat parlementaire", a dit François Hollande.

"Certains en tirent la conclusion qu'il faudrait bousculer les procédures parlementaires, faire voter les textes par ordonnances et si c'était possible édicter des édits comme autrefois", a-t-il affirmé.

"D'autres vont faire des référendums en considérant que l'appel au peuple pourrait être la meilleure façon de contourner le Parlement alors même que cela exigerait de nombreux débats et que l'usage du référendum commande à la prudence et la retenue", a dit le chef de l'Etat. Il estime qu'avec les référendums, "on ne sait jamais si la question est bonne, mais souvent la réponse ne l'est pas."



Attentat déjoué en France : les suspects ont fait allégeance à l'EI et ont reçu des instructions de la zone irako-syrienne (procureur)

fr24 — à Fes فاس.  
france24.com



Le saumon frais issu de filières conventionnelles, qu'il vienne de Norvège ou d'Irlande, est moins contaminé qu'avant, mais le bio l'est davantage, selon une étude menée en partenariat par l'émission de France 3, Thalassa, et le magazine 60 Millions de consommateurs paru jeudi.

Pour les saumons dits conventionnels (c'est-à-dire non-bio), "ça s'est nettement amélioré par rapport à il y a quelques années", indique Patricia Chairopoulos, journaliste de 60 Millions de consommateurs, auteure de l'enquête, jointe au téléphone par l'AFP.

Ces poissons "s'en sortent bien, on n'a pas relevé de métaux, de PCB, de pesticides, aucun résidu de médicaments vétérinaires", note la journaliste.

En revanche, "sur les dix pavés frais qu'on a analysés, les plus mal classés en termes de pollution sont les pavés bio", indique Patricia Chairopoulos.

Sur dix saumons frais vendus en France et testés par le magazine, seuls les quatre saumons bio présentent des traces de contamination de métaux et/ou dioxines, PCB et pesticides.

Néanmoins, aucun des poissons testés ne présentait de teneur de ces polluants qui "excédait les limites maximales réglementaires", et tous étaient donc sans danger pour la santé.

"On ne va pas dire que le saumon est un poison et qu'il ne faut plus en manger, loin de nous cette idée", déclare Mme Chairopoulos.

"Ca peut appeler les industriels à être peut-être plus vigilants sur la nature et la propreté de l'alimentation qu'ils donnent à leurs saumons", ajoute-t-elle toutefois.

Selon les experts interrogés par le magazine, ce n'est en effet pas l'environnement qui est en cause, mais l'alimentation des poissons d'élevage.

Dans les deux cas, les saumons sont alimentés majoritairement avec des rations végétales, mais aussi une part de farine de poisson, pour cet animal carnivore, plus importante en bio.

La part végétale des saumons bio est "sans aucun doute biologique, la partie animale, comme c'est du poisson sauvage, ça ne se contrôle pas", souligne Mme Chairopoulos.

Pour le saumon lui-même, il est "plus intéressant" d'un point de vue nutritionnel d'avoir une partie animale, "pour nous en tant que consommateur, c'est pas flagrant", relève-t-elle.

"Ce qui ressort, c'est un satisfecit sur l'organisation de la filière du saumon", se félicite de son côté Pierre Commere, de l'Adepale (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés).

Pour lui, "les valeurs nutritionnelles du saumon conventionnel sont soulignées" et pour le saumon dans son ensemble, "on est vraiment très, très en dessous des seuils" admis par le législateur.

"Pour le mercure, on est dix fois en-dessous des seuils, que ce soit pour le saumon conventionnel ou le saumon bio", souligne-t-il.

Delpeyrat, l'un des principaux fabricants de saumon fumé en France, avait indiqué en février 2016 que deux millions de consommateurs avaient arrêté d'acheter ce produit depuis la crise provoquée en 2013 par un reportage télévisé très critique sur les conditions d'élevage du poisson.



Le saumon frais issu de filières conventionnelles, qu'il vienne de Norvège ou d'Irlande, est moins contaminé qu'avant, mais le bio l'est davantage, selon une étude menée en partenariat par l'émission de France 3, Thalassa, et le magazine 60 Millions de consommateurs paru jeudi.

Pour les saumons dits conventionnels (c'est-à-dire non-bio), "ça s'est nettement amélioré par rapport à il y a quelques années", indique Patricia Chairopoulos, journaliste de 60 Millions de consommateurs, auteure de l'enquête, jointe au téléphone par l'AFP.

Ces poissons "s'en sortent bien, on n'a pas relevé de métaux, de PCB, de pesticides, aucun résidu de médicaments vétérinaires", note la journaliste.

En revanche, "sur les dix pavés frais qu'on a analysés, les plus mal classés en termes de pollution sont les pavés bio", indique Patricia Chairopoulos.

Sur dix saumons frais vendus en France et testés par le magazine, seuls les quatre saumons bio présentent des traces de contamination de métaux et/ou dioxines, PCB et pesticides.

Néanmoins, aucun des poissons testés ne présentait de teneur de ces polluants qui "excédait les limites maximales réglementaires", et tous étaient donc sans danger pour la santé.

"On ne va pas dire que le saumon est un poison et qu'il ne faut plus en manger, loin de nous cette idée", déclare Mme Chairopoulos.

"Ca peut appeler les industriels à être peut-être plus vigilants sur la nature et la propreté de l'alimentation qu'ils donnent à leurs saumons", ajoute-t-elle toutefois.

Selon les experts interrogés par le magazine, ce n'est en effet pas l'environnement qui est en cause, mais l'alimentation des poissons d'élevage.

Dans les deux cas, les saumons sont alimentés majoritairement avec des rations végétales, mais aussi une part de farine de poisson, pour cet animal carnivore, plus importante en bio.

La part végétale des saumons bio est "sans aucun doute biologique, la partie animale, comme c'est du poisson sauvage, ça ne se contrôle pas", souligne Mme Chairopoulos.

Pour le saumon lui-même, il est "plus intéressant" d'un point de vue nutritionnel d'avoir une partie animale, "pour nous en tant que consommateur, c'est pas flagrant", relève-t-elle.

"Ce qui ressort, c'est un satisfecit sur l'organisation de la filière du saumon", se félicite de son côté Pierre Commere, de l'Adepale (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés).

Pour lui, "les valeurs nutritionnelles du saumon conventionnel sont soulignées" et pour le saumon dans son ensemble, "on est vraiment très, très en dessous des seuils" admis par le législateur.

"Pour le mercure, on est dix fois en-dessous des seuils, que ce soit pour le saumon conventionnel ou le saumon bio", souligne-t-il.

Delpeyrat, l'un des principaux fabricants de saumon fumé en France, avait indiqué en février 2016 que deux millions de consommateurs avaient arrêté d'acheter ce produit depuis la crise provoquée en 2013 par un reportage télévisé très critique sur les conditions d'élevage du poisson.

24 novembre



Le saumon frais issu de filières conventionnelles, qu'il vienne de Norvège ou d'Irlande, est moins contaminé qu'avant, mais le bio l'est davantage, selon une étude menée en partenariat par l'émission de France 3, Thalassa, et le magazine 60 Millions de consommateurs paru

jeudi.

Pour les saumons dits conventionnels (c'est-à-dire non-bio), "ça s'est nettement amélioré par rapport à il y a quelques années", indique Patricia Chairopoulos, journaliste de 60 Millions de consommateurs, auteure de l'enquête, jointe au téléphone par l'AFP.

Ces poissons "s'en sortent bien, on n'a pas relevé de métaux, de PCB, de pesticides, aucun résidu de médicaments vétérinaires", note la journaliste.

En revanche, "sur les dix pavés frais qu'on a analysés, les plus mal classés en termes de pollution sont les pavés bio", indique Patricia Chairopoulos.

Sur dix saumons frais vendus en France et testés par le magazine, seuls les quatre saumons bio présentent des traces de contamination de métaux et/ou dioxines, PCB et pesticides.

Néanmoins, aucun des poissons testés ne présentait de teneur de ces polluants qui "excédait les limites maximales réglementaires", et tous étaient donc sans danger pour la santé.

"On ne va pas dire que le saumon est un poison et qu'il ne faut plus en manger, loin de nous cette idée", déclare Mme Chairopoulos.

"Ca peut appeler les industriels à être peut-être plus vigilants sur la nature et la propreté de l'alimentation qu'ils donnent à leurs saumons", ajoute-t-elle toutefois.

Selon les experts interrogés par le magazine, ce n'est en effet pas l'environnement qui est en cause, mais l'alimentation des poissons d'élevage.

Dans les deux cas, les saumons sont alimentés majoritairement avec des rations végétales, mais aussi une part de farine de poisson, pour cet animal carnivore, plus importante en bio.

La part végétale des saumons bio est "sans aucun doute biologique, la partie animale, comme c'est du poisson sauvage, ça ne se contrôle pas", souligne Mme Chairopoulos.

Pour le saumon lui-même, il est "plus intéressant" d'un point de vue nutritionnel d'avoir une partie animale, "pour nous en tant que consommateur, c'est pas flagrant", relève-t-elle.

"Ce qui ressort, c'est un satisfecit sur l'organisation de la filière du saumon", se félicite de son côté Pierre Commere, de l'Adepale (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés).

Pour lui, "les valeurs nutritionnelles du saumon conventionnel sont soulignées" et pour le saumon dans son ensemble, "on est vraiment très, très en dessous des seuils" admis par le législateur.

"Pour le mercure, on est dix fois en-dessous des seuils, que ce soit pour le saumon conventionnel ou le saumon bio", souligne-t-il.

Delpeyrat, l'un des principaux fabricants de saumon fumé en France, avait indiqué en février 2016 que deux millions de consommateurs avaient arrêté d'acheter ce produit depuis la crise provoquée en 2013 par un reportage télévisé très critique sur les conditions d'élevage du poisson.



Le saumon frais issu de filières conventionnelles, qu'il vienne de Norvège ou d'Irlande, est moins contaminé qu'avant, mais le bio l'est davantage, selon une étude menée en partenariat par l'émission de France 3, Thalassa, et le magazine 60 Millions de consommateurs paru

jeudi.

Pour les saumons dits conventionnels (c'est-à-dire non-bio), "ça s'est nettement amélioré par rapport à il y a quelques années", indique Patricia Chairopoulos, journaliste de 60 Millions de consommateurs, auteure de l'enquête, jointe au téléphone par l'AFP.

Ces poissons "s'en sortent bien, on n'a pas relevé de métaux, de PCB, de pesticides, aucun résidus de médicaments vétérinaires", note la journaliste.

En revanche, "sur les dix pavés frais qu'on a analysés, les plus mal classés en termes de pollution sont les pavés bio", indique Patricia Chairopoulos.

Sur dix saumons frais vendus en France et testés par le magazine, seuls les quatre saumons bio présentent des traces de contamination de métaux et/ou dioxines, PCB et pesticides.

Néanmoins, aucun des poissons testés ne présentait de teneur de ces polluants qui "excédait les limites maximales réglementaires", et tous étaient donc sans danger pour la santé.

"On ne va pas dire que le saumon est un poison et qu'il ne faut plus en manger, loin de nous cette idée", déclare Mme Chairopoulos.

"Ca peut appeler les industriels à être peut-être plus vigilants sur la nature et la propreté de l'alimentation qu'ils donnent à leurs saumons", ajoute-t-elle toutefois.

Selon les experts interrogés par le magazine, ce n'est en effet pas l'environnement qui est en cause, mais l'alimentation des poissons d'élevage.

Dans les deux cas, les saumons sont alimentés majoritairement avec des rations végétales, mais aussi une part de farine de poisson, pour cet animal carnivore, plus importante en bio.

La part végétale des saumons bio est "sans aucun doute biologique, la partie animale, comme c'est du poisson sauvage, ça ne se contrôle pas", souligne Mme Chairopoulos.

Pour le saumon lui-même, il est "plus intéressant" d'un point de vue nutritionnel d'avoir une partie animale, "pour nous en tant que consommateur, c'est pas flagrant", relève-t-elle.

"Ce qui ressort, c'est un satisfecit sur l'organisation de la filière du saumon", se félicite de son côté Pierre Commere, de l'Adepale (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés).

Pour lui, "les valeurs nutritionnelles du saumon conventionnel sont soulignées" et pour le saumon dans son ensemble, "on est vraiment très, très en dessous des seuils" admis par le législateur.

"Pour le mercure, on est dix fois en-dessous des seuils, que ce soit pour le saumon conventionnel ou le saumon bio", souligne-t-il.

Delpeyrat, l'un des principaux fabricants de saumon fumé en France, avait indiqué en février 2016 que deux millions de consommateurs avaient arrêté d'acheter ce produit depuis la crise provoquée en 2013 par un reportage télévisé très critique sur les conditions d'élevage du poisson.



Cinq cents postes créés, concours exceptionnel reconduit, des contractuels mieux formés: la ministre de l'Éducation nationale a dressé jeudi le bilan des 9 engagements pris il y a deux ans pour remédier au déficit d'instituteurs en Seine-Saint-Denis.

A la rentrée scolaire 2014, de nombreuses classes de primaire s'étaient retrouvées sans maître,

une situation qui avait provoqué une mobilisation sans précédent de parents d'élèves, en particulier à Saint-Denis.

En cause, la forte croissance de la démographie scolaire, combinée à la faible attractivité de ce département, le plus jeune et le plus pauvre de France métropolitaine, auprès des futurs professeurs des écoles.

Sur les 9 mesures correctives que la ministre Najat Vallaud-Belkacem s'était alors engagée à mettre en œuvre, 7 l'ont déjà été, affirme le ministère dans un communiqué. "Cela se traduit, pour les écoles de Saint-Denis, par l'augmentation du nombre d'enseignants titulaires et une meilleure stabilité des équipes enseignantes", est-il précisé.

Au total, 503 postes ont été créés sur la seule rentrée 2016, portant à 1.066 le nombre de créations depuis 2012 en Seine-Saint-Denis.

En outre, la ministre a annoncé jeudi la reconduction en 2017 pour la 3e année consécutive du concours exceptionnel mis en place dans l'académie de Créteil et qui permet aux candidats d'autres académies de concourir.

"A la session 2016, 9.069 candidats s'étaient inscrits à ce concours exceptionnel, ce qui a permis de pourvoir l'ensemble des 500 postes ouverts", selon le communiqué.

En 2016, 2.300 postes ont ainsi été offerts au concours de professeur des écoles, un chiffre presque trois fois supérieur à celui de 2012 (850).

Au titre des engagements tenus, le ministère met aussi en avant l'instauration d'une formation en alternance dès la première année de master. Jugée concluante, cette expérimentation a été étendue dans les académies de Versailles, Amiens et Reims.

Enfin, alors que le recours massif à des contractuels sans expérience dans l'enseignement avait été très critiqué, ils bénéficient désormais d'une semaine de formation avant la rentrée scolaire et de formations tout au long de l'année.

Au titre des engagements qui n'ont pu être honorés, le ministère admet que le projet de créer un concours spécifique pour encourager les contractuels à devenir enseignants n'a pu aboutir pour des raisons juridiques liées au statut des fonctionnaires mais devrait être rendu possible par l'adoption de la loi Egalité et Citoyenneté.

— à fes فاس.



Cinq cents postes créés, concours exceptionnel reconduit, des contractuels mieux formés: la ministre de l'Éducation nationale a dressé jeudi le bilan des 9 engagements pris il y a deux ans pour remédier au déficit d'instituteurs en Seine-Saint-Denis.

A la rentrée scolaire 2014, de nombreuses classes de primaire s'étaient retrouvées sans maître, une situation qui avait provoqué une mobilisation sans précédent de parents d'élèves, en particulier à Saint-Denis.

En cause, la forte croissance de la démographie scolaire, combinée à la faible attractivité de ce département, le plus jeune et le plus pauvre de France métropolitaine, auprès des futurs professeurs des écoles.

Sur les 9 mesures correctives que la ministre Najat Vallaud-Belkacem s'était alors engagée à mettre en œuvre, 7 l'ont déjà été, affirme le ministère dans un communiqué. "Cela se traduit,

pour les écoles de Saint-Denis, par l'augmentation du nombre d'enseignants titulaires et une meilleure stabilité des équipes enseignantes", est-il précisé.

Au total, 503 postes ont été créés sur la seule rentrée 2016, portant à 1.066 le nombre de créations depuis 2012 en Seine-Saint-Denis.

En outre, la ministre a annoncé jeudi la reconduction en 2017 pour la 3e année consécutive du concours exceptionnel mis en place dans l'académie de Créteil et qui permet aux candidats d'autres académies de concourir.

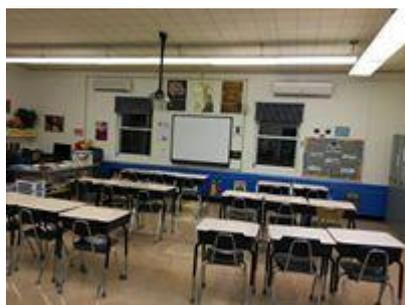
"A la session 2016, 9.069 candidats s'étaient inscrits à ce concours exceptionnel, ce qui a permis de pourvoir l'ensemble des 500 postes ouverts", selon le communiqué.

En 2016, 2.300 postes ont ainsi été offerts au concours de professeur des écoles, un chiffre presque trois fois supérieur à celui de 2012 (850).

Au titre des engagements tenus, le ministère met aussi en avant l'instauration d'une formation en alternance dès la première année de master. Jugée concluante, cette expérimentation a été étendue dans les académies de Versailles, Amiens et Reims.

Enfin, alors que le recours massif à des contractuels sans expérience dans l'enseignement avait été très critiqué, ils bénéficient désormais d'une semaine de formation avant la rentrée scolaire et de formations tout au long de l'année.

Au titre des engagements qui n'ont pu être honorés, le ministère admet que le projet de créer un concours spécifique pour encourager les contractuels à devenir enseignants n'a pu aboutir pour des raisons juridiques liées au statut des fonctionnaires mais devrait être rendu possible par l'adoption de la loi Egalité et Citoyenneté.



Cinq cents postes créés, concours exceptionnel reconduit, des contractuels mieux formés: la ministre de l'Éducation nationale a dressé jeudi le bilan des 9 engagements pris il y a deux ans pour remédier au déficit d'instituteurs en Seine-Saint-Denis.

A la rentrée scolaire 2014, de nombreuses classes de primaire s'étaient retrouvées sans maître, une situation qui avait provoqué une mobilisation sans précédent de parents d'élèves, en particulier à Saint-Denis.

En cause, la forte croissance de la démographie scolaire, combinée à la faible attractivité de ce département, le plus jeune et le plus pauvre de France métropolitaine, auprès des futurs professeurs des écoles.

Sur les 9 mesures correctives que la ministre Najat Vallaud-Belkacem s'était alors engagée à mettre en œuvre, 7 l'ont déjà été, affirme le ministère dans un communiqué. "Cela se traduit, pour les écoles de Saint-Denis, par l'augmentation du nombre d'enseignants titulaires et une meilleure stabilité des équipes enseignantes", est-il précisé.

Au total, 503 postes ont été créés sur la seule rentrée 2016, portant à 1.066 le nombre de créations depuis 2012 en Seine-Saint-Denis.

En outre, la ministre a annoncé jeudi la reconduction en 2017 pour la 3e année consécutive du concours exceptionnel mis en place dans l'académie de Créteil et qui permet aux candidats d'autres académies de concourir.

"A la session 2016, 9.069 candidats s'étaient inscrits à ce concours exceptionnel, ce qui a

permis de pourvoir l'ensemble des 500 postes ouverts", selon le communiqué.

En 2016, 2.300 postes ont ainsi été offerts au concours de professeur des écoles, un chiffre presque trois fois supérieur à celui de 2012 (850).

Au titre des engagements tenus, le ministère met aussi en avant l'instauration d'une formation en alternance dès la première année de master. Jugée concluante, cette expérimentation a été étendue dans les académies de Versailles, Amiens et Reims.

Enfin, alors que le recours massif à des contractuels sans expérience dans l'enseignement avait été très critiqué, ils bénéficient désormais d'une semaine de formation avant la rentrée scolaire et de formations tout au long de l'année.

Au titre des engagements qui n'ont pu être honorés, le ministère admet que le projet de créer un concours spécifique pour encourager les contractuels à devenir enseignants n'a pu aboutir pour des raisons juridiques liées au statut des fonctionnaires mais devrait être rendu possible par l'adoption de la loi Egalité et Citoyenneté.

— à fes فاس.

23 novembre



La protection du secret commercial et industriel ne peut être opposée à la divulgation d'informations sur les risques de rejet et d'émissions d'un pesticide dans la nature, estime la Cour de justice de l'Union européenne, dans des décisions rendues mercredi.

Ces arrêts ont soulevé la vive inquiétude de l'industrie chimique européenne. L'organisation qui la représente à Bruxelles, le Cefic, évoque ainsi "un précédent potentiellement dangereux pour la protection d'informations commerciales confidentielles".

La Cour de justice, basée à Luxembourg, rendait son avis sur deux dossiers distincts mais ayant trait au droit d'accès aux documents en matière environnementale.

"La protection du secret commercial et industriel ne peut pas être opposée à la divulgation de telles informations", concernant les émissions dans la nature et les incidences des rejets d'un pesticide dans l'air, l'eau, le sol ou sur les plantes, explique la Cour dans un communiqué.

Le premier cas portait sur une demande d'accès par les organisations de défense de l'environnement Greenpeace et Pesticide Action Network (PAN) Europe à des documents relatifs à la première autorisation de mise sur le marché du glyphosate, substance herbicide la plus utilisée dans le monde.

Le deuxième cas concernait le groupe Bayer, qui contestait la divulgation de documents concernant les autorisations de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques et biocides, documents demandés par une association de protection des abeilles aux Pays-Bas.



La protection du secret commercial et industriel ne peut être opposée à la divulgation d'informations sur les risques de rejet et d'émissions d'un pesticide dans la nature, estime la Cour de justice de l'Union européenne, dans des décisions rendues mercredi.

Ces arrêts ont soulevé la vive inquiétude de l'industrie chimique européenne. L'organisation qui la représente à Bruxelles, le Cefic, évoque ainsi "un précédent potentiellement dangereux pour la protection d'informations commerciales confidentielles".

La Cour de justice, basée à Luxembourg, rendait son avis sur deux dossiers distincts mais ayant trait au droit d'accès aux documents en matière environnementale.

"La protection du secret commercial et industriel ne peut pas être opposée à la divulgation de telles informations", concernant les émissions dans la nature et les incidences des rejets d'un pesticide dans l'air, l'eau, le sol ou sur les plantes, explique la Cour dans un communiqué.

Le premier cas portait sur une demande d'accès par les organisations de défense de l'environnement Greenpeace et Pesticide Action Network (PAN) Europe à des documents relatifs à la première autorisation de mise sur le marché du glyphosate, substance herbicide la plus utilisée dans le monde.

Le deuxième cas concernait le groupe Bayer, qui contestait la divulgation de documents concernant les autorisations de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques et biocides, documents demandés par une association de protection des abeilles aux Pays-Bas.

— à fes فاس.



Shah Nawaz attend dans les rues poussiéreuses de Karachi le repas qui lui sera fourni par une organisation caritative. L'adolescent fait partie des millions de Pakistanais englués dans la pauvreté en dépit d'une embellie de l'économie.

Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé en octobre que le Pakistan était désormais sorti de la crise à l'issue d'un plan de sauvetage sur trois ans.

Sa dette est mieux notée, et l'investissement étranger semble en bonne voie, avec notamment un ambitieux projet chinois de liaison routière et énergétique dont les dirigeants pakistanais espèrent qu'il va "changer la donne".

Mais cela ne suffit pas à hisser hors de la pauvreté les millions de Pakistanais comme Nawaz,

qui ne parviennent même pas à se nourrir.

Le garçon de 14 ans fait la queue avec une centaine d'autres personnes devant les locaux de l'association Saylani Welfare pour recevoir deux repas quotidiens pour lui et sa famille.

Il a cessé l'école il y a quatre ans, car sa famille peine à payer les frais de scolarité avec le salaire de son père de 250 roupies (2,2 euros) par jour en moyenne, raconte-t-il à l'AFP.

Nombre de ses compatriotes sont dans la même situation. Selon un récent rapport de la Banque centrale, la moitié des enfants sont privés d'éducation, et un tiers des Pakistanais n'a pas accès à des soins médicaux de base.

"Le nombre de gens fréquentant nos centres augmente, et ce ne sont pas des mendiants mais de pauvres gens qui ne parviennent pas à boucler leurs fins de mois", relève Aamir Saylani, un des cadres de l'association caritative.

Lorsqu'il a été élu pour un troisième mandat en 2013, le Premier ministre Nawaz Sharif s'est engagé à relancer une économie en berne.

Son principal défi était de venir à bout de la crise énergétique qui handicape au quotidien l'industrie et les affaires.

Il a depuis approuvé la construction de centrales au charbon, au gaz ou hydroélectriques, dont la plupart doivent entrer en production en 2017.

Parallèlement, ses conseillers ont négocié avec le FMI un crédit de 6,4 milliards de dollars dont la dernière tranche a été versée en septembre.

Ce prêt et les fonds envoyés au pays par les travailleurs pakistanais émigrés, ont permis de renflouer les réserves en devises, aujourd'hui évaluées à environ 22 milliards de dollars contre à peine 3 milliards en 2008.

Pour l'année fiscale 2015/16, la croissance a atteint 4,7%. L'inflation est à son plus bas depuis plus d'une décennie à 3,8% et les taux d'intérêt ont baissé à 5,75%.

Islamabad, optimiste en dépit d'une dette intérieure de 182 milliards de dollars, s'est fixé un objectif de croissance ambitieux à 5,7% pour 2016/17. La Banque mondiale prévoit, elle, 5,4% de croissance d'ici 2018.

- Pauvreté persistante -

Mais pour espérer un réel impact sur la pauvreté, il faudrait un taux de croissance durablement situé autour de 6% pendant cinq années successives, estime Mohammad Sabir, économiste au Centre de politique sociale et du développement (SPDC) à Karachi.

La source de tous les espoirs est le Couloir économique sino-pakistanaï (CPEC), un projet de 46 milliards de dollars conduit par Pékin pour relier l'ouest de la Chine à la mer d'Arabie en traversant le Pakistan du nord au sud.

Il comprend la construction de routes, installations énergétiques et autres infrastructures dont Islamabad espère qu'elle relance l'économie.

Mais les experts soulignent que le projet est opaque, et qu'il est difficile d'en évaluer l'impact pour le Pakistan à défaut d'une plus grande transparence, notamment sur le mode de financement.

"S'il s'agit d'un prêt, cela handicapera sérieusement la capacité du pays à payer en devises," avertit M. Sabir. La dette extérieure est actuellement d'environ 73 milliards de dollars, soit un quart du PIB, selon la Banque centrale.

Pour Werner Liepach, directeur de la Banque asiatique de développement (ADB) au Pakistan, il est trop tôt pour évaluer les effets du CPEC, mais le pays "s'en sort plutôt bien".



Shah Nawaz attend dans les rues poussiéreuses de Karachi le repas qui lui sera fourni par une organisation caritative. L'adolescent fait partie des millions de Pakistanais englués dans la pauvreté en dépit d'une embellie de l'économie.

Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé en octobre que le Pakistan était désormais sorti de la crise à l'issue d'un plan de sauvetage sur trois ans.

Sa dette est mieux notée, et l'investissement étranger semble en bonne voie, avec notamment un ambitieux projet chinois de liaison routière et énergétique dont les dirigeants pakistanais espèrent qu'il va "changer la donne".

Mais cela ne suffit pas à hisser hors de la pauvreté les millions de Pakistanais comme Nawaz, qui ne parviennent même pas à se nourrir.

Le garçon de 14 ans fait la queue avec une centaine d'autres personnes devant les locaux de l'association Saylani Welfare pour recevoir deux repas quotidiens pour lui et sa famille.

Il a cessé l'école il y a quatre ans, car sa famille peine à payer les frais de scolarité avec le salaire de son père de 250 roupies (2,2 euros) par jour en moyenne, raconte-t-il à l'AFP.

Nombre de ses compatriotes sont dans la même situation. Selon un récent rapport de la Banque centrale, la moitié des enfants sont privés d'éducation, et un tiers des Pakistanais n'a pas accès à des soins médicaux de base.

"Le nombre de gens fréquentant nos centres augmente, et ce ne sont pas des mendiants mais de pauvres gens qui ne parviennent pas à boucler leurs fins de mois", relève Aamir Saylani, un des cadres de l'association caritative.

Lorsqu'il a été élu pour un troisième mandat en 2013, le Premier ministre Nawaz Sharif s'est engagé à relancer une économie en berne.

Son principal défi était de venir à bout de la crise énergétique qui handicape au quotidien l'industrie et les affaires.

Il a depuis approuvé la construction de centrales au charbon, au gaz ou hydroélectriques, dont la plupart doivent entrer en production en 2017.

Parallèlement, ses conseillers ont négocié avec le FMI un crédit de 6,4 milliards de dollars dont la dernière tranche a été versée en septembre.

Ce prêt et les fonds envoyés au pays par les travailleurs pakistanais émigrés, ont permis de renflouer les réserves en devises, aujourd'hui évaluées à environ 22 milliards de dollars contre à peine 3 milliards en 2008.

Pour l'année fiscale 2015/16, la croissance a atteint 4,7%. L'inflation est à son plus bas depuis plus d'une décennie à 3,8% et les taux d'intérêt ont baissé à 5,75%.

Islamabad, optimiste en dépit d'une dette intérieure de 182 milliards de dollars, s'est fixé un objectif de croissance ambitieux à 5,7% pour 2016/17. La Banque mondiale prévoit, elle, 5,4% de croissance d'ici 2018.

- Pauvreté persistante -

Mais pour espérer un réel impact sur la pauvreté, il faudrait un taux de croissance durablement situé autour de 6% pendant cinq années successives, estime Mohammad Sabir,

économiste au Centre de politique sociale et du développement (SPDC) à Karachi. La source de tous les espoirs est le Couloir économique sino-pakistanaï (CPEC), un projet de 46 milliards de dollars conduit par Pékin pour relier l'ouest de la Chine à la mer d'Arabie en traversant le Pakistan du nord au sud. Il comprend la construction de routes, installations énergétiques et autres infrastructures dont Islamabad espère qu'elle relance l'économie. Mais les experts soulignent que le projet est opaque, et qu'il est difficile d'en évaluer l'impact pour le Pakistan à défaut d'une plus grande transparence, notamment sur le mode de financement. "S'il s'agit d'un prêt, cela handicapera sérieusement la capacité du pays à payer en devises," avertit M. Sabir. La dette extérieure est actuellement d'environ 73 milliards de dollars, soit un quart du PIB, selon la Banque centrale. Pour Werner Liepach, directeur de la Banque asiatique de développement (ADB) au Pakistan, il est trop tôt pour évaluer les effets du CPEC, mais le pays "s'en sort plutôt bien". — à Al Adarissa - Fès.



Shah Nawaz attend dans les rues poussiéreuses de Karachi le repas qui lui sera fourni par une organisation caritative. L'adolescent fait partie des millions de Pakistanais englués dans la pauvreté en dépit d'une embellie de l'économie. Le Fonds monétaire international (FMI) a estimé en octobre que le Pakistan était désormais sorti de la crise à l'issue d'un plan de sauvetage sur trois ans. Sa dette est mieux notée, et l'investissement étranger semble en bonne voie, avec notamment un ambitieux projet chinois de liaison routière et énergétique dont les dirigeants pakistanais espèrent qu'il va "changer la donne". Mais cela ne suffit pas à hisser hors de la pauvreté les millions de Pakistanais comme Nawaz, qui ne parviennent même pas à se nourrir. Le garçon de 14 ans fait la queue avec une centaine d'autres personnes devant les locaux de l'association Saylani Welfare pour recevoir deux repas quotidiens pour lui et sa famille. Il a cessé l'école il y a quatre ans, car sa famille peine à payer les frais de scolarité avec le salaire de son père de 250 roupies (2,2 euros) par jour en moyenne, raconte-t-il à l'AFP. Nombre de ses compatriotes sont dans la même situation. Selon un récent rapport de la Banque centrale, la moitié des enfants sont privés d'éducation, et un tiers des Pakistanais n'a pas accès à des soins médicaux de base. "Le nombre de gens fréquentant nos centres augmente, et ce ne sont pas des mendiants mais de pauvres gens qui ne parviennent pas à boucler leurs fins de mois", relève Aamir Saylani, un des cadres de l'association caritative. Lorsqu'il a été élu pour un troisième mandat en 2013, le Premier ministre Nawaz Sharif s'est engagé à relancer une économie en berne. Son principal défi était de venir à bout de la crise énergétique qui handicape au quotidien l'industrie et les affaires.

Il a depuis approuvé la construction de centrales au charbon, au gaz ou hydroélectriques, dont la plupart doivent entrer en production en 2017.

Parallèlement, ses conseillers ont négocié avec le FMI un crédit de 6,4 milliards de dollars dont la dernière tranche a été versée en septembre.

Ce prêt et les fonds envoyés au pays par les travailleurs pakistanais émigrés, ont permis de renflouer les réserves en devises, aujourd'hui évaluées à environ 22 milliards de dollars contre à peine 3 milliards en 2008.

Pour l'année fiscale 2015/16, la croissance a atteint 4,7%. L'inflation est à son plus bas depuis plus d'une décennie à 3,8% et les taux d'intérêt ont baissé à 5,75%.

Islamabad, optimiste en dépit d'une dette intérieure de 182 milliards de dollars, s'est fixé un objectif de croissance ambitieux à 5,7% pour 2016/17. La Banque mondiale prévoit, elle, 5,4% de croissance d'ici 2018.

- Pauvreté persistante -

Mais pour espérer un réel impact sur la pauvreté, il faudrait un taux de croissance durablement situé autour de 6% pendant cinq années successives, estime Mohammad Sabir, économiste au Centre de politique sociale et du développement (SPDC) à Karachi.

La source de tous les espoirs est le Couloir économique sino-pakistanaï (CPEC), un projet de 46 milliards de dollars conduit par Pékin pour relier l'ouest de la Chine à la mer d'Arabie en traversant le Pakistan du nord au sud.

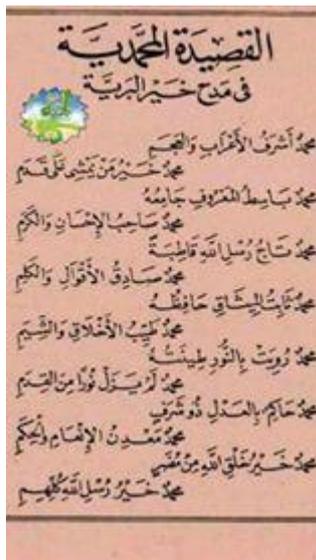
Il comprend la construction de routes, installations énergétiques et autres infrastructures dont Islamabad espère qu'elle relance l'économie.

Mais les experts soulignent que le projet est opaque, et qu'il est difficile d'en évaluer l'impact pour le Pakistan à défaut d'une plus grande transparence, notamment sur le mode de financement.

"S'il s'agit d'un prêt, cela handicapera sérieusement la capacité du pays à payer en devises," avertit M. Sabir. La dette extérieure est actuellement d'environ 73 milliards de dollars, soit un quart du PIB, selon la Banque centrale.

Pour Werner Liepach, directeur de la Banque asiatique de développement (ADB) au Pakistan, il est trop tôt pour évaluer les effets du CPEC, mais le pays "s'en sort plutôt bien".

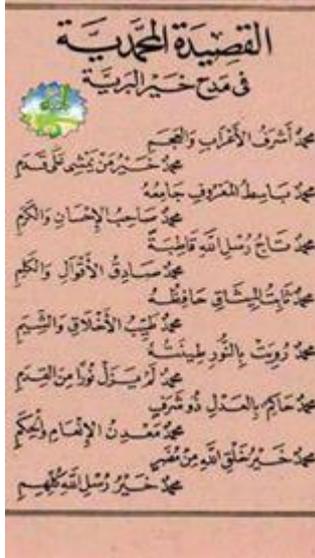
22 novembre



أسماء الله 99 اسم .

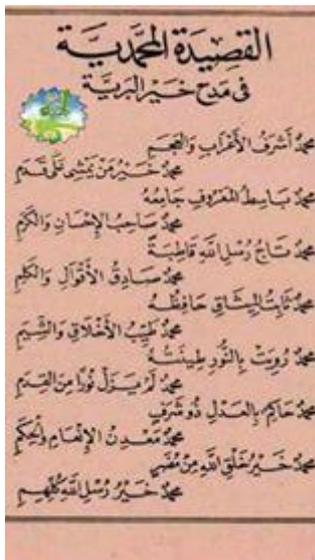
الله الذي لا إله إلا هو |\* الرحمن الرحيم |الملك القدوس |السلام |المؤمن |المهيمن |العزیز |الجبار |المتكبر |الخالق |البارئ |المصور |الغفار |القهار |الوهاب |الرزاق |الفتاح |العليم |القابض |الباسط |الخافض |الرافع |المعز |المدل

السميع | البصير | الحكم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت |  
 الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي |  
 المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد |  
 الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم |  
 العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور |  
 الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور



أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو \* الرحمن الرحيم الملك القدوس السلام المؤمن المهيمن العزيز الجبار المتكبر الخالق  
 البارئ المصور الغفار القهار الوهاب الرزاق الفتاح العليم القابض الباسط الخافض الرافع المعز المذل  
 السميع البصير الحكم العدل اللطيف الخبير الحليم العظيم الغفور الشكور العلي الكبير الحفيظ المقيت |  
 الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي |  
 المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد |  
 الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم |  
 العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور |  
 الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور



أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو \* الرحمن الرحيم الملك القدوس السلام المؤمن المهيمن العزيز الجبار المتكبر الخالق البارئ المصور الغفار القهار الوهاب الرزاق الفتاح العليم القابض الباسط الخافض الرافع المعز المذل السميع البصير الحكم العدل اللطيف الخبير الحليم العظيم الغفور الشكور العلي الكبير الحفيظ المقيت الحسيب الجليل الكريم الرقيب المجيب الواسع الحكيم الودود المجيد الباعث الشهيد الحق الوكيل القوي المتين الولي الحميد المحصي المبدئ المعيد المحيي المميت الحي القيوم الواجد الماجد الواحد الأحد الصمد القادر المقدر المقدم المؤخر الأول الآخر الظاهر الباطن الوالي المتعالي البر التواب المنتقم العفو الرؤوف مالك الملك ذو الجلال والإكرام المقسط الجامع الغني المغني المانع الضار النافع النور الهادي البديع الباقي الوارث الرشيد الصبور



اعراب سورة القلم

.إعراب الآية (3):

{وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ (3).} (وَإِنَّ) الواو حرف عطف وَإِنْ حرف مشبه بالفعل (لَكَ) جار ومجرور خبر مقدم واللام المزحلقة (أجرا) اسم إن المؤخر (غَيْرَ) صفة أجرا (مَمْنُونٍ) مضاف إليه والجملة معطوفة على ما قبلها. إعراب الآية (4):

{وَإِنَّكَ لَعَلَى خُلُقٍ عَظِيمٍ (4).} (وَإِنَّكَ) إن واسمها (لَعَلَى) اللام المزحلقة (على خُلُقٍ) خبرها (عَظِيمٍ) صفة والجملة معطوفة على ما قبلها. إعراب الآية (5):

{فَسَبِّحْهُ وَبُصِّرْهُ وَيُبْصِرُونَ (5).} (فَسَبِّحْهُ) السين للاستقبال ومضارع فاعله مستتر والجملة استئنافية لا محل لها (وَيُبْصِرُونَ) مضارع وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها. إعراب الآية (6):

{بِأَيِّكُمْ الْمَقْتُولُ (6).} (بِأَيِّكُمْ) جار ومجرور خبر مقدم (الْمَقْتُولُ) مبتدأ مؤخر والجملة مفعول به لأحد الفعلين السابقين. إعراب الآية (7):

{إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ (7).} (إِنَّ رَبَّكَ) إن واسمها (هُوَ أَعْلَمُ) مبتدأ وخبره والجملة خبر إن (بِمَنْ) متعلقان بأعلم (ضَلَّ) ماض فاعله مستتر والجملة صلة (عَنْ سَبِيلِهِ) متعلقان بالفعل (هُوَ أَعْلَمُ) الواو حرف عطف ومبتدأ وخبره والجملة معطوفة على ما قبلها (بِالْمُهْتَدِينَ) متعلقان بأعلم وجملة إن ربك.. تعليلية لا محل لها. إعراب الآية (8):

{فَلَا تُطْعِ الْمُكَذِّبِينَ (8).} (فَلَا تُطْعِ) الفاء الفصيحة ومضارع مجزوم بلا فاعله مستتر (الْمُكَذِّبِينَ) مفعول به والجملة جواب شرط مقدر لا محل لها. إعراب الآية (9):

{وَدُّوا لَوْ تَدَّهْنُ فَيَذْهَبُونَ} 9.))  
 (وَدُّوا) ماض وفاعله (لَوْ تَدَّهْنُ) لو مصدرية ومضارع فاعله مستتر ومعنى تدهن تلين لهم والمصدر المؤول من لو والفعل  
 مفعول ودوا والجملة تعليل للنهي لا محل لها (فَيَذْهَبُونَ) الفاء عاطفة ومضارع مرفوع والواو فاعله والجملة خبر لمبتدأ  
 محذوف والجملة الاسمية معطوفة على ما قبلها.  
 إعراب الآيات (10- 13):

{وَلَا تُطْعَمُ كُلُّ حَلَافٍ مَهِينٍ (10) هَمَّازٌ مَشَاءٌ بِنَمِيمٍ (11) مَنَاعٌ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٍ أَتِيمٍ (12) عَتَلٌ بَعْدَ ذَلِكَ زَنِيمٍ (13).}}  
 (وَلَا تُطْعَمُ) الواو حرف عطف ومضارع مجزوم بلا الناهية فاعله مستتر (كُلُّ) مفعوله (حَلَافٍ) مضاف إليه (مَهِينٍ) صفة  
 لمحذوف والجملة معطوفة على ما قبلها (هَمَّازٌ مَشَاءٌ) صفتان للمحذوف (بِنَمِيمٍ) متعلقان بمشَاء (مَنَاعٌ) صفة أخرى (لِلْخَيْرِ)  
 متعلقان بمناع (مُعْتَدٍ أَتِيمٍ عَتَلٌ) صفات لنفس المحذوف وهو الأخنس بن شريق (بَعْدَ) ظرف زمان (ذَلِكَ) اسم الإشارة  
 مضاف إليه (زَنِيمٍ) صفة أخرى.  
 إعراب الآية (14):

{أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَيِّنٍ} 14.))  
 (أَنْ كَانَ) أن حرف مصدري ونصب وماض ناقص اسمه مستتر (ذَا) خبره (مَالٍ) مضاف إليه (وَبَيِّنٍ) معطوف على مال.  
 إعراب الآية (15):

{إِذَا تَنَلَى عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأُولِينَ} 15.))  
 (إِذَا) ظرفية شرطية غير جازمة (تَنَلَى) مضارع مبني للمجهول والجملة في محل جر بالإضافة (عَلَيْهِ) متعلقان بالفعل  
 (آيَاتُنَا) نائب فاعل (قَالَ) ماض فاعله مستتر (أَسَاطِيرُ) خبر لمبتدأ محذوف (الْأُولِينَ) مضاف إليه والجملة الفعلية جواب  
 الشرط لا محل لها.  
 إعراب الآية (16):

{سَنَسِمُهُ عَلَى الْخُرطوم} 16.))  
 (سَنَسِمُهُ) السين للاستقبال ومضارع ومفعوله والفاعل مستتر (عَلَى الْخُرطوم) متعلقان بالفعل والجملة استئنافية لا محل لها.  
 إعراب الآية (17):

{إِنَّا بَلَوْنَاكُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ} 17.))  
 (إِنَّا بَلَوْنَاكُمْ) إن واسمها وماض وفاعله ومفعوله والجملة الفعلية خبر إن والجملة الاسمية استئنافية لا محل لها (كَمَا) الكاف  
 حرف تشبيه وجر وما مصدرية (بَلَوْنَا) ماض وفاعله (أَصْحَابَ الْجَنَّةِ) مفعوله المضاف إلى الجنة والمصدر المؤول من ما  
 والفعل في محل جر بالكاف والجار والمجرور متعلقان بمحذوف صفة لمصدر محذوف (إِذْ) ظرف زمان (أَقْسَمُوا) ماض  
 وفاعله والجملة في محل جر بالإضافة (لَيَصْرِمُنَّهَا) اللام واقعة في جواب القسم ومضارع مرفوع بثبوت النون المحذوفة  
 لتوالي الأمثال والواو المحذوفة فاعل والها مفعول به (مُصْبِحِينَ) حال والجملة جواب القسم لا محل لها.  
 إعراب الآية (18):

{وَلَا يَسْتَنُونَ} 18.))  
 لا نافية ومضارع مرفوع والواو فاعله والجملة استئنافية لا محل لها.  
 إعراب الآية (19):

{فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِنْ رَبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ} 19.))  
 (فَطَافَ) ماض (عَلَيْهَا) متعلقان بالفعل (طَائِفٌ) فاعل (مِنْ رَبِّكَ) متعلقان بطائف والجملة معطوفة على ما قبلها (وَهُمْ  
 نَائِمُونَ) مبتدأ وخبره والجملة حال.  
 إعراب الآية (20):

{فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ} 20.))  
 (فَأَصْبَحَتْ) ماض ناقص اسمه مستتر (كَالصَّرِيمِ) جار ومجرور خبر أصبحت والجملة استئنافية لا محل لها.  
 إعراب الآية (21):

{فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ} 21.))

{فَتَنَادُوا} ماض وفاعله (مُصْبِحِينَ) حال والجملة معطوفة على أقسموا.  
إعراب الآية (22):

{أَنْ اَعْدُوا عَلَى حَرْثِكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ} (22).  
{أَنْ اَعْدُوا} أن حرف تفسير وأمر وفاعله والجملة مفسرة لا محل لها (عَلَى حَرْثِكُمْ) متعلقان بالفعل (إِنْ كُنْتُمْ) إن شرطية جازمة وكان واسمها (صَارِمِينَ) خبرها والجملة ابتدائية لا محل لها وجواب الشرط محذوف.  
إعراب الآية (23):

{فَانْطَلَقُوا وَهُمْ يَتَخَفَتُونَ} (23).  
{فَانْطَلَقُوا} ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (وَهُمْ) الواو للحال مبتدأ (يَتَخَفَتُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة الفعلية خبر المبتدأ والجملة الاسمية حال.  
إعراب الآية (24):

{أَنْ لَا يَدْخُلْنَهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ} (24).  
{أَنْ} مفسرة (لَا يَدْخُلْنَهَا) لا نافية ومضارع مبني على الفتح لاتصاله بنون التوكيد الثقيلة والها مفعول به (الْيَوْمَ) ظرف زمان (عَلَيْكُمْ) متعلقان بالفعل (مَسْكِينٌ) فاعل والجملة مفسرة لا محل لها.  
إعراب الآية (25):

{وَعَدُوا عَلَى حَرَدٍ قَادِرِينَ} (25).  
{وَعَدُوا} ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (عَلَى حَرَدٍ) متعلقان بالفعل وحرد أي منع الفقراء (قَادِرِينَ) حال.  
إعراب الآية (26):

{فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَضَالُونَ} (26).  
{فَلَمَّا} الفاء حرف استئناف (لما) ظرفية شرطية غير جازمة (رَأَوْهَا) ماض وفاعله ومفعوله والجملة في محل جر بالإضافة (قَالُوا) ماض وفاعله والجملة جواب الشرط لا محل لها (إِنَّا) إن واسمها (لَضَالُونَ) اللام المزحلقة (ضالون) خبرها والجملة الاسمية مقول القول.  
إعراب الآية (27):

{بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ} (27).  
{بَلْ} حرف عطف وإضراب (نَحْنُ مَحْرُومُونَ) مبتدأ وخبره والجملة الاسمية معطوفة على ما قبلها.  
إعراب الآية (28):

{قَالَ أَوْسَطُهُمْ أَلَمْ أَقُلْ لَكُمْ لَوْ لَا تُسَبِّحُونَ} (28).  
{قَالَ أَوْسَطُهُمْ} ماض وفاعله والجملة استئنافية لا محل لها (أَلَمْ أَقُلْ) الهمزة للاستفهام ومضارع مجزوم بلم وفاعله مستتر (لَكُمْ) متعلقان بالفعل (لَوْ لَا) حرف تحضيض (تُسَبِّحُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة مقول القول.  
إعراب الآية (29):

{قَالُوا سُبْحَانَ رَبِّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ} (29).  
{قَالُوا} ماض وفاعله والجملة استئنافية لا محل لها (سُبْحَانَ) مفعول مطلق لفعل محذوف (رَبِّنَا) مضاف إليه (إِنَّا كُنَّا) إن واسمها وكان واسمها (ظَالِمِينَ) خبرها والجملة خبر إن وجملة إنا.. تعليل والكلام سبحان.. مقول القول.  
إعراب الآية (30):

{فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتَلَوْمُونَ} (30).  
{فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ} ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (عَلَى بَعْضٍ) متعلقان بالفعل (يَتَلَوْمُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة حال.  
إعراب الآية (31):

{قَالُوا يَا وَيْلَنَا إِنَّا كُنَّا طَاغِينَ} (31).  
{قَالُوا} ماض وفاعله (يا) حرف نداء (وَيْلَنَا) منادى مضاف وجملة النداء مقول القول (إِنَّا) إن واسمها (كُنَّا طَاغِينَ) كان واسمها وخبرها الجملة خبر إن.

.إعراب الآية (32):

{عَسَى رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَى رَبِّنَا رَاغِبُونَ } (32).  
(عَسَى رَبُّنَا) ماض ناقص واسمه (أَنْ يُبَدِّلَنَا) مضارع منصوب بأن ومفعوله الأول والفاعل مستتر (خَيْرًا) مفعوله الثاني والمصدر المؤول من أن والفعل خبر عسى (مِنْهَا) متعلقان بخيرا (إِنَّا) إن واسمها (إِلَى رَبِّنَا) متعلقان براغبون (رَاغِبُونَ) خبر إن والجملة الاسمية تعليل وجملة عسى ..مقول القول.  
.إعراب الآية (33):

{كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْآخِرَةُ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ } (33).  
(كَذَلِكَ) جار ومجرور متعلقان بمحذوف خبر مقدم (الْعَذَابُ) مبتدأ مؤخر والجملة استئنافية لا محل لها (وَالْعَذَابُ) الواو حالية واللام لام الابتداء (عَذَابُ الْآخِرَةِ) مبتدأ مضاف إلى الآخرة (أَكْبَرُ) خبر والجملة حال (لَوْ) شرطية غير جازمة (كَانُوا) كان واسمها (يَعْلَمُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة خبر كانوا والجملة الفعلية ابتدائية لا محل لها وجواب الشرط محذوف.  
.إعراب الآية (34):

{إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ } (34).  
(إِنَّ) حرف مشبه بالفعل (لِلْمُتَّقِينَ) متعلقان بمحذوف خبر إن (عِنْدَ رَبِّهِمْ) ظرف مكان مضاف إلى ربهم (جَنَّاتٍ) اسم إن المؤخر (النَّعِيمِ) مضاف إليه.  
.إعراب الآية (35):

{أَفَنَجَعُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ } (35).  
(أَفَنَجَعُ) الهمزة للاستفهام والفاء حرف عطف ومضارع فاعله مستتر (الْمُسْلِمِينَ) مفعول به أول (كَالْمُجْرِمِينَ) جار ومجرور في موضع المفعول الثاني والجملة معطوفة على ما قبلها.  
القرآن الكريم المكتبة الفتاوى والتلاوات والقراء المحاضرات المحاضرون والمؤلفون



اعراب سورة القلم

.إعراب الآية (3):

{وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ } (3).  
(وَإِنَّ) الواو حرف عطف وإن حرف مشبه بالفعل (لَكَ) جار ومجرور خبر مقدم واللام المزحلقة (أَجْرًا) اسم إن المؤخر (غَيْرَ) صفة أجرا (مَمْنُونٍ) مضاف إليه والجملة معطوفة على ما قبلها.  
.إعراب الآية (4):

{وَإِنَّكَ لَعَلَى خُلُقٍ عَظِيمٍ } (4).  
(وَإِنَّكَ) إن واسمها (لَعَلَى) اللام المزحلقة (على خُلُقٍ) خبرها (عَظِيمٍ) صفة والجملة معطوفة على ما قبلها.  
.إعراب الآية (5):

{فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَبِصَبْرٍ } (5).  
(فَسَبِّحْ) السين للاستقبال ومضارع فاعله مستتر والجملة استئنافية لا محل لها (وَبِصَبْرٍ) مضارع

وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها.

إعراب الآية (6):

{بِأَيْكُمْ الْمُفْتُونُ (6).}

(بِأَيْكُمْ) جار ومجرور خير مقدم (الْمُفْتُونُ) مبتدأ مؤخر والجملة مفعول به لأحد الفعلين السابقين.  
إعراب الآية (7):

{إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ (7).}  
(إِنَّ رَبَّكَ) إن واسمها (هُوَ أَعْلَمُ) مبتدأ وخبره والجملة خبر إن (بِمَنْ) متعلقان بأعلم (ضَلَّ) ماض فاعله مستتر والجملة صلة (عَنْ سَبِيلِهِ) متعلقان بالفعل (وَهُوَ أَعْلَمُ) الواو حرف عطف ومبتدأ وخبره والجملة معطوفة على ما قبلها (بِالْمُهْتَدِينَ) متعلقان بأعلم وجملة إن ربك.. تعليلية لا محل لها.  
إعراب الآية (8):

{فَلَا تُطِعِ الْمُكَذِّبِينَ (8).}

(فَلَا تُطِعِ) الفاء الفصيحة ومضارع مجزوم بلا وفاعله مستتر (الْمُكَذِّبِينَ) مفعول به والجملة جواب شرط مقدر لا محل لها.  
إعراب الآية (9):

{وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ (9).}

(وَدُّوا) ماض وفاعله (لَوْ تُدْهِنُ) لو مصدرية ومضارع فاعله مستتر ومعنى تدغن تدين لهم والمصدر المؤول من لو والفعل مفعول ودوا والجملة تعليل للنهي لا محل لها (فَيُدْهِنُونَ) الفاء عاطفة ومضارع مرفوع والواو فاعله والجملة خبر لمبتدأ محذوف والجملة الاسمية معطوفة على ما قبلها.  
إعراب الآيات (10-13):

{وَلَا تُطِعْ كُلَّ حَلَّافٍ مَّهِينٍ (10) هَمَّازٍ مَشَاءٍ بِنَمِيمٍ (11) مَنَاعٍ لِلْخَيْرِ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ (12) عَتَلٌ بَعْدَ ذَلِكَ زَنِيمٍ (13).}

(وَلَا تُطِعْ) الواو حرف عطف ومضارع مجزوم بلا الناهية فاعله مستتر (كُلِّ) مفعوله (حَلَّافٍ) مضاف إليه (مَّهِينٍ) صفة لمحذوف والجملة معطوفة على ما قبلها (هَمَّازٍ مَشَاءٍ) صفتان للمحذوف (بِنَمِيمٍ) متعلقان بمشأء (مَنَاعٍ) صفة أخرى (لِلْخَيْرِ) متعلقان بمناع (مُعْتَدٍ أَثِيمٍ) صفتان لنفس المحذوف وهو الأخنس بن شريق (بَعْدَ) ظرف زمان (ذَلِكَ) اسم الإشارة مضاف إليه (زَنِيمٍ) صفة أخرى.  
إعراب الآية (14):

{أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ (14).}

(أَنْ كَانَ) أن حرف مصدري ونصب وماض ناقص اسمه مستتر (ذَا) خبره (مَالٍ) مضاف إليه (وَبَنِينَ) معطوف على مال.  
إعراب الآية (15):

{إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأُولِينَ (15).}

(إِذَا) ظرفية شرطية غير جازمة (تُتْلَى) مضارع مبني للمجهول والجملة في محل جر بالإضافة (عَلَيْهِ) متعلقان بالفعل (آيَاتُنَا) نائب فاعل (قَالَ) ماض فاعله مستتر (أَسَاطِيرُ) خبر لمبتدأ محذوف (الْأُولِينَ) مضاف إليه والجملة الفعلية جواب الشرط لا محل لها.  
إعراب الآية (16):

{سَنَسِمُهُ عَلَى الْخُرطوم (16).}

(سَنَسِمُهُ) السين للاستقبال ومضارع ومفعوله والفاعل مستتر (عَلَى الْخُرطوم) متعلقان بالفعل والجملة استئنافية لا محل لها.  
إعراب الآية (17):

{إِنَّا بَلَوْنَاهُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ (17).}

(إِنَّا بَلَوْنَاهُمْ) إن واسمها وماض وفاعله ومفعوله والجملة الفعلية خبر إن والجملة الاسمية استئنافية لا محل

لها (كَمَا) الكاف حرف تشبيه وجر وما مصدرية (بَلَوْنَا) ماض وفاعله (أَصْحَابَ الْجَنَّةِ) مفعوله المضاف إلى الجنة والمصدر المؤول من ما والفعل في محل جر بالكاف والجار والمجرور متعلقان بمحذوف صفة لمصدر محذوف (إِذْ) ظرف زمان (أَقْسَمُوا) ماض وفاعله والجملة في محل جر بالإضافة (لَيُبَصِّرُهَا) اللام واقعة في جواب القسم ومضارع مرفوع بثبوت النون المحذوفة لتوالي الأمثال والواو المحذوفة فاعل والها مفعول به (مُصْبِحِينَ) حال والجملة جواب القسم لا محل لها.  
إعراب الآية (18):

{وَلَا يَسْتَنْتُونَ} (18).  
لا نافية ومضارع مرفوع والواو فاعله والجملة استئنافية لا محل لها.  
إعراب الآية (19):

{فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِنْ رَبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ} (19).  
(فَطَافَ) ماض (عَلَيْهَا) متعلقان بالفعل (طَائِفٌ) فاعل (مِنْ رَبِّكَ) متعلقان بطائف والجملة معطوفة على ما قبلها (وَهُمْ نَائِمُونَ) مبتدأ وخبره والجملة حال.  
إعراب الآية (20):

{فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ} (20).  
(فَأَصْبَحَتْ) ماض ناقص اسمه مستتر (كَالصَّرِيمِ) جار ومجرور خبر أصبحت والجملة استئنافية لا محل لها.  
إعراب الآية (21):

{فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ} (21).  
(فَتَنَادُوا) ماض وفاعله (مُصْبِحِينَ) حال والجملة معطوفة على أقسموا.  
إعراب الآية (22):

{أَنْ اأَغْدُوا عَلَى حَرْثِكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ} (22).  
(أَنْ اأَغْدُوا) أن حرف تفسير وأمر وفاعله والجملة مفسرة لا محل لها (عَلَى حَرْثِكُمْ) متعلقان بالفعل (إِنْ كُنْتُمْ) إن شرطية جازمة وكان واسمها (صَارِمِينَ) خبرها والجملة ابتدائية لا محل لها وجواب الشرط محذوف.  
إعراب الآية (23):

{فَأَنْطَلَفُوا وَهُمْ يَتَخَفَتُونَ} (23).  
(فَأَنْطَلَفُوا) ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (وَهُمْ) الواو للحال مبتدأ (يَتَخَفَتُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة الفعلية خبر المبتدأ والجملة الاسمية حال.  
إعراب الآية (24):

{أَنْ لَا يَدْخُلَنَّهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ} (24).  
(أَنْ) مفسرة (لَا يَدْخُلَنَّهَا) لا نافية ومضارع مبني على الفتح لاتصاله بنون التوكيد الثقيلة والها مفعول به (الْيَوْمَ) ظرف زمان (عَلَيْكُمْ) متعلقان بالفعل (مَسْكِينٌ) فاعل والجملة مفسرة لا محل لها.  
إعراب الآية (25):

{وَأَعْدُوا عَلَى حَرْدٍ قَادِرِينَ} (25).  
(وَأَعْدُوا) ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (عَلَى حَرْدٍ) متعلقان بالفعل وحرد أي منع الفقراء (قَادِرِينَ) حال.  
إعراب الآية (26):

{فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَضَالُونَ} (26).  
(فَلَمَّا) الفاء حرف استئناف (لَمَّا) ظرفية غير جازمة (رَأَوْهَا) ماض وفاعله ومفعوله والجملة في محل جر بالإضافة (قَالُوا) ماض وفاعله والجملة جواب الشرط لا محل لها (إِنَّا) إن واسمها (لَضَالُونَ) اللام المزحلقة (ضالون) خبرها والجملة الاسمية مقول القول.  
إعراب الآية (27):

{بَلَّ نَحْنُ مَحْرُومُونَ (27).} حرف عطف وإضراب (نَحْنُ مَحْرُومُونَ) مبتدأ وخبره والجملة الاسمية معطوفة على ما قبلها.  
إعراب الآية (28):

{قَالَ أَوْسَطُهُمْ أَلَمْ أَقُلْ لَكُمْ لَوْ لَا تُسَبِّحُونَ (28).} (قَالَ أَوْسَطُهُمْ) ماض وفاعله والجملة استئنافية لا محل لها (أَلَمْ أَقُلْ) الهمزة للاستفهام ومضارع مجزوم بلم وفاعله مستتر (لَكُمْ) متعلقان بالفعل (لَوْ لَا) حرف تحضيض (تُسَبِّحُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة مقول القول.  
إعراب الآية (29):

{قَالُوا سُبْحَانَ رَبَّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ (29).} (قَالُوا) ماض وفاعله والجملة استئنافية لا محل لها (سُبْحَانَ) مفعول مطلق لفعل محذوف (رَبَّنَا) مضاف إليه (إِنَّا كُنَّا) إن واسمها وكان واسمها (ظَالِمِينَ) خبرها والجملة خبر إن وجملة إنا.. تعليل والكلام سبحان.. مقول القول.  
إعراب الآية (30):

{فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتَلَوْمُونَ (30).} (فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ) ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (عَلَى بَعْضٍ) متعلقان بالفعل (يَتَلَوْمُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة حال.  
إعراب الآية (31):

{قَالُوا يَا وَيْلَنَا إِنَّا كُنَّا طَاغِينَ (31).} (قَالُوا) ماض وفاعله (يا) حرف نداء (وَيْلَنَا) منادى مضاف وجملة النداء مقول القول (إِنَّا) إن واسمها (كُنَّا) طاغين) كان واسمها وخبرها والجملة خبر إن.  
إعراب الآية (32):

{عَسَى رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَى رَبِّنَا رَاغِبُونَ (32).} (عَسَى رَبُّنَا) ماض ناقص واسمه (أَنْ يُبَدِّلَنَا) مضارع منصوب بأن ومفعوله الأول والفاعل مستتر (خَيْرًا) مفعوله الثاني والمصدر المؤول من أن والفعل خبر عسى (مِنْهَا) متعلقان بخيرا (إِنَّا) إن واسمها (إِلَى رَبِّنَا) متعلقان براغبون (رَاغِبُونَ) خبر إن والجملة الاسمية تعليل وجملة عسى.. مقول القول.  
إعراب الآية (33):

{كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْآخِرَةُ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ (33).} (كَذَلِكَ) جار ومجرور متعلقان بمحذوف خبر مقدم (الْعَذَابُ) مبتدأ مؤخر والجملة استئنافية لا محل لها (وَالْعَذَابُ) الواو حالية واللام لام الابتداء (عَذَابُ الْآخِرَةِ) مبتدأ مضاف إلى الآخرة (أَكْبَرُ) خبر والجملة حال (لَوْ) شرطية غير جازمة (كَانُوا) كان واسمها (يَعْلَمُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة خبر كانوا والجملة الفعلية ابتدائية لا محل لها وجواب الشرط محذوف.  
إعراب الآية (34):

{إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ (34).} (إِنَّ) حرف مشبه بالفعل (لِلْمُتَّقِينَ) متعلقان بمحذوف خبر إن (عِنْدَ رَبِّهِمْ) ظرف مكان مضاف إلى ربهم (جَنَّاتٍ) اسم إن المؤخر (النَّعِيمِ) مضاف إليه.  
إعراب الآية (35):

{أَفَنَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ (35).} (أَفَنَجْعَلُ) الهمزة للاستفهام والفاء حرف عطف ومضارع فاعله مستتر (الْمُسْلِمِينَ) مفعول به أول (كَالْمُجْرِمِينَ) جار ومجرور في موضع المفعول الثاني والجملة معطوفة على ما قبلها.  
القرآن الكريم المكتب الفتاوى والتلاوات والقراء المحاضرات والمحاضرون والمؤلفون



اعراب سورة القلم

.إعراب الآية (3):

{وَأَنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ (3).} (وَإِنَّ) الواو حرف عطف وإن حرف مشبه بالفعل (لَكَ) جار ومجرور خبر مقدم واللام المزحلقة (أَجْرًا) اسم إن المؤخر (غَيْرَ) صفة أجرا (مَمْنُونٍ) مضاف إليه والجملة معطوفة على ما قبلها. إعراب الآية (4):

{وَأَنَّكَ لَعَلَى خُلُقٍ عَظِيمٍ (4).} (وَأَنَّكَ) إن واسمها (لَعَلَى) اللام المزحلقة (على خُلُقٍ) خبرها (عَظِيمٍ) صفة والجملة معطوفة على ما قبلها. إعراب الآية (5):

{فَسْتَنْصِرُ وَيُبصِرُونَ (5).} (فَسْتَنْصِرُ) السين للاستقبال ومضارع فاعله مستتر والجملة استئنافية لا محل لها (وَيُبصِرُونَ) مضارع وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها. إعراب الآية (6):

{بِأَيْكُمُ الْمُفْتُونُ (6).} (بِأَيْكُمُ) جار ومجرور خبر مقدم (الْمُفْتُونُ) مبتدأ مؤخر والجملة مفعول به لأحد الفعلين السابقين. إعراب الآية (7):

{إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَنْ ضَلَّ عَنْ سَبِيلِهِ وَهُوَ أَعْلَمُ بِالْمُهْتَدِينَ (7).} (إِنَّ رَبَّكَ) إن واسمها (هُوَ أَعْلَمُ) مبتدأ وخبره والجملة خبر إن (بِمَنْ) متعلقان بأعلم (ضَلَّ) ماض فاعله مستتر والجملة صلة (عَنْ سَبِيلِهِ) متعلقان بالفعل (وَهُوَ أَعْلَمُ) الواو حرف عطف ومبتدأ وخبره والجملة معطوفة على ما قبلها (بِالْمُهْتَدِينَ) متعلقان بأعلم وجملة إن ربك.. تعليلية لا محل لها. إعراب الآية (8):

{فَلَا تُطْعِ الْمُكذِّبِينَ (8).} (فَلَا تُطْعِ) الفاء الفصيحة ومضارع مجزوم بلا وفاعله مستتر (الْمُكذِّبِينَ) مفعول به والجملة جواب شرط مقدر لا محل لها. إعراب الآية (9):

{وَدُّوا لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ (9).} (وَدُّوا) ماض وفاعله (لَوْ تُدْهِنُ) لو مصدرية ومضارع فاعله مستتر ومعنى تدهن تدلين لهم والمصدر المؤول من لو والفعل مفعول ودوا والجملة تعليل للنهي لا محل لها (فَيُدْهِنُونَ) الفاء عاطفة ومضارع مرفوع والواو فاعله والجملة خبر لمبتدأ محذوف والجملة الاسمية معطوفة على ما قبلها. إعراب الآيات (10-13):

{وَلَا تُطْعِ كُلَّ حَلَّافٍ مَهِينٍ (10) هَمَّازٍ مَشَاءٍ بِنَمِيمٍ (11) مَنَّاعٍ لِلْخَبِيرِ مُعْتَدٍ أَتِيمٍ (12) عُنُقٌ يَعْدُ ذَلِكَ زَنِيمٍ (13).} (وَلَا تُطْعِ) الواو حرف عطف ومضارع مجزوم بلا الناهية فاعله مستتر (كُلِّ) مفعوله (حَلَّافٍ) مضاف إليه (مَهِينٍ) صفة لمحذوف والجملة معطوفة على ما قبلها (هَمَّازٍ مَشَاءٍ) صفتان للمحذوف (بِنَمِيمٍ) متعلقان بمشَاء (مَنَّاعٍ) صفة أخرى (لِلْخَبِيرِ) متعلقان بمَنَّاع (مُعْتَدٍ أَتِيمٍ) صفتان لنفس المحذوف وهو الأخنس بن شريق (يَعْدُ) ظرف زمان (ذَلِكَ) اسم الإشارة مضاف إليه (زَنِيمٍ) صفة أخرى

  
Mustafa  
Allau a  
ajouté une  
photo.

إعراب الآية (14):

{أَنْ كَانَ ذَا مَالٍ وَبَيِّنَ} (14).  
(أَنْ كَانَ) أن حرف مصدري ونصب وماض ناقص اسمه مستتر (ذَا) خبره (مَالٍ) مضاف إليه (وَبَيِّنَ) معطوف على مال.  
إعراب الآية (15):

{إِذَا تَتْلَى عَلَيْهِ آيَاتُنَا قَالَ أَسَاطِيرُ الْأُولِينَ} (15).  
(إِذَا) ظرفية شرطية غير جازمة (تَتْلَى) مضارع مبني للمجهول والجملة في محل جر بالإضافة (عَلَيْهِ) متعلقان بالفعل (آيَاتُنَا) نائب فاعل (قَالَ) ماض فاعله مستتر (أَسَاطِيرُ) خبر لمبتدأ محذوف (الْأُولِينَ) مضاف إليه والجملة الفعلية جواب الشرط لا محل لها.  
إعراب الآية (16):

{سَتَسِمُهُ عَلَى الْخُرطومِ} (16).  
(سَتَسِمُهُ) السين للاستقبال ومضارع ومفعوله والفاعل مستتر (عَلَى الْخُرطومِ) متعلقان بالفعل والجملة استئنافية لا محل لها.  
إعراب الآية (17):

{إِنَّا بَلَوْنَاكُمْ كَمَا بَلَوْنَا أَصْحَابَ الْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ} (17).  
(إِنَّا بَلَوْنَاكُمْ) إن واسمها وماض وفاعله ومفعوله والجملة الفعلية خبر إن والجملة الاسمية استئنافية لا محل لها (كَمَا) الكاف حرف تشبيه وجر وما مصدرية (بَلَوْنَا) ماض وفاعله (أَصْحَابَ الْجَنَّةِ) مفعوله المضاف إلى الجنة والمصدر المؤول من ما والفعل في محل جر بالكاف والجار والمجرور متعلقان بمحذوف صفة لمصدر محذوف (إِذْ) ظرف زمان (أَقْسَمُوا) ماض وفاعله والجملة في محل جر بالإضافة (لَيَصْرِمُنَّهَا) اللام واقعة في جواب القسم ومضارع مرفوع بثبوت النون المحذوفة لتوالي الأمثال والواو المحذوفة فاعل والها مفعول به (مُصْبِحِينَ) حال والجملة جواب القسم لا محل لها.  
إعراب الآية (18):

{وَلَا يَسْتَنْتُونَ} (18).  
لا نافية ومضارع مرفوع والواو فاعله والجملة استئنافية لا محل لها.  
إعراب الآية (19):

{فَطَافَ عَلَيْهَا طَائِفٌ مِنْ رَبِّكَ وَهُمْ نَائِمُونَ} (19).  
(فَطَافَ) ماض (عَلَيْهَا) متعلقان بالفعل (طَائِفٌ) فاعل (مِنْ رَبِّكَ) متعلقان بطائف والجملة معطوفة على ما قبلها (وَهُمْ نَائِمُونَ) نائمون مبتدأ وخبره والجملة حال.  
إعراب الآية (20):

{فَأَصْبَحَتْ كَالصَّرِيمِ} (20).  
(فَأَصْبَحَتْ) ماض ناقص اسمه مستتر (كَالصَّرِيمِ) جار ومجرور خبر أصبحت والجملة استئنافية لا محل لها.  
إعراب الآية (21):

{فَتَنَادُوا مُصْبِحِينَ} (21).  
(فَتَنَادُوا) ماض وفاعله (مُصْبِحِينَ) حال والجملة معطوفة على أقسموا.  
إعراب الآية (22):

{أَنْ أَعْدُوا عَلَى حَرْتِكُمْ إِنْ كُنْتُمْ صَارِمِينَ} (22).  
(أَنْ أَعْدُوا) أن حرف تفسير وأمر وفاعله والجملة مفسرة لا محل لها (عَلَى حَرْتِكُمْ) متعلقان بالفعل (إِنْ كُنْتُمْ) إن كُنْتُمْ شرطية جازمة وكان واسمها (صَارِمِينَ) خبرها والجملة ابتدائية لا محل لها وجواب الشرط محذوف.  
إعراب الآية (23):

{فَانظُرُوا وَهُمْ يَخَافُونَ} (23).  
(فَانظُرُوا) ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (وَهُمْ) الواو للحال مبتدأ (يَخَافُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة الفعلية خبر المبتدأ والجملة الاسمية حال.  
إعراب الآية (24):

{أَنْ لَا يَدْخُلْنَهَا الْيَوْمَ عَلَيْكُمْ مَسْكِينٌ} (24).

{أَنْ} مفسرة (لا يَنْخَلْنَهَا) لا نافية ومضارع مبني على الفتح لاتصاله بنون التوكيد الثقيلة والها مفعول به (الْيَوْم) ظرف زمان (عَلَيْكُمْ) متعلقان بالفعل (مُسْكِينٌ) فاعل والجملة مفسرة لا محل لها. إعراب الآية (25):

{وَعَدُوا عَلَى حَرَدٍ قَادِرِينَ} (25).  
{وَعَدُوا} ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (عَلَى حَرَدٍ) متعلقان بالفعل وحرد أي منع الفقراء (قَادِرِينَ) حال. إعراب الآية (26):

{فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوا إِنَّا لَضَالُونَ} (26).  
{فَلَمَّا} الفاء حرف استئناف (لما) ظرفية شرطية غير جازمة (رَأَوْهَا) ماض وفاعله ومفعوله والجملة في محل جر بالإضافة (قَالُوا) ماض وفاعله والجملة جواب الشرط لا محل لها (إِنَّا) إن واسمها (لَضَالُونَ) اللام المزحلقة (ضالون) خبرها والجملة الاسمية مقول القول. إعراب الآية (27):

{بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ} (27).  
{بَلْ} حرف عطف وإضراب (نَحْنُ مَحْرُومُونَ) مبتدأ وخبره والجملة الاسمية معطوفة على ما قبلها. إعراب الآية (28):

{قَالَ أَوْسَطُهُمْ أَلَمْ أَقُلْ لَكُمْ لَوْ لَا تَسْبَحُونَ} (28).  
{قَالَ أَوْسَطُهُمْ} ماض وفاعله والجملة استئنافية لا محل لها (أَلَمْ أَقُلْ) الهمزة للاستفهام ومضارع مجزوم بلم وفاعله مستتر (لَكُمْ) متعلقان بالفعل (لَوْ لَا) حرف تحضيض (تَسْبَحُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة مقول القول. إعراب الآية (29):

{قَالُوا سُبْحَانَ رَبِّنَا إِنَّا كُنَّا ظَالِمِينَ} (29).  
{قَالُوا} ماض وفاعله والجملة استئنافية لا محل لها (سُبْحَانَ) مفعول مطلق لفعل محذوف (رَبِّنَا) مضاف إليه (إِنَّا كُنَّا) إن واسمها وكان واسمها (ظَالِمِينَ) خبرها والجملة خبر إن وجملة إنا.. تعليل والكلام سبحانه.. مقول القول. إعراب الآية (30):

{فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَى بَعْضٍ يَتَلَوْمُونَ} (30).  
{فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ} ماض وفاعله والجملة معطوفة على ما قبلها (عَلَى بَعْضٍ) متعلقان بالفعل (يَتَلَوْمُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة حال. إعراب الآية (31):

{قَالُوا يَا وَيْلَنَا إِنَّا كُنَّا طَاغِينَ} (31).  
{قَالُوا} ماض وفاعله (يا) حرف نداء (وَيْلَنَا) منادى مضاف وجملة النداء مقول القول (إِنَّا) إن واسمها (كُنَّا طَاغِينَ) كان واسمها وخبرها الجملة خبر إن. إعراب الآية (32):

{عَسَى رَبُّنَا أَنْ يُبَدِّلَنَا خَيْرًا مِنْهَا إِنَّا إِلَى رَبِّنَا رَاغِبُونَ} (32).  
{عَسَى رَبُّنَا} ماض ناقص واسمه (أَنْ يُبَدِّلَنَا) مضارع منصوب بأن ومفعوله الأول والفاعل مستتر (خَيْرًا) مفعوله الثاني والمصدر المؤول من أن والفعل خبر عسى (مِنْهَا) متعلقان بخيرا (إِنَّا) إن واسمها (إِلَى رَبِّنَا) متعلقان براغبون (رَاغِبُونَ) خبر إن والجملة الاسمية تعليل وجملة عسى.. مقول القول. إعراب الآية (33):

{كَذَلِكَ الْعَذَابُ وَالْعَذَابُ الْآخِرَةُ أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ} (33).  
{كَذَلِكَ} جار ومجرور متعلقان بمحذوف خبر مقدم (الْعَذَابُ) مبتدأ مؤخر والجملة استئنافية لا محل لها (وَالْعَذَابُ) الواو حالية واللام لام الابتدء (عذاب الآخرة) مبتدأ مضاف إلى الآخرة (أَكْبَرُ) خبر والجملة حال (لَوْ) شرطية غير جازمة (كَانُوا) كان واسمها (يَعْلَمُونَ) مضارع مرفوع والواو فاعله والجملة خبر كانوا والجملة الفعلية ابتدائية لا محل لها وجواب الشرط محذوف. إعراب الآية (34):

{إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتٍ النَّعِيمِ} (34).  
{إِنَّ} حرف مثبته بالفعل (لِلْمُتَّقِينَ) متعلقان بمحذوف خبر إن (عِنْدَ رَبِّهِمْ) ظرف مكان مضاف إلى ربهم (جَنَّاتٍ) اسم إن المؤخر (النَّعِيمِ) مضاف إليه.

إعراب الآية (35):

{أَفَنَجْعَلُ الْمُسْلِمِينَ كَالْمُجْرِمِينَ} (35).  
(أَفَنَجْعَلُ) الهمزة للاستفهام والفاء حرف عطف ومضارع فاعله مستتر (الْمُسْلِمِينَ) مفعول به أول (كَالْمُجْرِمِينَ) جار ومجرور في موضع المفعول الثاني والجملة معطوفة على ما قبلها.



Modernisation de la justice du 21e siècle

Loi de modernisation de la justice du 21e siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit de la validation ce 17 novembre 2016 par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

88% des Français estiment que la justice est trop complexe.

95% pensent qu'elle est trop lente.

Pour autant, 51% des personnes qui ont eu un contact direct avec la justice, estiment qu'elle fonctionne bien.

La réforme de modernisation de la justice du 21e siècle a l'ambition de rendre la justice plus efficace, plus simple, plus accessible et plus indépendante. Pour cela, le texte recentre l'intervention du juge sur sa mission essentielle : l'acte de juger, c'est-à-dire trancher des litiges, tout en garantissant les droits des citoyens. C'est un ensemble de mesures, issues de l'importante réflexion générale sur la justice de demain, dont le grand débat national réalisé à l'Unesco, les 10 et 11 janvier 2014, fut le point d'orgue. Depuis ce colloque, deux projets de loi ont été adoptés par le Parlement, une loi organique et une loi ordinaire qui s'articulent et se complètent. D'autres mesures qui ne relèvent pas de la loi ont également été mises en places. Les principales sont ici présentées.

Lire le communiqué de presse du 17 novembre 2016

Lire le discours du garde des Sceaux devant l'Assemblée nationale le 17 mai 2016

Retrouvez les principales mesures de la loi de modernisation de la justice du 21e siècle :

Une justice plus efficace une justice plus simple  
une justice plus accessible Une justice plus indépendante

Liste des articles

17 novembre 2016

#J21

Le Conseil constitutionnel valide le projet de loi J21

Décision du Conseil constitutionnel sur le projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit, de la validation ce jour par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

14 octobre 2016

Lire la suite

J21 : le projet de loi de modernisation définitivement adopté

Le projet de loi de modernisation de la justice du 21e siècle a été définitivement adopté à l'Assemblée Nationale

Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice, salue l'adoption de ce texte fondateur de réformes structurelles qui s'imposeront pour renforcer le rôle de service public de la justice.

24 mai 2016

En savoir plus sur le projet de loi de modernisation de la Justice du 21ème siècle

Projet de loi de modernisation de la Justice du 21e siècle #J21

Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 24 mai 2016

Ce projet de loi a l'ambition de mieux utiliser les moyens que le Gouvernement entend mettre à la disposition de la justice pour la rendre plus efficace, moins complexe, plus lisible et accessible.

16 décembre 2015

Crédits : MJ

Le SAUJ, acteur public récompensé

Le mercredi 16 décembre 2015, le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) de Brest a été récompensé par les Victoires des Acteurs Publics, célébrées à l'Assemblée nationale. Mis en place dans le cadre de la réforme J21, annoncée par Christiane Taubira en Conseil des ministres le 31 juillet ...

12 mars 2015

Réforme du droit des contrats : interview de Carole Champalaune

Carole Champalaune, Directrice des affaires civiles et du Sceau, expose les objectifs, les sources et l'équilibre global de la réforme du droit des contrats et des obligations.

02 mars 2015

Dunkerque

Etablissement pénitentiaire - maison d'arrêt

Ceci est un test!!!

25 février 2015

La réforme du droit des contrats

Une réforme attendue, une réforme nécessaire, une réforme en marche

L'article 8 de la loi n°2015-177 de modernisation et de simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2015 et publiée le 17 février 2015, habilite le gouvernement à procéder par

...

12 septembre 2014

Un accueil unique des justiciables

Lancement d'une expérimentation au tribunal d'Annonay

Dans le cadre de la réforme « Justice du 21<sup>ème</sup> siècle » qui vise à améliorer la justice au quotidien, la garde des Sceaux s'est rendue vendredi 12 septembre à l'Hôtel de Justice d'Annonay, en Ardèche. Elle y a officiellement lancé l'expérimentation d'un accueil unique des usagers. Un dispositif qui ...

16 juin 2014

Justice du 21<sup>e</sup> siècle : Synthèse des consultations en juridiction

Plus de 2000 propositions pour la Justice de demain

02 mars 2014

Sondage : les Français confiants dans leur Justice

Une enquête met en avant de forts taux de satisfaction du système judiciaire

55 % des Français déclarent faire confiance à la Justice. C'est ce qui ressort d'une étude menée en novembre 2013\*. Selon ce sondage, les Français sont globalement satisfaits de leur expérience avec la Justice. En effet, 70% des justiciables sont satisfaits de la décision qui a été rendue au cours ...

11 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Après le débat national s'ouvre le cycle des concertations

Le 11 janvier 2014, Christiane Taubira, a clos le débat national, organisé à l'UNESCO pendant deux jours, pour moderniser la Justice au service des citoyens. Ce débat national, qui s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par la ministre, a permis aux acteurs de la Justice de ...

10 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Jean-Marc Ayrault ouvre le débat national

Ce débat national, organisé les 10 et 11 janvier 2014 et ouvert par le Premier ministre, s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par Christiane Taubira afin de moderniser la Justice au service des citoyens. « Il n'y a pas de modernisation sans réformes de structure. Il est ...

15 novembre 2013

Interview de Dominique Le Bras,

Procureur général de Rouen

« Remettre les attentes du citoyen au centre de la réflexion »

28 octobre 2013

Interview de Martine Comte

Première présidente de la cour d'appel d'Orléans

« Le colloque permettra de faire partager nos valeurs, nos missions et nos contraintes »

28 octobre 2013

Interview de Sylvie Perdriolle

Présidente de chambre à la cour d'appel de Paris

« L'apport nouveau du rapport de l'IHEJ est qu'il part de la réalité des pratiques professionnelles »

28 octobre 2013

Interview d'Antoine Garapon

Secrétaire général de l'IHEJ

« Le juge du XXI<sup>e</sup> siècle est indissociable d'une société française qui soit plus en interaction avec sa Justice »

28 octobre 2013

Interview de Boris Bernabé

Professeur à l'université de Franche-Comté

« L'office du juge a pour moteur la prudence et l'autorité »



Modernisation de la justice du 21e siècle

Loi de modernisation de la justice du 21e siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit de la validation ce 17 novembre 2016 par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

88% des Français estiment que la justice est trop complexe.

95% pensent qu'elle est trop lente.

Pour autant, 51% des personnes qui ont eu un contact direct avec la justice, estiment qu'elle fonctionne bien.

La réforme de modernisation de la justice du 21e siècle a l'ambition de rendre la justice plus efficace, plus simple, plus accessible et plus indépendante. Pour cela, le texte recentre l'intervention du juge sur sa mission essentielle : l'acte de juger, c'est-à-dire trancher des litiges, tout en garantissant les droits des citoyens. C'est un ensemble de mesures, issues de l'importante réflexion générale sur la justice de demain, dont le grand débat national réalisé à l'Unesco, les 10 et 11 janvier 2014, fut le point d'orgue. Depuis ce colloque, deux projets de loi ont été adoptés par le Parlement, une loi organique et une loi ordinaire qui s'articulent et se complètent. D'autres mesures qui ne relèvent pas de la loi ont également été mises en places.

Les principales sont ici présentées.  
Lire le communiqué de presse du 17 novembre 2016

Lire le discours du garde des Sceaux devant l'Assemblée nationale le 17 mai 2016

Retrouvez les principales mesures de la loi de modernisation de la justice du 21e siècle :

Une justice plus efficace une justice plus simple  
une justice plus accessible Une justice plus indépendante

Liste des articles  
17 novembre 2016

#J21

Le Conseil constitutionnel valide le projet de loi J21

Décision du Conseil constitutionnel sur le projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit, de la validation ce jour par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

14 octobre 2016

Lire la suite

J21 : le projet de loi de modernisation définitivement adopté

Le projet de loi de modernisation de la justice du 21e siècle a été définitivement adopté à l'Assemblée Nationale

Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice, salue l'adoption de ce texte fondateur de réformes structurelles qui s'imposeront pour renforcer le rôle de service public de la justice.

24 mai 2016

En savoir plus sur le projet de loi de modernisation de la Justice du 21ème siècle

Projet de loi de modernisation de la Justice du 21e siècle #J21

Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 24 mai 2016

Ce projet de loi a l'ambition de mieux utiliser les moyens que le Gouvernement entend mettre à la disposition de la justice pour la rendre plus efficace, moins complexe, plus lisible et accessible.

16 décembre 2015

Crédits : MJ

Le SAUJ, acteur public récompensé

Le mercredi 16 décembre 2015, le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) de Brest a été récompensé par les Victoires des Acteurs Publics, célébrées à l'Assemblée nationale. Mis en place dans le cadre de la réforme J21, annoncée par Christiane Taubira en Conseil des ministres le 31 juillet ...

12 mars 2015

Réforme du droit des contrats : interview de Carole Champalaune

Carole Champalaune, Directrice des affaires civiles et du Sceau, expose les objectifs, les sources et l'équilibre global de la réforme du droit des contrats et des obligations.

02 mars 2015

Dunkerque

Etablissement pénitentiaire - maison d'arrêt

Ceci est un test!!!

25 février 2015

La réforme du droit des contrats

Une réforme attendue, une réforme nécessaire, une réforme en marche

L'article 8 de la loi n°2015-177 de modernisation et de simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2015 et publiée le 17 février 2015, habilite le gouvernement à procéder par ...

12 septembre 2014

Un accueil unique des justiciables

Lancement d'une expérimentation au tribunal d'Annonay

Dans le cadre de la réforme « Justice du 21<sup>ème</sup> siècle » qui vise à améliorer la justice au quotidien, la garde des Sceaux s'est rendue vendredi 12 septembre à l'Hôtel de Justice d'Annonay, en Ardèche. Elle y a officiellement lancé l'expérimentation d'un accueil unique des usagers. Un dispositif qui ...

16 juin 2014

Justice du 21<sup>e</sup> siècle : Synthèse des consultations en juridiction

Plus de 2000 propositions pour la Justice de demain

02 mars 2014

Sondage : les Français confiants dans leur Justice

Une enquête met en avant de forts taux de satisfaction du système judiciaire

55 % des Français déclarent faire confiance à la Justice. C'est ce qui ressort d'une étude menée en novembre 2013\*. Selon ce sondage, les Français sont globalement satisfaits de leur expérience avec la Justice. En effet, 70% des justiciables sont satisfaits de la décision qui a été rendue au cours ...

11 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Après le débat national s'ouvre le cycle des concertations

Le 11 janvier 2014, Christiane Taubira, a clos le débat national, organisé à l'UNESCO pendant deux jours, pour moderniser la Justice au service des citoyens. Ce débat national, qui s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par la ministre, a permis aux acteurs de la Justice de ...

10 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Jean-Marc Ayrault ouvre le débat national

Ce débat national, organisé les 10 et 11 janvier 2014 et ouvert par le Premier ministre, s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par Christiane Taubira afin de moderniser la Justice au service des citoyens. « Il n'y a pas de modernisation sans réformes de structure. Il est ...

15 novembre 2013

Interview de Dominique Le Bras,

Procureur général de Rouen

« Remettre les attentes du citoyen au centre de la réflexion »

28 octobre 2013

Interview de Martine Comte

Première présidente de la cour d'appel d'Orléans

« Le colloque permettra de faire partager nos valeurs, nos missions et nos contraintes »

28 octobre 2013

Interview de Sylvie Perdriolle

Présidente de chambre à la cour d'appel de Paris

« L'apport nouveau du rapport de l'IHEJ est qu'il part de la réalité des pratiques professionnelles »

28 octobre 2013

Interview d'Antoine Garapon

Secrétaire général de l'IHEJ

« Le juge du XXI<sup>e</sup> siècle est indissociable d'une société française qui soit plus en interaction avec sa Justice »

28 octobre 2013

Interview de Boris Bernabé

Professeur à l'université de Franche-Comté

« L'office du juge a pour moteur la prudence et l'autorité »

Lire le communiqué de presse

Modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle

Une justice plus efficace

Une justice plus simple

Une justice plus accessible

Une justice plus indépendante

Discours du ministre le 17 mai 2016 [lien](#)

Téléchargez les logos "#J21" 2016 [lien](#)

Les chiffres clés de la justice en 2016 [lien](#)

Archives : débats publics des 10/11 jan. 2014 11 [articles](#)

ARBO / RUBRIQUE

Le garde des Sceaux

Le ministère de la Justice

Actualité du ministère

Organisation de la Justice

Prison et réinsertion

Justice pénale

Justice des mineurs

Justice civile

Aide aux victimes

Europe et international

Publications

Histoire et patrimoine

Budget et statistiques

Sites justice

Les mots-clés de la Justice - Lexique

Multilinguisme

Modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle

Comedec

Loi du 15 août 2014

Justice : état des savoirs

Justice des enfants et des adolescents

Repères

Sve - Saisine par voie électronique

## PARTENAIRES

INAVEM

CESDIP

La documentation française

Touteurope.fr

Mission de recherche "Droit et Justice"

INHESJ

Le Défenseur des droits

TOILE - JUSTICE

Sites des juridictions

Sites des écoles de la Justice

Sites des professionnels

Casier judiciaire

Ado-Justice

Alerte-Enlèvement

e-justice

Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice

Site internet du projet du futur tribunal de Paris

## THÈMES

Accès au droit

Aide juridictionnelle

Concours

Culture

Famille

NTIC

Professionnels

## TYPES

Rapports

Actualités

Formulaires

Discours

Service Public Gouvernement Legifrance

| Contacter le ministère de la Justice

**Loi de modernisation de la Justice du 21<sup>e</sup> siècle #JJ21**

### Nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel

En 2014, 123 000 divorces étaient prononcés dont 54 % par consentement mutuel.

- La procédure de divorce par consentement mutuel est simplifiée par rapport au divorce.
- Le juge homologue le consentement dans 94,9 % des cas.
- La procédure est plus rapide (jusqu'à 3 mois).

**AVANT LA LOI**

- Le divorce par consentement mutuel nécessitait un avocat.
- Le divorce par consentement mutuel était plus coûteux.
- Le divorce par consentement mutuel était plus long.

**APRÈS LA LOI**

- Le divorce par consentement mutuel est plus simple.
- Le divorce par consentement mutuel est moins coûteux.
- Le divorce par consentement mutuel est plus rapide.

**Suppression des Tribunaux Correctionnels pour Mineurs (TCM)**

Les tribunaux correctionnels pour mineurs jugent uniquement les mineurs de 16 ans et plus, poursuivis pour des délits commis en récidive et punis d'au moins 3 ans d'emprisonnement.

**AVANT LA LOI**

- Le TCM ne jugeait que les délits commis par les mineurs.
- Le TCM ne jugeait que les délits commis par les mineurs.
- Le TCM ne jugeait que les délits commis par les mineurs.

**APRÈS LA LOI**

- Le TCM ne juge plus que les délits commis par les mineurs.
- Le TCM ne juge plus que les délits commis par les mineurs.
- Le TCM ne juge plus que les délits commis par les mineurs.

Ministère de la Justice | www.justice.gouv.fr | Justice | Justice



## Modernisation de la justice du 21e siècle

### Loi de modernisation de la justice du 21e siècle [#J21](#)

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit de la validation ce 17 novembre 2016 par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

88% des Français estiment que la justice est trop complexe.

95% pensent qu'elle est trop lente.

Pour autant, 51% des personnes qui ont eu un contact direct avec la justice, estiment qu'elle fonctionne bien.

La réforme de modernisation de la justice du 21e siècle a l'ambition de rendre la justice plus efficace, plus simple, plus accessible et plus indépendante. Pour cela, le texte recentre l'intervention du juge sur sa mission essentielle : l'acte de juger, c'est-à-dire trancher des litiges, tout en garantissant les droits des citoyens. C'est un ensemble de mesures, issues de l'importante réflexion générale sur la justice de demain, dont le grand débat national réalisé à l'Unesco, les 10 et 11 janvier 2014, fut le point d'orgue. Depuis ce colloque, deux projets de loi ont été adoptés par le Parlement, une loi organique et une loi ordinaire qui s'articulent et se complètent. D'autres mesures qui ne relèvent pas de la loi ont également été mises en places. Les principales sont ici présentées.

Lire le communiqué de presse du 17 novembre 2016

Lire le discours du garde des Sceaux devant l'Assemblée nationale le 17 mai 2016

Retrouvez les principales mesures de la loi de modernisation de la justice du 21e siècle :

Une justice plus efficace une justice plus simple  
une justice plus accessible Une justice plus indépendante

Liste des articles  
17 novembre 2016

#J21

Le Conseil constitutionnel valide le projet de loi J21

Décision du Conseil constitutionnel sur le projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit, de la validation ce jour par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

14 octobre 2016

Lire la suite

J21 : le projet de loi de modernisation définitivement adopté

Le projet de loi de modernisation de la justice du 21e siècle a été définitivement adopté à l'Assemblée Nationale

Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice, salue l'adoption de ce texte fondateur de réformes structurelles qui s'imposeront pour renforcer le rôle de service public de la justice.

24 mai 2016

En savoir plus sur le projet de loi de modernisation de la Justice du 21ème siècle

Projet de loi de modernisation de la Justice du 21e siècle #J21

Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 24 mai 2016

Ce projet de loi a l'ambition de mieux utiliser les moyens que le Gouvernement entend mettre à la disposition de la justice pour la rendre plus efficace, moins complexe, plus lisible et accessible.

16 décembre 2015

Crédits : MJ

Le SAUJ, acteur public récompensé

Le mercredi 16 décembre 2015, le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) de Brest a été récompensé par les Victoires des Acteurs Publics, célébrées à l'Assemblée nationale.

Mis en place dans le cadre de la réforme J21, annoncée par Christiane Taubira en Conseil des ministres le 31 juillet ...

12 mars 2015

Réforme du droit des contrats : interview de Carole Champalaune

Carole Champalaune, Directrice des affaires civiles et du Sceau, expose les objectifs, les sources et l'équilibre global de la réforme du droit des contrats et des obligations.

02 mars 2015

Dunkerque

Etablissement pénitentiaire - maison d'arrêt

Ceci est un test!!!

25 février 2015

La réforme du droit des contrats

Une réforme attendue, une réforme nécessaire, une réforme en marche

L'article 8 de la loi n°2015-177 de modernisation et de simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2015 et publiée le 17 février 2015, habilite le gouvernement à procéder par ...

12 septembre 2014

Un accueil unique des justiciables

Lancement d'une expérimentation au tribunal d'Annonay

Dans le cadre de la réforme « Justice du 21ème siècle » qui vise à améliorer la justice au quotidien, la garde des Sceaux s'est rendue vendredi 12 septembre à l'Hôtel de Justice d'Annonay, en Ardèche. Elle y a officiellement lancé l'expérimentation d'un accueil unique des usagers. Un dispositif qui ...

16 juin 2014

Justice du 21e siècle : Synthèse des consultations en juridiction

Plus de 2000 propositions pour la Justice de demain

02 mars 2014

Sondage : les Français confiants dans leur Justice

Une enquête met en avant de forts taux de satisfaction du système judiciaire

55 % des Français déclarent faire confiance à la Justice. C'est ce qui ressort d'une étude menée en novembre 2013\*. Selon ce sondage, les Français sont globalement satisfaits de leur expérience avec la Justice. En effet, 70% des justiciables sont satisfaits de la décision qui a été rendue au cours ...

11 janvier 2014

Édification de la Justice du 21ème siècle

Après le débat national s'ouvre le cycle des concertations

Le 11 janvier 2014, Christiane Taubira, a clos le débat national, organisé à l'UNESCO pendant deux jours, pour moderniser la Justice au service des citoyens. Ce débat national, qui s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par la ministre, a permis aux acteurs de la Justice de ...

10 janvier 2014

Édification de la Justice du 21ème siècle

Jean-Marc Ayrault ouvre le débat national

Ce débat national, organisé les 10 et 11 janvier 2014 et ouvert par le Premier ministre, s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par Christiane Taubira afin de moderniser la Justice au service des citoyens. « Il n'y a pas de modernisation sans réformes de structure. Il est ...

15 novembre 2013

Interview de Dominique Le Bras,

Procureur général de Rouen

« Remettre les attentes du citoyen au centre de la réflexion »

28 octobre 2013

Interview de Martine Comte

Première présidente de la cour d'appel d'Orléans

« Le colloque permettra de faire partager nos valeurs, nos missions et nos contraintes »

28 octobre 2013

Interview de Sylvie Perdriolle

Présidente de chambre à la cour d'appel de Paris

« L'apport nouveau du rapport de l'IHEJ est qu'il part de la réalité des pratiques professionnelles »

28 octobre 2013

Interview d'Antoine Garapon

Secrétaire général de l'IHEJ

« Le juge du XXIe siècle est indissociable d'une société française qui soit plus en interaction avec sa Justice »

28 octobre 2013

Interview de Boris Bernabé

Professeur à l'université de Franche-Comté

« L'office du juge a pour moteur la prudence et l'autorité »

Lire le communiqué de presse

Modernisation de la justice du 21e siècle

Une justice plus efficace

Une justice plus simple

Une justice plus accessible

Une justice plus indépendante

Discours du ministre le 17 mai 2016 [lien](#)

Téléchargez les logos "#J21" 2016 lien  
Les chiffres clés de la justice en 2016 lien  
Archives : débats publics des 10/11 jan. 2014 11 articles

#### ARBO / RUBRIQUE

Le garde des Sceaux  
Le ministère de la Justice  
Actualité du ministère  
Organisation de la Justice  
Prison et réinsertion  
Justice pénale  
Justice des mineurs  
Justice civile  
Aide aux victimes  
Europe et international  
Publications  
Histoire et patrimoine  
Budget et statistiques  
Sites justice  
Les mots-clés de la Justice - Lexique  
Multilinguisme  
Modernisation de la justice du 21e siècle  
Comedec  
Loi du 15 août 2014  
Justice : état des savoirs  
Justice des enfants et des adolescents  
Repères  
Sve - Saisine par voie électronique

#### PARTENAIRES

INAVEM  
CESDIP  
La documentation française  
Touteleurope.fr  
Mission de recherche "Droit et Justice"  
INHESJ  
Le Défenseur des droits  
TOILE - JUSTICE  
Sites des juridictions  
Sites des écoles de la Justice  
Sites des professionnels  
Casier judiciaire  
Ado-Justice  
Alerte-Enlèvement  
e-justice  
Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice  
Site internet du projet du futur tribunal de Paris  
THÈMES  
Accès au droit  
Aide juridictionnelle

Concours  
Culture  
Famille  
NTIC  
Professionnels

TYPES  
Rapports  
Actualités  
Formulaires  
Discours  
Service Public Gouvernement Legifrance

| Contacter le ministère de la Justice



Bonjour,  
Nos dispositifs informatiques ont détecté un comportement inattendu.  
Ce comportement est susceptible de relever des articles 323-1 à 323-7 du Code pénal français, issus de la loi n°88-19 du 5 janvier 1988 et complétés par la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.  
Extrait de l'article 323-1 : «Le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données est puni de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 €, d'amende.  
Lorsqu'il en est résulté soit la suppression ou la modification de données contenues dans le système, soit une altération du fonctionnement de ce système, la peine est de trois ans d'emprisonnement et de 100 000 €, d'amende.  
Lorsque les infractions prévues aux deux premiers alinéas ont été commises à l'encontre d'un système de traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par l'Etat, la peine est portée à cinq ans d'emprisonnement et à 150 000 €, d'amende.»  
Ministère de la Justice  
Référence: 14626353364092695440

-----  
Hello,  
Our IT systems have detected unexpected behavior.  
This behavior is likely items 323-1 to 323-7 of the French Penal Code, derived from Law No. 88-19 of 5 January 1988 and supplemented by Law No. 2004-575 of 21 June 2004 on confidence in the digital economy.  
From the article 323-1: "The fact of accessing or remaining fraudulently in all or part of an automated data processing system is punishable by two years imprisonment and a €, 60,000 of fine.

When The result is the removal or modification of data in the system or impaired functioning of this system, the penalty is three years imprisonment and 100 000 €, fine.

When the offenses in the first two paragraphs have been committed against an automated processing system of personal data carried out by the State, the penalty is increased to five years' imprisonment and €, 150,000 fine. "

Ministry of Justice



Bonjour,

Nos dispositifs informatiques ont détecté un comportement inattendu.

Ce comportement est susceptible de relever des articles 323-1 à 323-7 du Code pénal français, issus de la loi n°88-19 du 5 janvier 1988 et complétés par la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique.

Extrait de l'article 323-1 : «Le fait d'accéder ou de se maintenir, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données est puni de deux ans d'emprisonnement et de 60 000 €, d'amende.

Lorsqu'il en est résulté soit la suppression ou la modification de données contenues dans le système, soit une altération du fonctionnement de ce système, la peine est de trois ans d'emprisonnement et de 100 000 €, d'amende.

Lorsque les infractions prévues aux deux premiers alinéas ont été commises à l'encontre d'un système de traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par l'Etat, la peine est portée à cinq ans d'emprisonnement et à 150 000 €, d'amende.»

Ministere de la Justice

Référence: 14626353364092695440

-----  
Hello,

Our IT systems have detected unexpected behavior.

This behavior is likely items 323-1 to 323-7 of the French Penal Code, derived from Law No. 88-19 of 5 January 1988 and supplemented by Law No. 2004-575 of 21 June 2004 on confidence in the digital economy.

From the article 323-1: "The fact of accessing or remaining fraudulently in all or part of an automated data processing system is punishable by two years imprisonment and a €, 60,000 of fine.

When The result is the removal or modification of data in the system or impaired functioning of this system, the penalty is three years imprisonment and 100 000 €, fine.

When the offenses in the first two paragraphs have been committed against an automated processing system of personal data carried out by the State, the penalty is increased to five years' imprisonment and €, 150,000 fine. "

Ministry of Justice

21 novembre



## ACCUEIL PRESSE DROITS & DÉMARCHES TEXTES & RÉFORMES MÉTIERS JUSTICE EN RÉGION

Logo MJL Ministère de la Justice

### MINISTÈRE ORGANISATION DE LA JUSTICE PUBLICATIONS PRISON ET RÉINSERTION EUROPE ET INTERNATIONAL HISTOIRE ET PATRIMOINE

Accueil > Modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle

Loi de modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit de la validation ce 17 novembre 2016 par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle.

88% des Français estiment que la justice est trop complexe.

95% pensent qu'elle est trop lente.

Pour autant, 51% des personnes qui ont eu un contact direct avec la justice, estiment qu'elle fonctionne bien.

La réforme de modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle a l'ambition de rendre la justice plus efficace, plus simple, plus accessible et plus indépendante. Pour cela, le texte recentre l'intervention du juge sur sa mission essentielle : l'acte de juger, c'est-à-dire trancher des litiges, tout en garantissant les droits des citoyens. C'est un ensemble de mesures, issues de l'importante réflexion générale sur la justice de demain, dont le grand débat national réalisé à l'Unesco, les 10 et 11 janvier 2014, fut le point d'orgue. Depuis ce colloque, deux projets de loi ont été adoptés par le Parlement, une loi organique et une loi ordinaire qui s'articulent et se complètent. D'autres mesures qui ne relèvent pas de la loi ont également été mises en places. Les principales sont ici présentées.

Lire le communiqué de presse du 17 novembre 2016

Lire le discours du garde des Sceaux devant l'Assemblée nationale le 17 mai 2016

Retrouvez les principales mesures de la loi de modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle :

Une justice plus efficace une justice plus simple

une justice plus accessible Une justice plus indépendante

Liste des articles

17 novembre 2016

#J21

Le Conseil constitutionnel valide le projet de loi J21

Décision du Conseil constitutionnel sur le projet de loi de modernisation de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit, de la validation ce jour par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21<sup>ème</sup> siècle.

14 octobre 2016

Lire la suite

J21 : le projet de loi de modernisation définitivement adopté

Le projet de loi de modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle a été définitivement adopté à l'Assemblée Nationale

Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice, salue l'adoption de ce texte fondateur de réformes structurelles qui s'imposeront pour renforcer le rôle de service public de la justice.

24 mai 2016

En savoir plus sur le projet de loi de modernisation de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Projet de loi de modernisation de la Justice du 21<sup>e</sup> siècle #J21

Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 24 mai 2016

Ce projet de loi a l'ambition de mieux utiliser les moyens que le Gouvernement entend mettre à la disposition de la justice pour la rendre plus efficace, moins complexe, plus lisible et accessible.

16 décembre 2015

Crédits : MJ

Le SAUJ, acteur public récompensé

Le mercredi 16 décembre 2015, le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) de Brest a été récompensé par les Victoires des Acteurs Publics, célébrées à l'Assemblée nationale. Mis en place dans le cadre de la réforme J21, annoncée par Christiane Taubira en Conseil des ministres le 31 juillet ...

12 mars 2015

Réforme du droit des contrats : interview de Carole Champalaune

Carole Champalaune, Directrice des affaires civiles et du Sceau, expose les objectifs, les sources et l'équilibre global de la réforme du droit des contrats et des obligations.

02 mars 2015

Dunkerque

Etablissement pénitentiaire - maison d'arrêt

Ceci est un test!!!

25 février 2015

La réforme du droit des contrats

Une réforme attendue, une réforme nécessaire, une réforme en marche

L'article 8 de la loi n°2015-177 de modernisation et de simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2015 et publiée le 17 février 2015, habilite le gouvernement à procéder par ...

12 septembre 2014

Un accueil unique des justiciables

Lancement d'une expérimentation au tribunal d'Annonay

Dans la cadre de la réforme « Justice du 21<sup>ème</sup> siècle » qui vise à améliorer la justice au quotidien, la garde des Sceaux s'est rendue vendredi 12 septembre à l'Hôtel de Justice d'Annonay, en Ardèche. Elle y a officiellement lancé l'expérimentation d'un accueil unique des usagers. Un dispositif qui ...

16 juin 2014

Justice du 21<sup>e</sup> siècle : Synthèse des consultations en juridiction

Plus de 2000 propositions pour la Justice de demain

02 mars 2014

Sondage : les Français confiants dans leur Justice

Une enquête met en avant de forts taux de satisfaction du système judiciaire

55 % des Français déclarent faire confiance à la Justice. C'est ce qui ressort d'une étude menée en novembre 2013\*. Selon ce sondage, les Français sont globalement satisfaits de leur expérience avec la Justice. En effet, 70% des justiciables sont satisfaits de la décision qui a été rendue au cours ...

11 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Après le débat national s'ouvre le cycle des concertations

Le 11 janvier 2014, Christiane Taubira, a clos le débat national, organisé à l'UNESCO pendant deux jours, pour moderniser la Justice au service des citoyens. Ce débat national, qui s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par la ministre, a permis aux acteurs de la Justice de ...

10 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Jean-Marc Ayrault ouvre le débat national

Ce débat national, organisé les 10 et 11 janvier 2014 et ouvert par le Premier ministre, s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par Christiane Taubira afin de moderniser la Justice au service des citoyens. « Il n'y a pas de modernisation sans réformes de structure. Il est ...

15 novembre 2013

Interview de Dominique Le Bras,

Procureur général de Rouen

« Remettre les attentes du citoyen au centre de la réflexion »

28 octobre 2013

Interview de Martine Comte

Première présidente de la cour d'appel d'Orléans

« Le colloque permettra de faire partager nos valeurs, nos missions et nos contraintes »

28 octobre 2013

Interview de Sylvie Perdrille

Présidente de chambre à la cour d'appel de Paris

« L'apport nouveau du rapport de l'IHEJ est qu'il part de la réalité des pratiques professionnelles »

28 octobre 2013

Interview d'Antoine Garapon

Secrétaire général de l'IHEJ

« Le juge du XXI<sup>e</sup> siècle est indissociable d'une société française qui soit plus en interaction avec sa Justice »

28 octobre 2013

Interview de Boris Bernabé

Professeur à l'université de Franche-Comté

« L'office du juge a pour moteur la prudence et l'autorité »

Lire le communiqué de presse

Modernisation de la justice du 21e siècle

Une justice plus efficace

Une justice plus simple

Une justice plus accessible

Une justice plus indépendante

Discours du ministre le 17 mai 2016 [lien](#)

Téléchargez les logos "#J21" 2016 [lien](#)

Les chiffres clés de la justice en 2016 [lien](#)

Archives : débats publics des 10/11 jan. 2014 11 articles



Logo MJLMinistère de la Justice

MINISTÈRE ORGANISATION  
DE LA JUSTICE PUBLICATIONS PRISON ET  
RÉINSERTION EUROPE  
ET INTERNATIONAL HISTOIRE  
ET PATRIMOINE

Loi de modernisation de la justice du 21e siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit de la validation ce 17 novembre 2016 par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

88% des Français estiment que la justice est trop complexe.

95% pensent qu'elle est trop lente.

Pour autant, 51% des personnes qui ont eu un contact direct avec la justice, estiment qu'elle fonctionne bien.

La réforme de modernisation de la justice du 21e siècle a l'ambition de rendre la justice plus efficace, plus simple, plus accessible et plus indépendante. Pour cela, le texte recentre l'intervention du juge sur sa mission essentielle : l'acte de juger, c'est-à-dire trancher des litiges, tout en garantissant les droits des citoyens. C'est un ensemble de mesures, issues de

l'importante réflexion générale sur la justice de demain, dont le grand débat national réalisé à l'Unesco, les 10 et 11 janvier 2014, fut le point d'orgue. Depuis ce colloque, deux projets de loi ont été adoptés par le Parlement, une loi organique et une loi ordinaire qui s'articulent et se complètent. D'autres mesures qui ne relèvent pas de la loi ont également été mises en places. Les principales sont ici présentées.

Lire le communiqué de presse du 17 novembre 2016

Lire le discours du garde des Sceaux devant l'Assemblée nationale le 17 mai 2016

Retrouvez les principales mesures de la loi de modernisation de la justice du 21e siècle :

Une justice plus efficace une justice plus simple  
une justice plus accessible Une justice plus indépendante

Liste des articles

17 novembre 2016

#J21

Le Conseil constitutionnel valide le projet de loi J21

Décision du Conseil constitutionnel sur le projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle

Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se réjouit, de la validation ce jour par le Conseil constitutionnel du projet de loi de modernisation de la justice du 21ème siècle.

14 octobre 2016

Lire la suite

J21 : le projet de loi de modernisation définitivement adopté

Le projet de loi de modernisation de la justice du 21e siècle a été définitivement adopté à l'Assemblée Nationale

Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice, salue l'adoption de ce texte fondateur de réformes structurelles qui s'imposeront pour renforcer le rôle de service public de la justice.

24 mai 2016

En savoir plus sur le projet de loi de modernisation de la Justice du 21ème siècle

Projet de loi de modernisation de la Justice du 21e siècle #J21

Le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale le 24 mai 2016

Ce projet de loi a l'ambition de mieux utiliser les moyens que le Gouvernement entend mettre à la disposition de la justice pour la rendre plus efficace, moins complexe, plus lisible et accessible.

16 décembre 2015

Crédits : MJ

Le SAUJ, acteur public récompensé

Le mercredi 16 décembre 2015, le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ) de Brest a été récompensé par les Victoires des Acteurs Publics, célébrées à l'Assemblée nationale. Mis en place dans le cadre de la réforme J21, annoncée par Christiane Taubira en Conseil des ministres le 31 juillet ...

12 mars 2015

Réforme du droit des contrats : interview de Carole Champalaune

Carole Champalaune, Directrice des affaires civiles et du Sceau, expose les objectifs, les sources et l'équilibre global de la réforme du droit des contrats et des obligations.

02 mars 2015

Dunkerque

Etablissement pénitentiaire - maison d'arrêt

Ceci est un test!!!

25 février 2015

La réforme du droit des contrats

Une réforme attendue, une réforme nécessaire, une réforme en marche

L'article 8 de la loi n°2015-177 de modernisation et de simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, définitivement adopté par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2015 et publiée le 17 février 2015, habilite le gouvernement à procéder par ...

12 septembre 2014

Un accueil unique des justiciables

Lancement d'une expérimentation au tribunal d'Annonay

Dans le cadre de la réforme « Justice du 21<sup>ème</sup> siècle » qui vise à améliorer la justice au quotidien, la garde des Sceaux s'est rendue vendredi 12 septembre à l'Hôtel de Justice d'Annonay, en Ardèche. Elle y a officiellement lancé l'expérimentation d'un accueil unique des usagers. Un dispositif qui ...

16 juin 2014

Justice du 21<sup>e</sup> siècle : Synthèse des consultations en juridiction

Plus de 2000 propositions pour la Justice de demain

02 mars 2014

Sondage : les Français confiants dans leur Justice

Une enquête met en avant de forts taux de satisfaction du système judiciaire

55 % des Français déclarent faire confiance à la Justice. C'est ce qui ressort d'une étude menée en novembre 2013\*. Selon ce sondage, les Français sont globalement satisfaits de leur expérience avec la Justice. En effet, 70% des justiciables sont satisfaits de la décision qui a été rendue au cours ...

11 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Après le débat national s'ouvre le cycle des concertations

Le 11 janvier 2014, Christiane Taubira, a clos le débat national, organisé à l'UNESCO pendant deux jours, pour moderniser la Justice au service des citoyens. Ce débat national, qui s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par la ministre, a permis aux acteurs de la Justice de ...

10 janvier 2014

Édification de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle

Jean-Marc Ayrault ouvre le débat national

Ce débat national, organisé les 10 et 11 janvier 2014 et ouvert par le Premier ministre, s'inscrit dans un processus de réflexion lancé il y a 18 mois par Christiane Taubira afin de moderniser la Justice au service des citoyens. « Il n'y a pas de modernisation sans réformes de structure. Il est ...

15 novembre 2013

Interview de Dominique Le Bras,

Procureur général de Rouen

« Remettre les attentes du citoyen au centre de la réflexion »

28 octobre 2013

Interview de Martine Comte

Première présidente de la cour d'appel d'Orléans

« Le colloque permettra de faire partager nos valeurs, nos missions et nos contraintes »

28 octobre 2013

Interview de Sylvie Perdriolle

Présidente de chambre à la cour d'appel de Paris

« L'apport nouveau du rapport de l'IHEJ est qu'il part de la réalité des pratiques professionnelles »

28 octobre 2013

Interview d'Antoine Garapon

Secrétaire général de l'IHEJ

« Le juge du XXI<sup>e</sup> siècle est indissociable d'une société française qui soit plus en interaction avec sa Justice »

28 octobre 2013

Interview de Boris Bernabé

Professeur à l'université de Franche-Comté

« L'office du juge a pour moteur la prudence et l'autorité »

Lire le communiqué de presse

Modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle

Une justice plus efficace

Une justice plus simple

Une justice plus accessible

Une justice plus indépendante

Discours du ministre le 17 mai 2016 [lien](#)

Téléchargez les logos "#J21" 2016 [lien](#)

Les chiffres clés de la justice en 2016 [lien](#)

Archives : débats publics des 10/11 jan. 2014 11 articles

ARBO / RUBRIQUE

Le garde des Sceaux

Le ministère de la Justice

Actualité du ministère

Organisation de la Justice

Prison et réinsertion

Justice pénale

Justice des mineurs

Justice civile

Aide aux victimes

Europe et international

Publications

Histoire et patrimoine

Budget et statistiques

Sites justice

Les mots-clés de la Justice - Lexique

Multilinguisme

Modernisation de la justice du 21<sup>e</sup> siècle

Comedec

Loi du 15 août 2014

Justice : état des savoirs  
Justice des enfants et des adolescents  
Repères  
Sve - Saisine par voie électronique

#### PARTENAIRES

INAVEM  
CESDIP  
La documentation française  
Touteurope.fr  
Mission de recherche "Droit et Justice"  
INHESJ  
Le Défenseur des droits  
TOILE - JUSTICE  
Sites des juridictions  
Sites des écoles de la Justice  
Sites des professionnels  
Casier judiciaire  
Ado-Justice  
Alerte-Enlèvement  
e-justice  
Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice  
Site internet du projet du futur tribunal de Paris  
THÈMES  
Accès au droit  
Aide juridictionnelle  
Concours  
Culture  
Famille  
NTIC  
Professionnels

#### TYPES

Rapports  
Actualités  
Formulaires  
Discours  
Service Public Gouvernement Legifrance Legifrance



François Hollande a défendu samedi, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, la conception d'une éducation "sans violence et contre la violence", alors que le

projet de loi "Egalité et citoyenneté" prévoit d'exclure tout recours aux violences corporelles des parents.

"Nous avons ce devoir de faire en sorte que l'éducation puisse elle-même transmettre ce que peut être un monde, une France sans violence", a déclaré le chef de l'Etat au cours d'une allocution à l'Elysée.

Il s'exprimait aux côtés de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Laurence Rossignol, à l'occasion de la remise des prix d'un concours de dessins sur l'éducation bienveillante, en présence d'enfants venus de toute la France.

"Nous devons avoir cette conception de l'éducation qui est elle-même sans violence et contre la violence", a-t-il plaidé, assurant: "ce n'est pas s'ingérer dans la vie de famille. L'Etat n'a pas à (...) prendre la place des familles, mais à aider à accompagner les familles".

"Nous ne pourrions pas réussir la France si les familles ne sont pas elles-mêmes pleinement accomplies et heureuses", selon M. Hollande.

Il a insisté sur le "devoir de pédagogie" de l'Etat, évoquant le livret des parents envoyé aux familles avant le premier enfant, et le "refus de la violence avec la définition légale de l'autorité parentale".

Le projet de loi "Egalité et citoyenneté", qui doit être examiné en nouvelle lecture à l'Assemblée à partir du 22 novembre, prévoit une disposition qui exclut tout recours aux violences corporelles, une règle civile dénuée de toute portée pénale qui a vocation à être lue aux couples au moment du mariage.

"On attend des parents, des éducateurs mais aussi de ceux qui ont à prendre des décisions, (d') encourager (...), d'évoquer les passions qui peuvent permettre à un enfant de croire qu'il va pouvoir s'accomplir pleinement", a dit M. Hollande.

"Il n'y a rien de pire pour un enfant que de se voir rabroué, écrasé dans le rêve qu'il peut avoir à un moment à l'esprit. Pire encore, les enfants à qui on inflige des traitements humiliants, que l'on stigmatise (...). Parfois ça peut être dans la famille, c'est exceptionnel, souvent ça peut être dans les lieux collectifs, l'école, ou dans la rue: la haine, le racisme, la peur qui parfois peut dégénérer en violence", a relevé le président de la République.



François Hollande a défendu samedi, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, la conception d'une éducation "sans violence et contre la violence", alors que le projet de loi "Egalité et citoyenneté" prévoit d'exclure tout recours aux violences corporelles des parents.

"Nous avons ce devoir de faire en sorte que l'éducation puisse elle-même transmettre ce que peut être un monde, une France sans violence", a déclaré le chef de l'Etat au cours d'une allocution à l'Elysée.

Il s'exprimait aux côtés de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Laurence Rossignol, à l'occasion de la remise des prix d'un concours de dessins sur l'éducation bienveillante, en présence d'enfants venus de toute la France.

"Nous devons avoir cette conception de l'éducation qui est elle-même sans violence et contre la violence", a-t-il plaidé, assurant: "ce n'est pas s'ingérer dans la vie de famille. L'Etat n'a pas

à (...) prendre la place des familles, mais à aider à accompagner les familles".

"Nous ne pourrions pas réussir la France si les familles ne sont pas elles-mêmes pleinement accomplies et heureuses", selon M. Hollande.

Il a insisté sur le "devoir de pédagogie" de l'Etat, évoquant le livret des parents envoyé aux familles avant le premier enfant, et le "refus de la violence avec la définition légale de l'autorité parentale".

Le projet de loi "Egalité et citoyenneté", qui doit être examiné en nouvelle lecture à l'Assemblée à partir du 22 novembre, prévoit une disposition qui exclut tout recours aux violences corporelles, une règle civile dénuée de toute portée pénale qui a vocation à être lue aux couples au moment du mariage.

"On attend des parents, des éducateurs mais aussi de ceux qui ont à prendre des décisions, (d') encourager (...), d'évoquer les passions qui peuvent permettre à un enfant de croire qu'il va pouvoir s'accomplir pleinement", a dit M. Hollande.

"Il n'y a rien de pire pour un enfant que de se voir rabroué, écrasé dans le rêve qu'il peut avoir à un moment à l'esprit. Pire encore, les enfants à qui on inflige des traitements humiliants, que l'on stigmatise (...). Parfois ça peut être dans la famille, c'est exceptionnel, souvent ça peut être dans les lieux collectifs, l'école, ou dans la rue: la haine, le racisme, la peur qui parfois peut dégénérer en violence", a relevé le président de la République.



François Hollande a défendu samedi, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, la conception d'une éducation "sans violence et contre la violence", alors que le projet de loi "Egalité et citoyenneté" prévoit d'exclure tout recours aux violences corporelles des parents.

"Nous avons ce devoir de faire en sorte que l'éducation puisse elle-même transmettre ce que peut être un monde, une France sans violence", a déclaré le chef de l'Etat au cours d'une allocution à l'Elysée.

Il s'exprimait aux côtés de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Laurence Rossignol, à l'occasion de la remise des prix d'un concours de dessins sur l'éducation bienveillante, en présence d'enfants venus de toute la France.

"Nous devons avoir cette conception de l'éducation qui est elle-même sans violence et contre la violence", a-t-il plaidé, assurant: "ce n'est pas s'ingérer dans la vie de famille. L'Etat n'a pas à (...) prendre la place des familles, mais à aider à accompagner les familles".

"Nous ne pourrions pas réussir la France si les familles ne sont pas elles-mêmes pleinement accomplies et heureuses", selon M. Hollande.

Il a insisté sur le "devoir de pédagogie" de l'Etat, évoquant le livret des parents envoyé aux familles avant le premier enfant, et le "refus de la violence avec la définition légale de l'autorité parentale".

Le projet de loi "Egalité et citoyenneté", qui doit être examiné en nouvelle lecture à l'Assemblée à partir du 22 novembre, prévoit une disposition qui exclut tout recours aux violences corporelles, une règle civile dénuée de toute portée pénale qui a vocation à être lue aux couples au moment du mariage.

"On attend des parents, des éducateurs mais aussi de ceux qui ont à prendre des décisions, (d') encourager (...), d'évoquer les passions qui peuvent permettre à un enfant de croire qu'il va pouvoir s'accomplir pleinement", a dit M. Hollande.

"Il n'y a rien de pire pour un enfant que de se voir rabroué, écrasé dans le rêve qu'il peut avoir à un moment à l'esprit. Pire encore, les enfants à qui on inflige des traitements humiliants, que l'on stigmatise (...). Parfois ça peut être dans la famille, c'est exceptionnel, souvent ça peut être dans les lieux collectifs, l'école, ou dans la rue: la haine, le racisme, la peur qui parfois peut dégénérer en violence", a relevé le président de la République.

François Hollande a défendu samedi, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, la conception d'une éducation "sans violence et contre la violence", alors que le projet de loi "Egalité et citoyenneté" prévoit d'exclure tout recours aux violences corporelles des parents.

"Nous avons ce devoir de faire en sorte que l'éducation puisse elle-même transmettre ce que peut être un monde, une France sans violence", a déclaré le chef de l'Etat au cours d'une allocution à l'Elysée.

Il s'exprimait aux côtés de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Laurence Rossignol, à l'occasion de la remise des prix d'un concours de dessins sur l'éducation bienveillante, en présence d'enfants venus de toute la France.

"Nous devons avoir cette conception de l'éducation qui est elle-même sans violence et contre la violence", a-t-il plaidé, assurant: "ce n'est pas s'ingérer dans la vie de famille. L'Etat n'a pas à (...) prendre la place des familles, mais à aider à accompagner les familles".

"Nous ne pourrions pas réussir la France si les familles ne sont pas elles-mêmes pleinement accomplies et heureuses", selon M. Hollande.

Il a insisté sur le "devoir de pédagogie" de l'Etat, évoquant le livret des parents envoyé aux familles avant le premier enfant, et le "refus de la violence avec la définition légale de l'autorité parentale".

Le projet de loi "Egalité et citoyenneté", qui doit être examiné en nouvelle lecture à l'Assemblée à partir du 22 novembre, prévoit une disposition qui exclut tout recours aux violences corporelles, une règle civile dénuée de toute portée pénale qui a vocation à être lue aux couples au moment du mariage.

"On attend des parents, des éducateurs mais aussi de ceux qui ont à prendre des décisions, (d') encourager (...), d'évoquer les passions qui peuvent permettre à un enfant de croire qu'il va pouvoir s'accomplir pleinement", a dit M. Hollande.

"Il n'y a rien de pire pour un enfant que de se voir rabroué, écrasé dans le rêve qu'il peut avoir à un moment à l'esprit. Pire encore, les enfants à qui on inflige des traitements humiliants, que l'on stigmatise (...). Parfois ça peut être dans la famille, c'est exceptionnel, souvent ça peut être dans les lieux collectifs, l'école, ou dans la rue: la haine, le racisme, la peur qui parfois peut dégénérer en violence", a relevé le président de la République.



[Mustafa Allau](#) est  
devenu(e) ami(e)  
avec [Mohamed  
Amaioua](#).



[Mustafa Allau](#) a  
partagé sa  
[publication](#).



Le prix de la baguette va-t-il diminuer? Hélas, pour le consommateur, l'annulation de la taxe "farine" par les députés devrait surtout éviter aux meuniers d'augmenter leurs tarifs après des récoltes 2016 de blé catastrophiques.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les députés français ont aboli une taxe, créée en 1962, et payée par la meunerie à hauteur de 15,23 euros par tonne de farines, semoules et gruaux de blé tendre.

L'abolition vaut aussi pour d'autres farines importées de pays membres de l'Union européenne.

Pour les meuniers, cette taxe représentait "64 millions d'euros de surcharge fiscale", selon Lionel Deloingce, président de l'Association nationale de la meunerie française (ANMF), qui s'est félicité vendredi de son abolition.

"Enfin nous sommes entendus!", a-t-il dit dans un bref communiqué, en espérant que la meunerie puisse ainsi retrouver "rentabilité et compétitivité".

Les 360 meuniers français, qui s'affichaient en 2015 au 2e rang européen et au 10e rang mondial en matière de production de farine, s'inquiètent particulièrement de la concurrence turque, accusée d'avoir "happé" les exportations en pratiquant un "dumping" des prix grâce à son blé largement subventionné.

Après trois années consécutives de baisse de leur chiffre d'affaires, le climat s'est mis de la partie en 2016, avec une chute historique de 30% des récoltes de blé tendre en France, celui qui sert à fabriquer le pain. Du coup, les meuniers ont encore plus de mal à tenir leur rang. Et cette corporation assez secrète, qui emploie quelque 6.000 salariés, est sortie du bois durant l'été en rendant public leur combat pour l'annulation de la taxe.

Chose rare, et même si le pain n'est plus, depuis longtemps, l'aliment de base des Français, les meuniers ont obtenu le soutien de quasiment tous les groupes de l'Assemblée.

Sur les réseaux sociaux vendredi matin, les internautes se demandaient si, en conséquence, le prix du pain allait baisser.

- La farine, 20% du prix -

"Non, il n'y aura vraisemblablement pas de baisse du prix du pain", a répondu via l'AFP Jean-Pierre Crouzet, président de la Confédération nationale de la boulangerie, et boulanger lui-même à Dijon.

Selon l'INSEE, le prix moyen d'une baguette de pain de 250 g s'élève à

87 centimes en octobre 2016 contre 77 centimes il y a dix ans, et 60 centimes en octobre 1996: une hausse de 31% en 20 ans.

Il s'agit d'une moyenne. Les prix doublent quasiment, entre une baguette à 50-60 centimes en grande distribution, et, dans les beaux quartiers parisiens, celle plus élaborée et dotée d'un nom original ("la paresseuse", la Malesherbes") vendue 1,20 euro voire plus, compte tenu des loyers et des charges plus importantes.

"Je ne vois pas bien comment le prix du pain pourrait baisser après la suppression de la taxe, car la farine ne pèse que pour 20% du prix", ajoute M. Crouzet. "Ce qui nous importe surtout c'est que le prix de la farine panifiable n'augmente pas", dit-il.

Les Français mangent de toutes façons de moins en moins de pain: actuellement entre 130 et 150 grammes par jour en moyenne contre 800 grammes il y a un siècle, et 1 kilo à la fin du 19e siècle.

"Durant la dernière décennie, nous avons surtout perdu la consommation du pain au petit-déjeuner", admet M. Crouzet. "Les gens ne sortent plus le matin pour acheter une ficelle fraîche, alors qu'ils disent l'apprécier."

En cette ère de révolution de l'internet et d'ubérisation de la distribution, les 32.000 artisans boulangers ont ainsi du pain sur la planche des idées: trouver un moyen de livrer à domicile une baguette chaude chaque matin.

"Je sais que les journaux y parviennent, et les livreurs à domicile de pizza, mais c'est difficile pour un produit de faible valeur, en respectant toutes les conditions sanitaires", dit M. Crouzet.



Le prix de la baguette va-t-il diminuer? Hélas, pour le consommateur, l'annulation de la taxe "farine" par les députés devrait surtout éviter aux meuniers d'augmenter leurs tarifs après des récoltes 2016 de blé catastrophiques.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, les députés français ont aboli une taxe, créée en 1962, et payée par la meunerie à hauteur de 15,23 euros par tonne de farines, semoules et gruaux de blé tendre.

L'abolition vaut aussi pour d'autres farines importées de pays membres de l'Union européenne.

Pour les meuniers, cette taxe représentait "64 millions d'euros de surcharge fiscale", selon Lionel Deloingce, président de l'Association nationale de la meunerie française (ANMF), qui s'est félicité vendredi de son abolition.

"Enfin nous sommes entendus!", a-t-il dit dans un bref communiqué, en

espérant que la meunerie puisse ainsi retrouver "rentabilité et compétitivité".

Les 360 meuniers français, qui s'affichaient en 2015 au 2e rang européen et au 10e rang mondial en matière de production de farine, s'inquiètent particulièrement de la concurrence turque, accusée d'avoir "happé" les exportations en pratiquant un "dumping" des prix grâce à son blé largement subventionné.

Après trois années consécutives de baisse de leur chiffre d'affaires, le climat s'est mis de la partie en 2016, avec une chute historique de 30% des récoltes de blé tendre en France, celui qui sert à fabriquer le pain. Du coup, les meuniers ont encore plus de mal à tenir leur rang. Et cette corporation assez secrète, qui emploie quelque 6.000 salariés, est sortie du bois durant l'été en rendant public leur combat pour l'annulation de la taxe.

Chose rare, et même si le pain n'est plus, depuis longtemps, l'aliment de base des Français, les meuniers ont obtenu le soutien de quasiment tous les groupes de l'Assemblée.

Sur les réseaux sociaux vendredi matin, les internautes se demandaient si, en conséquence, le prix du pain allait baisser.

- La farine, 20% du prix -

"Non, il n'y aura vraisemblablement pas de baisse du prix du pain", a répondu via l'AFP Jean-Pierre Crouzet, président de la Confédération nationale de la boulangerie, et boulanger lui-même à Dijon.

Selon l'INSEE, le prix moyen d'une baguette de pain de 250 g s'élève à 87 centimes en octobre 2016 contre 77 centimes il y a dix ans, et 60 centimes en octobre 1996: une hausse de 31% en 20 ans.

Il s'agit d'une moyenne. Les prix doublent quasiment, entre une baguette à 50-60 centimes en grande distribution, et, dans les beaux quartiers parisiens, celle plus élaborée et dotée d'un nom original ("la paresseuse", la Malesherbes") vendue 1,20 euro voire plus, compte tenu des loyers et des charges plus importantes.

"Je ne vois pas bien comment le prix du pain pourrait baisser après la suppression de la taxe, car la farine ne pèse que pour 20% du prix", ajoute M. Crouzet. "Ce qui nous importe surtout c'est que le prix de la farine panifiable n'augmente pas", dit-il.

Les Français mangent de toutes façons de moins en moins de pain: actuellement entre 130 et 150 grammes par jour en moyenne contre 800 grammes il y a un siècle, et 1 kilo à la fin du 19e siècle.

"Durant la dernière décennie, nous avons surtout perdu la consommation du pain au petit-déjeuner", admet M. Crouzet. "Les gens ne sortent plus le matin pour acheter une ficelle fraîche, alors qu'ils disent l'apprécier."

En cette ère de révolution de l'internet et d'ubérisation de la distribution, les 32.000 artisans boulangers ont ainsi du pain sur la planche des idées: trouver un moyen de livrer à domicile une baguette chaude chaque matin.

"Je sais que les journaux y parviennent, et les livreurs à domicile de pizza, mais c'est difficile pour un produit de faible valeur, en respectant toutes les conditions sanitaires", dit M. Crouzet.

— à Fes فاس.



« Les lois ne sont pas de purs actes de puissance ; ce sont des actes de sagesse, de justice et de raison. »

Portalis, Discours préliminaire du premier projet de Code civil (1801)

Les députés ont adopté vendredi soir la mesure phare du projet de budget 2017, l'instauration du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu à partir de janvier 2018.

L'opposition, qui a promis de revenir sur cette mesure en cas d'alternance, avait empêché jeudi l'adoption de cet article. Mais le gouvernement avait alors demandé une seconde délibération à l'issue de laquelle le prélèvement à la source a été largement voté.



« Les lois ne sont pas de purs actes de puissance ; ce sont des actes de sagesse, de justice et de raison. »

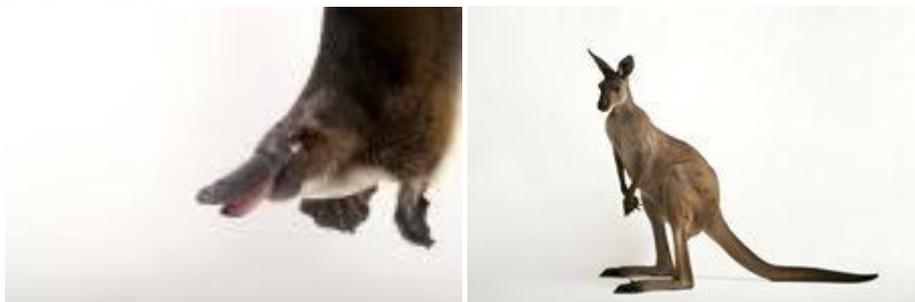
Portalis, Discours préliminaire du premier projet de Code civil (1801)

Les députés ont adopté vendredi soir la mesure phare du projet de budget 2017, l'instauration du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu à partir de janvier 2018.

L'opposition, qui a promis de revenir sur cette mesure en cas d'alternance, avait empêché jeudi l'adoption de cet article. Mais le gouvernement avait alors demandé une seconde délibération à l'issue de laquelle le prélèvement à la source a été largement voté.

18 novembre

16 novembre



Les zèbres et les rhinocéros du zoo de Vincennes à Paris mangent dorénavant du foin 100% bio, grâce à la valorisation des déchets verts mise en place par Eau de Paris, annonce cet opérateur municipal mardi dans un communiqué.

Eau de Paris, en charge de l'eau dans la capitale, vient de fournir gratuitement 9 tonnes de ce

foin garanti sans pesticides, qui nourrit également les tapirs et les addax (une espèce d'antilope).

Ce fourrage vient de la fauche des prairies sauvages proches des zones de captage d'eau, en région parisienne, qu'Eau de Paris possède et entretient sans produit phytosanitaire.

Un accord de partenariat vient d'être entériné avec le Museum national d'histoire naturelle, qui collecte chaque année 30 tonnes de foin pour nourrir ses animaux herbivores.

"À travers cette collaboration, Eau de Paris favorisera le développement naturel d'essences végétales entrant dans la nourriture des animaux du Parc zoologique de Paris et compatibles avec la gestion écologique des espaces naturels", assure la régie municipale.



Les zèbres et les rhinocéros du zoo de Vincennes à Paris mangent dorénavant du foin 100% bio, grâce à la valorisation des déchets verts mise en place par Eau de Paris, annonce cet opérateur municipal mardi dans un communiqué.

Eau de Paris, en charge de l'eau dans la capitale, vient de fournir gratuitement 9 tonnes de ce foin garanti sans pesticides, qui nourrit également les tapirs et les addax (une espèce d'antilope).

Ce fourrage vient de la fauche des prairies sauvages proches des zones de captage d'eau, en région parisienne, qu'Eau de Paris possède et entretient sans produit phytosanitaire.

Un accord de partenariat vient d'être entériné avec le Museum national d'histoire naturelle, qui collecte chaque année 30 tonnes de foin pour nourrir ses animaux herbivores.

"À travers cette collaboration, Eau de Paris favorisera le développement naturel d'essences végétales entrant dans la nourriture des animaux du Parc zoologique de Paris et compatibles avec la gestion écologique des espaces naturels", assure la régie municipale.



Les zèbres et les rhinocéros du zoo de Vincennes à Paris mangent dorénavant du foin 100% bio, grâce à la valorisation des déchets verts mise en place par Eau de Paris, annonce cet opérateur municipal mardi dans un communiqué.

Eau de Paris, en charge de l'eau dans la capitale, vient de fournir gratuitement 9 tonnes de ce foin garanti sans pesticides, qui nourrit également les tapirs et les addax (une espèce d'antilope).

Ce fourrage vient de la fauche des prairies sauvages proches des zones de captage d'eau, en région parisienne, qu'Eau de Paris possède et entretient sans produit phytosanitaire.

Un accord de partenariat vient d'être entériné avec le Museum national d'histoire naturelle, qui collecte chaque année 30 tonnes de foin pour nourrir ses animaux herbivores.

"À travers cette collaboration, Eau de Paris favorisera le développement naturel d'essences végétales entrant dans la nourriture des animaux du Parc zoologique de Paris et compatibles

avec la gestion écologique des espaces naturels", assure la régie municipale.  
15 novembre



أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو | \* الرحمن الرحيم | الملك القدوس | السلام | المؤمن | المهيمن | العزيز | الجبار | المتكبر | الخالق |  
البارئ | المصور | الغفار | القهار | الوهاب | الرزاق | الفتاح | العليم | القابض | الباسط | الخافض | الرافع | المعز | المذل |  
السميع | البصير | الحكيم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت |  
الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي |  
المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد |  
الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم |  
العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور |  
الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور



أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو | \* الرحمن الرحيم | الملك القدوس | السلام | المؤمن | المهيمن | العزيز | الجبار | المتكبر | الخالق |  
البارئ | المصور | الغفار | القهار | الوهاب | الرزاق | الفتاح | العليم | القابض | الباسط | الخافض | الرافع | المعز | المذل |  
السميع | البصير | الحكيم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت |  
الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي |  
المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد |  
الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم |  
العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور |  
الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور

أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو | \* الرحمن الرحيم | الملك القدوس | السلام | المؤمن | المهيمن | العزيز | الجبار | المتكبر | الخالق |  
البارئ | المصور | الغفار | القهار | الوهاب | الرزاق | الفتاح | العليم | القابض | الباسط | الخافض | الرافع | المعز | المذل |  
السميع | البصير | الحكيم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت |  
الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي |  
المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد |  
الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم |  
العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور |  
الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور

أسماء الله 99 اسم .

الله الذي لا إله إلا هو | \* الرحمن الرحيم | الملك القدوس | السلام | المؤمن | المهيمن | العزيز | الجبار | المتكبر | الخالق |  
البارئ | المصور | الغفار | القهار | الوهاب | الرزاق | الفتاح | العليم | القابض | الباسط | الخافض | الرافع | المعز | المذل |  
السميع | البصير | الحكيم | العدل | اللطيف | الخبير | الحليم | العظيم | الغفور | الشكور | العلي | الكبير | الحفيظ | المقيت |  
الحسيب | الجليل | الكريم | الرقيب | المجيب | الواسع | الحكيم | الودود | المجيد | الباعث | الشهيد | الحق | الوكيل | القوي |  
المتين | الولي | الحميد | المحصي | المبدئ | المعيد | المحيي | المميت | الحي | القيوم | الواجد | الماجد | الواحد | الأحد |  
الصمد | القادر | المقدر | المقدم | المؤخر | الأول | الآخر | الظاهر | الباطن | الوالي | المتعالي | البر | التواب | المنتقم |  
العفو | الرؤوف | مالك الملك | ذو الجلال والإكرام | المقسط | الجامع | الغني | المغني | المانع | الضار | النافع | النور |  
الهادي | البديع | الباقي | الوارث | الرشيد | الصبور



Des scientifiques de l'Université de Pennsylvanie ont démontré que l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle décelait les mensonges plus efficacement qu'un détecteur de mensonges traditionnel. Peut-être sera-t-il désormais impossible de cacher la vérité à cette machine omnisciente.

·Quand il s'agit de mensonges, notre cerveau est beaucoup plus susceptible de nous trahir que nos paumes moites ou notre fréquence cardiaque, informe la recherche des scientifiques de l'Université de Pennsylvanie.

L'étude, publiée dans la revue Journal of Clinical Psychiatry, a révélé qu'en scannant le cerveau avec l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) il était possible de détecter des mensonges beaucoup plus efficacement qu'à l'aide d'un test polygraphique traditionnel.

Les essais ont montré que lorsque quelqu'un ment, les zones du cerveau liées à la prise de décision sont activées, ce qui est bien visible sur l'IRMf.

Les études en laboratoire ont révélé que la capacité de l'IRMf à détecter les mensonges monte jusqu'à 90 % dans certains cas, tandis que les estimations concernant la précision des détecteurs de mensonges varient fortement, passant du tout au rien, selon différentes études.

La recherche des scientifiques américains a été la première à comparer les deux technologies sur les mêmes individus d'une manière aveugle et prospective.

« Le polygraphe (détecteur de mensonge, ndlr) analyse l'activité complexe du système nerveux périphérique en comprenant seulement quelques paramètres, tandis que l'IRMf scanne des milliers de nœuds du cerveau avec une résolution plus élevée aussi bien dans l'espace que dans le temps. En tenant compte que le fait de mentir provoque une activité neurale unique, nous nous attendions à ce que l'activité cérébrale soit un marqueur plus précis, et c'est ce que je crois que nous avons trouvé », a expliqué l'auteur principal de l'étude Daniel D. Langleben.

Les chercheurs ont découvert que les experts en neurosciences sans expérience préalable dans la détection des mensonges, en utilisant juste les données de l'IRMf, avaient réussi à détecter des mensonges 24 % plus précisément que les examinateurs de polygraphes professionnels, qui n'ont utilisé que le détecteur de mensonges.

Pour comparer les deux technologies, les chercheurs ont interrogé 28 participants avec des questions d'un test standard, utilisés par les examinateurs de polygraphes. Ce test est conçu pour déterminer si une personne a des connaissances spécifiques en posant des questions soigneusement construites, dont certaines ont des réponses connues. La technique est destinée à trouver les réponses qui sont marquées par des pics dans l'activité physiologique.